LE SENAT - OTTAWA
SALLE DE LECTURE
1 JAN 52 18

Abbott pe[illegible]00,000,000 de plus des Canadiens cette année

LE "SOLEIL"
est lu dans 100% des familles canadiennes-françaises de Québec

LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage dans la ville et le district de Québec

Prévisions atmosphériques
Québec, Côte-Nord: Pluie légère, doux.
Lac St-Jean, nuageux, doux.

70e ANNEE — No 84 | QUEBEC, MERCREDI 11 AVRIL 1951 | PRIX CINQ CENTS

Surcharge de 20 p. c. à l'impôt sur le revenu

Augmentation de la taxe sur les profits des corporations et les cigarettes

Le général MacArthur limogé par Truman

Le président Truman enlève au général MacArthur ses quatre commandements en Orient— Remplacé par le lieutenant-général Matthew-B. Ridgway — Pour avoir cherché à changer la grande stratégie des Nations Unies en Corée.

Washington, 11. (PA) Le président Truman a limogé le général Douglas MacArthur aujourd'hui en invoquant qu'il n'a pas apporté son concours à la grande stratégie des Nations Unies dans leur guerre contre l'agression communiste en Corée et qu'il a cherché publiquement à la changer. Dans une déclaration sensationnelle que la Maison Blanche a remise à la presse à 1 heure ce matin, après plusieurs jours de méditation et d'indécision, le président a annoncé: "Avec un profond regret, j'ai conclu que le général d'armée Douglas MacArthur ne peut accorder de tout coeur son concours à la politique du gouvernement américain et des Nations Unies dans l'exercice de ses devoirs officiels".

Le président a agi avec la rapidité de l'éclair après avoir atteint cette conclusion. Il a relevé de ses quatre obligations le général MacArthur, âgé de 71 ans. Il était commandant suprême d'occupation alliée au Japon; commandant en chef des Nations Unies en Corée; commandant en chef américain en Orient; général commandant l'armée américaine en Orient. M. Truman a immédiatement nommé comme successeur du général MacArthur à toutes ces fonctions, le lieutenant-général Mathew B. Ridgway.

LES MOTIFS

Voici le texte de la déclaration du président Truman annonçant la révocation du général MacArthur: "Avec un profond regret j'ai dû en conclure que le général de l'armée Douglas MacArthur n'est pas en mesure de donner son sincère appui à la politique suivie par le gouvernement des Etats-Unis et par les Nations Unies en matières concernant ses devoirs officiels. En vue des responsabilités spécifiques qui me sont imposées par la constitution des Etats-Unis et de la responsabilité accrue dont m'ont chargé les Nations Unies, j'ai décidé que je dois procéder à un remaniement du commandement en Extrême-Orient.

En conséquence, j'ai relevé le général MacArthur de ses commandements et j'ai appelé le général Matthew Ridgway à lui succéder.

"Une discussion entière et vigoureuse des questions touchant la politique nationale est un élément vital du système constitutionnel de notre libre démocratie. Il est, cependant, fondamental que les chefs militaires soient guidés par les principes et les directives qui leur sont communiqués de la manière prévue par la loi et par la constitution. En temps de crise, cette considération s'impose encore davantage.

Le général MacArthur a sa place dans l'histoire comme un de nos plus grands commandants, c'est une chose bien établie. La nation lui doit une dette de reconnaissance pour les services distingués et exceptionnels qu'il a rendus à son pays à des postes de haute responsabilité. Pour cette raison, je dois répéter combien je regrette d'avoir à prendre à son égard cette décision à laquelle je me sens obligé".

Le gén. Ridgway était jusqu'ici commandant de campagne des Nations Unies en Corée. Il dirigera non seulement la campagne, mais s'occupera également de mettre un terme à l'occupation du Japon, si les plans de traité de paix se réalisent.

Le lieutenant-général James A. Van Fleet, commandant de la seconde armée au fort George G. Meade, au Maryland, prendra le commandement de la huitième armée en Corée.

Le président Truman a rendu publics une série de messages secrets [illegible] général MacArthur et les chefs d'état-major conjoint, dans le but de montrer que le général avait méprisé les directives successives de Washington en ce qui a trait à l'approbation préalable des départements de la Défense ou d'Etat de toute déclaration sur la politique en général et sur la politique militaire.

L'ordre qui relève le général de son commandement est la réaction du président à la persistante campagne du général qui désirait imprimer aux Etats-Unis une politique différente en Orient et spécialement avec ses alliés des Nations Unies, en Corée.

Il prônait que la guerre devait s'étendre par des attaques directes contre la Chine communiste.

Il est d'avis que l'Asie plutôt que l'Europe est le centre critique du conflit déclenché par l'agression communiste. Le congédiement du général est l'affirmation réitérée par le président Truman d'une politique américaine de guerre strictement limitée en Corée, si possible, en même temps que l'on considérera l'Europe comme lieu du combat

(Suite à la page 12, 3e col.)

"JE REGRETTE PROFONDEMENT..." Ainsi commence l'ordre de révocation du général DOUGLAS MacARTHUR comme commandant suprême des puissances alliées, comme commandant en chef des forces des Nations Unies, comme commandant en chef en Extrême-Orient, et comme commandant en chef de l'armée américaine en Extrême-Orient, signé hier par le président Truman. A MacArthur succède le lieutenant-général MATTHEW B. RIDGWAY, ci-dessus, qui commandait de la 8e Armée américaine en Corée. Les deux généraux apparaissent ci-dessus, photographiés alors que MacArthur (à gauche), lors de sa dernière visite au front il y a quelques jours, exposait à Ridgway sa "guerre de manoeuvres" en Corée. (Central Press)

Faits saillants

Ottawa, 11. (PC) — Voici les points saillants du budget présenté hier soir à la Chambre des Communes par l'hon. D.-C. Abbott, ministre des Finances :

Augmentation de 20% de l'impôt sur le revenu individuel à compter du 1er juillet 1951. Aucuns changements dans les exemptions.

Les cotisations syndicales et professionnelles et certaines dépenses de voyage et autres seront déductibles du revenu taxable de 1951.

La taxe sur les cigarettes monte de 3 cents par paquet de 20. La taxe sur le tabac passe de 67 cents à $1.15 la livre. Ces augmentations sont immédiates. La taxe sur les papiers et les tubes à cigarettes est abolie.

Aucuns changements dans les taxes sur la bière et les spiritueux.

La taxe d'accise sur les bonbons, les chocolats et la gomme à mâcher est réduite de 30 à 15% immédiatement.

La taxe générale de vente est portée immédiatement de 8 à 10%.

La taxe d'accise spéciale sur les automobiles, les radios et autres articles de luxe passe immédiatement de 15 à 25%.

Nouvelle taxe d'accise de 15% sur les glacières électriques domestiques, les lessiveuses et les poêles de cuisine à l'électricité, en vigueur immédiatement. Les poêles au bois ou au charbon sont exemptés.

La taxe sur les profits des sociétés dépassant $10,000 est portée de 38 à 45.6%; l'augmentation est rétroactive au 1er janvier. Sur les profits de moins de $10,000, elle reste à 15%. L'augmentation ne devra pas cependant réduire le profit de la société à moins de 5% de son capital.

Les commutations d'impôt pour trois ans accordées aux nouvelles mines sont étendues aux mines qui commenceront à produire en 1953 et 1954.

L'abolition de la dépréciation, pour fin d'impôt, sur les nouveaux capitaux immobilisés non essentiels est maintenue pour quatre ans.

Les déductions d'impôt accordées pour les dépenses de prospection des compagnies pétrolières, minières et de gaz naturel sont étendues à une autre année.

Le surplus de 1951-52 sera de $30,000,000, en regard de $203,456,000 en 1950-51.

Le revenu prévu est de $3,730,000,000, comparativement à $3,105,300,000 en 1950-51.

Les dépenses de 1951-52 sont prévues à $3,700,000,000 et se comparent à $2,901,844,000 en 1950-51.

Des changements tarifaires éliminent ou réduisent les droits sur l'équipement employé par les fermiers, les pêcheurs et les compagnies minières immédiatement.

Surplus budgétaire estimé de $203,456,000 pour l'année fiscale 1950-51 terminée le 31 mars, comparativement au surplus de $131,525,000 pour 1949-50.

Revenus de 1950-51 estimés à $3,105,300,000,, une augmentation de $524,159,000.

Dépenses estimées à $2,901,844,000, une augmentation de $423,228,000.

Dette nette estimée, à la fin de l'année fiscale, $11,441,100,000, une diminution de $203,456,000.

Dans les mois à venir, les Canadiens verront leurs nerfs soumis à rude épreuve; on verra s'ils sont prêts à sacrifier leurs intérêts immédiats pour assurer leur sécurité future.

Il y a des indices que les projets d'expansion capitale sont plus grands que la capacité de les mettre à exécution.

Presque tous les indices économiques au Canada ont établi de nouveaux records en 1950.

Il se développe actuellement une rareté de main d'oeuvre spécialisée.

Le gouvernement n'est pas préparé à se lancer prématurément dans un programme de contrôles directs pour combattre l'inflation.

Il y a un besoin urgent de nouvelles économies pour couvrir les dépenses capitales anticipées.

L'HON. D.-C. ABBOTT

Ce que sera le nouvel impôt sur le revenu

Ottawa, 11 (DNC) — Quand les contribuables prépareront leur rapport d'impôt sur le revenu le printemps prochain, pour l'année 1951, ils calculeront leur impôt exactement de la même façon qu'ils ont fait ce printemps pour l'année 1950, mais avec la différence qu'il devront ajouter 10 pour cent au total de l'impôt.

Par exemple, pour un revenu imposable de $2,000, l'impôt de 1950 était $320. Le printemps prochain, il faudra ajouter 10 pour cent, c'est-à-dire $32, et l'impôt sera de $352.

Pour 1952, si aucun changement n'est survenu, il faudra ajouter 20 pour cent, c'est-à-dire $64 et l'impôt sera de $384.

Voici des tableaux qui fournissent des comparaisons concrètes.

Célibataire

	1950	1951
$1,000		
1,200	$30	$33
1,500	75	83
1,800	120	132
2,000	150	165
2,250	193	212
2,500	235	259
2,750	278	306
3,000	320	352
3,500	415	457
4,000	510	561
5,000	700	561
7,500	1,270	1,397
10,000	1,960	2,156
20,000	5,960	6,556
30,000	10,660	11,726
50,000	21,814	23,995
75,000	37,264	40,990
100,000	53,714	59,085
200,000	126,414	139,055
400,000	283,114	311,425

Marié sans enfants

	1950	1951
$2,000		
2,250	$38	$42
2,500	75	83
2,750	113	124
3,000	150	165
3,500	235	259
4,000	320	352
5,000	510	561
7,500	1,030	1,133
10,000	1,660	1,826
20,000	5,510	6,061
30,000	10,160	11,176
50,000	21,264	23,390
75,000	36,664	40,330
100,000	53,064	58,370
200,000	125,714	138,285
400,000	282,364	310,600

Marié deux enfants

	1950	1951
$2,300		
2,400	$15	$17
2,500	30	33
2,750	68	75
3,000	105	116
3,500	184	202
4,000	269	296
5,000	453	498
7,500	964	1,060
10,000	1,582	1,740
20,000	5,375	5,913
30,000	10,010	11,011
50,000	21,099	23,209
75,000	36,484	40,132
100,000	52,869	58,156
200,000	125,504	138,054
400,000	282,139	310,353

L'hon. D.-C. Abbott, ministre des Finances, cause plusieurs surprises aux contribuables — La taxe de vente est augmentée de 2 p.c. alors qu'une surcharge de 20 p.c. s'ajoute à l'impôt sur le revenu — Profits des corporations, cigarettes, taxe d'accise subissent aussi des augmentations.

DETTE NATIONALE DE 15 MILLARDS

(Par Paul Paradis)

Ottawa, 11 — La prime d'assurance contre la guerre offerte au Canada par le pacte de l'Atlantique-Nord va coûter $405 millions aux contribuables canadiens d'ici le 31 mars prochain.

La note, moins forte qu'elle aurait pu être, a été présentée hier soir en Chambre des communes par le ministre des Finances M. Douglas Abbott.

Elle se décompose ainsi :

Surtaxe de 20 pour cent sur l'impôt des compagnies, $116 millions ;

Surtaxe de 10 pour cent cette année et de 20 pour cent l'an prochain sur l'impôt des particuliers, $85 millions ;

Abolition de certains privilèges fiscaux accordés aux compagnies, $10 millions ;

Depuis minuit, la taxe sur les cigarettes est montée de $10 à $11.50 le mille, $21 millions ;

La taxe sur le papier à cigarette est abolie, mais la taxe sur le tabac à cigarette monte de 48 cents la livre, $8 millions ;

La taxe sur les automobiles, radios, appareils électriques, appareils photographiques, etc., monte de 15 à 25 pour cent, $44 millions ;

Rétablissement d'une taxe de 15 pour cent sur refrigérateurs, poêles électriques et lessiveuses électriques, $16 millions ;

La taxe fédérale de vente monte de 8 à 10 pour cent, $105 millions.

SURPLUS A PREVOIR

Suivant les prévisions du ministre des Finances, ces majorations fiscales vont permettre au gouvernement fédéral de dépenser $3,700,000,000 d'ici le 31 mars prochain et d'avoir quand même un surplus de $30 millions.

L'année financière close le 31 mars dernier a laissé au gouvernement un surplus de $203 millions.

DEUX SURPRISES

Le budget du ministre des Finances a apporté deux grandes surprises d'abord, il n'a pas augmenté la taxe sur les boissons alcooliques, probablement parce que les consommateurs avaient déjà fait des provisions pour plusieurs mois et presque vidé les magasins de liqueurs du pays.

L'autre grande surprise est qu'il a eu l'audace, en dépit de la cherté de la vie, de majorer l'impôt sur le revenu des particuliers. Mais, pour les revenus modestes ou moyens, la majoration est insensible.

Quand les retenues sur les salaires seront augmentées le 1er juillet, les salariés qui gagnent de $2,300 à $4,000 par année et qui sont mariés et pères de deux enfants vont constater que, pour 1951, l'augmentation varie de $2 à $25 pour l'année, c'est à dire de 8 cents à 92 cents par semaine.

Ce phénomène s'explique par le fait que la surtaxe de 20 pour cent se calcule, non pas sur le revenu, mais sur l'impôt actuel. Vu qu'elle entre en vigueur seulement le 1er juillet, la surtaxe sera de 10 pour cent seulement pour 1951.

UNE FOULE ANXIEUSE

Lorsque le ministre des Finances prit la parole à 8 heures, toutes les galeries étaient remplies comme d'habitude un soir de budget, mais les visages reflétaient plus de curiosité et d'inquiétude que lors des budgets précédents.

Vigoureusement applaudi par les députés libéraux quand il se leva, M. Abbott fit d'abord une longue analyse de la situation économique du pays, qui connaît depuis 1939 une expansion et une prospérité que ni les mots, ni les chiffres ne peuvent décrire parfaitement.

Abordant la parti budgétaire de son discours, le ministre révéla que les revenus du gouvernement, pendant l'année financière terminée le 31 mars dernier, ont atteint environ $3,106,000,000, tandis que les dépenses se sont élevées à $2,902,000,000, ce qui laisse un surplus d'environ $203 millions.

Les rentrées ont été telles en 1950-1951 qu'elles ont dépassé les prévisions de $436 millions. A eux seuls, les impôts directs ont produit $257 millions de plus que l'année précédente.

Les revenus de la dernière année financière ont dépassé de $525 millions ceux de l'année précédente. Les dépenses ont aussi augmenté de $453 millions, ce qui a quand même laissé un surplus de $203 millions, qui est de $72 millions supérieur au surplus de l'année précédente.

LA DETTE NATIONALE

Les surplus accumulés depuis cinq ans ont permis de réduire la dette nationale de $1,980,000,000. La dette nationale s'élève actuellement à $15,027,000,000 et les intérêts s'élèvent à $390,450,000.

En passant, le ministre des Finances a mentionné qu'il avait fait entrer dans les dépenses de l'année écoulée une somme de $75 millions pour les mauvaises dettes. Cette somme a été versée dans une réserve spéciale qui est maintenant de $396 millions.

M. Abbott a également fait entrer dans les dépenses, sans qu'il y ait eu d'argent déboursé, la valeur du vieux matériel de guerre expédié en Europe, soit $195 millions. Il s'agissait de matériel de guerre de type britannique qui sera remplacé par du matériel de type américain. Jusqu'ici, on n'a dépensé que $20 millions en remplacements, de sorte qu'il reste $175 millions qui n'ont pas été dépensés et qui ont été soustraits quand même du surplus annoncé par M. Abbott.

Au cours des 12 derniers mois, le gouvernement eut un excédent liquide de 792 millions. Sur ce montant, on a avancé $475 millions à la Commission du change étranger pour lui permettre d'acheter les dollars américains qui entraient au pays. Des prêts considérables ont aussi été faits à la Société Centrale d'Hypothèques et de logement et à d'autres organismes. Tous ces déboursés non budgétaires se sont élevés à $612 millions, ce qui a laissé un surplus liquide de $181 millions. En laissant baisser de $25 millions le fonds de roulement ordinaire du gouvernement, on a pu acheter pour $90 millions de valeurs pour la Commission de l'assurance-chômage et racheter $116 millions d'obligations.

LES PREVISIONS

Le budget des dépenses, déjà déposé, s'élève à $3,587,000,000 y compris $1,664,000,000 pour la défense. M. Abbott prévoit des crédits supplémentaires qui porteront le total des dépenses à environ $3,700,000,000.

Sans aucun changement dans les impôts, les revenus du gouvernement au cours des prochains 12 mois seraient d'environ $3,325,000,000, soit $220 millions de plus que l'an dernier. Entre les dépenses prévues et les revenus prévus, il y a un écart de $375 millions à combler.

C'est cet écart que M. Abbott doit combler et c'est ici qu'il entre dans la partie dramatique de son discours; dans les galeries, chacun tend l'oreille pour saisir toutes les mauvaises nouvelles qui vont tomber des lèvres du ministre des Finances.

IL VEUT $400 MILLIONS

Pour être certain de boucler la nouvelle année financière avec un "modeste" surplus, le ministre des Finances annonce qu'il lui a fallu aligner des majorations d'impôts susceptibles d'augmenter de millions les revenus du gouvernement. Or, les changements qu'il va annoncer vont produire $405 millions de plus d'ici le 31 mars 1951 et, au cours d'une année entière, ils produiront un supplément de $578 millions.

Avant d'annoncer ses augmentations d'impôts, M. Abbott s'apitoie sur la situation.

"Il me répugne, dit-il, de croire qu'il nous faudra inévitablement affronter des budgets de $4 milliards et plus pendant un nombre considérable d'années. Il est encore possible que l'on trouve des solutions raisonnables aux tensions actuelles. Quand une autre année se sera écoulée, nous aurons une meilleure idée des perspectives. C'est pourquoi j'ai décidé de ne pas procéder cette année à une transformation radicale de notre assiette fiscale, mais de satisfaire plutôt nos besoins par une série de surcharges suffisantes sur nos impôts actuels.

Si nos espoirs optimistes se réalisent, il sera facile de réduire ces surcharges ou de les éliminer entièrement, mais je tiens à ajouter que, s'il devient manifeste que ces fortes dépenses doivent se prolonger, il sera nécessaire d'élaborer de profondes modifications dans notre assiette fiscale. Par conséquent, mes propositions fiscales doivent être considérés comme constituant une politique intérimaire pour la présente année."

REDUIRE LES PLACEMENTS

Les placements de capitaux que l'initiative privée projette de faire au Canada en 1951 s'élèvent aux environs de $3 milliards, ce qui fera concurrence au programme de défense. Voici à quel expédient M. Abbott a recours pour réduire ces placements sans avoir à dire à tel individu ou à telle compagnie de ne pas entreprendre telle ou telle construction :

Le privilège de déduire des revenus imposables la dépréciation de tout nouvel actif dont l'acquisition aura été faite après le 10 avril 1951 sera suspendu pour quatre ans. Par exemple, si une période de dix ans est allouée pour la dépréciation d'un nouvel immeuble, l'impôt n'admettra la dépréciation que de 1955 à 1964 inclusivement.

Sont exceptés les services publics,

(Suite à la page 11, 1ère col.)

Un motif de consolation

Le contribuable moins durement frappé par le fisc au Canada que celui de la Grande-Bretagne

Ottawa, 11. (PC) Le payeur de taxes du Canada trouvera aujourd'hui une consolation dans le fait qu'il n'est pas aussi durement frappé que le contribuable anglais. Le chancelier de l'Echiquier, Hugh Gaitskell, a présenté son budget à Londres quelques heures avant que le ministre des Finances du Canada, M. Abbott, ne parle devant le Parlement canadien.

Dans les deux budgets il y a augmentation de l'impôt sur le revenu personnel, sur les corporations et sur les marchandises de consommation. Dans la plupart des cas, l'augmentation des taxes canadiennes est moins élevée, à l'exception de la taxe sur le revenu.

L'impôt anglais sur le revenu, déjà le plus élevé du monde, a encore été augmenté. Les Canadiens, pour leur part, avec un taux d'impôt sur le revenu en bas de ce qu'il était durant la guerre, paieront 20 pour cent de plus à partir du 1er juillet. Le gouvernement retirera de cette augmentation un montant de $85,000,000.

La taxe sur les profits des corporations dépassant la somme de $10,000 par année a été augmenté de 38 pour cent à 45.6 pour cent. Mais cette augmentation ne comptera que quand la corporation aura réalisé un intérêt de 5 pour cent sur son capital investi. L'augmentation est rétroactive au 1er janvier.

En Angleterre, M. Gaitskell a augmenté de 30 à 50 pour cent la taxe sur les profits distribués. Il a annoncé la suspension des allocations payées aux industriels pour l'achat de machines et de bâtisses. La taxe anglaise sur les automobiles a été haussée de 33 et tiers à 66 et deux tiers pour cent. M. Gaitskell n'a pas augmenté la taxe sur les cigerettes et la bière, taxe déjà très élevée.

Au Canada la taxe sur les automobiles a été portée à 25 pour cent, de 15 pour cent qu'elle était. Une égale augmentation est imposée aux bicycles à moteurs, aux appareils électriques, bijoux, fourrures, appareils de radio et télévision. La taxe sur les cigarettes est portée de 20 à 23 cents par paquet de 20 cigarettes et l'impôt sur le tabac passe de 67 cents à $1.15 la livre.

Au lendemain du discours du budget

Réactions et opinions diverses à propos des nouvelles taxes

Le "Soleil" a interviewé ce matin trois hommes d'affaires en vue de la ville de Québec, MM. H.-H. Gibaut, président de la section de Québec de l'Association des Manufacturiers canadiens, Réal Rondeau, comptable, président de la Chambre de Commerce de notre ville, et Charles Boucher, président de la section de Québec de l'Association des Marchands Détaillants du Canada.

Nous leur avons demandé quelles étaient leurs réactions en face des taxes nouvelles et des augmentations d'impôt annoncées hier soir par l'hon. Douglas C. Abbott, ministre des Finances du Canada. Ils ont été tous trois réticents en expliquant à notre représentant qu'ils n'avaient pas eu le temps d'étudier ce budget fédéral suffisamment pour se former une opinion précise sur les points qui touchent particulièrement leurs associations respectives.

M. Gibaut, pour sa part, a ajouté ue ce n'est pas la coutume qu'un président de la section de Québec de l'Association des Manufacturiers canadiens donne des opinions de ce genre et, qu'au surplus, il ne pourrait pas en donner actuellement faute d'avoir obtenu les renseignements nécessaires.

M. Réal Rondeau veut également étudier les documents officiels avant de se prononcer. Pour sa part, à titre de comptable, il s'intéresse tout spécialement à l'impôt sur le revenu. C'est une question aride qu'il faut considérer en regard des tableaux qui seront mis à point sous

(Suite à la page 11, 3e col.)

L'Imperial Tobacco

Montréal, 11. (PC) Edward C. Wood, président de l'Imperial Tobacco Company du Canada, a déclaré hier soir que certains paquets de cigarettes vendus par sa compagnie seront probablement augmentés de 5 cents. Les nouvelles taxes imposent en effet 3 cents de plus par paquet de 20 cigarettes et une autre taxe d'environ 1 cent s'ajoute. M. Wood a dit qu'à cause de la façon dont la taxe est appliquée, l'augmentation du prix variera avec la grosseur du paquet de cigarettes.

Autou[illegible]es lunettes et des fausses dents

Le cabinet britannique fait face à une crise

Londres, 11. (PC) Le gouvernement travailliste fait face aujourd'hui à une crise ministérielle au sujet des lunettes et des fausses dents gratuites. M. Aneurin Bevan, ministre du Travail, serait prêt à démissionner. La direction du gouvernement en serait affectée et sa faible majorité de sept voix aux Communes n'en serait que plus précaire.

M. Bevan, un ex-mineur de charbon au tempérament bouillant, avait donné l'avis il y a une semaine qu'il quitterait le gouvernement si le peuple était obligé de payer les services médicaux qu'il lui avait offerts gratuitement comme ministre de la Santé.

Les Anglais ont appris hier qu'ils devraient payer la moitié du coût des lunettes et des fausses dents qu'ils obtiennent gratuitement encore. Cette décision a eu pour effet la visite urgente de M. Bevan à l'hôpital où M. Attlee reçoit des traitements pour un ulcère. L'entretien a duré 15 minutes. Le nouveau budget de Grande-Bretagne, au montant de $12,381,150,000, marque un record en temps de paix; le tiers de ce montant sera consacré à la défense.

Le cas Bevan prend la vedette aujourd'hui au caucus du parti travailliste. Les esprits conciliants du parti tenteront de persuader le ministre de revenir à son poste.

Ce budget, le premier de M. Gaitskell, a été qualifié "d'impopulaire mais honnête", par le nouveau chancelier de l'Echiquier, âgé de 45 ans. L'impôt sur le revenu sera majoré de six pence pour chaque livre sterling de gain; la taxe de vente sur les automobiles, les radios et appareils de télévision est doublée. Le monde des affaires est frappé d'une taxe rétroactive sur les profits distribués.

M. Winston Churchill, chef du parti conservateur, a fait l'éloge du jeune chancelier, mais il a souligné que la Grande-Bretagne a reculé dans presque tous les domaines sous le régime socialiste d'après-guerre. Il a précisé que "l'ombre sinistre" des répercussions de la dévalorisation de la livre sterling plane encore sur la Grande-Bretagne.

M. Gaitskell a répondu : "Si, par ces mesures, nous pouvons sauvegarder la paix, et nous pouvons nous protéger contre le cauchemar de l'Etat totalitaire, personne d'entre nous n'hésitera à accepter allègrement ce fardeau et même davantage".

La pierre de Scone remise à une abbaye

Dundee, Ecosse, 11. (PA). La pierre du couronnement de la Grande-Bretagne, volée à l'abbaye de Westminster le jour de Noël, a été laissée à la garde de l'abbaye d'Arbroath, près de Dundee, aujourd'hui. La célèbre "pierre de Scone", a été placée dans le principal autel de l'abbaye, sur la tombe de Guillaume le Lion, roi d'Ecosse de 1143 à 1214. L'abbaye, fondée en 1178, est maintenant en grande partie en ruines. Deux lettres non signées, dont l'une adressée au roi et l'autre à l'assemblée générale de l'Eglise d'Ecosse, ont été déposées avec la pierr

La dette nette du Canada

Ottawa, 11. (PC) La dette nette du Canada montée à un niveau record de $13,421,405,490 par suite des fortes dépenses de guerre a été réduite à $11,441,100,000, a annoncé hier soir le ministre des finances, M. Abbott, dans son discours sur le budget.

Cette dette canadienne était de $3,152,559,314 au commencement de la deuxième guerre mondiale. Les dépenses de nos armées l'ont fait monter en spirale mais on a employé les surplus budgétaires pour la réduire à son niveau actuel.

Durant l'année fiscale 1950-51, terminée le 31 mars dernier, le gouvernement avait réduit la dette de $203,456,000 comparativement à une réduction de $131,525,000 l'année précédente.

Nouvelles de Lévis

Les affaires municipales à Lauzon

Une séance du conseil municipal de Lauzon a été tenue, hier soir, sous la présidence de M. l'échevin Gaston Barras, maire-suppléant. Tous les échevins étaient présents.

M. Mario Brousseau, trésorier, fait rapport qu'il a reçu de la cité de Québec un chèque de $6,952.66, étant la part de la taxe de vente revenant à Lauzon pour la période du 20 février au 29 mars dernier.

Le chef estimateur fait rapport que durant le mois de mars il a accordé quatre permis de réparations, représentant une valeur de $1,700.

Le chef de police fait rapport qu'en mars, son département a opéré 5 arrestations, a reçu 54 plaintes et fait enquêtes, a abrité 20 personnes pour la nuit.

Le chef de la brigade du feu fait rapport qu'en mars, son département a réondu à 17 appels et que les dommages ont été légers.

Le chef ingénieur de l'usine de filtration fait rapport que durant le mois de mars, les pompes ont été en opération durant 714 heures et on a pompé 28,560,000 de gallons d'eau, on a utilisé 3,2775 livres d'alun et 392 livres de chlore.

Le conseil a décidé de payer les frais de déplacement de M. le maire et du trésorier de la ville qui se rendront à Ottawa rencontrer les autorités concernées relativement à un octroi que le gouvernement fédéral paie en lieu de taxes sur les propriétés qui lui appartiennent dans Lauzon.

La Commission Sportive de Lauzon Enr., a fait cession à la ville de ses droits d'aqueduc, de renvoi d'eau et de chemin détenus sur sa propriété située Côte Patton.

L'honorable Chevrier, ministre fédéral du Transport, informe le conseil, qu'à la suite d'une enquête faite concernant les traversiers qui font le service entre Québec et Lévis, ces navires sont inspectés chaque année et sont en conformité avec les lois régissant les navires faisant ce service. Il ajoute aussi que des exercices de sauvetage sont faits de temps à autre, sans avertissement et d'urgence sur ces navires et qu'il a été constaté que l'équipage est conforme aux règlements statutaires et que le même équipage est efficace.

Le conseil a adopté une résolution pour que demande soit faite à l'honorable ministre provincial de la Voirie de mettre à exécution cette année les plans préparés pour les travaux de réfection et d'élargissement de la route Mgr Bourget, depuis la rue St-Joseph à la route Trans-Canada, ue copie de cette résolution soit transmise à M. le député J. Albert Samson avec demande de l'appuyer.

Le conseil a adopté en deuxième lecture le règlement No 279 concernant les heures de travail, les heures de maladie et de congés des employés municipaux.

Le conseil a adopté en première lecture le règlement No 280 concernant le service des vidanges. D'après ce nouveau règlement, vu qu'il a été constaté après étude par le conseil que les taux actuels ne rencontrent pas les frais du service donné, les taux seront maintenant de $4 par année pour les maisons privées et de $10 par année pour les marchands et édifices publics.

Le conseil a adopté en première lecture le règlement No 281 fixant le taux de la taxe foncière pour 1951-52, à 80 centins dans le cent piastres, soit le même que pour l'année qui se termine le 30 avril 1951.

Le conseil a adopté en première lecture le règlement No 282 fixant les charges du service d'eau et des égouts à $25 par logement. Le prix reste le même que pour l'année qui se termine le 30 avril 1950.

Le conseil a accordé trois permis, dont un pour construction d'une maison rue St-Louis et deux autres pour réparations.

Le conseil a autorisé le greffier de faire les changements au rôle d'évaluation, suivant une liste de mutations de propriétés venant du bureau d'enregistrement de Lévis.

Le conseil a accordé le contrat à M. J. E. Paré, de Lauzon, pour la fourniture d'uniformes et de pantalons aux hommes de police et de la brigade du feu et à la maison E. E. Lemieux Ltée, de Bienville, pour la fourniture de bottines et claques aux mêmes personnes.

Le conseil a adopté des résolutions de condoléances, à l'occasion de la mort du sergent P. A. Guay, chef de police et de la brigade du feu de la cité de Lévis et à l'occasion de la mort de l'épouse de M. Télesphore Langlois, ancien échevin de Lauzon.

Après l'adoption des comptes, la séance fut levée et ajournée sine die.

Les raquetteurs ont terminé leur saison.

Pour marquer officiellement la clôture des activités de la raquette pour la saison 1950-51, l'Union locale des raquetteurs du district de Québec, comprenant les clubs de Québec, Lévis, Loretteville et Montmagny a donné une soirée dimanche dernier, en la salle du Manoir Shalenks, rue St-Georges, à Lévis, sous la présidence de M. Alphonse Gosselin, président de l'Union locale et aussi président du club de raquettes Le Voltigeur, de Lévis. Plus de 300 personnes étaient présentes à cette soirée. Au début, M. le président donna lecture des lettres venant de M. le maire J.-Adélard Bégin, de Lévis, MM. les députés Maurice Bourget et J.-Albert Samson, s'excusant de ne pouvoir être présents à cause d'engagements antérieurs. On remarquait la présence de MM. J.-Alfred Lemieux, Marcel Roy et Alexandre Labrecque, échevins de Lévis.

M. le président Gosselin souhaita à tous la plus cordiale bienvenue et remercia tous les officiers et membres de l'Union locale des raquetteurs pour leur grande collaboration qui a permis d'avoir une saison active et intéressante. M. Roland Croteau, secrétaire de l'Union locale, remercia M. le président Gosselin d'avoir si bien conduit les activités de l'Union local au cours de la présente saison et, au nom des raquetteurs du district, lui présenta une belle médaille en or, comme témoignage de son travail et son dévouement. M. Gosselin remercia de cette marque de gratitude, et on procéda à la distribution des trophées, coupes et prix aux raquetteurs qui ont gagné dans les différents tournois et courses de la saison. En voici la liste :

MM. Guy Paré, Alexandre Minguy, David Craig, Paul Messier et Louis Bélanger, du club Union St-Laurent; MM. Victor Guimond, Alfred Letarte, A. Michaud et A. Labrecque, Mlles Pierrette Pépin et Noëlla Savard, du club Aiglon; MM. J.-C. Côté, P.-E. Gosselin, et Alexandre Alain, du club Union Commerciale; Mme A. Vallières, du club Le Frontenac; M. Lorenzo Nadeau, club Le Voltigeur. Le comité des courses était sous la direction de M. Raymond Gaboury, aidé de MM. François Sylvain, Georges Asselin, Jacques Pinsonnault, Joseph Samson, Irénée Carrier, Paul Drolet, Roméo Fournier, Paul-E. Gauvin et Roland Croteau. Le club Union St-Laurent a gagné définitivement le trophée Raoul Myrand et, avec son succès de la marche de 3 milles à Montmagny, a le trophée Belleau. Il gagné aussi le trophée du championnat de l'Union locale et l'Aiglon a gagné le trophée Belleau, pour dames, l'ayant décroché trois fois.

M. le président félicita les heureux gagnants de ces trophées et remercia les membres du comité des courses pour leur dévouement. Il annonça que l'an prochain, un trophée, emblème de la raquette, sera mis en compétition pour la 1ère fois et ce sera le trophée Boswell. Il remercia la Cie Boswell de cette belle initiative dans le but d'encourager le sport de la raquette.

Pour la prochaine saison, la présidence de l'Union locale reviendra au club l'Aiglon et on prévoit une très belle saison. Pour sa part, le club Le Voltigeur, de Lévis, a connu plusieurs activités, car l'ouverture de la saison de la raquette se fit à Lévis avec parade d'église et messe à Bienville. La clôture de la saison s'est également faite à Lévis et le club a pris part au cours de l'hiver aux différentes soirées, sorties et aux conventions des raquetteurs à Sherbrooke, à Shawinigan et à Montmagny. Au cours de la soirée de dimanche dernier, il y eut programme de chant et de musique par un orchestre bien connu. Un goûter fut servi à toutes les personnes présentes et on dégusta la délicieuse crème glacée gracieusement offerte par la Laiterie Fortier, de Lévis. MM. Alphonse Gosselin et Roland Croteau remercièrent la nombreuse assistance de son encouragement et on se sépara enchanté de cette charmante soirée.

Appels des pompiers de Lévis et Lauzon.

Les pompiers de Lévis ont été appelés hier matin, vers 9 heures 10, pour un feu de cheminée sans dommage, rue Fraser.

Les pompiers de Lauzon ont été appelés hier matin, vers 9 heures 30, pour un feu de cheminée et de tuyau sans dommage, rue Wolfe.

Cour marial ce soir.

Le dixième cours, organisé par le Service Marial de Christ-Roi, aura lieu ce soir, à 8 heures 30, en la salle paroissiale. Le conférencier sera le Révd Père V. Colozza, jésuite, qui traitera le sujet suivant: Marie, ma Mère. Ce cours sera sous la présidence d'honneur des prêtres de la paroisse et chaque paroissien sera patron d'honneur.

Mort de Mme Vve Edmond Labrie.

Nous avons appris avec regret la mort de dame Georgiana Bourassa, épouse de feu M. Edmond Labrie, survenue hier à l'Institut St-Joseph de la Délivrance, à Lévis. La défunte, âgée de 88 ans et 10 mois, était la belle-mère de Mme Joseph Blanchet, née Cécile, de Lévis, Mme (Dr) Ulric Blier, née Aline, de Québec, de M. Joseph Labrie, de Lévis, de M. Joseph Blanchet, M. le Dr Moméo Roy, de Lévis et M. le Dr Ulric Blier; la demi-soeur de M. Arthur Chandonnet, de Lévis, Mme Vve L. H. Lavigueur, de Québec et Mme Vve Philippe Bourassa, de Québec. Elle laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Les restes mortels sont exposés aux salons funéraires de la maison Maurice Gilbert, 38 Côte du Passage, à Lévis. Nous présentons aux parents de la regrettée défunte nos plus sincères condoléances.

Réunion Lacordaire à Lévis.

Demain soir, à 8 heures 30, au local de l'avenue Mont-Marie, à Lévis, aura lieu l'assemblée régulière des Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Le programme comprend un court forum sur les actualités Lacordaire, le trio Michel accompagné de l'Harmonie lévisienne, une causerie et une partie de cartes.

Funérailles de Mme Vve J. Alfred Labrecque.

Ce matin, en l'église Notre-Dame de Lévis, ont eu lieu les funérailles de dame Ida Demers, épouse de feu M. J. Alfred Labrecque, décédée samedi dernier, à sa résidence, rue St-Louis, à l'âge de 74 ans et 5 mois. Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

Portez le complet, le paletot de

"L'HOMME CHIC"

PAUL JEAN

18, Ste-Thérèse, Lévis, Tél.: 1330

CAUSERIE RADIOPHONIQUE

de J.-Adélard Bégin, candidat à la mairie de la cité de Lévis, mercredi 11 avril, de 7.45 hrs à 8.00 hrs. Cette causerie a lieu au poste CHRC.

A NOTRE-DAME OU BIENVILLE

On demande à acheter propriété de 1 ou plusieurs logements payable comptant. TEL.: 2756.

Quand il s'agit de GIN

Mentionnez

GORDON'S

IMPORTE DE LONDRES, ANGLETERRE

Apprenez à Danser

avec votre partenaire préféré et épargnez **50%**

Venez chez Arthur Murray dès maintenant . . . le taux de 2 pour 1 est en vigueur.

Voici une chance pour vous et cette personne "tout à fait spéciale" d'apprendre à danser ensemble et épargner de l'argent, en plus. Vous serez tous les deux surpris de constater avec quelle rapidité vous apprenez. Mais, plus que tout, vous serez flatté des éloges et regards d'envie de vos amis, la première fois qu'ils vous verront danser. C'est ce qui arrive à tous les élèves d'Arthur Murray. Grâce à une méthode d'enseignement exclusive à Arthur Murray, tous ses élèves font merveille. Alors, venez maintenant avec ce partenaire préféré et apprenez à danser à l'occasion de la prochaine réception qui s'annonce.

ARTHUR MURRAY

565 rue Saint-Jean, angle Turnbull, Téléphone 5-8193

Bébé se porte bien

Il a pris son

SIROP D'ANIS GAUVIN

Un très grand nombre de mères savent que le Sirop d'Anis Gauvin est tout indiqué contre les coliques, les troubles digestifs, les rhumes et le manque de sommeil de leurs enfants. Depuis plus de 50 ans, toutes les mamans exigent ce fameux sirop.

Il se reconnait à son enveloppe bleue, portant la photo et la signature de l'auteur.

EN VENTE PARTOUT **40¢**

SIROP D'ANIS GAUVIN

Service des signaux

10.30 a. m. Bulletin, Service des Signaux Québec, avril 11, 1951.

St-Jean 10, 14 — Pluvieux, nord-est. — Montant 8.05 a. m., North Gaspé, 8.30 a. m., M. B. Anna.

Cap Saumon, 82 — Pluvieux, nord-est.

Pointe Noire, 103 — Pluvieux, nord-est. Montant 4.45 a. m. Foundation Traverse, 4.45 a. m. Remorqueur, montant hier 2 p. m. Banstardy.

Pointe au Père, 158. — Nuageux, nord-est.

Matane, 202. — Pluvieux, fort est.

Rivière à la Martre, 263. — Pluvieux, fort est. Montant 1 a. m. Vapeur.

Cap de la Madeleine, 299. — Pluvieux, nord-ouest.

Pointe renommée, 330. — Brumeux, nord-est(Glaces en dérive à l'est et à l'ouest. Montant hier 4.55 p. m. Dana-Holm 3 milles de Canso, en route pour Montréal, 11.30 p. m. Vapeur.

Cap des Rosiers, 354 — Pluvieux avec neige fort nord-est. Montant hier 10.15 p. m. Vapeur.

Pointe des Monts, 220 — Pluvieux, nord est.

Pointe de l'Est, 444 — Forte pluie, brumeux, léger est.

Ile Madeleine, 490 — Pas de glace.

Ile St-Paul, 545 — Pas de glace.

Cap Ray, 553 — Brumeux, sud est.

Point Tupper Ne, 581 — Pluvieux, calme. Pas de glace.

Sydney Nord, 575 — Montant hier 8 pm. Nipikan Park 42 milles sud de l'Ile Scatari, en route pour Québec.

Sydney Ne, 595 — Pas de glace.

Flat Point, 593 — Pas de glace.

Meat Cove, CB NE — Pas de glace.

Port Hood CB NE — Pas de glace.

Souris Pei — Pas de glace en vue.

Cap Race, 835 — Pluvieux, brumeux, variable.

MONTREAL A QUEBEC

Montréal, 139 — Nuageux, nord est.

Longue Pointe, 134 — Pluvieux, est.

Cap St-Michel, 125. — Nuageux nord-est.

Sorel 100 — Pluvieux nord-est.

Trois-Rivières 68. — Nuageux est. C.G.S. Ernest Lapointe parti descendant 8.30 a. m. CGS Verchères arrivé descendant hier 6.30 p.m.

Batiscan 51. — Nuageux est. Pas de glace.

Grondines 41. Nuageux nord-est. Très peu de glace.

St-Nicholas 13. — Pluvieux est. Pas de glace.

Québec, 0 — Pluie intermittente, nord-est, Remorqueur Foundation, Josephine en remorque arrivé montant à 5.45 a.m. North Gaspé à 9.10 a.m. Summont arrivé montant hier 7 p.m.

CGS Ernest Lapointe rapporte : — 9 a. m. passant le Cap de la Madeleine, pas de glace sur le lac St-Pierre. La glace rapportée hier au nord et au sud du lac est partie à partir du Port St-François à la présente position. Très peu de glaces cassées en dérive rien pouvant nuire à la navigation.

DERNIERE HEURE

Ile aux Grues, 31 — Nuageux, sud-est. Pas de glace. J. B. Anna parti montant 6.10 a.m.

Pointe Renommée, 330 — Pluvieux, nord.

Point Escuminas, 466 — Pluvieux, fort nord-est. Grosses glaces foulées partout.

Pointe Ouest, 332 — Brumeux, léger nord-est. Pas de glace.

Cap Race, 835 — Montant 7.52 a.m. Beaverburn 120 milles est, en route pour Montréal.

Dalhousie, N.-B. — Pas de changement.

Cap Tormentine, N.-B. — Glaces sur la rive.

Caraquet, N.-B. — Le port rempli de glaces.

Chelicamp CB., N.-E. — Pas de glace.

Elmira PEI — Pas de glace en vue.

Funérailles de M. C. Laflamme

Berthier-en-Bas, (DNC) D'imposantes obsèques ont été faites le 17 mars dernier, en l'église paroissiale, à la mémoire de M. Charles Laflamme, décédé à l'âge de 49 ans, après quelques mois de maladie. Le défunt était l'époux de dame Louise Bouchard.

Le regretté disparu laisse dans le deuil, outre son épouse, son père, M. Michel Laflamme; ses frères et belles-soeurs: M. et Mme Ernest Laflamme, M. et Mme Emile Laflamme, de Berthier, ses soeurs et beaux-frères: M. et Mme Eugène Gaumond, de St-Vallier, M. et Mme Paul Mercier, de Berthier; ses beaux-parents, M. et Mme Narcisse Bouchard, de St-Raphaël; ses beaux-frères et belles-soeurs M. et Mme Théophile Bouchard, M. et Mme Alcide Bouchard, tous de St-Raphaël et M. Gérard Bouchard, M. et Mme Joseph Bouchard, M. et Mme Narcisse Bouchard, M. et Mme Arthur Gosselin, de Québec, Mlle Germaine Bouchard, de Québec, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Premier voyage officiel d'Adenauer à l'étranger

Bonn, Allemagne, (AFP) Le chancelier Adenauer part aujourd'hui pour Paris pour son premier voyage officiel à l'étranger.

Ce sera la première fois depuis la visite du chancelier Bruening à Paris, en 1932, qu'un chef du gouvernement allemand séjournera dans la capitale française.

Le chef du gouvernement fédéral, qui voyagera en compagnie de M. André François Poncet, haut commissaire français et des membres de la délégation allemande aux négociations sur le plan Schuman, se rend à Paris pour signer le traité sur la communauté européenne du charbon et de l'acier.

Cette formalité aura lieu jeudi, mais le chancelier Adenauer rencontrera dès cet après-midi, en tête à tête, M. Robert Schuman, ministre français des affaires étrangères.

Dans les milieux politiques allemands, où l'on attache une grande importance au voyage du chancelier fédéral à Paris, on pense que celui-ci fera avec les dirigeants de la politique française un tour d'horizon des problèmes franco-allemands.

Le problème Sarrois, pense-t-on, tiendra une place importante dans les entretiens.

Le Dr Adenauer insisterait, par ailleurs, auprés de M. Schuman sur la nécessité de la suppression de toutes les limitations encore imposées à l'économie allemande.

Il demanderait également que les exportations de charbon allemand fussent réduites pour que l'économie allemande puisse profiter des allégements récemment consentis, et suggérerait la suppression définitive du plafond de production de l'acier brut allemand, fixé actuellement, comme on le sait, à 11.1 millions de tonnes par an.

On croit savoir, enfin, que le chef du gouvernement fédéral examinera avec le comte Sforza et M. Schuman la question du resserrement des rapports entre la France, l'Allemagne et l'Italie.

Chronique ouvrière

Emploi industriel et salaire

Dans les principales industries non agricoles, l'emploi industriel suivant le changement saisonnier, était moins élevé au début de février qu'au premier janvier; il est cependant supérieur à ce qu'il était il y a un an. Le nombre-indice provisoire de l'emploi, fondé sur la base de 100 en 1939 s'établit à 172.4—nouveau sommet pour cette période de l'année—au regard de 175.3 au premier janvier et de 158.3 au début de février 1950.

L'indice des salaires s'établit à 350.9 — un nouveau sommet au premier février — comparativement à 338.2 le premier janvier et 296.4 il y a un an. Les salaires hebdomadaires atteignent aussi un nouveau sommet, s'établissant à $47.76 au regard de $45.27 le premier janvier et de $43.87 le premier février 1950.

En comparaison du mois précédent, on note un fléchissement de l'emploi dans toute les provinces; il y a cependant amélioration comparativement à l'an dernier dans toutes les régions. Dans l'industrie, les coloeils provisoires révèlent un plus fort volume d'emploi dans les manufactures en général au regard du premier janvier, mais on note une baisse dans les catégories d'emploi non manufacturières, exception faite de l'industrie minière et de la finance. Dans le commerce et la construction, on remarque une forte baisse saisonnière.

L'indice provisoire de l'emploi dans les manufactures au premier février a augmenté de 1.1 pour 100 au cours du mois et s'établit à 8.2 pour 100 au dessus de ce qu'il était le premier février 1950. Le gain des personnes employées dans les grands établissements s'établit à environ $49.56 au regard de $46 au premier janvier et de $45.15 au premier février 1950.

Convocations

Syndicats catholiques: Réunion du syndicat des plâtriers, des quincaillers et du commerce ce soir, à 8 heures, à 92 rue des Prairies.

Unions internationales: Assemblée de la Fraternité unie des charpentiers menuisiers d'Amérique, local 730, ce soir, à 8 heures, à 72 rue Ste-Hélène.

Funérailles de Mme E. Parent

Un bel hommage a été rendu, le lundi 2 avril, en l'église St-Coeur de Marie, à la mémoire de dame Mary Elisabeth Beaudin, épouse de feu Edouard Parent, décédée à l'âge de 81 ans et 11 mois le 30 mars 1951. Mme Parent demeurait au No 98, rue St-Amable.

Un imposant cortège composé de nombreux parents et amis de la famille en deuil a accompagné la dépouille mortelle de la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, 146, Boulevard St-Cyrille, jusqu'à l'église St-Coeur de Marie.

A l'église la cérémonie religieuse fut très imposante. Le Rév. Père Chaurest, curé de la paroisse fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé Henri Gingras, aumônier de la maison Ste-Madeleine, assisté du Rév. Père Etienne et du Rév. Père Coquereau, qui agissaient comme diacre et sous-diacre. Au choeur l'on remarquait la présence du Rév. Père Chaurest, curé de la paroisse, du Rév. Père Cousure, des Pères de St-Vincent de Paul, ainsi que des RR. PP. Painchaud, Pelchat et Villeneuve, des Pères de St-Vincent de Paul.

Au départ de la résidence funéraire le deuil était conduit par ses fils: MM. Napoléon Parent, Paul-Henri Parent et Georges Parent; son petit-fils, Jean Parent; ses neveux: MM. M.-Henri Gilbre, J.-E. Beaudin, Eudore Parent, Alphonse Côté, Albert l'abbée, Auguste Potvin, Claude et Gaston Potvin.

On remarquait également MM. Larocque, J. Vézina, G. Larocque, R. Joncas, Frs Turgeon, L. Bilodeau, J.-W. Turcotte, J.-P. Pagé, A. Arteau, A. Linteau, M. Bernier, J. Dugal, L. Couture, J.-E. Potvin, G. Ruel, le Dr J. Jobin, P. Fournier, A. Frédérick, Ovila Bisson, Charles Couture, M. Couture, P. Couture.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Beauport. M. Roger Cloutier, de la maison Arthur Cloutier & Fils, dirigeait les funérailles.

Mme Parent laisse également dans le deuil ses frères et soeurs: M. L.-E. Beaudin, de Los Angeles, Californi, Arthur Beaudin et Jos. Beaudin, de Vancouver, Wilfrid Beaudin, de Vancouver, M. Henri Beaudin, d'Ottawa, J. Beaudin, de Grande-Rivière; Mme Beaudin, (Emilienne Beaudin), de Vancouver, Mme Jos. Bourger (Marguerite Beaudin), de Vancouver, Mme Georges Têtu (Adéline Beaudin), d'Ontario et ses beaux-frères: MM. Jos et Georges Beaudin, de Grande-Rivière.

Un témoignage à M. L. Bertrand

Terrebonne, 10. (Spéciale) Les libéraux du comté de Terrebonne marqueront par des fêtes populaires, le 25e anniversaire d'entrée en politique de M. Lionel Bertrand, député aux Communes.

L'Association de la Jeunesse Libérale du comté n'entend pas laisser passer un tel anniversaire. Plus particulièrement la section de la ville de Terrebonne organisera un banquet qui aura lieu le 16 mai prochain à la salle de l'Hôtel de Ville de Terrebonne. Une danse clôturera cette soirée. Plusieurs invités de marque rehausseront de leur présence l'éclat de cette fête plus sociale que politique.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

LA PERADE

Naissance

Le 18 mars, Joseph-René-Yvan, fils de M. et Mme Louis Trottier, née Béatrice Trottier. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Paul Trottier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Lise Trottier.

NERVEUX?

Les nerfs tendus et le repos agité peuvent vous rendre misérable. Peut-être avez-vous besoin des tablettes Milburn pour la santé et les nerfs . . . un tonique contenant du fer et autres reconstituants qui tonifiera vos nerfs et vous donnera un meilleur repos. Les tablettes Milburn pour la santé et les nerfs ont été employées par des milliers de personnes pour refaire les nerfs et donner une sensation de bien-être. A toutes les pharmacies, 65c.

50-3-NF

essayez

MILBURN'S HEALTH and NERVE PILLS

W·E·BEGIN

FESSE de JAMBON .67 *MOITIE DE 7 LIVRES ENTIER 12 à 16 LIVRES*

DÉSOSSÉ .90

JAMBON CUIT 1.09

BOEUF de QUALITÉ

STEAK DE RONDE SANS OS .75 et .95

BOEUF HACHE .63

COTELETTES D'AGNEAU .80

COTELETTES DE VEAU .67

W. E. BEGIN

AMM-I-DENT AIDE À RÉDUIRE LA CARIE DENTAIRE PARCE QU'IL EST AMMONIACÉ

L'Effet d'Amm-i-dent Continue pendant des Heures

Les ingrédients actifs des dentifrices ammoniacés sont le Phosphate d'Ammonium Dibasique et la Carbamide — et Amm-i-dent en contient plus que toutes les autres marques de dentifrices. Amm-i-dent libère de l'ammoniac pendant des heures après son emploi. Brossez-vous les dents simplement, comme d'habitude.

N'attendez donc pas. Abandonnez la pâte dentifrice dont vous vous serviez quand les cavités se sont produites. Adoptez la Pâte Dentifrice Ammoniacée Amm-i-dent.

Achetez le Format Géant Economique — Vous épargnez 25%

D'autres preuves de la valeur des dentifrices ammoniacés ont été données dans de nouveaux rapports d'essais cliniques importants. Ces essais ont prouvé d'une manière concluante que l'emploi de dentifrices ammoniacés offre une *plus grande* protection contre la carie dentaire que le brossage des dents avec un dentifrice ordinaire.

Profitez vous-même, ainsi que toute votre famille, des avantages d'Amm-i-dent. Pourquoi attendre un seul jour de plus. Adoptez la Pâte ou la Poudre Dentifrice Amm-i-dent *maintenant*. Aidez vos enfants aussi à avoir de meilleures dents.

Abandonnez votre pâte dentifrice actuelle et adoptez Amm-i-dent qui aide à réduire la carie dentaire

Combien le dentiste a-t-il trouvé de cavités dans les dents de votre famille en 1950? Combien de plombages furent nécessaires? Employez-vous toujours la pâte dentifrice que vous employiez quand les cavités se sont produites?

D'autres gens — des millions — ont changé pour adopter la formule ammoniacée. Amm-i-dent a des preuves de nombreux usagers d'Amm-i-dent dont les dentistes n'ont pas trouvé une seule cavité nouvelle au cours de leur vérification de 1950.

Amm-i-dent

Véritable

PÂTE DENTIFRICE

Ammoniacée

EN VENTE À TOUS LES COMPTOIRS DE PHARMACIE

S-11F

MARISE DUCLAU et sa famille — Dans une impasse — Par McEvoy et Striebel

MUTT et JEFF — Comme banquier, Jeff prépare un "lavage" en règle! — Par Bud Fisher

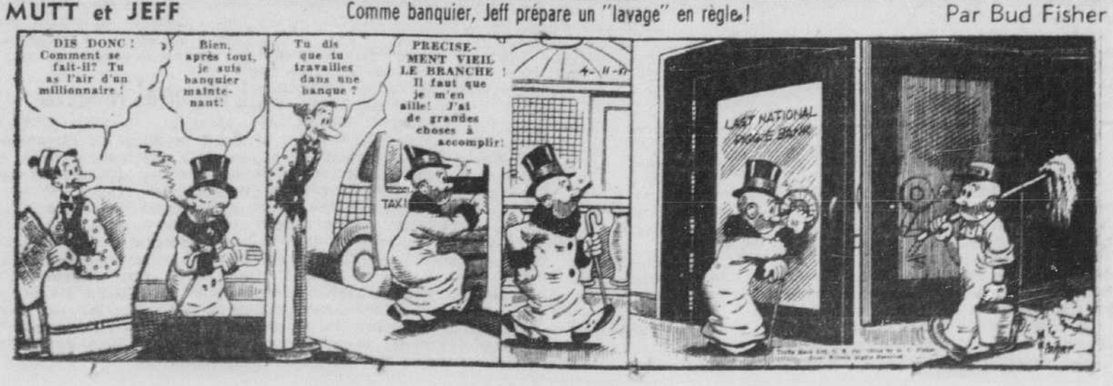

DINER DE L'INSTITUT DES MINES: Environ 800 convives prenaient place hier dans la grande salle de bal et le foyer du Château Frontenac, à l'occasion du dîner annuel de l'Institut canadien des Mines et de la Métallurgie, sous la présidence de M. A.-O. Dufresne, sous-ministre des Mines. A la table d'honneur, on remarque ci-dessus, de gauche à droite, MM. Oliver-B. Hopkins, nouveau président; l'hon. C.-D. French, ministre des Mines de Québec; J.-Y. Murdock, président de Noranda Mines, Limited; sir James Dunn, président d'Algoma Steel Corporation; l'hon. M. Duplessis, premier ministre; G.-M. Humphrey, président d'Iron Ore Company of Canada; et l'hon. George Prudham, ministre fédéral des Mines. Avaient aussi pris place à la table d'honneur, les honorables Onésime Gagnon, trésorier provincial; Johnny Bourque, ministre des Terres et Forêts, et Antoine Rivard, solliciteur général; Mgr Ferdinand Vandry, P.A., V.G., recteur de Laval; l'hon. juge Albert Sévigny, juge en chef de la Cour Supérieure de Québec; MM. Jules-R. Timmins, W.-M. Pierce, J.-F. Thompson, Adrien Pouliot et plusieurs autres.
(Photos du "Soleil")

M. M. Duplessis prédit un avenir illimité pour le Québec minier

Le premier ministre Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec a prédit hier soir des développements presque illimités pour la province dans le domaine de l'industrie minière et la métallurgie. Alors que les Etats-Unis épuisent leurs ressources, le Québec ne fait que commencer à les mettre en valeur. Le premier ministre a déclaré qu'il n'y avait pas au monde d'endroits avec un meilleur avenir que notre province. Il parlait au dîner annuel de l'Institut canadien des Mines et de la Métallurgie, au Château Frontenac.

Parlant du grand avenir qui nous attend, M. Duplessis a souligné la signification du devoir et du travail, et fustigié la complaisance paresseuse. Nous avons, dit-il, le devoir de donner à nos concitoyens, à notre pays, la meilleur de nous-mêmes. Il a précisé qu'il fallait travailler avec ardeur et persévérance, dans l'esprit de collaboration, pour que les générations à venir bénéficient des richesses qui leur appartiennent de droit.

C'est sur un ton tantôt sérieux, tantôt badin que le premier ministre de la province de Québec s'est adressé aux congressistes à l'issue de leur grand dîner annuel, après un discours de M. G.-M. Humphrey, président de la Iron Ore Co. of Canada, et une distribution de médailles et de coupes à des ingénieurs et des géologues méritants.

Le discours de M. Humphrey, Américain de Cleveland, avait été marqué d'un petit incident. Pour souligner la nécessité de canaliser le St-Laurent dans l'intérêt des mines canadiennes et des aciéries américaines, M. Humphrey a fait par mégarde une comparaison entre un St-Laurent non canalisé et ce que serait une route magnifique privée de pont. Il semblait ignorer l'aventure du pont de Trois-Rivières. Et sa comparaison a déclenché de longs éclats de rire.

Quand M. Duplessis se leva pour prendre la parole à son tour, il dit à M. Humphrey qu'il le félicitait de son discours et qu'il sympathisait avec lui pour le petit incident.

Le premier ministre a insisté sur le magnifique avenir que réservent au Québec ses ressources naturelles, notamment sa production minière, passée de $2,500,000 en 1900 à $40,000,000 en 1936 et à $250,000,000 en 1950. "Nous occupons, dit-il, la 2è ou 3è place; mais avant longtemps nous serons les premiers en mettant en valeur nos ressources pratiquement intactes."

Le premier ministre, ayant souligné que 30,000,000 de tonnes d'acier se perdent chaque année au cours de la fabrication, a fait l'éloge du Canadian Institute of Mining and Metallurgy qui travaille à améliorer les méthodes de fabrication.

Enfin, M. Duplessis a plaidé la cause de la démocratie, de la décentralisation facteur de démocratie, de l'entreprise privée, du sens de la responsabilité personnelle, etc.

Dans son discours, M. G.-H. Humphrey a affirmé que, dans l'éventualité d'une troisième guerre mondiale, les gisements de fer du Nouveau-Québec et du Labrador seront les seuls à portée de la main pour une exploitation rapide.

Président également de la M.-A. Hanna Co., M. Humphrey a noté que si au Canada on est unanime à demander la canalisation du St-Laurent et si le gouvernement américain est favorable au projet, celui-ci a de puissants adversaires aux Etats-Unis.

En expliquant pourquoi il favorise les travaux de canalisation, M. Humphrey a souligné que le transport du minerai de l'Ungava coûtera beaucoup moins cher si le projet se réalise parce qu'alors des cargos de fort tonnage pourront remonter le fleuve jusqu'aux Grands Lacs et jusqu'aux aciéries américaines.

A une époque où les gisements de Mesabi s'épuisent, l'industrie des Etats-Unis doit songer à se ravitailler dans un proche avenir en minerai de fer de l'Ungava et du Labrador.

Le dîner était présidé par M. A.-O. Dufresne, sous-ministre des Mines du Québec. M. Dufresne a présenté à l'assistance les conférenciers.

On remarquait à la table d'honneur: l'hon. George Prudham, ministre des Mines d'Ottawa; l'hon. C.-D. French, ministre des Mines

(Suite à la page 8, 3e col.)

Requête appuyée par Mgr W.-M. Duke

Maillardville, 11. (Spéciale). S. Exc. Mgr William Mark Duke, archevêque de Vancouver, a déclaré que les catholiques de la Colombie-Britannique n'ont pas reçu un traitement équitable sous le régime de la loi des écoles publiques de cette province.

"J'ai lieu de croire", a dit Mgr l'Archevêque de Vancouver, "que lorsque les griefs du peuple de Maillardville seront mieux connus, il y aura beaucoup de choses à dire en sa faveur."

"J'inviterai chaque citoyen intéressé à l'héritage chrétien du Canada à évaluer avec soin la requête formulée par les deux écoles de Maillardville et à faire connaître son opinion."

Incident dans la cause d'un chauffeur de taxi

Le chef-adjoint Gérard Girard refuse de divulguer le nom du chauffeur licencié qui lui donna sous serment les noms de 7 ou 8 propriétaires de taxis dont les taximètres étaient trouqués —

Le chef-adjoint Gérard Girard a créé un incident hier après-midi, en cour du recorder, lorsqu'il a déclaré devant S. H. le recorder Rodolphe DeBlois qu'un chauffeur licencié lui a donné sous serment les noms de sept ou huit propriétaires de taxis qui possédaient des taximètres truqués" et il a ajouté que c'est cette dénonciation qui l'a amené à ordonner une vérification générale de tous les taximètres.

Des procureurs de propriétaires de taxis inculpés dans les causes actuellement pendantes devant la cour du recorder ont cherché à obtenir les noms du dénonciateur. L'un d'eux parla même d'actions en dommages contre la ville et qualifia les prétentions policières d'"attaques mensongères et fausses".

Au moment de l'incident, le recorder DeBlois était à présider l'audition de la cause de Paul-A. Côté, l'un des propriétaires accusés d'avoir eu en leur usage des taximètres "non intacts". L'avocat de Côté, Me Roger Thibodeau, demanda alors quel était le dénonciateur.

— "Les plaintes sont dans mon dossier personnel et le nom du dénonciateur ne sera jamais dévoilé", dit le chef-adjoint Girard.

— "Nous allons ajourner pour vous permettre d'aller chercher les documents" remarqua Me Thibodeau.

— "Non jamais" affirma le directeur de la circulation.

Me Georges Delisle, greffier de la cour du recorder, intervint pour dire qu'"il serait préjudiciable à l'enquête qu'on donne le nom du dénonciateur". Il ajouta aussi qu'il était très important que le nom soit gardé secret. "Imaginez ce qui pourrait arriver si le chef-adjoint divulguait le nom", dit-il.

Me Roger Thibodeau protesta alors contre les dires du chef-adjoint Girard qui venait de déclarer que les documents officiels attestent qu'aucune faute ne vient entacher les dossiers de son client quand d'autre part on refuse de mentionner les noms de celui qui a porté des plaintes.

Plusieurs témoins ont aussi été entendus hier après-midi dans la cause de Paul-A. Côté. La poursuite a voulu prouver qu'à toute évidence et aux termes mêmes du règlement le taximètre du défendeur n'était pas intact par le fait qu'il est troué et qu'il y a une encoche sur l'essieu principal de l'appareil. En défense, Me Roger Thibodeau a plaidé la bonne-foi de son client et il a déclaré que Côté se croyait à l'abri de tout reproche après que le vérificateur des taximètres — à titre de représentant de la ville et du service de la police — eut apposé les scellés de la cité sur l'appareil.

M. Georges Garneau, gérant des taxis "5-8123", a aussi produit le dossier de M. Côté pour dire que c'est un propriétaire de taxi exemplaire et rappeler en cette circonstance que l'inculpé a déjà fait preuve d'honnêteté en faveur d'une cliente qui avait oublié sa sacoche dans son taxi. "Je veux clarifier ma situation. Je ne suis pas ici pour protéger les voleurs. Le public a droit à toute la protection. Il ne faudrait pas non plus porter de malheureuses attaques contre les propriétaires de taxis. Leur situation n'est pas aussi rose qu'on peut le prétendre. Il leur faut travailler de longues heures pour gagner $7. ou $8. par jour et ainsi faire face à des obligations nombreuses et souvent onéreuses".

Après les plaidoiries, la cause fut ajournée au 17 pour jugement.

Tabac, objets de luxe et articles de toilette et de ménage frappés

Ottawa, 11. (PC) Le ministre des Finances Abbott a porté hier soir un dur coup à la ménagère, aux jeunes filles à la mode et au fumeur.

Dorénavant, les jeunes filles, devront y aller plus doucement sur les cigarettes, les cosmétiques, les nouvelles fourrures et les bijoux.

Par contre, pas de nouvelles taxes sur les liqueurs alcooliques. La taxe d'accise sur les bonbons, le chocolat et la gomme à mâcher est réduite de 30 à 15 pour cent.

Pour la ménagère, le revenu de son mari sera réduit par une surtaxe de défense de 20 pour cent. Les produits domestiques seront grevés d'une hausse de la taxe de vente de huit à 10 pour cent. Seront affectées des marchandises comme les vêtements, les fournitures de maison et autres articles, sauf la nourriture.

Une taxe spéciale d'accise de 15 pour cent frappe les poêles à gaz et à l'électricité, les laveuses automatiques et les réfrigérateurs. Un poêle de $100 coûtera désormais $115.

La jeune fille sera affectée par une hausse des taxes d'accise de 15 à 25 pour cent sur une grande variété d'objets de luxe ou de semi-luxe, y compris les articles de toilette, les cosmétiques, les fourrures, les automobiles, les radios, les appareils de télévision, les briquets, les montres et les cameras. Cette taxe s'ajoute aussi à la nouvelle taxe de vente de 10 pour cent.

Une partie plus grande de l'argent du contribuable se dissipera en fumée. Les nouvelles taxes rendront plus dispendieux l'achat du tabac, des allumettes, des briquets et des cendriers. Les cigares sont épargnés.

Les taxes ajouteront environ quatre cents au coût d'un paquet de 20 cigarettes. La taxe d'accise monte de 20 à 23 cents, tandis qu'une taxe accrue de vente ajoutera environ un cent.

Quant à l'amateur de "rouleuses", il lui en coûtera aussi davantage. La taxe sur les tubes ou papiers à cigarettes est supprimée, mais une augmentation de taxe de trois cents l'once sur le tabac fera plus que la remplacer. On s'attend que l'ensemble des augmentations pour l'homme qui fait ses "rouleuses" équivaudra à peu près à celle qui grèveront les "toutes faites".

Assemblée des fonctionnaires

M. Louis Normand, président actuel des Employés civils de la province de Québec, acceptera probablement un deuxième terme à ce poste. On l'en a prié hier soir, durant l'assemblée annuelle de l'Association des employés civils qu'il présidait.

M. Normand a donné lecture du rapport des activités de l'année 1950 et il a souligné que le conseil d'administration s'est réuni quarante-cinq fois.

Il y eut ensuite présentation des différents rapports par les officiers des divers comités, à savoir: comité d'immeuble, par M. Benoit Levasseur, président de ce comité; comité du bien-être social par M. Lucien Parent, président; comité des intérêts professionnels par M. Louis Boucher; rapport du comité de chasse & pêche par le président M. Omer Fleury; comité des quilles par M. Gérard F. Emond; rapport du club de tennis des employés civils par M. Maurice Martel, président; enfin, mademoiselle Madeleine Caron, présidente du comité consultatif féminin donna son rapport sur les activités de son comité.

C'est M. Benoit Levasseur, 1er vice-président de l'A.E.C., qui félicita le comité féminin au nom de tous les directeurs pour le beau travail accompli par ce comité qui représente 2300 femmes, membres de l'association.

On passa ensuite à l'étude du rapport financier dont lecture fut faite par M.L.B.E. de LaBruère, trésorier. Ce rapport, comme tous les autres d'ailleurs, fut adopté à l'unanimité.

Passant aux questions nouvelles, M. F. Desroches, du Secrétariat provincial suggéra que l'A.E.C. prenne l'initiative d'établir dans les différents ministères ou départements des caisses d'entre-aide mutuelle auxquelles contribueraient tous les fonctionnaires, de façon à faire disparaître dans les édifices du gouvernement toute quête ou sollicitation quelconque.

Une autre importante question fut longuement discutée par l'assemblée au sujet de l'assurance-ma-

(Suite à la page 8, 4e col.)

Sauvetage à Lévis

La police a institué une enquête sur le drame qui s'est déroulé hier après-midi à Lévis alors qu'une femme s'est précipitée dans le fleuve avec sa fillette de 5 ans dans les bras. La femme s'est jetée du haut du quai de la Robin Hood sous les yeux de plusieurs personnes qui furent les témoins horrifiés de cette scène. N'écoutant que leur courage, deux citoyens M. Paul Vien, 70 rue Commerciale, Lévis, et M. Morin, de Montmagny, se précipitèrent vers les deux personnes qu'ils réussirent à sauver. L'adulte et l'enfant furent ensuite transportées à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

En France

Sur les ailes

d'AIR-CANADA

(Par Alfred Renaud)

Visite en Bretagne

Nos journées en France sont très remplies. C'est ainsi que couchés très tard samedi soir, nous avons dû nous lever tôt dimanche matin, 1er avril, afin d'assister d'abord à la messe, puis prendre un car (un autobus à Paris s'appelle un car) pour nous rendre à la gare Montparnasse et là un train à destination de Rennes. Deux excursions avaient été organisées à l'intention des visiteurs canadiens. 1°: le tour des champs de bataille de Normandie; 2°: une visite en Bretagne et au Mont St-Michel.

Pour des raisons que les Français n'ont pas encore comprises, le tour des grèves de Normandie n'a soulevé aucune espèce d'enthousiasme. En fait, seulement deux Canadiens ont voulu s'y rendre. Devant cette assistance vraiment trop maigre, le tour a été contremandé. Par contre, le voyage au Mont St-Michel s'est avéré extrêmement populaire et le groupe comprenait une vingtaine de personnes. Le voyage était sous la direction de Mlle Suzanne Bene, fille du sénateur Bene, attachée au Commissariat général au Tourisme à Paris, et à partir de Rennes, de M. Robert Liger, directeur régional pour l'Ille-et-Vilaine au Commissariat général au Tourisme.

LA CAMPAGNE

De Paris à Rennes, nous avons pu apercevoir la campagne française et quelques centres importants, notamment Versailles (nous avons vu le vieux château dans le lointain), chartres et sa magnifique cathédrale, Le Mans, Laval, Vitré, Rennes, reconnue comme la capitale de la Bretagne, est une ville de commerce mais de peu d'industries. Elle se distingue surtout par son université qui compte 5,000 étudiants. 400 d'entre eux étudient la langue anglaise, c'est le groupe du genre le plus important en France. Le maire de Rennes, M. Milon, est lui-même professeur de géologie à l'Université de sa ville.

A bord du train, notre groupe occupait des compartiments de 1ère classe. C'était ma première expérience des chemins de fer français tant renommés à travers le monde et j'ai été très heureux d'avoir l'opportunité de la vivre. Les wagons du moins ceux de 1ère et de seconde, sont très propres. Contrairement aux wagons des chemins de fer canadiens, ils sont divisés en compartiments contenant six places en 1ère, huit en 2e et 10 en 3e. L'aménagement change selon la classe. J'ai noté que dans chaque compartiment, un siège est réservé par priorité à un mutilé de guerre ou de travail "à qui la station debout est pénible". C'est une loi du gouvernement qui permet ainsi aux anciens combattants et aux blessés du front ouvrier de s'assurer des places dans les transports en commun. Le train attelé à une locomotive électrique (qui sont très nombreuses en France) file à grande vitesse. C'est l'express Paris-Brest tandis que les trains qui assurent le service des gares locales sont des omnibus.

PETIT DEJEUNER

Avec mes camarades, je passe au wagon-restaurant où je prends le petit déjeuner, ce qui veut dire des croissants, du beurre, des confitures, des oeufs "sur le plat", du jambon cuit et du café que les uns prennent très noir et que je réclame "au lait" pour ma part.

Je veux signaler sans plus tarder la part vraiment considérable que le croissant joue dans l'économie française. On vous l'offre partout, particulièrement au petit déjeûner. C'est un petit pain au beurre de la forme qui lui donne son nom. Chez nous, on peut le décrire comme étant un "feuilleté". C'est très bon mais on se fatigue, chez les Canadiens, à le manger tout comme les Français se fatiguent vite chez nous à manger nos éternelles "rôties". Le garçon inscrit le coût du petit déjeûner sur la nappe de papier puis le commissaire vient vérifier pour faire l'addition.

Le train ne fait que quelques arrêts. Dans les champs, je remarque des gens au travail de même que dans les villages. A un endroit en particulier, des ouvriers construisent une maison. Ailleurs, on se livre à des travaux de voirie. Dans un petit jardin d'un modeste village, j'aperçois une vieille femme portant une coiffe, c'est une Bretonne. En effet, je consulte et nous sommes en Bretagne. Tout-à-fait couleur locale!

A RENNES

Puis, nous arrivons à Rennes, après un trajet de plus de quatre heures. M. Liger, déjà mentionné, nous accueille très aimablement. Cet excellent cicerone s'avère à la fois un bon directeur de voyage, un charmant conteur d'histoires et un chanteur fort agréable. Il est un véritable bout-en-train et avec lui, on ne s'ennuie pas même si l'on doit manquer son train. Nous quittons la gare de Rennes dans un car et nous nous rendons à l'auberge "Le Coq Gadby", un endroit célèbre de la région où nous rencontrons le maire de Rennes, M. Milon, le préfet d'Ille-et-Vilaine, M. Jean Benedetti, un Corse, madame Benedetti.

Il y a échange de voeux. M. Louis-René Beaudoin, député de Vau-

(Suite à la page 9, 1ère col.)

4,733 enfants confirmés dans 39 paroisses de Québec et de Lévis

LL. EE. NN. SS. Maurice Roy, archevêque de Québec, et Charles-Omer Garant, auxiliaires, terminent aujourd'hui la visite pastorale dans les paroisses de la ville et du voisinage avec la visite de quatre paroisses. Depuis le début de la visite lundi dernier, les deux prélats sont passés dans 39 paroisses et ils auront confirmé ce soir un total de 4,733 enfants, garçons et fillettes. S. Exc. Mgr Roy confirme 348 enfants aujourd'hui à Lauzon et Bienville. S. Exc. Mgr Garant confirme 112 enfants aux St-Martyrs et à St-Coeur de Marie.

S. Exc. Mgr Roy confirme cet après-midi 243 enfants, garçons et fillettes à Lauzon. Il est assisté de M. l'abbé Joseph-V. Boucher, curé de la paroisse, et de M. l'abbé Hervé Giguère, vicaire. Mgr Paul Nicole dirige les cérémonies pontificales. M. Adjutor Guay, marguillier en charge, et sa fille, Mlle Rita Guay, représentent les parrains et les marraines des enfants.

La paroisse de Bienville compte 105 petits confirmands, garçons et fillettes. M. l'abbé Emile Hébert, curé de la paroisse, assiste E. Exc. Mgr Roy avec M. l'abbé Roland Fiset, vicaire. Mgr Paul Nicole dirige les cérémonies pontificales. M. Télesphore Langlois, marguillier en charge, et sa fille, Mlle Suzanne Langlois, représentent les parrains et les marraines des enfants.

S. Exc. Mgr Charles-Omer Garant confirme 62 enfants, dont 34 fillettes, aux Saints-Martyrs-Canadiens cet après-midi. Mgr Adolphe Laberge, P. D., curé de la paroisse assiste le Pontife avec M. l'abbé Benoit Fortier, vicaire. M. l'abbé Jean-Robert Hamel, de l'Archevêché, dirige les cérémonies pontificales. M. J.-Alfred Cook, marguillier en charge, et Mme Cook représentent les parrains et les marraines des enfants.

A St-Coeur de Marie, S. Exc. Mgr Garant confirme 60 enfants. Le R. Père Georges-André Chauret, C. J. M., curé de la paroisse, assiste S. Exc. Mgr Garant avec le R. Père François Coquereau, C. J. M., vicaire. M. l'abbé Jean-Robert Hamel dirige les cérémonies. M. A.-A. Letarte, marguillier en charge, et Mme Letarte représentent les parrains et les marraines.

Bambin blessé

Trois-Rivières, 11. (DNC) Le jeune François Pellerin, 7 ans, fils de M. Jean Pellerin, écrivain et secrétaire de la St-Jean-Baptiste, a été grièvement blessé, hier midi, lorsqu'il a été frappé par une motocyclette conduite par M. Fernand Lesieur, rue Plouffe. L'accident s'est produit au coin des rues Ste-Marie et Bonaventure.

La province de Québec possède $91,555,000 en amortissement

La province de Québec possède, dans son fonds général d'amortissement, une somme globale de $91,555,003.26, comprenant des obligations de la province de Québec pour un montant de $64,903,748.53, des rentes enregistrées au total de $1,286,892.53, et des obligations diverses d'une valeur de $18,471,200.

On trouve également dans ce fonds des obligations de la Commission municipale de Québec, de l'Ecole Technique de Québec, de l'Ecole Polytechnique de Montréal, du Syndicat national du rachat des rentes seigneuriales, de plusieurs communautés religieuses, dont les RR. SS. de la Charité, des SS. de la Charité, des SS. de la Providence, d'hôpitaux, d'orphelinats, de sanatoriums, et d'obligations des villes et municipalités de la province.

L'hon. Maurice Duplessis, à son arrivée au pouvoir, a mis à l'ordre du jour des dépôt des obligations de la province dans le fonds d'amortissement, de sorte qu'au lieu de payer les intérêts à des corporations ou à des particuliers, le trésor provincial bénéficie lui-même de ces versements.

Les emprunts garantis par le gouvernement de Québec se montent à la somme de $259,512, 039.25, dont $193,009,100. au compte de l'Hydro-Québec, $55,298,500 à celui de la Commission municipale pour le refinancement des dettes scolaires, en vertu des lois d'aide à l'éducation, et des endossements divers pour $10,365,841.48. Il y a également un montant de $13,000,000 pour la Montreal Light, Heat and Power Consolidated.

Le gouvernement garantit également des obligations de sociétés coopératives d'agriculteurs, de tabacs et de jardiniers-maraichers, afin de leur permettre de tenir le coup contre la concurrence des grandes sociétés commerciales.

Lettre d'Ottawa

Le gouvernement, oligé de dépenser davantage pour le maintient de la paix, persiste à vouloir réduire la dette nationale — En septembre dernier, M. Abbott prévoyait un surplus de $15,000,000 —Hier soir, il annonce un surplus de deux cent trois millions—Etrange époque que nous vivons.

(Par PAUL PARADIS)

Ottawa, 11. L'aspect le plus admirable ou le plus étonnant du budget que le ministre des Finances, M. D. C. Abbott, a présenté, à la Chambre des Communes hier soir, se trouve dans le fait que le gouvernement actuel, aux prises avec le besoin de dépenser plus d'un milliard et demi par année pour assurer le maintien de la paix, persiste à vouloir réduire la dette nationale.

De cette politique, qui est dure et brutale en apparence, les générations futures et la génération présente elle-même seront reconnaissantes.

A l'heure actuelle, la dette nationale s'élève à $15,027,269,778.96 et les intérêts vont coûter cette année $390,452,444.07, c'est-à-dire près de cinq fois la majoration que vient de subir l'impôt sur le revenu des particuliers.

Depuis cinq ans, le ministre des Finances a toujours fait ses prévisions budgétaires suivant la même formule : prévoir un petit et encaisser un énorme surplus. Depuis cinq ans, cette formule a réduit la dette nationale de $1,980,000,000.

Sait-on que, dans son budget spécial du 7 septembre dernier, M. Abbott annonçait un surplus de seulement $15 millions? Et, hier soir, il fallait l'entendre mentionner rapidement qu'il terminait son année financière avec un surplus de $203 millions, et cela en dépit des $65 millions payés aux producteurs de blé de l'Ouest, en dépit des $75 millions versés dans la caisse de retraite des fonctionnaires fédéraux et en dépit des $75 millions versés dans la réserve des mauvaises dettes.

LA DOCTRINE CYCLIQUE

Après son exposé budgétaire hier soir, M. Abbott confiait à des intimes qu'il n'avait jamais parlé de la doctrine cyclique, qu'il n'en avait jamais fait mention dans ses discours. C'est une doctrine dont le gouvernement fédéral faisait grand état dans ses propositions aux provinces en août 1945 et qui consiste, en résumé, à taxer sans merci en période de prospérité et à dépenser sans compter en période de dépression.

La nature humaine étant ce qu'elle est, le mieux que l'on puisse dire de cette doctrine c'est qu'il faut l'appliquer sans jamais en parler.

Et M. Abbott semble précisement appliquer la doctrine cyclique sans en parler.

AUTRE ENORME SURPLUS

Hier soir, il annonçait humblement qu'il pourrait peut-être boucler le budget de l'année financière 1951-1952 avec un surplus de $30 millions.

Ses dépenses seront de $3,700,000,000 et ses revenus de $3,730,000,000.

Or, dans ses dépenses, il y a un montant de $1,700,000,000 de prévu pour l'exécution du programme triennal de défense, c'est-à-dire le tiers des $5 milliards que le Canada doit dépenser au cours des trois prochaines années pour aider à prévenir une autre guerre mondiale.

Sur ce point, le ministre des Finances était en flagrant délit de restriction mentale hier soir. En effet, un de ses collègues, et non l'un des moindres, M. C.-D. Howe, ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de la Production de défense disait avant les vacances parlementaires de Pâques, au cours d'une conférence de presse, qu'il serait physiquement impossible de dépenser $1,700,000,000 au cours de la présente année financière.

L'industrie canadienne n'est pas encore outillée pour recevoir d'aussi grosses commandes et, ce qui pis est, il faudra beaucoup de temps pour préparer les commandes.

S'il se dépense seulement $1,500,000,000 pour la défense, M. Abbott se trouvera en présence d'un surplus de $230 millions et la dette nationale diminuera d'autant.

LES REMBOURSEMENTS

En outre, un moment viendra où, tout comme à Washington, il faudra que le gouvernement fasse approuver par le Parlement ses opérations financières. Il existe un non-sens dans la façon dont le gouvernement canadien accorde des prêts. Il fait voter les prêts par le Parlement, comme par exemple, le prêt d'un milliard et quart à la Grande - Bretagne en 1946. Quand arrivent les remboursements des prêts, il semble que la bureaucratie est seule à décider de l'usage à faire de cet argent.

En 1950, nous avons prêté à la Grande-Bretagne $20 millions en vertu de l'accord financier de 1946. Et la Grande-Bretagne a remboursé $40 millions en vertu d'un autre accord financier du temps de guerre. Il y a donc eu un excédent de $20 millions dont le gouvernement a fait un usage sans doute logique et parfaitement honnête, mais dont le Parlement n'entend parler que bien vaguement.

Une toute petite et très simple logique veut que le contribuable canadien bénéficie du

(Suite à la page 8, 5e col.)

Vol de 500 sacs aux entrepôts Bégin

Un vol avec effraction a été commis durant la fin de semaine aux entrepôts Bégin, sur le boulevard des Capucins. Les maraudeurs se seraient emparé d'environ 500 sacs vides. On n'a rapporté l'affaire à la sûreté municipale qu'hier et une enquête est en cours.

Grève des donneurs de sang autrichiens

Vienne, 11. (AFP) Les donneurs de sang de Graz (Styrie) se sont mis en grève. Ils exigent une augmentation de cinquante pour cent des tarifs. De ce fait, plusieurs opérations chirurgicales importantes ont dû être remises.

Dubé
Girard
Labrie
Maheu
Mathieu
Pleau
Roy
Turgeon

Voir avis de décès en page 25.

* SANS ENDOSSEURS

Vous aussi pouvez emprunter de $50. à $1,000. à la Household Finance pour payer les factures du médecin, les dépenses de vacances, les réparations à la maison . . ou pour n'importe quelle autre dépense raisonnable.

Prêts sur votre seule signature

Dites-nous quel montant comptant vous avez besoin et de quelle manière vous désirez rembourser. Les plans de remboursement peuvent être facilement arrangés pour répondre à votre problème particulier. Jusqu'à 24 mois pour payer.

DE L'ARGENT QUAND VOUS EN AVEZ BESOIN!

HOUSEHOLD FINANCE

L'ORGANISATION DE PRETS PRIVES LA PLUS RECOMMANDEE ET LA PLUS ETENDUE AU CANADA.

Quatre succursales à Québec!

J. E. Levesque, gérant
1066-3ième Avenue . . . . . Tél. 2-1526

R. A. Roy, gérant
203½ rue St-Jean . . . . . Tél. 3-1654

M. J. Brown, gérant
225 boulevard Charest . . . Tél. 2-7069

J. M. Juneau, gérant
100 du Pont, 2e étage . . . Tél. 4-3594

Succursale de Chicoutimi
121 est, rue Racine Téléphone 3330

Succursales à Trois-Rivières, Shawinigan Falls, Sherbrooke et Rouyn

Heures 9 à 5 ou sur appointement.

Un sac à main
BIRKS
est toujours exclusif

ENTREPOSAGE DE FOURRURES
Nos voûtes sont
— REFRIGEREES
— FUMIGEES (à l'épreuve des mites)
— VENTILEES
— MUNIES D'UN CONTROLE D'HUMIDITE.
Prix 2% de la valeur déclarée.
Assurance d'après cette valeur.
TEINTURERIE QUEBEC INC.
133 Ave Boisclair Tél.: 2-7025

Economique

REMY BEAULIEU B.A., O.O.D.
OPTOMETRISTE
SPECIALISTE POUR LA VUE
94 de la Couronne (Ch. 2) Téléphone: 2-3592
TRAITEMENTS DES DEVIATIONS DES YEUX
Soir: 7.30 à 9h. lundi: Charny; mercredi: St-Grégoire; vendredi: Lorettville

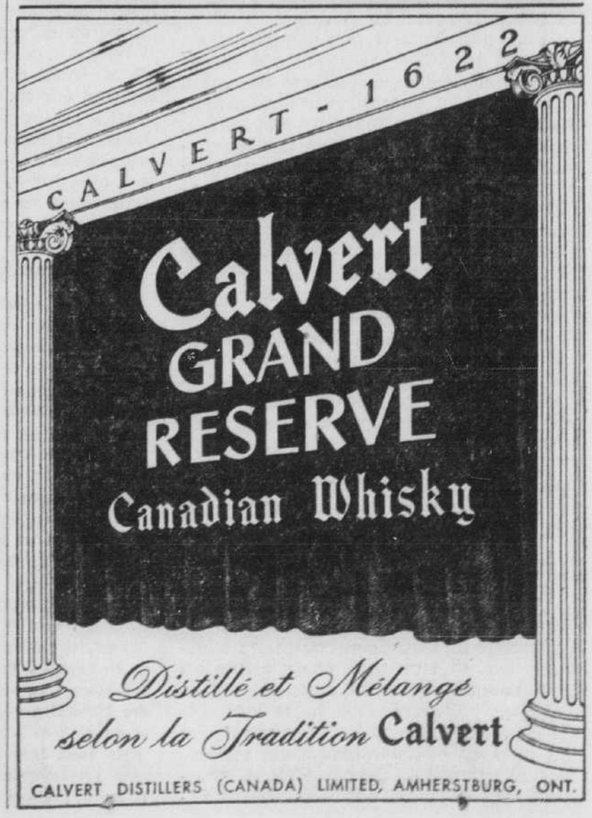

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe libéral

Henri Gagnon, *président et directeur général*

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée ou de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciales sont aussi réservés. (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa).

Québec, mercredi 11 avril 1951

Budget de circonstance

Le discours du budget était attendu cette année avec une impatience particulière, légèrement teintée d'appréhension, voire même d'inquiétude. Lors de la session spéciale de septembre dernier, le gouvernement canadien avait fait adopter un programme de défense de plus de de $5 milliards, réparti sur trois ans. S'appuyant sur la logique la plus élémentaire, le contribuable en avait conclu à une augmentation imminente des impôts et des taxes.

Les estimations budgétaires pour l'année 1951-52, rendues publiques hier soir par le ministre des finances, lui donnent en partie raison. Pour rétablir le déséquilibre financier prévu à la fin de la prochaine année fiscale, M. Abbott "se voit dans l'obligation" de prélever une tranche de $405 millions à même le revenu net de l'ensemble des contribuables. Cela équivaut presque pour eux à l'annonce d'un régime d'austérité.

Ce budget fait de "surcharges" et de "surtaxes" reflète on ne peut mieux la période que notre pays traverse, avec les autres nations du monde occidental. Tout en nous préparant à la guerre, nous escomptons bien ne pas y tomber. La terrible éventualité, possible pour demain, peut aussi être retardée indéfiniment. Plaise à Dieu qu'elle le soit !

Mais ce jeu d'équilibre où se joue notre destin rend difficile la tâche de nos gouvernants, surtout de ceux qui ont une influence directe sur le bien-être du peuple et la santé financière du pays. Le gouvernement et le ministre des finances semblent avoir compris la double responsabilité qui leur incombe en cette ère difficile : celle de parer à la défense nécessaire et de pourvoir aux exigences d'un niveau de vie raisonnable pour la masse.

Les réquisitions du nouveau budget contribueront-elles à réduire la vague inflationnaire qui se fait chaque mois plus menaçante ? A première vue, il paraît difficile d'apporter à cette question une réponse positive. Sans affecter notablement le revenu, et donc le pouvoir d'achat de la masse, elles pourront, dans certains secteurs, diminuer les dépenses dites "de consommation". C'est en ce sens qu'on peut les qualifier "d'anti-inflationnistes".

On notera aussi avec satisfaction que la pratique du *pay as you go* continue d'être en honneur dans notre politique fiscale. A défaut de mesures répressives directes, c'est là un excellent préventif contre l'aggravation du mal de l'inflation. Pendant les années qui viennent, on ne devrait pas manquer de l'appliquer.

Le service d'aide légale

Il existe déjà, en Angleterre, aux Etats-Unis et dans certaines parties du Canada, notamment dans l'Ouest, des cliniques légales destinées à venir en aide aux justiciables les moins fortunés. Le système d'assistance judiciaire que l'on vient d'établir à Québec diffère quelque peu de ces organisations soutenues par l'Etat ou la charité publique. Dans notre ville, il a surtout pour but d'aider les plaideurs dont la cause est susceptible de donner des résultats au point de vue pratique.

Cette innovation est tout à l'honneur des membres du Barreau de Québec. Un grand nombre de nos avocats ont accepté de fournir gratuitement de leur temps, à tour de rôle, pour étudier les causes, en apprécier les possibilités et plaider au besoin pour le bénéfice des nécessiteux ayant des droits à faire valoir.

Contrairement à une certaine croyance populaire, ce n'est pas d'aujourd'hui que nos hommes de loi ont consenti à venir en aide gratuitement à leurs concitoyens dans le besoin. Au sein de cette profession, plus que partout ailleurs peut-être, on a vu de beaux exemples de charité. L'institution d'un système d'assistance ne vient en fait que coordonner et organiser un travail social déjà en fonction, afin de le rendre plus efficace.

Dans notre société, plus que jamais, on comprend le danger résultant des injustices que peut subir un indigent incapable de faire valoir une juste revendication, ou de repousser une poursuite mal fondée, faute de ressources financières suffisantes. Abandonné à lui-même ce justiciable se sentira toujours lésé par la société, contre laquelle il se retournera à la première occasion.

On a vu dans les journaux comment fonctionnera exactement le nouveau système d'assistance légale; il ne s'agit pas d'une organisation visant à encourager les fieffés plaideurs à entreprendre des procès futiles; il ne s'agit pas non plus d'un service subventionné par les contribuables, mais d'une oeuvre sociale relevant uniquement des membres du Barreau de Québec.

Pour cette heureuse initiative, messieurs les avocats méritent les plus sincères félicitations du public québécois et aussi tous ses encouragements.

Stationnement et circulation

Après de nombreuses séances d'étude et de consultation, un comité spécial de la Chambre de Commerce soumettra bientôt au conseil municipal et au public un mémoire sur le problème de la circulation à Québec. Préparé avec toute l'objectivité, la compétence et le temps requis, on peut augurer qu'il contiendra des suggestions intéressantes. De toute façon, nombreux sont ceux qui ont hâte d'en prendre connaissance. Et les journalistes ne font pas exception à la règle, au contraire.

A Québec autant qu'ailleurs, il est difficile de dissocier le problème du stationnement de celui de la circulation. En réalité, ce sont là deux aspects du même problème. Quand on rend le stationnement plus facile, on améliore du même coup la circulation dans une ville où la congestion est la règle plutôt que l'exception. On suppose donc que le mémoire du comité spécial de la Chambre traitera de ce sujet à son mérite.

A mesure que la population de la ville grandit et que le rythme des affaires s'intensifie, le stationnement devient de plus en plus difficile, à la haute comme à la basse ville. Sans négliger le problème qui se pose à la haute ville, surtout pendant la saison du tourisme, il importe d'accorder une attention spéciale aux multiples difficultés qui naissent chaque jour dans le principal quartier des affaires, c'est-à-dire autour des rues de la Couronne, Saint-Joseph et du boulevard Charest.

On ignore trop que le manque de facilités de stationnement est toujours préjudiciable, à la longue, au progrès du commerce dans le centre où il s'est installé sous la pression des circonstances. Aux Etats-Unis, par exemple, une expérience de plusieurs décennies démontre que cette carence amène l'éparpillement des établissements de commerce au détriment des grandes maisons concentrées depuis longtemps dans un espace plutôt restreint. Un jour ou l'autre, cette influence ne manquera pas de jouer à Québec. Lorsqu'elle commencera de se faire sentir, il sera probablement trop tard pour songer à y remédier. C'est pourquoi une action collective s'impose. Et le plus tôt sera le mieux.

Pour l'indépendance grecque

Les Grecs du "vieux pays" et de l'Amérique fêtaient récemment, avec la solennité qui convient, le 130e anniversaire de l'indépendance de leur valeureuse nation. Puisque cette fête coïncidait cette année avec Pâques, on a dû, en maints endroits, en reporter la célébration au dimanche suivant. Mais à New-York, par exemple, le traditionnel défilé dans la 5ème avenue n'en fut pas moins brillant et pittoresque que par les années passées. A Québec, les membres de la petite mais active colonie grecque ont dû s'associer à cette belle manifestation de fierté nationale.

Bien que quelques jours se soient écoulés depuis, il semble encore à propos d'indiquer la signification de cette fête et de situer la Grèce dans le monde d'aujourd'hui. Dans les lignes qui suivent, nos lecteurs décèleront facilement un hommage à nos concitoyens grecs, qui concourent si utilement à notre vie civique et économique.

Après avoir longtemps gémi sous le joug ottoman, la Grèce conquérait de haute lutte, en 1821, son indépendance nationale. Depuis, elle n'a cessé de combattre pour sa liberté, offrant au monde de nombreux et magnifiques exemples de courage devant la tyrannie. Dans le court espace de dix ans, elle a résisté victorieusement aux assauts du fascisme, du nazisme et du communisme, ces trois monstres qui ont successivement assombri l'horizon du monde libre. A peine délivrée de la terreur hitlérienne, elle a dû surmonter — presque seule pendant un bon laps de temps — la menace communiste. Pour mâter une guerre civile alimentée de l'extérieur, il lui a fallu mobiliser toutes ses ressources humaines et matérielles.

Assez dépourvue de richesses, on comprend donc facilement pourquoi elle se trouve aujourd'hui dans une situation précaire et demande qu'une prolongation des crédits du plan Marshall lui soit consentie. Pour appuyer sa requête, elle rappelle ses états de service passés et déclare qu'une telle aide matérielle lui est nécessaire pour continuer de lutter avec succès contre l'emprise communiste dans une région vitale et parculièrement menacée. Les nombreux amis qu'elle compte de par le monde souhaitent de tout coeur que son appel soit entendu.

Les devoirs du cycliste

Un journal de la métropole profite de l'arrivée des beaux jours pour donner de judicieux conseils aux cyclistes. On constate sans peine que ces conseils trouvent leur application aussi bien à Québec qu'à Montréal, en fait, dans toutes les villes et sur toutes les routes de quelque importance. Tout comme son "frère aîné" l'automobiliste, le cycliste doit se conformer aux règlements de la circulation. En ne s'y conformant pas, il peut faire figure de "nuisance publique", causer des embarras de circulation et même être à l'origine d'accidents graves. En se préoccupant de la sécurité du piéton, il ne doit pas circuler dans les endroits qui lui sont interdits, les parcs publics, par exemple. Il est évident, aussi, que les trottoirs ne sont pas faits pour lui. Les randonnées à deux ou à trois sur une même bécane sont aussi disgracieux que dangereux. Voilà donc, entre autres, des points que le cycliste devra surveiller au cours de la saison qui commence.

Un documentaire sur le ski à Québec

Bientôt le ski dans la province de Québec n'aura plus de secret pour les Italiens ! En effet, le documentaire cinématographique de l'Office national du Film, *Descentes et virages* vient pour la deuxième fois d'être primé à un festival de sport en Italie qui a eu lieu, celui-ci, à Sestrières, alors que le précédent s'était tenu à Cortina, en 1949. A noter qu'en primant ce documentaire canadien, on met de nouveau en vedette le nom d'un jeune réalisateur, ancien de l'Ecole des Beaux-Arts de Québec, Roger Blais, dont le film *Chante, jeunesse* méritait l'an dernier, au célèbre concours international de films connu sous le nom de Biennale de Venise, le grand prix mondial du documentaire ! *Descentes et virages* nous fait voir le maître-skieur canadien, Pierre Jalbert, qui illustre les principaux mouvements de ce sport — chasse-neige, stembogen, dérapage, christiana pur, ruage — dans ce magnifique cadre laurentien du Lac Beauport, près de Québec, et du nord de Montréal. La caméra nous transporte aussi dans les ateliers de ces habiles artisans qui fabriquent skis et bottes nécessaires à la bonne pratique de ce sport.

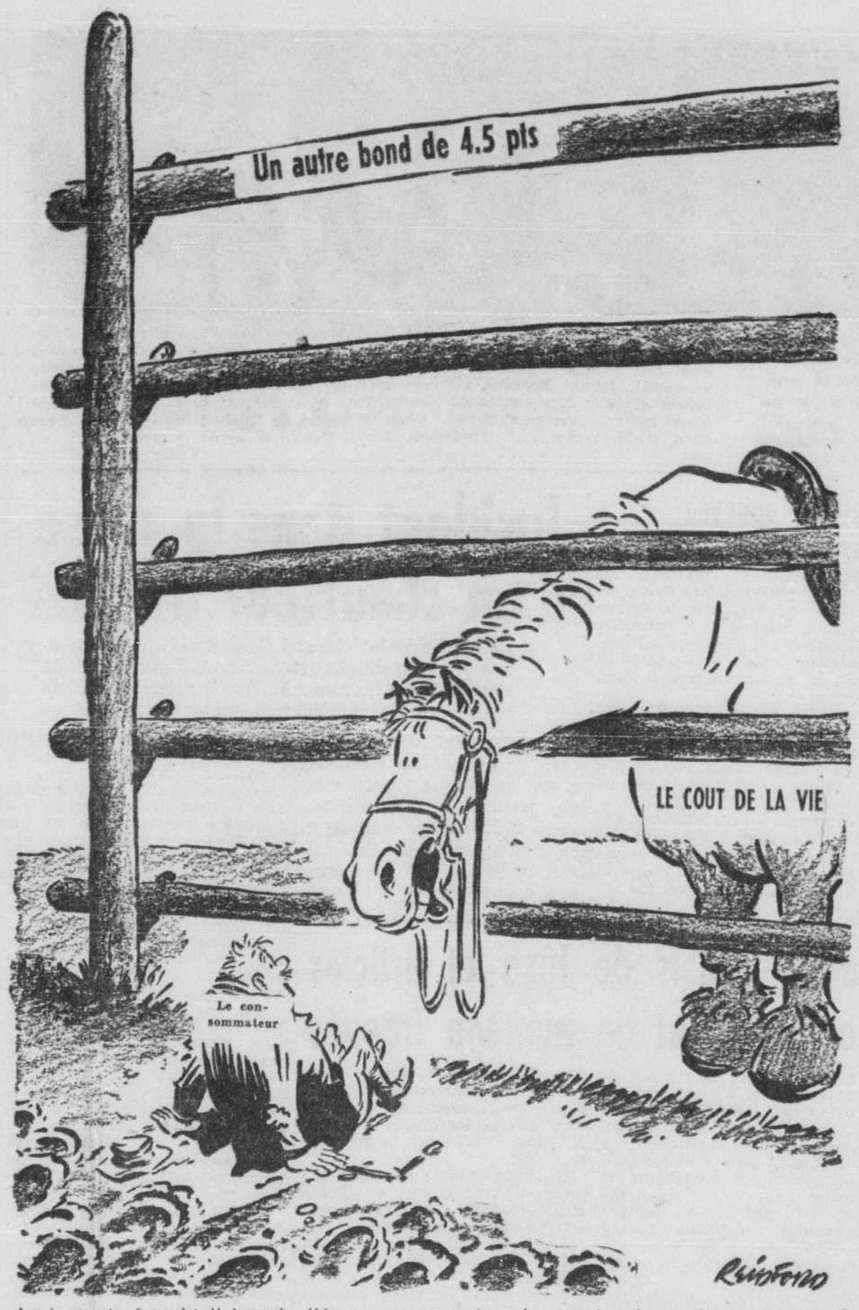

Après avoir franchi l'obstacle l'écuyer constate que le sort le sépare de sa monture !

Villes et villages du Canada

Grande-Grève

Il s'agit d'un pittoresque village situé sur la pointe de la péninsule de Gaspé la plus avancée dans le mer et appartenant au canton du Cap-des-Rosiers. La mission y fut fondée en 1905 et fut desservie à l'origine par le curé de Saint-Alban-du-Cap-des-Rosiers.

On disait autrefois — et l'on dit encore souvent aujourd'hui— Grande-Grave. Il s'agit d'un vieux terme français qui signifie rivage de gravier.

La paroisse porte le nom de Saint-Augustin en souvenir de M. Augustin Lehouiller, ancien marchand, qui faisait le catéchisme aux enfants du voisinage avant l'arrivée d'un prêtre résidant. Aujourd'hui le curé de Grande-Grève dessert aussi la mission de Cap-aux-Os.

La population de la paroisse, suivant la statistique religieuse, est de près de 200 âmes.

Problèmes d'histoire: Nos lecteurs qui aimeraient soumettre des problèmes d'histoire peuvent s'adresser à cette rubrique. Qu'ils nous posent leurs questions; nous tenterons d'y apporter les réponses les plus appropriées. Qu'on veuille bien adresser les lettres à : Problèmes d'histoire, Le Soleil, rue de la Couronne, Québec.

En feuilletant "Le Soleil"

Il y a vingt-cinq ans
(11 avril 1926)

Québec.— Demain matin, à neuf heures, la Société Française de Bienfaisance fera célébrer une messe d'action de grâce pour son cinquantenaire, et dévoiler une plaque en l'honneur des Français du district morts à la guerre. Le sermon sera prononcé par le Rév. Père Le Gallois, C.S.S., ancien capitaine d'infanterie, chevalier de la Légion d'Honneur, et titulaire de plusieurs ordres étrangers.

Il y a cinquante ans
(11 avril 1901)

Victoriaville, P.Q.— Le Conseil de ville de Victoriaville a accordé un octroi de $20,000, à M. Paul Tourigny, député du comté d'Arthabaska à la législature, pour l'aider dans la construction d'une manufacture de coton qui n'emploiera pas moins de 150 personnes.

Poivre et sel

Le Canada se libère.

L'auto prend de la valeur.

M. Abbott aime le chocolat.

La taxe indirecte reste à Ottawa.

Plaignons les fumeurs de cigarettes.

Et c'est ainsi que tout le monde l'a su.

Faudra bien économiser le papier-monnaie.

Le district de Québec s'en tire avec une surtaxe de six millions.

L'imitation est un compliment que l'Angleterre socialiste n'apprécie aucunement.

MacArthur a reçu un envoyé spécial du président des Etats-Unis, porteur d'un volumineux rapport dont le sens se résume en deux mots.

Entre Canadiens de bonne volonté

Le Service Familial

par Eugène L'HEUREUX

J'assistais récemment à l'Assemblée annuelle du Service Familial de Québec. Cette institution sert quarante-quatre paroisses de la ville et du district de Québec, et nombre de localités désirent bénéficier de ses précieux services.

L'oeuvre du Service Familial est devenue tellement indispensable qu'il importe de la faire connaître davantage au public.

Voici le but et la mission du Service Familial, tels que nous les trouvons décrits dans un texte autorisé :

Le Service Familial existe pour répondre à un grand nombre de problèmes avec lesquels se débattent nos familles et qu'elles ne peuvent résoudre elles-mêmes ou avec l'aide des autres professions et institutions.

'Le but du Service Familial, c'est d'aider ces familles à s'aider elles-mêmes. Il le fait par la consultation, l'information, le conseil, l'assistance et des services spécialisés, ou encore en mettant les familles en relation avec les organismes qui peuvent le mieux les aider dans tel ou tel problème. Le Service Familial a donc pour but de préserver, de fortifier la vie familiale, qui est la base de la vie nationale et l'institution par excellence de notre vie civile et chrétienne. Dans son travail auprès des enfants, le Service Familial a toujours en vue soit cette préservation de la vie familiale, soit sa reconstitution, et il utilise souvent les placements en foyers nourriciers qui donnent aux enfants une vie familiale normale comme celle qu'ils devraient avoir chez eux".

Lecteurs, vous avez sans doute lu avec le même plaisir que moi cette phrase : "Le but du S. F., c'est d'aider les familles à s'aider elles-mêmes". En somme, le S. F. fait l'éducation familiale des membres de chacune des familles anormales qu'il traite en leur apportant l'aide morale, spirituelle, pédagogique, financière ou autre dont ils ont besoin.

N'est-il pas vrai que le bonheur, parfois, tient à peu de chose et qu'il suffit d'un léger coup de pouce administré avec intelligence pour transformer la vie de toute une famille ?

Mais, si minime soit-il, ce coup de pouce n'est pas toujours facile. Il doit être donné selon une technique faite de raisonnement et de charité chrétienne, qui nécessitent souvent une formation spécialisée.

Cette formation spécialisée, c'est à la Faculté des Sciences sociales que les travailleuses et les travailleurs sociaux du Service Familial vont la chercher.

Grâce à leur formation universitaire, les travailleuses et les travailleurs sociaux obtiennent des résultats plus complets que s'ils ne s'inspiraient que de leur intuition et de leurs tendances chrétiennes ou altruistes. La vie d'aujourd'hui est tellement compliquée que l'on constate partout la nécessité d'une technique plus ou moins savante. — Je m'empresse d'ajouter, pour être bien compris, que la technique seule ne suffit pas et qu'il faut lui adjoindre, en ce domaine comme dans tous les autres, charité, tact et expérience.

A l'assemblée de l'autre soir, deux travailleuses sociales ont exposé des cas concrets illustrant fort bien ce que je viens de dire. Des récits comme ces deux histoires vraies font comprendre la nécessité de mêler la science en même temps que le dévouement à nos organisations de charité. Puis ils nous empêchent d'oublier les misères qui nous entourent.

Si le service familial est une profession, il reste vrai que chacun de nous est appelé par telle et telle circonstance particulière, à exercer, soit dans la vie publique soit dans le privé, une influence utile aux familles.

C'est pourquoi l'idéal dont on s'inspire pour former les travailleuses et les travailleurs sociaux du Service Familial doit rayonner de plus en plus, même en dehors de l'Université.

Nous nous opposons tous au communisme, pour des raisons d'ordre spirituel et temporel.

Mais sommes-nous bien sûrs d'avoir pris tous les moyens de préserver notre peuple contre les trucs de la propagande communiste ?

Mettons-nous assez de charité dans nos actes, dans nos paroles et dans nos jugements ?

Avons-nous pensé que, le jour où les chrétiens se montreront aussi charitables que le Christ le leur a prescrit, tout prétexte aura disparu de déclencher la guerre entre les peuples, de dresser les classes sociales les unes contre les autres, de provoquer des querelles de famille, de commettre ces crimes qui menacent constamment nos personnes et nos biens ?

Trop souvent, même les catholiques, voire des hommes portant des responsabilités dans l'Eglise, oublient que la charité est le premier devoir des chrétiens.

Comme le rappelait le R. P. Georges-Henri Lévesque, à l'assemblée du S. F., le geste du dévouement est beaucoup plus difficile que celui de la prière. Pourtant, c'est le signe distinctif des chrétiens authentiques et des véritables hommes de paix.

(Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux. Adresse postale : 2 de Callières, Québec.)

Au rebut !

Mettez de côté les tasses, assiettes et verres fêlés ou ébréchés. Ils ne peuvent être stérillisés convenablement.

Un mal insidieux

Le diabète, tout autant que la tuberculose, peut pénétrer dans le système sans que sa victime s'en aperçoive. Le remède — subir un examen médical régulier.

Aujourd'hui et demain

Le sénateur et le général

par Walter LIPPMANN

Le sénateur Taft parle de la Corée et de Formose comme s'il n'avait rien compris aux déclarations du général MacArthur.

Le sénateur semble croire qu'il suffirait de donner des armes et la permission d'avancer aux 800,000 soldats chinois anticommunistes de Formose pour qu'ils s'embarquent, qu'ils traversent le détroit de Formose, envahissent la Chine et "annulent la pression qui s'exerce sur nos fils combattant en Corée".

Aux yeux du sénateur, par conséquent, il est tragique et ridicule de ne pas utiliser cet énorme actif militaire. Au moment où nous subissons une dure pression en Corée, il y a à Formose une grande armée, plus grande, croit-il, que toutes celles qui combattent en Corée; à son avis, ce qui manque à cette armée, ce sont des "armes", la permission du président Truman d'envahir la Chine, une aide navale et aérienne de la part des Etats-Unis qui n'impliquerait pas, toujours de l'avis du sénateur, une assistance de l'infanterie.

Mais qui a renseigné le sénateur Taft sur cette armée à Formose? Qui lui a donné des précisions sur ses effectifs, sur les "armes" qu'elle pourrait utiliser, sur ce qu'il faudrait pour la rendre capable "d'envahir" la Chine? Ce n'est pas le général MacArthur dans ses nombreuses déclarations publiques. Le général n'a pas dit que Tchiang et ses troupes de Formose sont capables de décider de la lutte en notre faveur. Le général n'a pas dit, comme le sénateur Taft et le représentant Martin semblent le croire, que si l'on aidait les hommes de Tchiang à combattre, la tâche serait moins ardue pour nous.

Ce que le général MacArthur tente de démontrer, au contraire, c'est que les Américains devraient accroître l'envergure de leur lutte en Extrême-Orient. Comme il l'écrivit à M. Martin, il veut "suivre le mode conventionnel, c'est-à-dire opposer à la force une force maximum". Il veut livrer à la Chine une guerre générale au lieu de la guerre localisée qu'il conduit présentement en Corée. Le général ne dit pas, et il ne croit évidemment pas, que ce serait une petite guerre relativement facile, menée en grande partie avec l'infanterie de Tchiang, comme celle dont le sénateur Taft rêve. La guerre du général MacArthur est une grande guerre qui, prétend-il, déciderait du conflit général. Il veut la troisième guerre mondiale et il désire la livrer en Extrême-Orient.

Pour sa part, le sénateur Taft ne veut pas nous entraîner plus avant dans une guerre plus considérable. Il veut trouver le moyen de nous sortir d'une guerre qui est déjà trop grande pour lui, qui, en fait, était déjà trop grande pour lui le 25 juin 1950. Parce qu'il veut moins de guerre, et spécialement moins d'une guerre impliquant l'infanterie, le sénateur en est venu à croire que l'armée de Tchiang peut prendre la relève et agir comme substitut pour nos troupes de terre.

Il y a une grande différence—en fait, toute la différence du monde—entre la conception du sénateur Taft et celle du général MacArthur. Le sénateur devrait savoir que la politique de Tchiang n'est pas d'envahir la Chine afin de nous aider en Corée. Au contraire, Tchiang vise à nous entraîner dans une guerre générale avec la Chine afin d'assurer son séjour à Formose et son retour au pouvoir en Chine, grâce à l'aide de MacArthur.

A l'encontre de ce que le sénateur Taft semble croire, il ne s'agit pas pour les Etats-Unis d'accepter ou de refuser l'aide d'un important allié militaire. Si Tchiang était un important allié militaire, aucun homme sensé ne refuserait son assistance. Mais il existe des doutes sérieux même sur la capacité de l'armée de Tchiang de tenir à Formose, et je ne crois pas qu'aucun militaire responsable pense qu'elle puisse "envahir" la Chine.

Toute la discussion au sujet de Tchiang porte sur la question de savoir si l'on doit transformer la guerre de Corée en une guerre générale. Ceux qui croient en une guerre générale savent parfaitement que l'armée de Tchiang ne pourrait envahir la Chine autrement qu'en servant d'arrière-garde à une armée américaine.

(Copyright, N. Y. Tribune, Inc., 1951)

A travers la presse

La vie chère

Pour le mois de février dernier, l'indice du coût de la vie a brisé tous les records et atteint le sommet sans précédent de 179.1, soit une hausse de 4.5. Et il est à peu près certain que le mois de mars aura marqué une autre augmentation. Dans un long éditorial sur ce sujet, l'OTTAWA JOURNAL du 6 avril se demande:

"combien de temps cette situation peut-elle se prolonger? jusqu'à quelles proportions augmentera le coût de la vie avant que le gouvernement intervienne d'une manière pratique et efficace?"

Rappelant ensuite les mesures déjà prises par l'administration fédérale en vue d'enrayer l'inflation: les restrictions sur le crédit et une augmentation des taxes, le JOURNAL estime que ces mesures ne peuvent suffire à enrayer une inflation qui est peut-être causée par d'autres choses qu'un pouvoir d'achat trop grand donnant la chasse à des marchandises trop rares. Suivant l'éditorialiste, en effet,

"les Canadiens ne sont pas taxés légèrement; les impôts, présentement, restreignent considérablement le pouvoir d'achat. Quelle preuve avons-nous qu'il existe "trop de dollars" dans les goussets des Canadiens pour la quantité de marchandises disponibles? Quelle preuve avons-nous que le beurre, les oeufs, la viande et tous les autres aliments dont les prix ont grimpé haut en février sont rares? Sans doute, il y a des Canadiens qui possèdent des réserves en argent. Mais l'immense majorité n'a pas de telles provisions; au contraire, la plupart ont de la difficulté à payer leurs comptes; la plupart ne sont pas à la recherche de produits rares sur le marché. Et même si les Canadiens possédaient des réserves en argent, la vérité c'est qu'il n'existe pas actuellement au Canada de rareté de marchandises; certainement pas de rareté de nourriture, de vêtement ou de l'une quelconque des nécessités de la vie."

Si telle est la situation, il faut chercher ailleurs les causes principales de l'inflation; en conséquence, il faudra exiger de l'administration des mesures mieux appropriées pour y remédier. Le petit salarié, comme le citoyen moyen, réclame une solution pratique aux problèmes qu'engendre l'inflation. Quels que soient les inconvénients résultant des mesures prises, ne seront-ils pas préférable encore à l'inflation elle-même?

Police du peuple

La nature d'une soi-disante "démocratie populaire" n'a jamais été mise à jour aussi clairement que par les derniers budgets de Pologne et de Tchécoslovaquie, écrit le WINNIPEG FREE PRESS du 5 avril. Dans chacun des cas, poursuit le journal,

"le ministère de la Police reçoit un peu moins de la moitié du budget total voté pour la défense nationale. En d'autre terme, les deux gouvernements communistes se sentent obligés de dépenser la moitié autant d'argent pour maintenir leurs administrés dans un état de subjugation que pour protéger leurs pays contre les menaces terribles qu'ils prétendent voir dans la situation mondiale, menaces qui, selon eux, résultent des agissements des puissances voulant la guerre."

Le FREE PRESS fait remarquer ensuite que le budget canadien de la défense pour l'année fiscale courante est de $1,600,000 environ. Si en outre, ajoute l'éditorialiste, M. Abbott

"demandait au Parlement des crédits additionnels de $800,000,000 pour le maintien de la paix à l'intérieur du pays, les protestations du public feraient trembler le sol du Canada."

Une bibliothèque municipale

Une bibliothèque municipale s'ouvrira bientôt à Val d'Or, Abitibi, grâce aux efforts persévérants de la Chambre de Commerce des jeunes de cette localité. Rappelant les nombreuses difficultés qu'il a fallu surmonter pour assurer l'ouverture de la bibliothèque, l'ECHO ABITIBIEN du 4 avril ajoute en commentaire :

"Dans la province de Québec, ouvrir une bibliothèque publique, c'est presque accomplir un travail d'Hercule. Avec l'apathie des gens pour les choses de l'esprit, le mauvais vouloir des éternels pingres et l'inconscience coupable des élites, les bâtisseurs de bibliothèques ont beaucoup à faire et beaucoup à voir".

Tant que cet état d'esprit existera chez les nôtres, en effet, il restera difficile d'établir dans les centres québécois des institutions dont la grande utilité est pourtant facile à reconnaître.

Gazette rimée

Revendication

Il importe à la renommée de notre ville bien aimée d'interdire qu'on joue avec le nom illustre de Québec.

Qu'il soit d'origine sauvage pour désigner un beau rivage il évoque un grand souvenir qu'il conviendrait de retenir.

Pourquoi permettre à l'imposture ou à la vulgaire aventure de le tourner en dérision lorsqu'on est roulé d'occasion ?

D'ailleurs il est à cet usage une expression de remplissage que je vous propose aussitôt : se faire passer un bateau.

Mais quelqu'accident qu'il arrive à proximité de nos rives qu'on ferme brusquement le bec à qui dit "passer un Québec".

Le rimailleur.

Rapport annuel des laiteries

Dans le rapport annuel "Recensement des établissement laitiers" de la province de Québec, que vient de publier le Bureau provincial des Statistiques, il ressort qu'il y avait en 1949, dans la province, 954 établissements laitiers comprenant: 493 beurreries, 135 fromageries, 122 fabriques combinées, 55 laiteries fabriquant, 108 usines de pasteurisation engagées exclusivement dans la distribution du lait aux consommateurs, 10 condenseries, 10 usines uniquement engagées dans la fabrication de la crème glacée, 1 dans la fabrication du youghort, 1 dans la fabrication de la caséine sèche, et 19 postes de réception ou d'écremage.

La production du beurre de beurrerie en 1949 se chiffre par 93,-622,785 livres, évaluée à $55,087,056 contre 96,782,655 livres d'une valeur de $65,147,268 en 1948.

La production de fromage de fabrique s'établit à 25,641,361 livres d'une valeur de $7,907,880 en 1949 contre 14,541,959 livres valant $4,-703,051 en 1948.

Ces 954 établissements sont alimentés par 100,183 fournisseurs et ont payé $103,319,879 pour le lait et la crème reçus en 1949.

Les salaires et gages payés dans ces établissements se sont élevés à $13,016,701 pour cette même année.

M. Ernest Paré élu président

Montmagny, (D.N.C.). Jeudi dernier avait lieu au chalet du club, Le Bûcheron, l'élection annuelle du Comité de direction de cet organisme, pour l'année 1951-52. Les personnes suivantes ont remportés les suffrages:

Président: M. Ernest Paré; 1er vice-président: M. Sam Marcotte; 2ème vice-président: M. Maurice Marquis; sec.-trésorier; M. Lucien Couillard; capitaine: M. Philippe Clavet; sec.-archiviste: M. Noël Morin; lieutenant: M. Bernard Morin; pourvoyeur: M. Armand Gamache; porte-drapeau: M. Geo.-Henri Gaudreau; capitaine-clairon: M. Rodolphe Fournier; directeurs: MM. Patrice Corriveau, Noël Gaumont, André Corriveau, Jean-Paul Beaumont, Hector Leclerc, Léandre Gaumond.

Mort accidentelle de M. Léonard Roy

Trois-Pistoles. (DNC) M. Léonard Roy, 27 ans, fils de M. Fortunat Roy et de dame Marie-Anna Lebel, de notre localité, a succombé, le 4 avril dernier, des suites d'un accident du travail survenu dans les mines Cadillac, en Abitibi.

La dépouille mortelle a été transportée à Trois-Pistoles où ont eu lieu ses funérailles au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. L'inhumation a été faite au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil outre son père et sa mère, son frère, M. Charles-Eugène Roy; sa soeur, Mme Henri Bilodeau, ainsi que plusieurs autres parents.

Nos condoléances à la famille en deuil.

La résidence privée d'Eisenhower

Paris, 11. (AFP). La résidence privée du général Eisenhower se trouvera à Marnes-la-Coquette, petite localité d'un millier d'habitants à 8 milles environ à l'ouest de Paris, apprend-on de source officielle.

Le commandant suprême atlantique et Mme Eisenhower occuperont une villa de Marnes pour la location de laquelle des pourparlers ont été entamés il y a quelque temps déjà. Il semble qu'ils soient sur le point d'aboutir.

Le général Alfred M. Gruenther, chef d'état-major du général Eisenhower, s'établira lui aussi dans la même localité.

Marnes se trouve à 3 milles seulement du futur quartier général atlantique situé, on le sait, près de Rocquencourt, à l'intersection de l'auto-route de l'ouest avec la route nationale St-Germain-Versailles.

GRATIS Echantillon d'un traitement contre les
DESORDRES D'ESTOMAC
(dus à l'hyperacidité gastrique)

Pourquoi endurer les douleurs brûlantes et rongeantes causées par un estomac acide, quand les TABLETTES CANADIAN VON vous assurent un soulagement sûr et rapide ? Ce traitement célèbre a accompli des merveilles chez des centaines de personnes souffrant depuis longtemps d'acidité d'estomac.

Les TABLETTES CANADIAN VON neutralisent l'excès d'acidité", soulagent la sensation de gaz ou de ballonnement et adoucissent l'irritation. Vous n'êtes donc pas obligé de vous soumettre à une diète sévère. Si vous souffrez d'indigestion, gastrite, brûlement, ballonnement, de douleurs après les repas, causées par un excès d'acidité dans l'estomac, essayez le traitement VON "GRATUIT". Demandez immédiatement par écrit un échantillon gratis de ce traitement. Adressez: CANADIAN VON COMPANY, Dépt. 384-H, Windsor, Ont.

PRETS
$20 à $1500
Sur votre propre signature
NOUVEAU
BUREAU de PRÊTS
37 de la COURONNE
TEL. 5-7144
GEORGES A. LECLERC
Gérant
• INDUSTRIAL LOAN •
Finance Corp.
PERSONAL LOANS

Analyse des revenus et des dépenses du fédéral

Ottawa, 11. (PC). Voici une analyse des revenus et des dépenses du gouvernement fédéral, d'après le discours du budget prononcé par M. D.-C. Abbott à la Chambre des Communes hier soir :

	1950	1951
Revenus	2,580,141,000	3,105,300,000
Dépenses	2,448,616,000	2,901,844,000
Surplus budgétaire	131,525,000	203,456,000
Revenus :		
Taxes directes		
Impôt sur le revenu	621,962,000	852,000,000
Impôt sur intérêts et dividendes, Loyers, royautés	47,475,000	62,000,000
Impôt sur le revenu des corporations	603,193,000	800,000,000
Impôt sur l'excédent des profits	1,788,000	10,000,000
Impôt sur les successions	29,920,000	34,000,000
Total des taxes directes	1,300,782,000	1,558,000,000
Taxes indirectes :		
Douane sur les importations	225,878,000	298,000,000
Droits d'accise :		
Liqueurs, moult, etc	107,035,000	132,000,000
Cigares, cigarettes, tabac	115,982,000	116,000,000
Permis divers	38,000	40,000
Moins remboursement	2,490,000	3,040,000
Total des droits d'accise	220,565,000	245,000,000
Taxes d'accise		
Taxe de vente	415,222,000	471,100,000
Automobiles, caoutchouc, pneus, chambres à air	38,193,000	63,000,000
Breuvages	1,627,000	7,400,000
Bonbons, gomme à mâcher	1,030,000	10,400,000
Cigares, cigarettes, tabac	83,497,000	83,200,000
Papier à cigarettes, tubes	7,223,000	7,850,000
Appareils électriques	(.....)	2,300,000
Fourrures	2,937,000	4,300,000
Allumettes, allumeurs	1,091,000	1,100,000
Phonographes, radios, lampes	3,101,000	5,200,000
Préparations de toilette, savons	4,316,000	4,300,000
Valises, etc.	2,257,000	2,500,000
Vins	2,126,000	2,200,000
Bijouterie, ornements	4,077,000	6,600,000
Divers	2,310,000	4,400,000
Transport, communications	3,967,000	(.....)
Timbres, bijoux, etc.	9,396,000	10,800,000
Licences, intérêts et divers	370,000	350,000
Moins remboursement re taxe de vente	-11,785,000	-12,000,000
Total des droits d'accise	571,457,000	675,000,000
Divers	4,435,000	4,900,000
Total des taxes indirectes	1,022,335,000	1,222,900,000
Autres revenus ne provenant pas des taxes	205,599,000	231,800,000
Reçus spéciaux, crédits	51,425,000	92,600,000
Revenus totaux	2,580,141,000	3,105,300,000
DEPENSES :		
Intérêt sur la dette	439,816,000	425,240,000
Subsides aux provinces	19,170,000	18,735,000
Octroi de transition à Terre-Neuve en vertu des ententes	6,500,000	6,500,000
Taxes provinciales en vertu des ententes	76,881,000	94,123,000
Assurance-chômage, loi d'administration	20,386,000	22,418,000
Contribution du gouvernement à U. I. A.	21,098,000	27,930,000
Assurance-chômage aux résidents de T.-N.	3,589,000	3,200,000
Relevés miniers et techniques	22,200,000	18,946,000
Armée, marine, aviation	348,050,000	536,336,000
Recherches sur la défense	22,389,000	23,915,000
Pensions militaires	5,011,000	5,000,000
Pensions, vieux, aveugles	93,189,000	103,250,000
Allocations familiales	297,514,000	309,490,000
Octrois pour la santé	15,716,000	19,300,000
R. C. M. P.	15,971,000	19,766,000
Travaux publics	67,058,000	72,500,000
Commerce	30,363,000	37,988,000
Autres dépenses ordinaires	566,798,000	937,253,000
Total	2,071,699,000	2,680,990,000
Dépenses spéciales :		
Agriculture et autres projets	14,787,000	24,436,000
Aide aux fermiers de l'Ouest	437,000	425,000
Prêts au fonds d'urgence d'aide aux fermiers	13,138,000	3,178,000
Paiement additionnel à l'office du blé	(.....)	65,000,000
Déficit office du blé	4,471,000	2,536,000
Remboursement à l'office du blé pour régulariser livraison	96,000	77,000
Remboursement à Canadian Commercial Corporation pour achat de matériaux pour la défense	975,000	1,437,000
Paiements à l'office des digues de la vallée Fraser	3,000,000	(.....)
Protection des travaux de digues de la vallée Fraser	1,024,000	(.....)
Construction de digues le long de la Rivière Rouge et dans la région de Winnipeg	(.....)	2,353,000
Octrois au Manitoba pour secours aux sinistrés	(.....)	12,500,000
Octrois à Rimouski	(.....)	1,000,000
Octrois à Cabano, Qué.	(.....)	218,000
Remboursement à Construction Ltd pour des achats pour la défense	(.....)	500,000
Total des dépenses spéciales	37,928,000	113,660,000
Autres dépenses :		
Dépenses capitales	22,923,000	16,467,000
Guerre, démobilisation et reconversion	98,168,000	(.....)
Entreprises du gouvernement	52,362,000	8,427,000
Divers	165,536,000	82,300,000
Grand total des dépenses	2,448,616,000	2,901,844,000

Quatre marteaux-pilons au travail à T.-Rivières la semaine prochaine

Trois-Rivières, 11. (DNC) La Dominion Bridge a pris des dispositions pour hâter la construction des ponts Bailey sur le St-Maurice. Elle utilisera des barges à cette fin.

La semaine prochaine quatre marteaux-pilons enfonceront en même temps des pilotis dans la bouche ouest de la rivière, du côté de la ville, entre la terre ferme et l'île St-Christophe. Les deux premiers progresseront à partir des deux extrémités en même temps que les travées du grand "mecano" Bailey. Les deux autres reposeront sur des barges ancrées au centre de la rivière.

Si la température le permet, les premiers Bailey seront ouverts à la circulation avant le 15 mai et les seconds Bailey seront terminés avant le 1er juin, complétant ainsi la circulation dans les deux sens entre Trois-Rivières et le Cap-de-la-Madeleine.

(On sait que ces Bailey à doubles parapets, plus puissants que ceux que bâtit ordinairement l'armée, auront douze pieds de largeur chacun et seront assemblés côte à côte avec, sur le côté extérieur, des trottoirs pour les piétons.

Les pluies diluviennes du printemps pourraient retarder un peu les travaux. Mais il y a un point d'interrogation plus grave encore: Comment se prêtera le lit du St-Maurice à l'enfoncement des pilotis ? Du côté du Cap-de-la-Madeleine, dans la bouche est, où l'enfoncement des pilotis achève, l'expérience n'a pas été très brillante. A cet endroit, les couches souterraines du St-Maurice étaient remplies de pierre et de débris de toutes sortes et, ce qui est pis encore, elles étaient garnies d'une glaise qui possédait presque l'élasticité du caoutchouc. On enfonçait un pilotis et, quand on enfonçait l'autre, le premier relevait la tête comme si les deux avaient obéi à une sorte de mouvement de bascule parti du fond du St-Maurice.

Le premier pont Bailey jeté sur le chenal sera terminé dans quelques jours et, comme les pilotis des deux ont été enfoncés en même temps, la construction de l'autre pont déjà en cours sera complétée quelques jours plus tard.

Dans le chenal ouest, les Bailey reposeront sur des pilotis d'acier et ils auront une hauteur moyenne de quarante pieds.

L'expérience faite dans le chenal est avec des pilotis de bois indique que les pilotis doivent franchir une épaisseur de trente pieds environ dans le lit de la rivière pour atteindre le roc. Ce qui donnerait à chacun des pilotis une longueur moyenne de soixante-quinze pieds. Il faudra recourir aux services de soudeurs et riveteurs pour joindre les unes aux autres les pièces de pilotis, car aucune de ces pièces n'atteint soixante-quinze pieds de longueur.

Dès que la navigation le permettra, les barges de la Dominion Bridge seront louées dans le St-Maurice.

Accident au "Lady Nelson"

Montréal, 11. (Spécial) D'après un rapport reçu hier au siège social de la compagnie, le "Lady Nelson" de la Canadian National Steamships est entré en collision, lundi soir, avec une barge près du Port d'Espagne, Trinidad. Le "Lady Nelson" venait de quitter Port d'Espagne et dans l'un des détroits frappa une barge non éclairée qui était touée par un petit vaisseau. Il a souffert quelques légers dommages à sa proue. Aucun passager ni aucun membre de l'équipage n'a été blessé et la cargaison n'a pas été endommagée. Le "Lady Nelson" est retourné à Port d'Espagne où il subira les légers réparations nécessaires.

Pollack

Tout ce qu'il faut pour les enfants, au
CENTRE DES JEUNES
deuxième étage

Faites mettre de côté la marchandise désirée moyennant un léger dépôt !

UN ASSORTIMENT VASTE ET CHOISI...

COMPLETS 2 PANTALONS
garçons 29 à 34 (11 à 16 ans) $25.
• FINS WORSTEDS DE LAINE IMPORTES
• GABARDINE DE LAINE
• PICK 'N PICK
Vestons à devant croisé, deux pantalons à plis et "zipper". Coco, bleu poudre, gris, bleu royal, etc.
Autres $22.50 à $35.00

PALETOTS "TRENCH COAT"
MODELE 'HOLLYWOOD'
garçons 24 à 30 (6 à 12 ans) $19.50
garçons 32 à 36 (14 à 18 ans) $21.50
• GABARDINE DE LAINE IMPERMEABLE
Doublures de satin — couleurs marine ou taupe.
Autres $12.95 à $29.50

PANTALONS LONGS
garçons 24 à 36 (6 à 18 ans) $5.00
• COVERT CLOTH TOUT LAINE
• FLANELLE DE LAINE
• BLEU, BRUN, COCO, BLEU ROYAL, GRIS

SOULIERS NOUVEAUX
garçons et garçonnets
1 à 5½ $4.95
11 à 13 $4.50
MODELES :
mocassin, ghillie tie, blucher, oxford, à courroie.
COULEURS :
rouge Bourgogne ou brun. Très bon cuir, semelles et talons 'composition" solide et durable.

ATTENTION !
Vérifiez vous-même l'ajustement des souliers de vos enfants avec notre APPAREIL RAYONS-X PERFECTIONNE dans notre rayon —
Premier étage (boul. Charest)

COMPLETS 2 PANTALONS
garçons 24 à 28 (6 à 10 ans) $15.
• TWEED DE LAINE
• COVERT CLOTH DE LAINE
• GABARDINE DE LAINE
Vestons à devant croisé et une culotte courte et une culotte "Breeches" ou une courte et un pantalon long. Bleu, brun, coco, gris, etc.

CHEMISES "ARROW"
BROADCLOTH MERCERISE
garçons 11 à 13 $3.25
grands garçons 13½ à 14½ $3.75
Blanc, bleu, gris, vert, beige.
Autres qualités $2.00 et $2.50

CHEMISETTES BON BROADCLOTH
garçonnets 2 à 6 ans $1.59
Genres sport à manches courtes, aussi modèles à rayures, manches longues — beige, bleu, vert, blanc, etc.

CHAUSSURES 'Shoo-Shoos'
à semelles demi-dures
création LA PARISETTE
Pointures 2 à 6
Renfort sans couture, lacés à hauteur confortable, toutes coutures nécessaires extérieures pour plus de confort $3.49

Espace plus grand qu'à l'ordinaire pour les orteils — et le renfort 'snuggle back' maintient la jambe droite tout en empêchant la cheville de tourner.
Premier étage (boul. Charest)

MANTEAUX AVEC BONNETS
POUR FILLETTES
PALETOTS AVEC CASQUETTES
POUR GARÇONS
Ages 1 - 2 - 3 ans $5.95
• GABARDINE-RAYONNE PASTEL LAVABLE
• BONNE FLANELLE DE LAINE
Bleu, rose, jaune, turquoise — doublure de soie.

COLLERETTES DE LAINE AVEC BONNETS-CAPUCHONS
Pour jeunes bébés $3.50
Fin tricot uni avec dessins de fantaisie — blanc, bleu, rose.

MANTEAUX DE LAINE MARQUE 'REGENT KNIT'
pour bébés $4.95
Devant croisé, collet, tricot uni, jupes larges.

BERETS DOUBLES — LAINE ANGLAISE
Couleurs blanc, bleu, rose — chacun .59

'CAPINES' DE CREPE A GRANDS BORDS
Pour bébés. Belle variété de modèles, blanc, bleu, rose $1.99

MANTEAUX ET CHAPEAUX FINS DRAPS VELOURS
Fillettes 2-3-3x ans
$14.95
Modèles ajustés, jupes godées, aussi amples. Corail, turquoise, bleu, rose.

MANTEAUX AVEC BONNETS BON CREPE DE SOIE
Bébés 6 mois, 1 et 2 ans $6.50
Sur yoke rond, garnitures de larges broderies 'smocking' de couleurs, bonnets garnis de dentelle. Blanc, bleu, rose.

PALETOTS ET CASQUETTES OU CHAPEAUX A BORD PIQUE
Petits garçons 2 - 3 - 3x ans.
$9.95
• FIN COVERT CLOTH TOUT LAINE
• FLANELLE • BON TWEED
Modèles droits ou avec ceinture, devant simple ou croisé, ceinture. Brun, coco, beige, gris.

MANTEAUX ET BONNETS CACHEMIRE DE LAINE
Bébés 6 mois et 1 an
$9.95
Garçons et fillettes — confection de choix, jolies et nouvelles — couleurs pastel.

ENSEMBLES 3 PIECES
PALETOTS, PANTALONS 'JODSPUR' ET BERETS —
garçons 2 - 3 - 4 ans $11.95
Fin velours cordé — bleu, beige, royal. Paletot devant croisé et ceinture-arrière.

PETITS HABITS DEUX PIECES FINE LAINE ANGLAISE IMPORTEE
pour bébés
$2.99
Fin tricot, gilet boutonnant à l'épaule, culottes droites ajustant à la jambe, couleurs blanc ou bleu.

ENSEMBLES LAVABLES FIN VELOURS CORDE
Bébés 6 mois, 1 et 2 ans
$6.95 à $8.95
Deux pièces, manteaux avec bonnets, casquettes ou bérets. Doublures de soie. Garnitures de broderie.

BAS GOLF "WOLSEY"
50% LAINE ANGLAISE
7 à 10½ $1.25
Revers de fantaisie — beige, gris pâle.
CRAVATES LONGUES — .59 à $1.00
NOEUDS FAITS (BOUCLES) — .29 à 1.00
NOEUDS FAITS (GENRES LONGS) — .50 et .75
BRETELLES — .50 à $1.00
CEINTURES — .50 à $1.00
GANTS DE CHEVREAU — 000 à 7 — $2.25
7 à 8½ — $3.25

JAMBIERES DE CUIR
avec "zipper"
Modèle 2 boucles
7 à 11 $11.95
Modèles 3 boucles
12 - 13 - 1 - 2 - $12.95
Même modèle, plastique 'tan'
grandeurs 7 à 11 $8.95

75 rue ST-JOSEPH MAURICE POLLACK LIMITÉE 178 boul. CHAREST

Echos mondains

RECEPTIONS

Madame Robert Kirouac et mademoiselle Grace Buchanan ont reçu à un sherry récemment, en l'honneur de leur soeur, Phyllis, dont le mariage aura lieu prochainement.

M. et madame Harold Young ont reçu à dîner samedi, en l'honneur de mademoiselle Barbara Morton et de son fiancé, M. Mervyn Brown.

Dimanche prochain, à l'issue de la causerie que prononcera M. Pierre Emmanuel, sous les auspices de la Société d'étude et de conférences, de Montréal, madame John Redmond Roche recevra à six heures, en sa demeure, avenue Aberdeen, Westmount.

Une réception a été offerte, ces jours derniers, au Club de Réforme, de Montréal, en l'honneur des membres du comité féminin du bal que donneront les étudiants de la Faculté des Sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

MARIAGES

Samedi matin, à neuf heures et demie, en l'église St-Vincent-de-Paul, le Rév. Père Gaston Pontbriand, curé de la paroisse, bénissait le mariage de Marguerite, fille de M. et de madame Clovis Paquet, avec M. Henri Maheux, de Ste-Aurélie, Dorchester, fils de M. et de madame Ferdinand Maheux, décédés. Pour la circonstance, le choeur et la nef étaient ornés de palmes, de fougère et d'oeillets.

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans les "Echos mondains" coûtent $2.00 l'insertion.

Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

Pendant la messe, M. Paul-Emile Roy exécuta le "Panis Angelicus", de Franck; M. Vincent Munroe, une "Salutation à la Vierge"; M. Eugène Roy, "Je vous salue Marie" et "Notre Père". Mademoiselle Lemay touchait l'orgue. La mariée, au bras de son père, portait une robe de dentelle blanche, sur fourreau de satin, au long corsage, fermée par de minuscules boutons; la jupe ample formait un léger mouvement de traîne. Son voile de tulle illusion était retenu par un diadème et elle tenait un bouquet de roses blanches. M. Nazaire Maheux servait de témoin à son frère. A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception à la résidence des parents de la mariée, après quoi les nouveaux époux partirent en automobile pour un voyage dans les Etats-Unis. A son départ, madame Maheux portait un costume de fin lainage bleu poudre, des accessoires beige, un chapeau de même ton et des roses thé à l'épaule. A leur retour, M. et madame Maheux résideront à Ste-Aurélie, Dorchester.

Samedi matin, à huit heures, en l'église Saint-Stanislas de Kostka, à Montréal, M. l'abbé Jean Bissonnet bénissait le mariage de mademoiselle Hélène Desforges, fille de M. et de madame Paul-A. Desforges, avec M. J.-Guy Houle, fils de M. et de madame J.-Fernand Houle. Des fleurs printanières décoraient le choeur et la nef et, pendant la messe, mademoiselle Marie-Ange Boileau et M. Gérard Vallée exécutèrent le programme de chant. La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de dentelle et taffetas neige, un voile semi-long de tulle illusion maintenu sous un béguin de dentelle orné de pierres du Rhin et un bouquet, composé d'oeillets blancs. M. Houle était le témoin de son fils, madame Desforges, mère de la mariée, portait une robe de faille marine, un chapeau de paille ivoire et marine garni de fleurs, des accessoires de même ton, une jaquette de taupe et des roses Sweetheart. Madame Houle, mère du marié, portait une robe de faille horizon avec touche de dentelle, un chapeau de bakou bleu marine, des accessoires de même ton, des oeillets blancs et une cape de taupe. A l'issue de la cérémonie, il y eut réception à la demeure des parents de la mariée, boulevard St-Joseph. M. et madame Houle partirent ensuite, en avion, pour New-York et Washington. Pour voyager, la mariée portait un costume de lainage gris argenté, un chapeau de même ton, et des accessoires de chevreau rouge.

Madame Pierre-Alexandre Boutin annonce le mariage de sa fille, Marguerite, avec monsieur Charles-M. White, fils de madame William White, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église Saint-Dominique le samedi vingt-huit avril à onze heures.

NAISSANCE

Monsieur et madame Paul Munro (Denise Cloutier), de Sillery, ont le plaisir d'annoncé à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 3 avril à l'hôpital Bellevue et baptisé sous le prénom de Robert. Parrain et marraine, monsieur et madame Adolphe Latour, oncle et tante de l'enfant. Madame Wilfrid Cloutier portait son petit-fils sur les fonts baptismaux.

CLUBS ET CERCLES

Jeudi, le douze avril, trois heures et trente, un thé-causerie réunira au Club de Réforme les membres du Cercle libéral féminin, sous la présidence de madame Jean-Paul Lessard et sous le patronage de madame Fernand Fafard. Le conférencier, Me Georges Pelletier, parlera de "la femme vis-à-vis les réalités politiques". A l'issue de cette causerie, le thé sera servi dans les salons du club.

(Suite à la page 8, 2e col.)

M. et madame Rudolph-L. Caron, de 744 rue Hanover, Manchester, annoncent les fiançailles de leur fille Thérèse-Ruth, à M. Edgar-E. Giroux, fils de M. et madame Trefflé-J. Giroux, de Salmon Falls, autrefois de Manchester, N.-H.

—Un surplus

(Suite de la dernière page)

rations financières du gouvernement a été la montée extraordinaire des revenus qui ont atteint un niveau jamais vu précédemment et dépassé les estimés d'une somme de $436,000,000. Notre revenu est hautement sensible aux variations dans notre production, notre commerce, nos revenus et les prix, et les revenus sans précédents que nous avons eus durant l'année fiscale sont essentiellement l'indice non équivoque de l'activité économique en 1950 qui avait commencé à s'accélérer en avril et mai, mais qui a monté plus rapidement après le commencement des hostilités en Corée.

Les taxes directes, y compris l'impôt sur le revenu des particuliers et des corporations, et l'impôt sur les successions, ont rapporté $257,000,000 de plus en 1949-1950. Les taxes indirectes ont fourni $201,000,000 de plus que celles de l'année précédente.

L'impôt sur les corporations a atteint le record de $800,000,000 à cause de l'augmentation des profits des corporations et des taxes plus élevées imposées à la session spéciale de septembre dernier.

La défense nationale

M. Abbott a rappelé qu'en septembre il avait estimé que le Canada dépenserait, durant l'année fiscale, $100,000,000 des $300,000,000 votés par le Parlement pour payer les besoins militaires du Canada et des signataires du pacte de l'Atlantique.

"Nous nous attendons, a dit le ministre, à ce que, quand les comptes de l'année seront fermés, nous aurons fourni des armes pour $195,000,000 à nos alliés du pacte de l'Atlantique nord. En tout, nos déboursés pour la défense ont augmenté de $338,000,000 à un total de $773,000,000. C'est plus que le double de notre dépense dans ce compartiment l'année précédente et c'est plus qu'un quart de toutes nos dépenses pour 1950-1951".

La guerre en Corée

M. Abbott a déclaré que la fin de la guerre en Corée n'est pas encore en vue et qu'il y a des indices que les forces des Nations Unies en Corée seront bientôt soumises à une très rude épreuve de force. Et la situation en Corée peut être une source de nouveaux dangers. Elle indique que la Russie est prête à poser des actes qui entraîneraient le monde dans une guerre générale.

"Dans les mois a venir, a dit M. Abbott, et peut être pour plusieurs années, nous serons appelés à faire preuve de notre détermination à sacrifier nos intérêts immédiats pour la sécurité future.

M. Abbott a déclaré qu'il a basé ses propositions budgétaires sur la certitude qu'il a de voir le revenu national atteindre $20,000,000,000 en 1951, soit une augmentation de 12 pour cent sur l'année 1950. Ce revenu national a monté sans interruption depuis 1939 alors qu'il était de $5,598,000,000.

Parlant de la situation de l'emploi, le ministre des finances a révélé qu'il y a actuellement 130,000 personnes de plus qui ont obtenu de l'emploi à date, comparativement à l'an dernier.

M. Abbott croit qu'il se posera, durant l'année, un problème de main d'oeuvre mais qu'il ne prendra pas de proportions considérables. Déjà il y a rareté de main d'oeuvre spécialisée.

LES EXPORTATIONS

Les exportations canadiennes ont également atteint un niveau record du temps de paix, soit $3,157,000,000; de même, nos importations ont augmenté de 15 pour cent sur 1949, à un total de $3,174,000,000. Ce chiffre ne tient pas compte de la vente de l'or canadien, pour $162,000,000 durant l'année.

Beau succès de Louise Roy

Les Compagnons de l'Art de Québec se réjouissent à juste titre d'avoir présenté à la population québecoise, hier soir au Palais Montcalm, une jeune artiste dont la renommée s'accroit très rapidement. Douée d'une exquise personnalité, Louise Roy dont la carrière musicale s'annonce fort prometteuse a charmé son auditoire par sa grâce, sa voix chaude et puissante dont la clarté et la précision indiquent bien qu'elle a maintenant triomphé des difficultés techniques du début.

Son choix judicieux nous a permis de goûter des oeuvres merveilleuses de compositeurs italiens, français et allemands. Au début Louise Roy nous donna un aperçu de l'anthologie italienne en interprétant quatre chansons, oeuvres des plus grands compositeurs du 16ème et du 17ème siècle: Scarletti, Durante, Caccini et Paisiello.

Le deuxième groupe nous a permis d'entendre les plus belles chansons inspirées de l'âme allemande de Schubert.

Après "Pleurez mes yeux" du "CID" de Massenet, nous avons entendu, de Fauré, "Les Berceaux", une chanson qui se développe dans la longueur sublime de la mer, Louise Roy comprend la chanson de France à merveille : sensibilité, intelligence et finesse. "Le Manoir de Rosemonde" de Duparc, "Le Nil" de Leroux, et "Chevauchée Cosaque" de Fourdrain complétaient la partie française du programme, si on peut excepter quatre "bergeries" de l'époque de Marie-Antoinette, que Weckerlina avait harmonisées fort spirituellement.

C'est avec quatre chansons folkloriques créoles que l'artiste invitée des Compagnons de l'Art de Québec a terminé son récital, et nous a permis d'aprécier la variété surprenante de son répertoire.

Née à St-Boniface, Manitoba, Louise Roy est une artiste de l'Ecole d'opéra qui fit la tournée de plusieurs centres ontariens et donna des concerts à Saint-Boniface, Winnipeg, Montréal et Toronto. En 1947 elle prit part au grand concours radiophonique "Singing Stars of Tomorrow" et gagna peu après le premier prix à l'émission Nos Futures Etoiles".

C'est avec plaisir qu'elle accepta cette invitation des membres de la jeunesse musicale du Canada qui travaillent sans cesse à propager le goût de la musique, favoriser la carrière des jeunes talents de notre pays et faire connaître les oeuvres des grands compositeurs.

Une large part du succès remporté hier soir revient également à Jacqueline Richard, pianiste de la Société des Festivals de Montréal, qui a souligné chacune des interprétations de Mademoiselle Roy, du caractère approprié.

Mao Tsé-Toung aurait délégué ses pouvoirs

Hong-Kong, 11, (PA) Mao Tsé-Toung a délégué temporairement ses pouvoirs de chefs de la Chine communiste à un extrémiste à la solde de Moscou, a révélé un diplomate indonésien au retour d'un voyage à Pékin. Le nouveau chargé de pouvoir serait Liu Shao-Chi. Mao Thé-Toung serait gravement malade. Des rapports optaient dernièrement pour cette opinion ou disaient u'il était en disgrâce ou en mission secrète à Moscou.

Concours du "Rotary"

Micheline Gagnon, pianiste, l'une des concurrentes samedi le 14 avril, au Palais Montcalm.

Elizabeth et Philip à Rome

Rome, 11, (AFP) La princesse Elizabeth d'Angleterre et le duc d'Edimbourg sont arrivés par avion à Rome, venant de Malte. Ils ont été accueillis par un groupe de personnalités dont l'ambassadeur d'Angleterre et lady Mallet, l'ambassadeur du Canada et Mme Jean Désy, les ambassadeurs de l'Inde, du Pakistan, de l'Australie et de l'Afrique du Sud. La princesse et le duc seront reçus en audience privée par le pape vendredi dans la matinée.

Crème Orientale GOURAUD

La crème à appliquer avant le bal. Ne s'enlève ni ne se retouche. Un essai vous convaincra.

Blanc, Chair, Rachel, Sun-Tan

Conférence du poète Pierre Emmanuel

M. Pierre Emmanuel, l'un des plus grands poètes français de la France contemporaine, fera une conférence à l'amphithéâtre de la Faculté de Droit, le vendredi 13 avril à 5 heures. Il traitera le sujet suivant : "La Poésie et la connaissance de soi-même". Les élèves du cours primaire supérieur et des classes de lettres de nos collèges secondaires, les étudiants, les professeurs et le public sont cordialement invités à venir l'entendre.

M. Pierre Emmanuel parlera à l'amphithéâtre de la Faculté de Droit, 17, rue Sainte-Famille, le vendredi 13 avril à 5 heures.

— Le Liberia, une république indépendante nègre en Afrique, a un littoral de 350 milles sur l'océan Atlantique.

Entreposez vos fourrures chez un fourreur!

HR

HOLT RENFREW

La première Maison de Fourrures au Canada depuis 1837

Voûtes réfrigérées modernes

dans le propre immeuble de H.R.

et

un service spécialisé

Il n'en coûte pas plus!

• • •

Téléphonez s.v.p. . . 2-5221

Chez LE BOTTIER

UN SAC pour appareiller chaque COULEUR DE SOULIERS que nous avons en magasin!

Prix à compter de $10.95

ELEGANTS SOULIERS

TOUTES NUANCES PASTELLES

Prix à compter de $10.95

De jolis souliers, toutes formes, toutes pointures et des meilleures marques sur le marche. Ces chaussures, d'un chic achevé, compléteront merveilleusement votre nouvelle toilette printanière; ils allieront la beauté au confort absolu. Aussi, véritable serpent. ....

Teintes pastelles :

- orange
- jaune
- bleu pâle
- rose
- coquille d'oeuf
- beige

Teintes de serpent :

- jaune
- ambre
- multicolore
- naturel
- bleu
- vert
- rouge

Nous sommes fiers de vous informer que nous avons pour ces lignes de souliers (des sacs à main pour appareiller) au delà de 30 nuances différentes, pour convenir à votre nouvelle toilette.

Armand Bédard

48 rue St-Jean Tél. : 2-1940

ANNIVERSAIRE DE LA CORPORATION DES MAITRES ELECTRICIENS : De solennelles agapes à l'hôtel St-Louis ont souligné en fin de semaine le premier anniversaire de la Corporation des Maitres Electriciens de la province de Québec. On remarquait à la table d'honneur M. LUCIEN TREMBLAY, président de la Corporation; M. MAURICE FRANCOEUR, président local, qui présidait le dîner; M. GERARD FUROIS, secrétaire exécutif adjoint, qui agissait comme maitre de cérémonie; M. UBALD DESILETS, aviseur légal; M. J.-D. SAVARD, président des Maitres Plombiers du Québec; M. LUCIEN DUPUIS, président des Electriciens de Québec; M. RENE LABELLE, aviseur technique; Mmes L. DUPUIS, J.-D. SAVARD, R. LABELLE et G. FUROIS.

De MEILLEURS REPAS . . .

AVEC LA SOUPE "BELMAR"

VENEZ GOUTER A CET EXCELLENT PRODUIT

EN DÉMONSTRATION

CETTE SEMAINE

Soupe Belmar — Riz et poulet
Poulet et nouilles.

2 pour .25 6 pour .65

JUS DE PAMPLEMOUSSE LIBBY

20 oz..... .17
48 oz..... .39

MELANGE
20 oz..... .18
48 oz..... .40

ORANGE
20 oz..... .19
48 oz..... .44

COCKTAIL LIBBY
28 oz. .49

JUS V-8 COCKTAIL
Bte de 15 oz..... 3 pour .25

FRAMBOISES
dans le sirop (45%)
15 oz..... .18
20 oz..... .23

MELASSE
40 oz.

SPÉCIAL .24

CERÉALES GERBER'S LE PAQUET ..... .23

GELEE Jell'o ou Lushes
Saveurs assorties 3 pqts pour .28

CAFE INSTANTANE Nescafe..... 4 oz. .69 12 oz. 1.99

CAFE frais moulu
sur demande, la livre..... .94

BONBONS SAGUENAY, FABRIQUES PAR LES PERES TRAPPISTES. PRIX VARIES.

BONBONS français — menthol, boules de coco, etc. etc.
Prix variés, la livre..... .44 .48 .50

CHOCOLAT - Marques assorties. La bte de 1 livre..... 1.20

BONBONS IMPORTÉS D'ANGLETERRE :

Californian Fruits la livre..... .75

"Page's Silver Mints" la livre..... .75

RAYON DES BONBONS — Rez-de-chaussée

Avez-vous songé à

L'ENTREPOSAGE DE VOTRE MANTEAU DE FOURRURE

Si non... signalez : 4-3531

VOUTES spacieuses et ultra-modernes

PROTECTION contre le feu, le vol, les mites, etc.

P. Ferland

155 - 159, rue du Pont

Bureaux de service
395 rue St-Jean
569, Canardière
Lévis. 31, avenue Bégin
Sillery, 1324, ave Maguire

L'Oncle Nic vous répond

VALERIANE. — Le service social est une carrière éminemment distinguée, passionnante et utile. Il consiste à faire régner la charité chrétienne et à augmenter le bien-être de la société grâce à des organisations qui viennent au secours de l'épouse nécessiteuse, des enfants arriérés ou inadaptés, des filles-mères, des familles désunies, des orphelins, des pères de famille impotents. Les jeunes gens et jeunes filles s'entraînent à faire des visites à domicile, ils s'occupent de trouver de l'emploi à ceux qui en ont besoin, ils dirigent des groupements de jeunes, ils placent les enfants, ils s'occupent des infirmes, ils réconfortent moralement ceux qui ont besoin d'encouragement, etc . . . Ce sont là des tâches admirables, et les travailleurs sociaux, une fois diplômés, reçoivent un salaire, qu'ils soient attachés à une compagnie, à une grande organisation ou à un bureau comme il s'en fonde un peu partout dans les grands centres. Pour plus de renseignements, demande le prospectus au Secrétaire da la Faculté des Sciences sociales, Université Laval, Québec.

DOMINO NOIR. — Les hommes ont cherché à adopter la même heure légale pour tout un pays et même pour plusieurs pays voisins, surtout afin d'unifier les horaires de chemin de fer. Le globe terrestre a donc été divisé en fuseaux horaires contenant chacun 15 degrés, le 1er se trouvant à Greenwich, Angleterre. Les 3 premiers fuseaux horaires ouest de Greenwich se trouvent dans l'océan Atlantique, le 4e (60o) contient le Labrador, le golfe Saint-Laurent) Heure internationale Intercolonial, Atlantic time). Le 5e fuseau (75o) se termine près d'Ottawa (heure est—eastern time). Le 6e fuseau (90o) aboutit à l'extrémité occidentale du lac Supérieur, heure centrale) le 7e fuseau (105o) est près de Régina (heure des montagnes — Mountain). Le 8e fuseau (120o) situé près de Kamloops, heure du Pacifique). Le 9e (135o) passe par White Horse, Yukon. Le 10e (150o) passe dans l'Alaska près du mont McKinly. Le 11e (165o) passe près de Nome, et enfin le 12e (180o) qui donne la ligne internationale de quantième, passe près des îles Wallis, dans l'hémisphère sud, entre l'Amérique et l'Asie et près du détroit de Behring, dans l'hémisphère boréal. A l'est de Greenwich se trouvent encore 12 fuseaux semblables. L'Europe est divisée en trois fuseaux et tous les points compris à l'intérieur de l'un de ces fuseaux ont une heure uniforme.

COLAS. — Voici en résumé, les endroits où l'on trouve des pierres précieuses: Le rubis: Sibérie, Bohême, Brésil, Thibet, Indes. Le saphir: Brésil; le saphir d'eau: Ceylan. L'émeraude verte: à Muso (Nouvelle-Grenade), en Colombie, au Brésil et dans les monts arabiques. La topaze: Brésil, Sibérie, Ecosse, Saxe. L'améthyste: Brésil, Espagne, Hongrie, Sibérie, Indes. Le grenat: Bohême et plusieurs autres pays non mentionnés. Le béryl (rose ou jaune) variété d'émeraude: Elbe, monts Altaï, New-Hampshire. L'aigue-marine: Sibérie.

2.—On dit que l'atmosphère est inexistante dans la lune et que la température y est par conséquent brûlante le jour et glaciale la nuit; il faudra sans doute y aller pour le savoir ! et ce ne sera pas encora cette année...

3.—Lorsqu'une personne manque de souffle en chantant, c'est habituellement parce qu'elle n'a jamais appris comment respirer scientifiquement. C'est tout une science en effet, et les grands chanteurs consacrent plusieurs mois à maîtriser leur respiration. Si tu as vraiment une si belle voix que tu le dis, cela vaudrait la peine que tu prennes des leçons de chant d'un bon professeur, qui t'enseignera quand et comment respirer.

SOPHRONIE. — GEMEAUX (22 mai—21 juin): Influence mercurienne. Nature idéaliste et pratique tout à la fois. Dispersion des énergies, nervosité, hésitation, inquiétude. Activité incessante, qui est plutôt de l'agitation. Vivacité d'esprit. Intelligence subtile. Amour-propre. Fantaisie. Goûts artistiques. Minutie. Sociabilité. Affabilité, Bienveillance, Altruisme plus théorique que pratique. Aptitudes multiples sur plan intellectuel. Alternatives de hauts et bas. Situation facilitée par amis ou proches. Unions longues, même si elles ne donnent pas le bonheur absolu. Plusieurs enfants. Quelques chagrins et luttes par excès de sensibilité; souvent deux mariages. Secrets et luttes de famille. Accord avec Balance et Verseau.

2.—Ordinairement, le coq se tourne du côté du soleil pour chanter et peut-être que la lumière de cet astre l'éblouit et l'oblige à fermer les yeux. Mais même sans soleil, il ne fait qu'imiter bien des artistes, qui préfèrent avoir les yeux fermés quand ils chantent.

3.—Je crois qu'il y a 14 saints américains en tout: les huit martyrs canadiens (Jogues, Lalemant, Brébeuf, Daniel, Chabanel, de la Lande, Garnier, Goupil; sainte Rose de Lima (Pérou); saint Pierre Claver et saint Turibius-Alphonsus de Mogrovejo (Pérou); saint Philippe de Jésus (Mexique); saint Louis Bertrand (Antilles); sainte Francesca Cabrini (Etats-Unis).

SUR SES TRACES. — Voici quelques notes sur le général Dwight David Eisenhower. Né à Denison, Texas, le 14 octobre 1890, Eisenhower fut élevé sur une ferme, près d'Abilene, Kansas. Ses parents s'étaient connus alors qu'ils étudiaient ensemble à l'université Lane, à Lecompton, Kansas. Ses compagnons l'appelèrent "Little Ike", pour le distinguer de son frère Edgar, "Big Ike", et il a toujours conservé ce sobriquet, même pendant la guerre où on l'appelait General Ike. Marié en 1916 à Mamie Geneva Doud, de Denver, il a un fils, John Sheldon Doud, qui gradua à West Point le jour de l'invasion (D-Day) et servit ensuite comme 1er lieutenant en Europe. Expert au football et au baseball pendant ses études, il aimait aussi danser le rag, ce qui lui valut une expulsion de 30 jours de la salle de danse. Il gradua en 1915, le 61e sur 164. Pendant la guerre 1914-1918, il s'intéressa aux tanks, gagna en 1916 une médaille pour son habileté dans l'entraînement des troupes manoeuvrant les tanks. Il ne se rendit pas en Europe avant la guerre 1939. De 1935 à 1940, il fut l'aide de MacArthur. Lors de l'attaque de Pearl Harbor, il n'était que lieutenant colonel; il fut nommé major général en 1943; en décembre 1944, il fut nommé général. Chef de l'expédition nord-africaine en 1942, travailleur infatiguable, ne dormant que de 10 hrs p.m. à 4 hrs a.m., il fut vivement loué par Churchill. Il est anti-isolationiste. Il fut honoré à Paris par 1 million de personnes, à Washington par un autre million et à New-York par environ 4 millions. Il a reçu tous les honneurs auxquels un homme peut rêver, mais il est demeuré modeste et démocrate.

2. — Je te fournis ici le langage des mains :

Il y a des mains intelligentes, des mains bêtes, des mains timides, des mains effrontées, des mains loyales, des mains hypocrites. Les ongles longs sont un signe de vanité et les vernis trop voyants sont un signe de mauvais goût. En général, la main large et courte indique la personne pratique mais manquant d'imagination; la main longue, effilée, l'imaginative, l'artiste: la main petite et potelée, la sensuelle; la main ni trop large ni trop courte, une personne bien équilibrée. Pouce enfermé dans la main : lassitude, crispation physique et mentale, irritabilité excessive. Main pendante inerte, avec pouce serré contre la paume : faible, état maladif, dépression générale. Pouce naturellement très écarté des autres doigts, très grande indépendance dans toute action. Pouce habituellement adhérant au bord de la main, caractère réservé, prudence, temporisation. Auriculaire habituellement très écarté de l'annulaire, curiosité d'esprit et indépendance d'idées. Se frotter les mains en parlant, avec excès et préciosité : courtoisie cauteleuse, esprit de calcul.

Main charnue : matérialité, sensualité, goût du bien-être.

Maigre : Spiritualité, mépris des jouissances matérielles.

Dure : Activité matérielle, besoin intense de travail, d'exercice.

Molle : Paresse, tempérament mou, goût de l'inaction.

ANDREX. — C'est en vertu du phénomène d'attraction universelle, découvert par le grand physicien anglais Newton, que la terre n'entre jamais en collision avec d'autres mondes. Un jour que Newton était assis sous un pommier et songeait aux théories du savant Kepler sur les lois présidant aux mouvements des planètes, une pomme tomba à ses pieds. Il réfléchit sur cette puissance qui sollicite les corps vers le centre de la terre et les y précipite avec une vitesse accélérée. Pourquoi, dit-il, ce pouvoir de l'attraction ne s'étendrait-il pas jusqu'à la lune ? Quelle est la force qui retient la lune dans son orbite autour de la terre ? Puis il étendit son interrogation jusqu'aux planètes qui se meuvent, autour du soleil et de calculs en calculs, il découvrit cette loi, qui avait toujours existé, de l'attirance des corps célestes entre eux en raison directe de leurs masses et en raison inverse du carré des distances.

2. — Voici quelques-uns des détails désirés : Zino Francescatti, né à Marseille 1905; Yehudi Menuhin, né New-York 1916; Jascha Heifetz, né Vilna, Russie, 1901; Arturo Toscanini, né Parme, Italie, 1867; Mischa Elman, né en Russie 1891; Fritz Kreisler, né Vienne 1875; Josef Szigeti, né près de Budapest, Hongrie, 1892; Arthur Rubinstein, né Lodz, Pologne, 1886; Jussi Bjoerling, né à Stora Tuna, Suède, 1911; Nelson Eddy né Providence, R. I., 1901 ; Ezio Pinza, né Rome 1895; Alexander Brailowsky, né Kiev, Russie, 1896 Lauritz Melchior, né Copenhague 1890; Tito Schipa, née Leece, Italie, 1889; Jan Peerce, né New-York vers 1908. Je crois que tous sont mariés. On peut les rejoindre par les soins des deux grandes agences de concert new-yorkaises: Colombia Concert and Artist Corp, et National Concert and Artists Corp., New-York. Certains appartiennent à une agence, d'autres à l'autre.

POETESSE. — Longfellow, né à Portland, Maine, en 1807 est mort à Cambridge, Mass., en 1882. Professeur de langues au collège Bowdoin, à Brunswick, il fit un voyage en Europe, puis devint professeur à l'université de Harvard. Son roman Hypérion (1857) le rendit célèbre. Il publia ensuite une foule de recueils de poésies : Voix de la Nuit, Evangéline (1847), le Chant d'Hiawatha, Miles Standish, Oiseaux de passage, Keramos, etc . . . Il mena une vie très paisible. Si sa poésie manque de force, elle est remarquable par l'élégance et la pureté de la forme, la musicalité de la langue et sa tendre inspiration. Si tu veux écrire à The Public Library, Portland, Maine, on te fournira avec plaisir des détails supplémentaires sur Longfellow.

MERCI. — Un homme qui explore les cavernes, les gouffres naturels dans un but scientifique s'appelle un spéléologue. Il en existe dans tous les pays. Il y a même à Paris le Spéléo-Club. Que ne trouve-t-on pas à Paris ?

JEUNE QUI ESPERE. — Toutes les besognes secondaires dans les bureaux de magasins, banques et compagnies industrielles te sont ouvertes, avec ce certificat de 10e année. Fais donc ta demande d'emploi à Bureau de l'Assurance-Chômage, 45, blvd Charest, Québec. A ta place, j'essaierais d'entrer au service d'une grosse compagnie. On commence au bas de l'échelle et avec l'esprit de travail et de l'intelligence, on monte graduellement jusqu'aux postes intéressants. Tu peux également devenir voyageur de commerce pour n'importe quelle maison d'affaires, si tu possèdes de l'initiative, si tu n'es pas timide par nature, et si tu aimes à voyager. Evidemment, ce diplôme ne signifie pas que tu es maintenant "omniscient" et si tu as de l'ambition, tu continueras, tout en travaillant, à perfectionner ton anglais ou ta comptabilité en suivant des cours du soir, afin d'accéder plus rapidement à des situations plus élevées. Tu peux également t'adresser à Bureau de Placement provincial, 90, rue St-Joseph. Québec. Et n'aie pas peur d'accepter pour débuter des emplois qui t'obligent à te rendre dans des endroits éloignés. Tu sais que l'avenir est aux audacieux et ce ne sont pas ceux qui se tiennent indéfiniment sous les jupes de leur mères qui réussissent.

JE SUIS PERPLEXE. — Je pense qu'il serait préférable de changer peu à peu votre tactique, ta soeur et toi, relativement aux gens de votre quartier. Un petit mot aimable par ci, par là ne coûte pas cher et peut opérer des revirements complets. Alors, si les gens de votre entourage ont un peu la mentalité villageoise, pourquoi ne pas cultiver votre popularité en vous dépouillant un peu de votre indépendance, même s'il ne s'agit pas du tout de morgue ? Un "Bonjour, madame", ou un "Bonsoir monsieur" sont toujours appréciés, de même qu'un arrêt devant un enfant et quelques mots sur sa bonne mine, ou une question amicale à des bambins plus jeunes qui jouent dans la rue et dont on connait les parents, ou simplement un "Allô" accompagné d'un sourire. Il arrive assez souvent que les jeunes filles timides et réservées soient qualifiées à tort de "pincées" ou "fantasques", et une fois cette opinion établie, il est très difficile de la déraciner. Cependant, cela se fait, et vous êtes encore assez jeunes pour vous mettre à l'oeuvre.

Musique contrôlée dans l'Allemagne de l'Est

Londres, 10 (Reuter) Dans l'avenir, les Allemands de l'Est chanteront sur la note de Moscou. Tous les musiciens et compositeurs de l'Allemagne de l'Est ont reçu des ordres. Leur musique doit suivre le modèle soviétique de "mélodie pacifique et populaire".

Des rapports de Berlin montrent que les ordres émanent de Tikhon Krennikov, chef principal de la politique russe en matière musicale. Krennikov agit en porte-parole pour le comité central du parti communiste soviétique.

A la suite des ordres du comité central, des grands compositeurs russes ont plié le genou et promis d'écrire de la musique "plus formaliste et plus moderne". Parmi eux se trouvent Dmitri Shostakovitch, Sergei Prokofiev et Aram Khachaturyan. Ils se sont engagés à concentrer leurs efforts sur une musique qui aiderait "la lutte pour la paix" et qui serait "sincère et populaire".

Pour un avenir assuré... assurez-vous aujourd'hui

CROWN LIFE

COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

Bureau du district de Québec — 105 Côte de la Montagne.
A.-A. METIVIER, gérant division Québec-Frontenac,
R. HOUPE, gérant division Québec-Montcalm.

un Bébé ...

... un nouvel héritier dans la maison ... ce qui demande une nouvelle layette !

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

UNE LAYETTE COMPREND :

Robes et sous-vêtements, chandails et capelines, chaussons et bottines; en plus, il faut draps et couvertures, il faut des huiles, de la poudre, etc. etc.

Et tout cela, LA CIE PAQUET Ltée le garde en magasin

VISITEZ notre Rayon de Vêtements pour bébés

Voyez nos magnifiques trousseaux de baptême en crêpe avec broderie faite à la main. Prix variés: 22.95 à 75.00.

FACILITEZ l'achat de votre layette — Rendez-vous directement

AUX PLUS GRANDS MAGASINS DE QUEBEC.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

EXPOSITION de CHAUSSURES

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

pour hommes et enfants

EN VEDETTE :

les nouveaux styles printaniers

La Cie Paquet Ltée invite tous ses clients à venir visiter son nouveau salon de chaussures pour hommes et enfants.

UN SALON ULTRA-MODERNE

situé au rez-de-chaussée

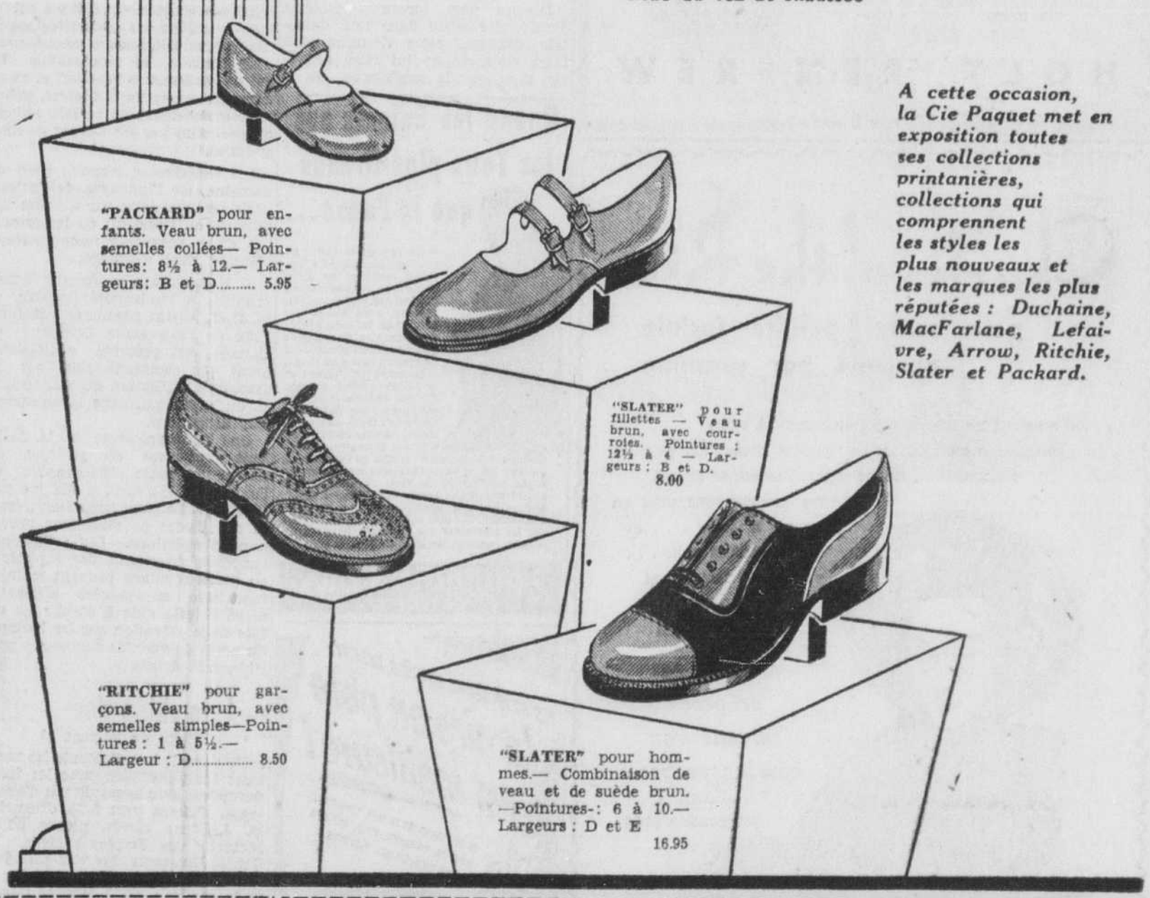

"PACKARD" pour enfants. Veau brun, avec semelles collées— Pointures: 8½ à 12.— Largeurs: B et D..... 5.95

"SLATER" pour fillettes — Veau brun, avec courroies. Pointures : 12½ à 4 — Largeurs : B et D. 8.00

"RITCHIE" pour garçons. Veau brun, avec semelles simples—Pointures : 1 à 5½.— Largeur : D..... 8.50

"SLATER" pour hommes.— Combinaison de veau et de suède brun. —Pointures-: 6 à 10.— Largeurs : D et E 16.95

A cette occasion, la Cie Paquet met en exposition toutes ses collections printanières, collections qui comprennent les styles les plus nouveaux et les marques les plus réputées : Duchaine, MacFarlane, Lefaivre, Arrow, Ritchie, Slater et Packard.

Que désirez-vous Cie Paquet
Nom .....
Adresse .....
Nom d'un article que nous vendons .....

Que désirez-vous Cie Paquet
Nom .....
Adresse .....
Nom d'un article que nous vendons .....

Que désirez-vous Cie Paquet
Nom .....
Adresse .....
Nom d'un article que nous vendons .....

Que désirez-vous Cie Paquet
Nom .....
Adresse .....
Nom d'un article que nous vendons .....

RIP LE DETECTIVE

LE SAINT — Par Leslie Charteris

Astuce

Northampton, Angleterre, (PC) Un jeune homme était entré dans le vestiaire d'une équipe de football. Il dit aux autres membres de l'équipe, être un nouveau joueur; ses compagnons le laissèrent dans la salle, sans méfiance. Lorsqu'ils revinrent, la rencontre terminée, le joueur et les objets de valeur de ses co-équipiers avaient disparu.

P. FERLAND INC.
"Nettoyeurs d'un ton plus clair"
153-157 DU PONT—Tél.: 4-8531
Assurance gratuite contre LE FEU ET LE VOL

SORBONNE DE PARIS
(cours d'été)
30 juin au 12 août
Directeur Henri Goy
$890.00 U.S. comprend : Transports P.A.A. Logis, Déjeuner, Transports, Tours Frais d'inscription.
TOUR EXTENSION $277
Tourisme & Travail
38 Caron, Québec, Tél.: 2-6872

Bombe près du palais du Viminal à Rome

Rome, 11, (AFP) Une bombe a explosé hier dans une cour du palais du Viminal, siège de la présidence du conseil et du ministère de l'Intérieur.

Sous l'effet de la déflagration provoquée par l'explosion de la bombe, plusieurs ouvriers qui travaillaient non loin de la cour où elle s'est produite ont été jetés à terre et une partie de la corniche du bâtiment s'est effondrée. Les vitres ont été brisées. On ne signale toutefois pas d'accident de personnes. Le palais a été aussitôt entouré par un cordon de police et de gendarmerie.

Echos mondains

DEPLACEMENTS

Le docteur et madame Florian Trempe sont de retour de New-York où ils ont passé quelque temps.

Le docteur et madame Guy Fortier ainsi que M. et madame Roland Des Roches sont de retour à Gaspé après avoir passé quelques semaines à Daytona Beach, et Miami, Floride.

M. Auguste Choquette fait actuellement un bref séjour à Montréal.

Madame William Dobell est de retour de Duncan, C.A., où elle a passé quelques semaines chez son fils, Richard.

M. et madame P.-E. Coulombe, de Québec, ont fait un séjour dans la métropole où ils ont assisté au congrès des Vivres tenu à l'hôtel Mont-Royal.

Madame Marguerite Boivin, d'Ottawa, fait un séjour en ville chez son gendre et sa fille, le lieutenant et madame C.-E. Ranger.

Mesdemoiselles France Julien et Louise Gobeil, é.g.m., à l'hôpital de Sherbrooke, étaient de passage à Québec en fin de semaine, à l'occasion du mariage Leahy-Pratte.

Madame M. Larue passe quelque temps à Trois-Rivières, l'invitée de son gendre et de sa fille, M. et madame Paul LaFerrière.

Mesdemoiselles Gilberte Reny et Rita Cardinal sont de retour de New-York, où elles ont passé une semaine.

Madame Grant Paul est retournée à Montréal après un séjour à Québec, à l'occasion du mariage Leahy-Pratte; elle était l'invitée de mademoiselle Marguerite Charlebois.

Madame I.-D. Simmons passe quelque temps dans la métropole, l'invitée de ses parents, M. et madame Lorne-L. Stewart.

M. et madame Marcel Fillion sont retournés dans la métropole après un bref séjour en ville, où ils ont été les invités de mademoiselle J. Fillion.

M. et madame T.-H. Dunn, de Québec, ont passé la fin de semaine dans la métropole, inscrits au Ritz Carlton.

M. Gérard Godbout, de Québec, était dernièrement de passage à Shawinigan.

M. et madame D. Renault, de Sherbrooke, ont passé la fin de semaine en notre ville.

Parmi les invités de l'extérieur au mariage Maheux-Paquet célébré samedi dernier, en notre ville mentionnons madame Stanislas Morin, de St-Prosper, Dorchester, ainsi que M. Henri Lepage et M. Rosaire Maheux, de Ste-Aurélie.

M. Florent Côté, de Chicoutimi, est de retour d'un voyage à Québec et Montréal.

Fraude de $4,000

Bruno Auger, 38 ans, dont l'adresse au dossier est 29 rue des Remparts, a été accusé hier après-midi en Cour des Sessions de la Paix d'avoir frauduleusement obtenu d'une femme de Québec, la somme de $4,000.

L'accusation est la suivante : en décembre 1949, avoir fraudé Mlle Marie-Flore Trempe, de Québec, d'une somme de $4,000 en lui représentant faussement qu'il appliquerait cette somme à l'achat d'un immeuble pour lequel il a déclaré qu'il avait une promesse de vente pour $17,800 d'un nommé Michael Hughes, de Sillery, et qu'il devait revendre avec une propriété voisine de celle de Mlle Trempe pour un montant total de $40,000, et en convertissant frauduleusement la dite somme en partie à son propre usage.

L'inculpé a protesté de son innocence. Son procès a été fixé au 17 avril par M. le juge Achille Pettigrew.

Concours du "Rotary"

Louise Maurois, soprano, l'une des concurrentes samedi le 14 avril, au Palais Montcalm. —

Tragédie aérienne; huit pertes de vie

Fairbanks, Alaska, 11 (PA). — Un avion de transport C-54, ayant huit personnes à bord, s'est écrasé en flammes peu après avoir touché le terrain d'atterrissage de l'aérodrome militaire Ladd, hier. Toutes les personnes à bord ont perdu la vie dans l'accident.

Un témoin oculaire a rapporté que l'avion a fait explosion et s'est transformé en une torche flambante de la queue au moteur en moins d'une minute. Les personnalités officielles disent que personne n'a échappé de l'enfer de flammes. L'avion avait exécuté un vol d'entrainement routinier au dessus de la région de Fairbanks.

Les trains en vogue

Trois-Rivières, 11. (DNC) Avec la disparition de la passerelle sur le St-Maurice, les trains du Pacifique Canadien entre Trois-Rivières et le Cap jouissent d'une vogue de plus en plus considérable. On en a eu la preuve au cours de la journée de lundi alors que les convois ont transporté plus de 3,000 personnes entre les deux rives. Les trains ont effectué dix-sept voyages dans les deux sens, ce qui représente près de 350 wagons de passagers. La moyenne des trains à chaque départ était de dix wagons et on a dû en ajouter d'autres aux heures d'affluence.

D'UNE SAVEUR SANS EGALE
HP VRAIMENT EST IDÉALE!

Des résolutions des commissaires d'école de St-Pamphile annulées

Une série de résolutions des commissaires d'écoles pour la municipalité de St-Pamphile de L'Islet, décrétant l'emprunt d'une somme de $114,500 et le prélèvement d'une taxe spéciale pour la construction d'une école des garçons à St-Pamphile, a été annulée par la Cour Supérieure.

Faisant droit à la requête de M. Honoré Moreau, cultivateur de St-Pamphile, l'hon. juge Wilfrid Edge déclare que les résolutions des commissaires en vue de l'achat d'un terrain et de la construction de cette école, sont entachées d'illégalité, d'abus de pouvoirs corporatifs de la commission scolaire qui les a passées.

L'action a été maintenue avec dépens contre la commission scolaire, mais sans frais parce qu'il n'y a pas eu contestation de la part de cette dernière, bien qu'elle fut représentée devant le tribunal.

La première de la série de neuf résolutions qui donnèrent origine à la cause, est en date du 28 juillet 1949, et la dernière, du 8 mai 1950. L'une de ces résolutions décrète, "sur requête des contribuables, de ne pas bâtir sans être assuré d'un octroi de 100%" Mais cinq mois plus tard, la Commission décidait la construction d'une école de garçons, la dépense de $114,500 et un emprunt pour cette somme avec émission d'obligations de $100, et prélèvement d'une taxe spéciale.

Adjugeant sur le mérite de la cause, l'hon. juge Edge constate d'abord que les ordonnances en contestation ordonnent la construction d'une école de garçons alors qu'il existe déjà une école qui repond amplement aux besoins actuels. "Il n'apparait pas dans ces résolutions", dit-il, "les motifs pour lesquels les défendeurs ont décidé de construire une école de garçons au prix de $114,500.

Et le jugement ajoute : "La conclusion s'impose qu'en vertu des ordonnances des défendeurs, les contribuables qui sont déjà taxés vont être appelés à appuyer un surcroit de taxes pour construire et maintenir une seconde école dont la nécessité n'est pas démontrée . . . Il y a là un abus de pouvoir et une injustice grave qui autorise la Cour Supérieure d'intervenir à raison du droit de surveillance et de contrôle que le législateur lui a conféré sur les corporations publiques . . . La preuve révèle qu'une taxe aussi onéreuse (que celle découlant de l'emprunt projeté) entrainant des conséquences telles que certains contribuables seraient dans l'obligation d'abandonner leurs terres. On ne peut trouver de cas plus classiques d'oppression et de partialité envers les contribuables qui donne un mandat aux défendeurs d'agir dans leur intérêt et non pas contre leur intérêt".

La Cour juge illégales les résolutions passées par les commissaires parce que, d'abord, ils ont acheté un terrain sans l'autorisation préalable des autorités compétentes pour l'emprunt nécessaire dans ce cas. Par la suite, "sans que les intéressés fussent appelés, les défendeurs se sont permis d'annuler la résolution du 6 novembre 1949 qui assurait les contribuables que la construction de l'école ne se ferait que sur la garantie du Gouvernement de payer 100% du coût." Les commissaires ont décidé le changement du mode de la répartition de la taxe sans avoir l'approbation du Surintendant de l'Instruction publique, selon que l'exige la loi.

Le jugement conclut donc à l'illégalité et à l'annulation des résolutions passées et réserve au surplus au demandeur tout recours par voie d'injonction ou autrement contre les défendeurs au cas où ceux-ci voudraient passer outre la demande du demandeur.

—M. M. Dupiessis prédit

(Suite de la page 3)

du Québec; l'hon. Onésime Gagnon, trésorier provincial; l'hon. J. Bourque, ministre des Terres et Forêts; l'hon. Antoine Rivard, solliciteur général ; l'hon. A. Sévigny, juge en chef de la Cour Supérieure; Mgr F. Vandry, recteur de l'université Laval; M. Marc Boyer, sous-ministre des Mines d'Ottawa; et des membres de l'Institut.

Il faudra sans faute remédier à la pénurie d'ingénieurs miniers au Canada, en face du développement énorme que prend l'industrie minière, déclarait hier midi M. V.-C. Wansbrough, directeur de la Canadian Metal Mining Association, à l'issue du deuxième déjeuner du congrès de l'Institut canadien des Mines et de la Métallurgie, au Château Frontenac. En 1953, les universités ne fourniront que les deux tiers du nombre d'ingénieurs miniers dont l'industrie a besoin, dit le conférencier.

Il dit que la réponse ne se trouve pas dans nos universités. Car lorsque le jeune homme entreprend la seconde année de son cours secondaire, il a souvent déjà fixé son choix. Et de plus, dans plusieurs universités, on le force dès le début de la première année à fixer définitivement sa spécialité.

M. Wansbrough propose que l'on tente d'intéresser des jeunes à une carrière dans l'industrie minière, en leur exposant ses possibilités dès le début de leur cours secondaire. Il suggère que cette propagande soit faite parmi les élèves venant de régions rurales plutôt que parmi ceux des grandes villes. D'ailleurs, cette propagande devrait être faite par les éducateurs eux-mêmes, c'est pourquoi il faudrait les renseigner.

D'autre part, lorsqu'un diplômé d'université entre dans une industrie minière, cette dernière doit faire en sorte de lui faire acquérir une grande expérience, de le rendre conscient du rôle important qu'il doit avoir dans l'organisation et lui payer un salaire tenant compte de ses responsabilités et des déboursés qu'il a dû faire pour ses études. La direction l'aidera aussi à lui trouver un logis.

M. Wansbrough avertit toutefois que l'on ne doit pas faire l'erreur de dire que l'industrie minière est un lit de roses. C'est un jeu rude où le succès et le progrès dépendront des propres efforts du candidat et de sa volonté de travailler ferme.

Le conférencier dit également quelques mots en français pour saluer en Québec la source de la culture française au pays et pour féliciter le gouvernement provincial de sa direction éclairée et de sa compétence technique mise au service du développement minier dans la province. Il félicita particulièrement M. A.-O. Dufresne, qui cumule cette année avec beaucoup d'habileté les fonctions de sous-ministre québecois des mines et de président de l'Institut canadien des Mines et de Métallurgie.

Le déjeuner était sous les auspices du comité du programme d'études techniques. Il fut présidé par M. L.-W. Blandon, président du comité. M. A.-O. Dufresne a proclamé les titulaires des divers trophées et prix offerts par l'Institut, et il a présenté aux congressistes le président de l'American Institute of Mining Engineers, M. W. McG. Pierce, qui dit quelques mots.

HIER APRES-MIDI

M. Smallman-Tew, métallurgiste en chef de la section de l'aviation de "A.V. Roe (Canada, Limited" a décrit au cours de la séance d'hier après-midi, l'usage des alliages de magnésium dans la production aéronautique. Le conférencier a décrit les circonstances où il y a avantage à utiliser les propriétés supérieures des alliages du magnésium.

Le poids a été réduit dans les avions modernes à réaction et aussi dans les appareils militaires, grâce au remplacement de certain alliage d'aluminium par les aliages de magnésium.

Les expériences réussies dans ce domaine par l'industrie de l'avionnerie seront suivies par d'autres industries du transport où les principes d'une pesanteur moindre s'appliquent avec avantage.

M. P.-A. Carson, professeur de métallurgie à l'université Queen's, et M. D.-T. Austin, ingénieur métallurgiste de l'Aluminum Company of Canada, ont présenté conjointnement une communication sur le système d'utilisation du magnésium et du zirconium, dans la construction des avions.

Une communication de M. L.-D. Leet, professeur de géologie, en charge du poste sismographie de l'université Harvard, a été lue par M. Kelly. La communication a traité des études de vibrations provenant d'explosions. Les vibrations terrestres provenant des explosions ou d'autres causes peuvent maintenant être enregistrées efficacement et cela aide à établir les effets de la vibration sur les bâtisses, du point de vue des dommages possibles à la structure.

—Assemblée des

(Suite de la page 3)

ladie dans le but d'obtenir les meilleurs taux possibles pour les fonctionnaires avec le maximum d'avantages. Prirent part à la discussion M. J.-Edgar Morin, gérant de la Mutuelle des Employés civils, M. Benoit Levasseur, 1er vice-président qui a fait une étude appronfondie de la question, M. J.-Wilfrid Caron, directeur pour le département de l'Instruction publique, M. Louis Normand, président de l'A.E.C. M. Paul-E. Dionne et l'on décida de former séance tenante un comité de trois membres pour étudier sérieusement avec les représentants de la Mutuelle des E.C. cette importante question.

M. J.-Wilfrid Caron, se faisant l'interprète de toute l'assemblée proposa ensuite un vote de remerciements à l'adresse du président actuel M. Normand et émit le voeu que celui-ci accepte un deuxième mandat comme président lors des prochaines élections de l'A. E. C. qui auront lieu le 21 mai. Ce voeu fut spontanément souligné d'applaudissements prolongés.

Monsieur Normand, très touché de cette marque de confiance à son endroit, remercia tous les directeurs de leur collaboration et dit qu'il avait fait de son mieux pour servir la cause des employés civils au cours du terme qui s'achevait. "En toute occasion" dit-il, "je me suis efforcé d'être utile à tous et si j'ai réussi à accomplir quelquechose pour nos fonctionnaires, veuillez croire que j'en suis très heureux."

En terminant, il annonça officiellement que le prochain congrès du Conseil Canadien des Associations d'Employés civils provinciaux se tiendrait à Québec durant la semaine du 17 septembre. On sait que M. Normand est, depuis septembre dernier, le président de cet important organisme pour tout le Canada.

—Lettre d'Ottawa

(Suite de la page 3)

plus de $2 et $3 millions. S'il pouvait parier, le contribuable canadien dirait peut-être qu'il se réserve de combler les déficits annoncés par les actuaires le jour où les déficits apparaitront, comme on fait avec le C. N. R.

Il serait possible d'allonger encore la liste des expédients auxquels le ministre des Finances a recours pour accumuler de gros surplus pendant que les affaires sont bonnes. On ne peut pas le blâmer. Il nous faut payer notre participation aux deux dernières grandes guerres.

Et si les majorations fiscales annoncées hier soir nous font échapper à une troisième guerre mondiale, nous nous en tirerons en somme à bien bon compte.

Il est quand même difficile d'avaler le fait que le ministre des finances majore l'impôt sur le revenu des particuliers de $85 millions et qu'il se réserve le privilège de mettre de côté, pour diminuer la dette nationale, $75 millions pour les mauvaises dettes et $75 millions pour la caisse de retraites des fonctionnaires.

Mais s'il y a sur nos têtes, pour atténuer ces réflexions amères, le terrible danger d'une autre guerre mondiale, il ne faut pas oublier qu'une pacification intégrale dans le monde ferait naitre des dangers économiques redoutables.

En ce moment, par exemple, les manufacturiers ont accumulé de formidables stocks de matières premières parce qu'ils craignent une autre guerre ; de leur côté, les grossistes et les détaillants ont accumulé eux aussi, pour la même raison, d'énormes stocks de marchandises; les particuliers ont fait de même dans la mesure de leurs moyens.

On a là tous les éléments d'une régression économique, d'une crise économique que la Russie pourrait provoquer demain si elle disparaissait comme menace pour la paix. Et il résulte de cela que le ministre des Finances donnait hier soir à la prospérité l'ordre de marcher sur une corde raide entre le danger d'une guerre mondiale et l'autre danger d'une pacification intégrale des esprits dans le monde. C'est vraiment une époque étrange que nous vivons.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

DEMANDE : 1,000 femmes aux
CHEVEUX GRIS
pour essayer le surprenant colorant pour les cheveux !
Voici une opportunité pour toute Canadienne aux cheveux gris, fades, sans vie, auxquels elle veut donner une couleur durable. Les cheveux deviendront magnifiques, soupies et de couleur naturelle, avec reflets. Ce qui est mieux vous pouvez le faire à la maison — facilement — simplement — à un prix tellement bas qu'il vous surprendra.
Pour réussir une apparence plus jeune, mélangez, ou demandez à votre pharmacien de mélanger Orlex pour vous. Peignez tout simplement dans les cheveux comme la direction le prescrit. Graduellement, et sans que personne le sache, vos cheveux gris et fades deviendront d'une teinte très belle et naturelle. C'est un moyen surprenant pour colorer le cheveu uniformément et sans affecter l'indéfrisable, et vous paraitrez beaucoup plus jeune. Orlex ne tachera pas le cuir chevelu, ne disparaitra pas au lavage, et coûte si peu. Découpez cette note et présentez-la à votre pharmacien, il le sait. Coûte moins de $1.00 pour 8 applications complètes !
ORLEX

UNE MERVEILLEUSE FORMULE

"Treasure Stick" Du Barry • Etui "Capiok" breveté
Son capuchon exclusif tient le bâton en place, l'empêche de tourner, le garde propre.
$1.50
Bâton de rechange 75¢
LE ROUGE À LÈVRES Du Barry
donne de belles lèvres que ni le boire, ni le manger, ni même le baiser ne pourront faner.
Le célèbre rouge à lèvres "Treasure Stick" Du Barry apporte une splendeur nouvelle à la plus jolie bouche. De consistance ferme, il s'applique en traits bien définis . . . dure plus longtemps . . . n'a pas besoin d'être fréquemment retouché. Ses teintes radieuses restent fraiches comme la rosée . . . et s'harmonisent au goût du jour.
Un produit de famille des célèbres Poudre pour le visage et Sophisti-crème Du Barry
Richard Hudnut
TORONTO • NEW YORK

Une autre fois . . .
Des Nylons de Jauge 51, Denier 15
avec talons Dupliquette*
Le talon "encadré" original
. . . une délicate ligne extérieure, tracée dans le plus fin nylon . . . pour encadrer une jolie cheville !
Aussi disponibles avec les talons noirs et bruns.

RECHERCHEZ LA BOITE Ballerina*
$1.95 la paire
2 paires pour $3.80
Reitman's "Where Smart Young Women Shop"
TORONTO • MONTREAL • QUEBEC • SHERBROOKE • CORNWALL • OTTAWA • SMITHS FALLS • KINGSTON • KITCHENER • HAMILTON • OSHAWA • LONDON • WINDSOR • BRANTFORD
183 rue Saint-Joseph
tél.: 3-2653

Robe H.R. en deux pièces inspirée par le printemps . . 39.75
Préférée par beaucoup de dames élégantes pour les jours plus tièdes du printemps . . un costume en "imprimé" flatteur pour la ville, tel est ce nouveau costume-robe de crêpe rayonne avec jaquette à devant croisé et à ceinture . . les doubles plis atténuent le devant de la jupe. Quelque chose de nouveau dans un dessin abstrait de deux tons de bleu ou de brun.

HOLT RENFREW
35, rue Buade

Charles of the Ritz
pèse votre poudre faciale gramme par gramme
. . . choisissant les teintes qui conviennent à votre complexion ou ajoutent ce "quelque chose" qui peut lui manquer . . . les mélangeant ensemble devant vos propres yeux pour en faire la seule . . . et seulement la seule . . . poudre faciale qui contribue le plus à votre BEAUTE
car elle est préparée suivant vos besoins propres
Format de préparation $1.50

Mlle LUCILLE CAMPBELL
sera à notre comptoir de cosmétiques
les 12, 13 et 14 avril
pour vous conseiller sur les soins à apporter votre beauté.
PHARMACIE CENTRALE ENR.
Benoit Nadeau et Marcel Côté, propriétaires
36 de la Fabrique Tél. : 3-5356

Quand les Enfants ont les Yeux plus Grands que la Panse . . .

Il est rare qu'un enfant ne se rende pas malade à certaines occasions en mangeant trop de bonbons ou d'aliments riches. Mais, Maman, vous n'avez pas besoin de lui administrer des laxatifs drastiques comme ceux d'autrefois, qui pourraient causer un choc à l'organisme de l'enfant et le laisser affaibli et sans énergie. Essayez le remède moderne—les Tablettes Children's Own—faites spécialement pour enfants de 2 à 15 ans. Elles aident immédiatement à diminuer l'acidité de l'estomac, à soulager les malaises et à régulariser les intestins d'une manière douce. Vous ne savez jamais quand vous aurez besoin des Tablettes Children's Own—par prudence—achetez-en donc aujourd'hui. 29¢ chez votre pharmacien. Faites par les fabricants des Tablettes Baby's Own —votre garantie que c'est un produit sûr.
CHILDREN'S OWN TABLETS

LES MÉNAGÈRES AVISÉES DISENT:
La cire en pâte est meilleure!
POUR PLANCHERS EN BOIS, LINOLEUMS, MEUBLES, BOISERIES, TUILE, ARTICLES EN CUIR, STORES VÉNITIENS

AEROWAX PASTE WAX
et la meilleure cire en pâte que vous puissiez acheter est Aerowax
seulement 43¢ boite d'une livre
PROTEGE, CONSERVE, ENJOLIVE— MIEUX QUE N'IMPORTE QUOI

ESSAYEZ CECI AUJOURD'HUI . . .
Lushus aux pommes!
Délicieux, facile, économique. Faites fondre Lushus (n'importe quelle essence) dans une tasse d'eau bouillante. Ajoutez une tasse de jus de pommes froid. Versez dans un moule et placez au froid. Démoulez et garnissez avec des tranches de pommes trempées dans du jus de citron pour les empêcher de foncer.
Rappelez-vous que seul Lushus a la "coque de saveur" qui conserve la saveur intacte, sous forme liquide, jusqu'à ce que vous fassiez la gelée. C'est pourquoi seul Lushus possède ce goût incomparable de fruit frais. Cependant, Lushus ne coûte maintenant pas plus cher que les autres poudres à gelée.

LUSHUS SHIRRIFF la gelée à la coque de saveur

—En France

(Suite de la page 3)

dreuil-Soulanges, répond au nom des Canadiens et nous passons à table. Le chef du "Coq Gadby" s'est surpassé pour la circonstance. Il vaut la peine de vous faire connaître le menu que voici :

Canapé des gourmets
Suprême de barbue, sauce hollandaise,
Poulets de grains, rôtis à la broche,
Pommes nouvelles,
Haricots verts-pré,
Salade printanière,
Glace Dame-Blanche,
Gavottes,
Corbeille de fruits,
Vins
Rosé d'Anjou (en carafes),
Muscadet,
Champagne Nature,
Brouilly 1947,
Café et liqueurs.

Voici une idée merveilleuse pour nos hôtels. Je remarque que les calorifères de la salle à diner du "Coq Gadby" contiennent une espèce d'armoire en métal, taillée dans les rayons du calorifère, et l'on y place les assiettes que l'on veut conserver très chaudes. C'est simple, mais il fallait y penser.

LA DEMOCRATIE

La conversation s'engage sur le commerce de la pêche. On nous donne des précisions qui ne manquent pas d'intérêt, puis comme dans toutes les réunions où Français et Canadiens se rencontrent, on en vient de parler de la politique. M. Benedetti souligne "qu'il faut accepter les crises ministérielles comme un signe tangible de la démocratie en France" et il ajoute que tout Français est irrémédiablement opposé à un gouvernement de puissance personnelle, comme celui que le général Charles de Gaulle voudrait par exemple donner à la France, et enfin que le jour où l'opposition cessera en France, ce jour-là marquera un véritable danger pour la liberté.

On échange des propos plus légers pour apprendre aux visiteurs, et je cite ici le maire de Rennes, M. Milon, que pour savoir si un Normand est véritablement un Normand, on le jette au plafond et s'il reste accroché, alors c'est un Normand authentique. Les Normands du groupe s'amusent et les Bretons aussi. Les grandes querelles entre Bretons et Normands sont connues depuis toujours mais parfois on sait en rire.

DEFINITION DU GOURMET

En faisant le tour de l'auberge du "Coq Gadby", je trouve dans l'un des salons des inscriptions qui ne manquent pas d'à-propos. J'en cite deux : "Un gourmet est un être agréable au Ciel", (Monsolet) et "Il faut la même intelligence pour ranger une armée en bataille et pour ordonner un dîner", (Plutarque).

Les dépêches ont mentionné que Canadiens et Français avaient entonné des chants de folklore au cours de cette manifestation. Je veux rendre un hommage tout particulier à mon camarade Charles Bruyère, de l'"Ottawa Citizen", qui a offert à l'auditoire une chanson à répondre avec gestes faisant allusion au piano, au violon, au trombone, à la clarinette et au tambour. Le succès qu'il a remporté lui a fait prédire, de la part de ses confrères en journalisme et de nos hôtes français une carrière assurée sinon à Paris, du moins dans les théâtres de province, ce qui l'a beaucoup amusé.

ENFANTS, NON GATES

De Rennes, nous nous rendons à St-Malo en passant par Dinan, où nous nous arrêtons pour visiter l'église. A cet endroit, en attendant l'heure du départ et pendant que mes camarades s'attardent, je me promène autour de la place publique où je rencontre un bambin de trois ans environ, accompagné de son frère un peu plus âgé. Je demande au plus jeune de me dire son nom et il me répond, après un peu d'hésitation : "Yves Gauthier, Monsieur!"

Je leur dis alors que je suis un Canadien en visite en France, qu'il y a beaucoup de familles Gauthier dans mon pays et qu'en songeant à elles, je veux leur faire un cadeau et je lui remets un billet de cent francs. Comme il y a tout près une marchande de sucrerie et de glaces, je m'informe s'ils vont acheter quelques gâteries. On ne me répond pas et c'est à ce moment qu'une porte d'une maison du voisinage s'ouvre et qu'un garçon d'une dizaine d'années se dirige de notre côté. Son petit frère tient encore en mains le billet de banque, j'ai l'impression que c'est le premier qu'il voit. Je pose alors à l'aîné la même question et il me répond : "Nous achèterons du poisson pour la famille, Monsieur !" J'en conclus que mon modeste cadeau sera utilisé à très bonne fin et que ce n'est sûrement pas à Dinan que les enfants sont gâtés.

A ST-MALO

L'arrivée de visiteurs canadiens dans la ville de Saint-Malo ne peut laisser ceux-ci indifférents même s'il ne s'agit que du site admirable de cette ville sur les rives de l'Atlantique. Nous entrons dans la ville en faisant le tour "des remparts" et tous, nous songeons à Jacques Cartier parti d'ici pour ses "grandes découvertes" du 16e siècle. D'ailleurs, des monuments, même des établissements de commerce portent son nom et il serait difficile d'oublier l'Histoire. Nous arrivons à l'hôtel de l'Univers où nous passron la nuit. C'est un vieil établissement qui ne manque pas de charme mais qui manque de chauffage car j'y vivrai la nuit la plus froide de mon existence.

A peine descendus à l'hôtel, nous recevons la visite du maire de St-Malo, M. Guy LaChambre, ancien ministre de l'Air dans le gouvernement Daladier.

Le maire explique aux visiteurs les projets de reconstruction de Saint-Malo, la ville qui a subi la plus grande destruction de toute la guerre 1939-45. On s'efforcera de reconstruire à la moderne et l'on veut aussi construire un hôtel selon les lignes anciennes afin d'y placer tous les trésors historiques que l'on tentera de reconstituer afin de rappeler aux Malouins et aux visiteurs des souvenirs chers aux uns et aux autres. M. LaChambre fait allusion à la découverte des reste de Jacques Cartier et il annonce son projet d'un pèlerinage national canadien à Saint-Malo l'année prochaine ou en 1953 alors qu'un mausolée aura été élevé à la mémoire du grand découvreur malouin.

M. LaChambre fait ensuite un récit détaillé de la destruction de sa ville, dont les deux tiers furent détruits par les Allemands, et le reste par les troupes de l'armée du général Patton pour déloger une cinquantaine d'Allemands qui se réfugiaient encore à St-Malo et qui persistaient à ne pas vouloir se rendre.

NOUVEAU BANQUET

Les visiteurs sont ensuite invités à se grouper autour d'une table pour rendre hommage aux nouveaux liens que le service d'Air-Canada vient de créer entre la France et le Canada. Au dessert, le maire de Saint-Malo, un orateur d'une éloquence remarquable, prend de nouveau la parole et il rappelle avec quelle joie les Français ont accueilli le très honorable Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada. Il dit que ce dernier a exprimé le voeu que des reliques de Jacques-Cartier soient envoyées à Montréal et à Québec puis fait de nouveau allusion au projet d'un pèlerinage national canadien. M. LaChambre décrit par le détail les événements tragiques du 3 août 1944 alors que la cathédrale de St-Malo s'est écroulée sous les yeux horrifiés des Malouins et il exprime le voeu que les Canadiens souscrivent généreusement à la reconstruction de ce temple. Cet appel de M. LaChambre et la vue des ruines à notre arrivée font mieux comprendre pourquoi on doit s'émouvoir en face d'un malheur si grand ainsi que l'avait souligné à son tour, le chanoine Descottes, curé de St-Malo, lors de sa tournée au Canada, il y a deux ans.

M. Beaudoin, porte-parole des visiteurs, le remercie et l'un des doyens du journalisme au Canada français, remercie et M. Alonzo Cinq-Mars, de "La Patrie", de Montréal, prend la parole au nom des journalistes, exprimant l'admiration de ceux-ci pour tout ce qui touche à la France en général et à Saint-Malo en particulier, patrie du découvreur du Canada.

Le dîner se continue tard dans la nuit. Le menu comprenait des bigorneaux et des caques que j'identifie comme étant des moules. Mon camarade Frank Tumpane, du "Globe and Mail", mon voisin de table, m'a fait passer un mauvais quart d'heure en voulant me faire traduire ces noms étranges. Son dictionnaire de poche et mes connaissances n'ont pas suffi à réaliser ce tour de force.

Le lendemain, la température est magnifique et je ne peux quitter des yeux cette eau bleue, cette grève, au pied du rempart où je me tiens, et qui est splendide. S'il faisait plus chaud, il serait agréable de se baigner, mais c'est encore passablement frais. L'Atlantique me fascine littéralement. Dire qu'il m'aura fallu venir en France pour le voir d'aussi près.

COMME EN GASPESIE

Nous partons pour le Mont Saint-Michel, point culminant de notre tournée au pays de nos ancêtres. Nous nous arrêtons d'abord à Saint-Servan où nous voyons la tour Solidor, à l'entrée du port. C'est d'elle que la chanteuse Suzy Solidor, bien connue au Canada, a emprunté son nom. Nous arrêtons à Cancale pour visiter le port. Nous nous exclamons tous : "Mais c'est la Gaspésie ici !" En effet, on se croirait dans un petit port de pêche gaspésien avec ses barques, ses grandes tables à préparer le poisson. La température est presque chaude et la brise du large est légère. Pour la première fois, nous pouvons enlever nos paletots.

M. Liger, qui connaît le pays comme pas un et qui est, de plus, une encyclopédie vivante, m'explique de façon très détaillée l'industrie de la pêche. Ici, on s'occupe surtout de la sardine et la pêche se fait sur une base uniforme. Ainsi, lorsque les pêcheurs ont quitté le port et qu'ils sont au large, un canon placé au centre du port tire un coup, c'est le signal de lancer les filets à la mer. Cinq ou six heures plus tard, un autre coup de canon avertit les pêcheurs que les filets doivent être retirés. La méthode poursuit deux buts : 1o assurer une pêche uniforme autant que possible à tous les pêcheurs; 2o éviter le dépeuplement total des bancs de sardines. M. Liger ajoute que le poisson pris la nuit est immédiatement transporté par camion à Rennes où il prend l'avion pour Paris. C'est ainsi que les Parisiens et les visiteurs dans la capitale peuvent déguster le midi et le soir du poisson pêché la nuit précédente.

Pendant que le groupe s'attarde à remonter la côte du port à l'église où le car nous attend, je m'amuse à vérifier ce qui peut se trouver dans la montre d'une modeste épicerie de la place publique. J'y trouve au tout premier plan de nombreuses boîtes du savon "LUX" en même temps que des bonbons, des boîtes de raisins secs et des nettoyeurs à pipes. J'entre dans l'établissement et je demande de la gomme à mâcher. A ma grande surprise, la propriétaire de la maison me dit qu'elle manque, pour le moment, de "chewing gum" ! Il est évident que les Américains ont séjourné ici pendant la guerre.

ETRANGES ATTELAGES

Nous quittons Cancale et nous filons maintenant sur une route qui longe la côte de l'Atlantique. C'est très joli comme panorama. Dans les champs, des hommes, des femmes et des enfants sont au travail. Je remarque que les chevaux ne sont pas attelés en "double" mais "en ligne" et j'en compte jusqu'à quatre. Il est vrai que la route est très étroite et que l'on procède probablement ainsi pour faciliter les rencontres. Je ne vois que de rares tracteurs, ce qui me fait rappeler que les usines Renault, à Paris, ont connu de graves difficultés pour avoir cru que les agriculteurs français, à l'instar de leurs vis-à-vis canadiens et américains, aimeraient avoir des tracteurs pour leurs fermes alors qu'apparemment ils ont préféré leurs chevaux, ce qui s'explique, du reste, lorsqu'on voit la grandeur des fermes à cultiver en France.

DES FAGOTS

Tout le long de la route et dans les champs, je remarque des troncs d'arbres que je crois être autant d'arbres morts. Je m'informe à cet affable M. Liger qui m'explique qu'il s'agit là d'arbres dont on a coupé les branches pour en faire des fagots devant servir à chauffer les résidences. Il y en a de deux grandeurs et de différentes grosseurs selon la grosseur des branches. Dans le premier cas, ce sont des fagots, et dans l'autre, les plus petits, on les appelle des "fascines". Et l'arbre dépouillé de ses branches, mais celles-ci repousseront dans l'espace de deux années, s'appelle un "têtard".

JOLIES FLEURS

Je remarque aussi de jolies petites fleurs le long de la route. Il n'y en a que deux sortes. Ce sont des ajoncs et des genêts. Je crois qu'elles sont différentes mais un camarade qui s'y connaît apparemment plus que moi en botanique m'affirme qu'elles sont une même fleur. Je veux bien le croire. En tous cas, elles sont jaunes or et elles sont très jolies. J'ai également vu des pêchers en fleurs et j'ai trouvé qu'ils étaient splendides. D'ailleurs, sur les tables des banquets qu'on nous a offerts, j'ai retrouvé ces mêmes fleurs sans pouvoir alors les identifier, me contentant de les admirer.

EN NORMANDIE

Nous arrivons à Le Couesnon et c'est ici que nous quittons la Bretagne pour entrer en Normandie. Nous prenons une route à gauche et nous apercevons le Mont Saint-Michel. Sa silhouette nous était apparue dans la brume depuis assez longtemps déjà. Nous nous trouvons soudain en face de cette abbaye célèbre dont nous avons vu la photo tant de fois et j'avoue candidement que j'en suis ému. Une digue permet d'atteindre facilement par tous les temps le lieu célèbre, sauf dans les très hautes marées du printemps et l'automne. Notre car roule rapidement en direction du Mont et bientôt nous y arrivons. Plusieurs autres cars s'y trouvent déjà avec leurs groupes nombreux de touristes et il y a aussi de nombreuses voitures. C'est le lieu de prédilection des touristes britanniques. On y trouve des familles entières d'Anglais, les enfants ont tous des livres d'histoire à la main.

AU MONT ST-MICHEL

Le Mont St-Michel est une commune du département de la Manche avec une population de 200 âmes. On appelle les habitants des Montois. C'est un rocher de granit abrupt, haut d'environ 150 pieds, au fond de la baie du Mont St-Michel, à l'embouchure du Couesnon. Ce fut une forteresse du duché de Normandie et on y trouve une splendide abbaye bénédictine commencée au XIIe siècle et à laquelle on travailla jusqu'au XVe siècle. Certaines parties sont romanes, d'autres du plus pur style gothique, telles La Merveille et l'escalier de dentelles. On y trouve les blasons de tous les ducs de Normandie.

CHEZ LA MERE POULARD

On accède à l'abbaye par une pente rude et rocailleuse maintenant bordée de boutiques offrant des souvenirs aux touristes. Tout au bas de la pente, on y trouve un établissement célèbre dans le monde entier, l'hôtel de la Mère Poulard. Celle-ci, morte en 1931, a donné, me dit-on, l'omelette au "monde des gourmets". Son fils unique est mort en 1940 et ce sont maintenant des étrangers à sa famille qui tiennent la maison tout en respectant les traditions de la Mère Poulard et surtout en gardant intacte sa recette unique de cette omelette fameuse. Je peux attester que la qualité de l'omelette est à la hauteur de sa réputation et c'est aussi l'avis de tous les visiteurs. Il y a deux ans, j'avais lu dans "The New Yorker" une description très détaillée de cette fameuse omelette et de l'hôtel en question. Je suis heureux de pouvoir vérifier l'authenticité de tous les détails que j'avais lus dans le temps.

DANS LA CUISINE

On prend beaucoup de plaisir à laisser les visiteurs fréquenter la cuisine où des aides-cuisiniers procèdent à la fabrication de l'omelette en question cuite sur un feu d'âtre alimenté uniquement de chêne. Quant à la recette elle-même, j'imagine que seul le chef la connaît. On utilise pour la faire une grande poêle munie d'un manche long de trois pieds. Cuisiniers et assistants s'amusent beaucoup à dire aux visiteurs que l'omelette est faite avec des oeufs. On m'affirme que seuls des oeufs, en effet, sont utilisés et que c'est là le secret du succès.

UN "TROU NORMAND"

Mais l'hôtel de la Mère Poulard ne doit pas se limiter à la seule omelette. On nous sert aussi ce qu'on appelle un "trou normand", ce qui soulève la curiosité de tous. C'est du cognac et de la crème. Le nom s'explique comme suit. A l'époque des ducs de Normandie, alors qu'on servait des repas pantagruéliques à multiples services, on remplissait le temps entre les divers services, autant de "trous" dans le temps, en servant aux invités cette liqueur au cognac et à la crème, d'où le nom de "trou normand".

LE 5e SENS

Ma visite à ce lieu célèbre me permet également d'apprendre pourquoi il faut entrechoquer les verres avant de prendre leur contenu. "C'est afin de satisfaire le 5e sens", me dit mon précieux informateur. "En effet, lorsque vous tenez un verre plein à la main, vous le voyez, vous le goûtez et vous le sentez, mais vous ne l'entendez pas, alors il faut l'entrechoquer avec le verre de votre voisin!" Jouissance complète des sens.

Au déjeuner pris au Mont St-Michel, les visiteurs rencontrent le maire de la commune, M. Galeton, et le vice-président du Syndicat d'initiative, M. Nollo. Tous deux sont très heureux de voir des Canadiens.

C'est également ici que les visiteurs tiennent à manifester leur reconnaissance à M. Liger, leur cicerone en Bretagne et en Normandie, en lui offrant un joli cadeau. Ce dernier, visiblement ému, lève son verre au Canada, "cette terre-soeur de la France". Il me confie par la suite qu'il aimerait venir y demeurer.

UNE LEGENDE

Pendant que mes camarades s'attardent à visiter l'abbaye, je reviens à l'hôtel où j'aime causer avec le personnel. Un garçon m'apprend, à ma demande de renseignements sur le Mont St-Michel, (et il m'en donne sans doute la version servie aux touristes américains) qu'autrefois, selon une légende, la forteresse a été construite par un duc de Normandie parti combattre "loin, loin, loin" pour son pays et qu'il y avait placé sa femme pour qu'elle ne soit pas ravie par d'autres ducs, mais de Bretagne, ceux-là ! Il me raconte le tout d'un air très sérieux pendant que je prends des notes sous son nez, ce qui lui confère une importance toute particulière de narrateur et je m'en amuse tout le premier. A ce moment précis, je suis installé à la terrasse extérieure de l'hôtel où je déguste avec beaucoup de plaisir du cidre et je songe à toutes les pommes qui se perdent dans mon pays faute de pouvoir fabriquer (légalement) un cidre aussi délicieux.

Les visiteurs étant tous revenus à l'hôtel, nous nous empilons à la hâte dans le car et nous partons en vitesse pour Rennes. Il fait une température vraiment superbe. M. Liger, toujours désireux de nous plaire, chante des chants bretons. Nous en reconnaissons quelques-uns apportés au Canada par le barde Théodore Botrel et d'autres qui font également partie du répertoire canadien-français.

"NOUS SOMMES CUITS !"

Le car a beau filer à bonne vitesse, le conducteur a beau faire des prodiges, nous n'en arrivons pas moins en retard à Rennes pour prendre le train de Paris. Ce dernier part devant nous alors que nous venons d'atteindre, tout essoufflés (et je ne parle pas pour moi seul), le quai de la gare. "Nous sommes cuits!" crie M. Liger pour exprimer son dépit d'un tel contretemps mais la chose est vite oubliée et nous allons passer la soirée, pour quelques-uns, à l'hôtel Du Guesclin, près de la gare, alors que d'autres vont au ciné, croyant y trouver le plus récent film français, quand on leur offre une vieille rengaine et à l'américaine pour faire le comble. Mon camarade de voyage, Adrien Bégin, de Lévis, président de l'Association des hebdos de langue française, se rend à la réunion du club Rotary (il appartient au club de Québec) et on le prie de faire une causerie sur le Canada puis on le bombarde de questions sur notre pays. Je suis certain qu'il s'en est heureusement tiré.

ELEVATEUR ET "VATEURS"

Je pense bien que tout visiteur canadien connaît en France l'incident de la langue mal comprise, du mot utilisé mal à propos et surtout de l'accent. Cet incident, je devais le vivre à l'hôtel Du Guesclin, à Rennes. Voulant monter à ma chambre, je demande à la propriétaire: "L'élévateur fonctionne-t-il, Madame?" Elle me répond. "Mais sûrement, Monsieur, par ici, à droite, au fond, là-bas !" Je me rends au lieu indiqué et je me trouve en face des "vateurs-closets" qu'on appelle là-bas des "vateurs" tout court, ce qui se confond facilement avec mon "élévateur" de tout à l'heure. Je reviens sur mes pas et je m'excuse en disant: "Je me suis mal exprimé, Madame, je voulais parler de l'ascenseur ?" Là, nous nous comprenons, enfin. "Ah!" dit-elle, "Monsieur veut parler du lift, oh! alors, ça va. Mais oui, le lift marche. Hé! liftier, conduisez Monsieur à sa chambre au 4e!" Et c'est comme ça que j'ai pu me rendre à destination.

DANS L'ILE

Avant de quitter la Bretagne, je veux signaler ici que lorsqu'on chante "A St-Malo, beau port de mer", j'avais toujours voulu aller me promener, comme tant d'autres, dans l'île, mais il n'en est rien, c'est dans l'Ille, rivière qui se jette dans la Vilaine à Rennes et qui forme, de ce fait, le nom du département d'Ille-et-Vilaine, que l'on va se promener. Je suis à peu près certain que tout le monde songe à aller se promener dans une île alors qu'il s'agit de l'Ille. Je donne la rectification pour ce qu'elle vaut sans vouloir enlever quoi que ce soit à la qualité de ce chant de folklore.

VOYAGE AVEC "YAK"

Nous prenons à 1 h. 30 du matin pour Paris. Cette fois, nous avons un wagon de 2e classe. J'occupe un compartiment avec mes camarades de Toronto, le représentant du magazine "Time" et un journaliste de Winnipeg ainsi que mon camarade Bernard Houde. Au tout dernier moment, une Parisienne, rentrant dans la capitale, arrive en vitesse. Elle est escortée de son chien, un superbe Irish Setter. Il s'appelle "Yak". Mais ce dernier, fatigué du voyage après quelques heures, se montre irrespectueux des visiteurs canadiens et tout particulièrement de mes caoutchoucs placés sous la banquette. Sa maîtresse ne comprend pas l'anglais et c'est plus facile pour exprimer nos sentiments plutôt de patience que d'admiration. Des compartiments voisins nous parviennent des odeurs de saucissons à l'ail, de café. Chacun fait sa popote. C'est une expérience à faire que ces voyages en wagon de 2e classe d'un train de nuit en France.

A six heures, nous débarquons à la gare Montparnasse. Nous nous informons de nos camarades que nous avions cru heureux d'obtenir "une couchette" dans le wagon-lit. Ils ont tous eu peur d'être malades, tellement il y a du "roulis" dans ce pullman. Franchement, j'aime autant mon compartiment de 2e même si Yak n'a pas été gentil...

(à suivre)

Hurens délégué à un congrès

Le Conseil des Métiers et du Travail de Québec et Lévis a délégué son président, M. J.-B. Hurens, au congrès annuel du département des relations industrielles de l'université Laval, les 23 et 24 courant au Château Frontenac. La sécurité de la famille ouvrière a été choisie comme thème du congrès.

Au début de la séance régulière d'hier soir du Conseil fédéré, le secrétaire François Julien donna lecture aux délégués d'une lettre du ministre de l'Immigration, faisant suite aux soucis exprimés par le Conseil concernant l'entrée d'émigrants au pays, alors que plusieurs centaines de milliers de Canadiens sont sans travail. Le ministre précise que ses services ne pratiquent pas une immigration massive, mais plutôt "sélectives", basée sur la capacité d'absortion de l'économie canadienne. Une autre correspondance émane du ministre fédéral de la Justice, avisant le Conseil fédéré qu'il a saisi le commissaire de la loi des enquêtes sur les coalitions, au sujet de la fermeture de la Brasserie Champlain. Ce fonctionnaire étudie actuellement s'il existe à la Champlain une situation qui tombe sous l'empire de cette loi. Au sujet de cette affaire, M. Arthur Laurent, secrétaire de l'Union fédérale des travailleurs de brasserie (local 269), exposa à ses confrères les derniers développements intervenus depuis la fin de l'exploitation de cette industrie québécoise, et les démarches qui ont été faites auprès des autorités compétentes, avec l'appui du Conseil fédéré.

Au cours de l'assemblée fut présentée une lettre de créance du local B. — 1106 (Electriciens du Québec Power Co) habilitant leurs délégués à siéger au Conseil. Ce sont MM. Arsène Gamanche, Victor Côté, René Michaud, Charlie Greer et Paul-H. Morel.

Mort de madame Antoine Girard

Une famille bien connue et estimée de St. Jea-Baptiste vient d'être cruellement éprouvée par la mort de Dame Georgiana Bédard, épouse de Monsieur Antoine Girard, décédé le 9 avril 1951 à l'âge de 74 ans et 5 mois. Mme Girard demeurait au No. 76, rue St. Gabriel.

Mme Girard laisse pour pleurer sa perte, son époux M. Antoine Girard. Ses fils: MM. Arthur Girard de Montréal et Antoine Girard de Québec. Ses petits enfants Ferdinand Girard, Paul Emile Girard, Maurice Girard et Rolande Girard. Ses belles filles Mme Arthur Girard (Marie Louise Prévost), Mme Antonio Girard (Marie Louise Ouellet). Ses soeurs Mme Nicostrate Turmel de Notre-Dame de Lourde, Mme Vve Joseph Duclas de Ste. Germaine et Mme Fortunat Bédard de Ste. Germaine. Ses beaux frères: MM. Nicostrate Turmel et Fortunat Bédard. Ainsi que plusieurs neveux et nièces cousins et cousines.

La dépouille mortelle de Mme Girard est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils 252, rue d'Aiguillon.

Les funérailles auront lieu demain en l'église St. Jean-Baptiste et l'inhumation au cimetière Belmont.

A la famille si cruellement éprouvée nous offrons nos plus sincères condoléances.

M. A. Paradis élu à la présidence

Drummondville, (DNC) — M. Alphonse Paradis, lieutenant-colonel-président de la Garde d'Honneur St-Frédéric de Drummondville, a été élu président de l'Union Diocésaine des Gardes Paroissiales de Nicolet. Il succède à M. Henri Levasseur, président et lieutenant-colonel de la Garde Ste-Thérèse, qui devient vice-président de cette fédération diocésaine.

Les élections ont été tenues, mercredi soir, en la salle paroissiale St-Joseph., sous la présidence du Lt-Col. Emile Caron, de Québec, président de la Fédération Interdiocésaine des Gardes Paroissiales du Canada. M. le chanoine Adolphe Demers, aumônier diocésain, et M. l'abbé Noël-Henri Courchesne, aumônier de la Garde d'Honneur St-Joseph, agissaient comme scrutateurs.

Le major Urgel Lepage, de la Garde St-Frédéric, fut élu commandant de l'Union diocésaine; M. Félicien Laramée, de la garde Ste-Thérèse, secrétaire, et M. Clément Janelle, de la garde St-Joseph, trésorier. Le publiciste est M. Georges Caron, de la garde St-Joseph.

Réunion des locataires

La section St-Fidèle, des Locataires Inc. de Québec, tiendra une importante assemblée à 8.15 h. demain soir, en la salle paroissiale St-Fidèle.

DOULERS VIVES
Dans la hanche

Avez-vous l'impression qu'on vous enfonce un poignard dans la hanche? Ne souffrez pas inutilement. Obtenez un prompt soulagement, avec des T-R-C Templeton. Des milliers de gens les prennent pour être vite soulagés des douleurs Sciatiques, Rhumatismales ou Névritiques. Aussi du Lumbago, de la Névralgie. Demandez des T-R-C Templeton. 60c et $1.25, toutes pharmacies. T-86F

NORWICH UNION LIFE
Insurance Society
FONDÉE EN 1809
"Une Compagnie Mutuelle d'Assurance sur la Vie"
L.-O. Vallerand, Gérant de Succursale
37 rue de la Couronne — Edifice Guilmette
Québec, P. Q. Téléphone : 4-9431 87P
La meilleure sauvegarde qu'un homme puisse avoir
...des Assurances adéquates !

Bienvenue à QUÉBEC!
BIENVENUE AUX DÉLÉGUÉS DE LA 53ème CONVENTION ANNUELLE DU CANADIAN INSTITUTE OF MINING & METALLURGY
P. H. Desrosiers
vice-président

DOMINION Brake Shoe COMPANY LTD.
JOLIETTE STEEL DIVISION
FONDERIE JOLIETTE, QUE. BUREAU EXECUTIF, MONTREAL, QUE.
Fabricants au Canada des pièces de fonte en acier au manganèse AMSCO

La saveur douce et plaisante d'un tabac qui se consume également

Le Tabac de Qualité
OLD CHUM
HACHÉ GROS POUR LA PIPE—HACHÉ FIN POUR LES "ROULEUSES"

Pour la SANTÉ de VOS YEUX...
Vos yeux ont besoin d'un léger massage, autant que de l'action nettoyante et rafraîchissante du bain oculaire OPTREX, qui pénètre partout dans l'orbite.
Et SEULE, l'oeillère OPTREX, gratuite avec chaque bouteille, est scientifiquement façonnée pour ce double but.
Optrex
LE BAIN OCULAIRE SCIENTIFIQUE

CIMENT FONDU
ALUMINOUS CEMENT
Le béton au CIMENT FONDU devient en moins de 24 heures plus résistant que tout autre ciment à 28 jours et est insensible à l'attaque des sulfates minéraux et des eaux aggressives souterraines.
Votre intérêt impose son choix pour travaux souterrains — puits de mines — scellement de machines, etc.
CIMENT FONDU LAFARGE
(CANADA) LIMITED
1405 Peel St., Montréal
P.-H. Desrosiers, président

Pour un confort économique de toute saison, isolez avec ...
THERMOROC
LAINE MINERALE ISOLANTE

Estimés Gratuits
LA SALLE
BUILDERS SUPPLY LIMITED
SERVICE DE L'ISOLATION
159 O. rue Jean Talon — CA 5721
P.-H. DESROSIERS, président

Mercredi, 11 avril

72 Kingsridge

Roman-feuilleton du "Soleil" 69

rosité des Fergusons ne changerait rien à sa façon d'agir. Il pensait en lui-même que la demeure du pasteur était très grande et vieille. Elle avait besoin de réparations et le pasteur ne pouvait les payer avec les faibles revenus qu'il avait. Peu importe ce que le pasteur et Ella Ferguson avait fait, ils auraient leur système de chauffage automatique...

Il exprima tout haut la suite de ses pensées.

— "Ce que j'aimerais demander", dit-il, "c'est comment auraient-ils pu agir autrement? Il est le chef d'une communauté chrétienne".

— "Je savais que tu prendrais cela comme ça", dit Elisabeth. "Mais il aurait pu tout simplement lui faire une visite. Pourquoi l'inviter à aller demeurer avec eux ?".

— "Y va-t-il ?, demanda Audrey.

— "Non. Il les a refusés".

François se mit à rire. "J'en étais certain. Un homme comme Gérard Barton n'accepte pas d'aller vivre dans un presbytère".

Elisabeth lança : "Il y a quelque chose là-dedans !"

— "Il m'a refusé moi aussi".

Ces paroles d'Etienne remplirent la salle de silence pendant quelques instants.

— "Tu veux dire que tu l'avais invité à venir ici ?"

— "Certainement. Le premier soir. Et il me refusa...". Etienne avait fermé les yeux et sa mémoire lui rappelait l'incident. Il avait aimé son neveu — il l'avait aimé et respecté à ce moment plus que jamais auparavant.

— "Pour l'amour de Dieu !", Elisabeth ne pouvait comprendre mais elle répliqua : "Pourquoi ne pas avoir parlé alors. J'aurais pu laisser savoir cela aux autres. J'en aurais eu du crédit. Maintenant personne ne me croira".

— "C'est pour cela que nous devons l'inviter de nouveau. Pour dîner au moins".

— "Oh !". Elle mit de côté le bas qu'elle rapiéçait et en prit un autre. "Comment peux-tu faire de tels trous ! Mais tu es allé le voir. Ce n'est pas de ta faute s'il n'était pas chez lui".

— "Il ne devrait pas demeurer à cet endroit détestable".

— "Sans doute, il ne devrait pas rester là". La voix d'Ella devint plus ferme lorsqu'elle dit : "Il devrait demeurer à Kings Ridge !"

— "Exactement".

Elle le regarda. "Mais que pouvons-nous faire à ce sujet ?"

— "Alicia Brandin", dit-il en biaisant, "la moins pieuse de mon troupeau reçoit, ce soir-même, Gérard Barton. Je le répète, cela me rend honteux".

L'aiguille d'Ella allait et venait. Personne ne saurait qu'elle employait de la laine brune pour raccommoder un bas noir parce que c'était l'extrémité de l'orteil. Mais elle n'avait plus de laine noire. "Bien", dit-elle, "tu n'as pas besoin d'être honteux. Nous l'inviterons à dîner n'importe lequel soir qu'il te plaira".

— "Le point est, ma chère, que si Alicia lui a donné un dîner, que pouvons-nous faire nous ? Ne devons-nous pas faire davantage ?"

Elle cessa de travailler. "Où veux-tu en venir ?", demanda-t-elle.

Il dit d'une voix grave : "Nous avons deux chambres à coucher de libres, n'est-ce pas ?"

— "Que signifie cette question... Mais nous ne pouvons en louer une. Cette maison est propriété de la fabrique. Ce n'est pas permis".

— "Qui a dit "louer" ?

Il y eut un silence. Il lut toute ses pensées sur le visage de sa soeur. Un étranger dans leur maison. Indéfiniment. Déjeuners, dîners, soupers. Avec le coût de la vie si élevé. Pour ne pas parler du coût des draps dans son lit et du linge à la buanderie. Et ses ser-

Le courrier de Pascale France

FLEUR BLEUE. — Votre idée de vouloir vous marier en robe courte en septembre prochain est excellente, et avec la robe bleue que vous vous proposez d'avoir, vous pourriez avoir des accessoires gris ou american beauty, selon la nuance de bleu que vous choisirez. Pour le voyage, un élégant costume vert avec des accessoires de même teinte ou bruns ferait très chic sous un boléro de taupe. Ces boléros d'ailleurs ne sont nullement hors de saison en septembre.

FIANCEE DE RENEE.— Dans la première quinzaine de septembre, vous pourrez vous dispenser d'avoir une cape de fourrure blanche sur votre robe de mariée. Mais si vous y tenez absolument, la plupart des marchands de fourrure de la ville vous en loueront une pour cinq ou six dollars. Et pour votre gerbe, c'est une affaire de goût: il y en a qui aiment le contraste des roses rouges, d'autres qui préfèrent les fleurs blanches, lis, oeillets, glaïeuls, gardénias ou muguet. Et pour votre voyage, si vous tenez à avoir une jaquette de léopard, il vaudrait mieux renoncer au costume de gabardine grise, et choisir un ensemble beige ou brun puisque ces couleurs s'harmonisent beaucoup avec la fourrure dont vous avez envie.

2.—Vous pourriez peser une douzaine de livres de plus pour votre âge et votre grandeur.

ABITIBIENNE. — La robe de taffetas et de velours noir dont vous parlez ne conviendra nullement pour la saison d'été et vous serez de meilleur goût avec n'importe quelle jolie toilette imprimée ou encore marine unie et éclairée de blanc. Ce sont évidemment des accessoires bleu marine qui iraient le mieux à la fois avec votre manteau vert clair et votre costume marine. Et si vous ne voulez emporter qu'une paire de chaussures, tenez-vous en aux souliers bleu marine.

YOLANDE. — Si le genre des romans policiers vous plaît, vous pouvez l'aborder mais ce n'est sûrement pas celui-là qui vous meublera davantage l'esprit et si vraiment vous avez le souci de vous cultiver, vous seriez mieux de lire les chefs-d'oeuvre de la littérature française, des biographies de grands hommes, des pages d'histoire et des romans écrits par des auteurs de talent.

2. — Le prénom Yolande signifie fleur. Et à vous aussi, je dis que je ne fais pas de graphologie dans ce courrier.

LISE. — Le développement trop accentué de la poitrine dépend habituellement du fonctionnement défectueux des glandes mammaires, sauf évidemment dans les cas où ce surplus de graisse est généralisé. Voici le seul traitement que je possède dans mes fiches à ce sujet:

Laver la poitrine à l'eau chaude (2 compresses de chaque côté sont suffisantes); prendre 1 c. à thé environ de jus de citron et frictionner jusqu'à pénétration; masser toujours en tournant; faire de même pour l'autre côté, de préférence le soir avant le coucher. Le traitement est très rapide et il faut savoir s'arrêter à temps; quelquefois il nécessite 2 semaines, quelquefois davantage. En même temps, exécuter des mouvements des bras pour raffermir les chairs et les muscles, car en maigrissant, la poitrine descend et demande à être raffermie, donc mouvements des bras, spécialement celui-ci: à plat ventre, levez et baissez les bras, ce qui force les épaules et les muscles de la poitrine à travailler.

PASCALE FRANCE

La statistique et le voyage de M. Auriol

(Par Fernand Moulier)

Montréal, 11. (AFP) 1,500,000 personnes ont acclamé le président de la république française et Mme Auriol au cours de leur voyage aux Etats-Unis et au Canada.

Le président a inspecté 10,000 hommes de troupe: fantassins, aviateurs, fusiliers marins, canadiens-écossais, parachutistes, commandos, gardes de la reine, troupes revenant de Corée, troupes partant pour la Corée.

Il a prononcé 34 discours et 20 allocutions. Il a entendu 110 discours. Il a serré 10,000 mains. Il a parcouru plus de 3,000 milles par train, par avion et en automobile. officiellement, il n'a fait un trajet à pied qu'une seule fois, entre l'hôtel du Château Laurier à Ottawa et la gare qui se trouve en face, à moins de 300 pieds.

Il a couché dans le train, dans deux hôtels, dans trois résidences officielles. Si l'on tient compte de son voyage transatlantique, il a également couché dans l'avion et en fait parcouru aller-retour 10,000 milles. Il a pris deux fois le train en habit.

Il a vu les cerisiers en fleurs à Washington, il a donné l'accolade à un maire, un amiral, un archevêque, un général et une petite fille. Il a vu un soleil éclatant à Toronto, la pluie à Annapolis et la neige au monument Champlain à Québec. Il a rencontré un président, un gouverneur général, cinq maires, trois lieutenant-gouverneurs, un archevêque, 22 ministres des Affaires étrangères, 83 ambassadeurs ou ministres, 50 chefs de délégation à l'O.N.U.

Il a assisté à 43 banquets et à sept réceptions. Il a entendu trois hymnes nationaux. Il a entendu 43 fois la "Marseillaise", jouée, une fois, par un pianiste seul, par un orchestre tzigane, par un orchestre de jazz, par le choeur de la police de New-York, par les fanfares de l'armée, de la marine, de l'aviation, par un choeur de petites filles, par un choeur mixte d'étudiants de l'université Laval. Il l'a entendue enregistrée sur disques. Il l'a entendue jouée par des majorettes à Washington, jouée par un orgue électrique au grand banquet de New-York, chantée enfin spontanément par la foule quatre fois.

Il a porté la jaquette, l'habit, le costume noir, le smoking, le veston de ville et deux fois la robe universitaire. Mme Auriol a mis trois robes d'après-midi, deux tailleurs, quatre robes du soir et quatre chapeaux.

Il a visité huit académies ou écoles militaires ou navales, quatre parlements fédéraux de province.

Il a été protégé par deux polices fédérales, six polices de province ou d'état et par son propre service de sécurité personnelle.

Il a reçu comme cadeau une canne à pêche, cinq poupées canadiennes, une sculpture sur bois représentant une scène de famille canadienne, une peinture à l'huile et une chaine de montage qu'il laissera dans la Province du Yukon. Par contre il emporte avec lui deux millions d'unités de pénicilline qui lui ont été administrées par le Dr Giguère, à Québec.

Mme Auriol a reçu comme cadeaux un bracelet offert par Mme Truman, un ouvrage de broderie.

Tous les discours du président vont être réunis dans une brochure et figureront dans les bibliothèques de toutes les écoles des Etats-Unis.

800 journalistes représentant 3,000 journaux et postes de radio ont essayé de l'interviewer ou tout du moins de le voir.. 250 photographes, cinéastes, opérateurs de télévision ont pris plus de 10,000 clichés. 33 journalistes l'ont accompagné d'un bout à l'autre de son voyage.

Conférence de M. H. Fontaine

M. Henri Fontaine, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université Laval, sera le conférencier invité au déjeuner-causerie de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, samedi le 14 avril, au Cafétéria des Anciens de Laval, à midi et trente.

M. Fontaine qui parlera du roman franco-canadien, sera remercié par le Frère Clément Lockwell, professeur à l'Académie de Québec et à l'Université.

Récital conjoint au Conservatoire

Quatre jeunes artistes québécois ont présenté hier soir un récital conjoint dans la salle du Conservatoire de Musique de la Province. Ces artistes étaient MM. Yves Bédard, violoniste, Lucien Boivin, tromboniste, Pierre Larochelle, flûtiste, et Mlle Claudette Denis, pianiste.

La soirée s'ouvrit par une sonate d'Henri Eccles, interprétée par Yves Bédard, accompagné au piano par Mlle Jeannine Lachance. Le second numéro au programme comprenait un Andante de Mozart et la Sicilienne de Gabriel Fauré, pièces exécutées sur la flûte par Pierre La-Rochelle, accompagné au piano par Mlle Jeannine Lachance. Le jeune flûtiste exécuta encore au cours du récital le fameux Concertino de Chaminade. Accompagné de Mlle Hélène Cimon, Lucien Boivin donna sur la trombone les Variations de Léon Stekke et une pièce de Tournemire, intitulée Légende. Une fillette du nom de Claudette Denis a interprété au piano la Sonate No II en do majeur de Scarlatti, Prélude et Fugue de Bach, la Valse en do dièse mineur et Fantaisie Impromptu de Chopin.

Généalogistes en assemblée

Une réunion de la Société généalogique de Québec a eu lieu hier soir à l'université Laval.

M. l'abbé Jean-Marie Beauchemin fit une communication relative aux archives de l'archevêché; ensuite MM. Gérard Galienne et Joseph Philippe Poulin exposèrent leurs dernières recherches généalogiques.

M. l'abbé Beauchemin signale le faible appoint que constituent les archives archiépiscopales pour le généalogiste. Il ajoute que celles-ci contiennent principalement des registres établis par les missionnaires, tel celui de la réduction de Sillery, datant du 17e siècle, qui fait état du baptême de 252 enfants de Français, aux parrainages souvent illustres.

Au point de vue acadien, Placide Gaudet déplorait déjà, au siècle dernier, la rareté des registres; l'archevêché en possède contenant des noms de Beaubassin, de Gaspésie et de Madelinots d'origine acadienne.

M. Gérard Gallienne expose ensuite ses récentes trouvailles généalogiques familiales: ses arrière-grand-père et arrière-grand'mère proviennent de Saint-Hélier, capitale de l'île de Jersey. Son ancêtre a quitté cette île normande de la Manche à l'âge de 19 ans, est arrivé au Canada en 1865. Mais des recherches plus poussées en France lui ont fait découvrir le berceau ancestral près Les Bois, village voisin de Laval, en Mayenne. Les arrière-grands-parents faisaient partie du contingent important de Français qui partirent peupler antérieurement l'île de Jersey.

M. Joseph Philippe Poulin terminait cette soirée en établissant le palmarès ecclésiastique de sa famille.

Il a dénombré 76 ecclésiastiques fournis par la descendance du même ancêtre commun, Claude Poulin, dont sont issues 2700 familles.

Exposition d'art

Au Secrétariat des Amis de l'Art, avait lieu ces jours derniers, sous le haut patronnage du Lieutenant Gouverneur et de Madame Gaspard Fauteux et sous la présidence de Mgr Olivier Maurault, p.s.s.p.d., Recteur de l'Université de Montréal, le Vernissage et l'Ouverture Officielle du Salon du Printemps organisé par la Société. Le jury composé de MM. René Chicoine, président, Lorne H. Bouchard A.R.C.A., et Ernst Neumann, a décerné trois mentions à H. Heimlich, Brodie Shearer, et E.P. Egerton. L'exposition est maintenant ouverte le samedi après-midi de 3 à 5 heures et le dimanche de 2 à 5 heures.

Le public est cordialement invité.

Des recherches sur nos mines

Des recherches continuelles sont en cours au laboratoire provincial des mines, au Parlement et de nombreux techniciens sont chargés de faire des études sur diverses régions.

Jean Laneuville a entrepris une étude chimique et métallurgique du minerai de fer du Nouveau-Québec.

Jean-Paul Girault a entrepris une minéralographie détaillée du minerai de fer du Nouveau-Québec.

Pierre Grenier a mis au point un inventaire des législations européennes et américaines sur la pollution de l'air par les établissements industriels; il a également fait enquête sur la possibilité de trouver des débouchés à l'arsenic obtenu comme sous-produit par certaines mines de l'Ouest de Québec et fait quelques essais en vue de raffiner cet arsenic à bon compte.

Joseph Risi et ses assistants ont étudié la possibilité d'utilisation chimique des tourbes. Ils ont mis au point une méthode d'analyse quantitative de la tourbe en ce qui concerne la détermination de ses constituants chimique.

B.J. Walsh :

1° — a fait des essais de concentration sur une magnétite titanifère avec apatite provenant de St-Charles, canton de Bourget.

2° — a étudié les possibilités de récupération du graphite dans un échantillon soumis par Val d'Or Consolidated Mines Limited.

3° — a fait des recherches sur les concentrés de zinc de la Province.

Immigrants plus nombreux réclamés par les manufacturiers canadiens

Hamilton, 11. (PC) Le conseil exécutif de l'Association des manufacturiers canadiens a recommandé hier l'admission au Canada d'un plus grand nombre d'immigrants. Cette proposition est l'une d'une série qui sera soumise au gouvernement fédéral. Les autres ont trait à l'amélioration des moyens de choisir parmi les "très nombreuses personnes du Royaume-Uni et d'Europe qui désirent habituer au Canada; l'on désire que des logements soient mis à la disposition de ceux qui ne viennent pas au Canada en vertu de plans définis d'industries ou de compagnies individuelles, par l'entremise de groupes nationaux de parents déjà établis ici; l'encouragement du gouvernement et d'organisation privées, particulièrement des autorités religieuses, pour expliquer aux Néo-Canadiens le mode de vie du pays et les aider à s'adapter à leur nouvel entourage.

Les propositions des manufacturiers soulignent que si le gouvernement fédéral "ne peut persuader le Royaume-Uni de laisser partir les immigrants avec du capital, le gouvernement devrait prêter jusqu'à concurrence des dépôts en banque des immigrants ou sur leurs autres valeurs au Royaume-Uni.

"La politique actuelle d'aide financière pour défrayer les frais de transport des immigrants par air et par eau devrait continuer et s'amplifier s'il est nécessaire afin d'attirer plus d'immigrants."

Le conseil exécutif s'est réuni sous la présidence de M. W. F. Holding, de Toronto. Il a décidé que le problème du capital humain recevra une attention spéciale à la réunion annuelle de l'Association, à Québec, du 4 au 6 juin; la situation internationale instable l'exige.

L'Association contribuera de concert avec la Ligue canadienne du trafic industriel, la Chambre de Commerce du Canada et l'Association canadienne des chemins de fer à la publication d'un pamphlet qui s'intitule: "Comment vous pouvez aider à diminuer la pénurie de wagons de fret."

Noyage de deux frères indiens

Moose-Factory, Ontario, 10. (PC) On craint que deux frères indiens, partis en traineau dimanche, n'aient disparu sous la glace de la rivière Moose. Ce cours d'eau est situé au sud-ouest de la baie James, dans le nord de l'Ontario. La police provinciale a déclaré qu'un groupe de chercheurs est parti pour retrouver Angus Martin, 14 ans, et Refus Martin, 26 ans. Leur père dit qu'il a suivi les traces jusqu'à la rivière et a découvert qu'elles se terminent à un trou dans la glace.

POUR VOUS MESDAMES

NOUVELLES FIANCEES !
NOUVELLES ARRIVEES !
NOUVELLES MAITRESSES DE MAISON !
NOUVELLES MAMANS !

Ne manquez pas l'occasion qui vous est offerte de recevoir la visite des hôtesses du Welcome Wagon Service.

A votre demande, elles se feront un plaisir de vous fournir gratuitement tous renseignements qui pourraient vous être utiles, tant dans le domaine civique que social ou autres. Elles vous apporteront, en outre les hommages des annonceurs recommandés par le Welcome Wagon Service. Bref, vous n'aurez qu'à vous réjouir d'avoir fait appel à leur générosité.

WELCOME WAGON SERVICE

Les hôtesses sont :
Mme L.-P. GRAVEL, 138 Lockwell Tél. : 3-0247
Mme MAURICE LEPINE Route des Quatre Bourgeois, Ste-Foy — Tél. : 7-6321

ROME - LISIEUX - LOURDES
BEATIFICATION PIE X
Départ: 23 mai (Ile de France)
Retour : 2 juillet (Liberté)
Direction Exprinter $1195. U.S.
EXTENSION Terre-Sainte $490 U.S.
• Passeports • Visas • BILLETS
Votre Agence de Voyages
Tourisme & Travail
38 Caron
2-6872 Québec.
(24 heures en service)

ÊTES-VOUS NERVEUSE, IRRITABLE, SUREXCITÉE
par suite de ce malaise fonctionnel de 'l'âge mûr' ?
Alors Lisez Au Sujet De Ce Médicament Merveilleux

Si vous avez atteint un âge entre 36 et 52 ans, et passez par cette période fonctionnelle de l'âge mûr' dont souffrent les femmes—cette période ou la fécondité baisse—si, par conséquent, vous êtes nerveuse, étrangement agitée, irritable, alors prenez immédiatement le Composé Végétal Lydia Pinkham's pour soulager ces symptômes. Le Composé Lydia Pinkham's soulage de façon si efficace, parce qu'il agit à travers le système nerveux sympathique de la femme.

L'usage régulier du Composé Pinkham's (a très bon goût dans un peu d'eau ou jus de fruit) aide à affermir la résistance contre de tels malaises de femmes. Si ces troubles vous agacent, ne manquez pas d'essayer ce médicament merveilleux.

Le Composé Lydia Pinkham's est aussi très efficace pour soulager les douleurs et épuisements, causés par les troubles fonctionnels périodiques de la femme. Il est vraiment 'l'ami des femmes.'

REMARQUE: ou peut-être vous préférerez les COMPRIMÉS Lydia E. Pinkham's avec du fer ajouté.

Lydia E. Pinkham's COMPOSÉ VÉGÉTAL
L'AMI DES FEMMES

votre beauté se cache-t-elle ?

Si un épiderme décoloré et sans vie cache votre beauté naturelle, recherchez une préparation de beauté qui fera pour vous plus que vos soins de beauté réguliers. Vous trouverez que MERCOLIZED WAX CREAM, avec son action embellissante différente, révèle la beauté cachée de votre épiderme, en clarifiant cette peau sans vie, et en présentant à la lumière la complexion plus jeune, plus claire et plus blanche qui est réellement vôtre. Vendue à tous les comptoirs de cosmétiques.

Blanchit et embellit votre teint.

Skin Bleach Beautifier Mercolized WAX CREAM

Habits de jeu en flanelle anglaise pour garçons et filles .. 11.95

Durables et assez chauds pour protéger les jeunes contre les jours froids du printemps . . . c'est un habit de jeu très pratique qui consiste en une paire de salopettes et une chemise tailleur . . . les deux sont finis avec de solides coutures doubles; les salopettes entièrement doublées de coton. Fabriqués en Angleterre de flanelle de bonne qualité. . grandeurs 2 à 7.

HOLT RENFREW
35, rue Buade.

MERVEILLEUX! SENSATIONNEL! DIFFÉRENT!
Le poli à meubles O-Cedar Silicone . . . un poli d'un genre tout à fait nouveau.
Plus Brillant, Plus Durable Que Tout Autre
Ne laisse pas de marques
Repousse l'eau
Facilite l'époussetage!
ESSAYEZ-LE! Vous serez surpris du résultat
VENDU AVEC LA GARANTIE DE REMBOURSEMENT DE O-Cedar OF CANADA LTD.
O cedar dri-glo Silicone FURNITURE POLISH
Silicone—amazing discovery for a LONG LASTING DRY SHINE NO OIL - NO SMEAR
SFP-7F

Quand l'attention fait défaut...
que la mémoire baisse, qu'une lettre à écrire ou une démarche à accomplir vous coûtent une peine énorme, que l'énergie s'épuise, vous vous posez la question: "Devrais-je cesser de travailler ?" Essayez donc de prendre les bonnes PILULES ROUGES; il est à peu près certain que la vigueur et l'entrain vous reviendront.
Les bonnes PILULES ROUGES sont le tonique tout indiqué pour remonter votre système épuisé et vous soulager de la faiblesse, de vos fatigues, du manque d'appétit, de la pâleur, de vos malaises dus à l'anémie et à un manque de fer (hémoglobine) dans le sang.
PILULES ROUGES
POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES
65c la boite ou 3 pour $1.80
Cie Chimique Franco-Américaine Ltée 1566, rue St-Denis, Montréal

Trucs de gourmets À LA MOUTARDE pour rehausser VOS METS
Essayez ces secrets de cuisine bien simples pour faire ressortir les fumets les plus succulents:
RÔTIS: frottez une cuillerée à thé de moutarde Colman's en poudre sur vos rôtis avant de les mettre au four.
CAFÉ: ajoutez une pincée de moutarde Colman's au café sec dans votre percolateur.
JAMBON BOUILLI: à l'eau du jambon, ajoutez une cuillerée à thé de moutarde Colman's pour une saveur appétissante.
MOUTARDE D.S.F. Colman's
FCK22G

"Et devinez qui est le trésorier..."

QU'IL s'agisse d'un fonds de secours, d'une oeuvre de bienfaisance, de quelque grand mouvement philanthropique, il est plus que probable que le comité comptera un ou plus d'un gérant de la Banque Royale. Si l'on recourt à eux c'est que nos banquiers sont partout reconnus comme citoyens dévoués au bien public. Les intérêts de la banque et ceux de la population sont les mêmes . . . il est donc logique que, sur toute l'échelle hiérarchique, du gérant au plus jeune commis, les banquiers de la Banque Royale participent activement à toutes les causes méritoires.

Ce civisme se retrouve dans les services qu'ils rendent à chaque particulier. Quel que soit votre problème, s'il vous faut parler affaires en confidence, adressez-vous d'abord à la Banque Royale. Le gérant et son personnel n'ont d'autre souci que de vous être utiles.

• Dans votre quartier ou votre localité, la Banque Royale n'a d'autre fonction que de vous servir—et de cent façons auxquelles vous n'avez peut-être jamais songé. Saviez-vous, par exemple—

—que, s'il vous est difficile de vous rendre à la banque, vous pouvez déposer des fonds et les retirer *par la poste?*

—que, si vous vous déplacez, nous pouvons vous donner *des chèques de voyageurs*, excellent moyen de porter de l'argent sur soi en toute sécurité?

LA BANQUE ROYALE DU CANADA
Une Banque vraiment Royale!
5 SUCCURSALES A QUEBEC

70 Kingsridge

viettes. Et la seconde chambre de bain à nettoyer alors qu'elle avait déjà tellement de travail à faire.

— "Ce n'est pas impossible", dit-elle à la fin, lentement. Puis, elle sourit et ajouta: "Je vois! Tu veux les humilier".

— "Comme Alicia m'a fait honte".

Elle acquiesça. Elle reprit son travail et l'aiguille allait et venait avec sa laine brune. Elle devrait se rappeler, demain, qu'il lui fallait de la laine noire.

— "Je ne crois pas que cela pourra se faire", dit-elle soudainement. "Je crois que tout ce que cela produira, ce sera de faire choquer les Kings. Et nous n'aurons pas notre système de chauffage automatique".

Il resta silencieux pendant quelques instants, regardant de nouveau les flammes du foyer. "Tu peux avoir raison", dit-il finalement.

— "Tu sais qu'Etienne ne l'a pas promis. Il nous a tout simplement demander ce que nous voulions, cette année, pour améliorer notre demeure".

Il y eut un autre moment de silence. Elle reprit d'une voix douce: "Tu ne devrais pas sortir les cendres. Tu dois surveiller ton coeur, que tu l'admettes ou non. Et le sacristain ne viens jamais ici avant que tu aies terminer ce travail. Il le fait sans doute volontairement. Il croit qu'il en a assez à faire à l'église pour le salaire qu'on lui paie. Et nous ne pouvons trouver personne d'autre dans cette ville pour le remplacer. En outre, c'est un bon sacristain".

M. Ferguson se leva pour mettre une autre bûche dans le foyer.

— "Je pense", dit-il, en se relevant, "que je vais tout simplement laisser le système de chauffage automatique et mon coeur entre les mains du Seigneur. Oui, c'est cela que je vais faire".

Et au cours de la semaine, la population de Kingsridge était fort partagée dans ses sentiments au sujet du retour de Gérard Barton.

Roman-feuilleton du "Soleil" 71

On était rendu au vendredi lorsqu'Elisabeth King apprit l'offre que M. Ferguson avait faite à Gérard Barton. Elle, Etienne, Audrey et François venaient de terminer leur dîner. Donald était allé faire du ski avec des amis; Suzanne était en route vers la résidence de Jane Baris où elle devait monter dans l'auto de Donald pour se rendre à une partie de bridge.

Lorsque la sonnerie téléphonique se fit entendre dans le hall, Elisabeth alla répondre. Les autres, encore à table, entendirent sa voix monter en crescendo d'exclamations. Puis elle revint, visiblement émotionnée. S'assurant que le domestique était dans la cuisine, elle s'assit et lança: "Bien! Si ce n'est pas là la limite!"

— "Qu'y a-t-il, ma chère?", demanda lentement Etienne.

— "Les Fergusons! Ils sont allés chez Gérard, ce matin. Et ils l'ont invité à aller demeurer avec eux!"

— "En es-tu certaine?"

— "Certainement, je le suis. Ella vient juste de me le dire. Est-ce que cela peut être plus certain?"

— "Rien ne peut être plus certain. Je voulais simplement avoir des faits précis".

Audrey murmura: "Les Brandin, il y a deux jours et maintenant les Fergusons. Quelle figure cela nous donne!"

— "Exactement! Alicia voulut certainement nous jouer ce tour. Je connais Alicia. C'était une tape volontaire sur la figure. Elle avait vu, l'autre soir, comment il est arrivé ici, et comment il en est parti...". Elisabeth se fâcha. "Quant aux Fergusons, tout ce que je puis dire, Etienne, c'est que j'espère qu'au Jour de l'An, quand viendra le temps de signer un chèque, tu t'en rappellera... tu te rappelleras de ce qu'ils nous ont fait".

— "Je vais m'en rappeler". La réponse calme d'Etienne ne laissait pas entendre ce qu'il voulait dire. Ce qu'il voulait dire, intérieurement, c'est que la géné-

—Surcharge de 20%

(Suite de la 1ère page)

les pipelines, le matériel des explorations pétrolières et des exploitations forestières, le matériel agricole et le matériel des pêcheurs. En outre, le ministre de la Production de Défense, M. C. D. Howe, aura le pouvoir d'accorder des dispenses quand il le jugera nécessaire pour les besoins du programme de défense.

Cette suspension pour quatre ans du privilège d'imputer la dépréciation aux dépenses d'une entreprise dans le cas des nouvelles acquisitions, immeubles ou équipement, aura sans doute pour effet de réduire considérablement les dépenses que projette l'initiative privée.

LA SURTAXE

A la surprise générale, le ministre des Finances annonce ensuite une surtaxe générale de 20 pour cent sur les impôts actuels des corporations et des particuliers. Ce n'est pas une surtaxe de 20 pour cent à calculer sur les revenus, mais à calculer sur les impôts actuels.

Par exemple, dans le cas des compagnies, l'impôt actuel est de 38 pour cent après les premiers $10,000, qui portent une taxe de 15 pour cent seulement. Cete première taxe de 15 pour cent échappe à la surtaxe, mais la surtaxe s'applique sur la taxe de 38 pour cent sur les revenus en dépassement de $10,000.

En d'autres termes, une compagnie paiera désormais un impôt de 46.5 pour cent sur tout ce qu'elle gagnera en plus de $10,000, c'est-à-dire qu'elle paiera un impôt de 38 pour cent majoré de 20 pour cent.

Dans l'Ontario et le Québec, où il y a une taxe provinciale de 7 pour cent sur les revenus des compagnies, la nouvelle augmentation signifie que les compagnies paieront en impôts 52.6 pour cent de leurs revenus. Il n'est pas bon, au dire de M. Abbott, que les compagnies aient plus de la moitié de leurs revenus en impôts.

Dans les autres provinces, où les accords fiscaux limitent à 5 pour cent l'impôt provincial sur les compagnies, celles-ci auront à payer 50.6 pour cent de leurs revenus en impôts.

LES PARTICULIERS

A compter du 1er juillet prochain, c'est-à-dire au début de la seconde moitié de l'année, les retenues sur les salaires augmenteront aussi de 20 pour cent, soit d'un cinquième, mais cela veut dire que l'impôt sur le revenu des particuliers n'augmentera que de 10 pour cent en 1951.

La surtaxe de 20 pour cent sur l'impôt des compagnies ne devra se jouer de telle façon qu'elle ne réduira pas de 5 pour cent le rendement du capital d'une compagnie, mais l'impôt provincial n'entre pas en ligne de compte dans cette importante concession.

La surtaxe sur les compagnies rapportera $116 millions d'ici le 31 mars prochain et $175 millions dans une année entière.

La surtaxe sur les revenus des particuliers rapportera $85 millions d'ici le 31 mars et $158 millions dans une année entière.

AUTRES CONCESSIONS

Le ministre des Finances a fait aux contribuables plusieurs petites concessions que plusieurs députés réclamaient depuis longtemps à grands cris :

a) Les dépenses pour certaines drogues, comme la cortizone et l'insuline, seront déductibles du revenu imposable ;

b) seront également déductibles les contributions aux corps professionnels et les cotisations syndicales.

En outre, les concessions spéciales accordées aux compagnies minières et pétrolières seront prolongées d'une autre année.

Les compagnies filiales qui ont accumulé des surplus depuis 1950 n'auront plus le privilège de les capitaliser en payant un simple impôt de 15 pour cent comme peuvent faire les autres compagnies.

De plus, à compter du 31 décembre 1950, les compagnies n'auront plus le droit de présenter au fisc des rapports consolidés.

Les petits changements qui précèdent comportent des pertes et des gains pour le Trésor, mais celui-ci y gagnera environ $10 millions par année dans l'ensemble.

M. ABBOTT SE MOQUE

Le ministre des Finances s'est doucement moqué des milliers de Canadiens qui, depuis plusieurs semaines, pillalent les magasins de liqueurs dans l'attente d'une forte augmentation de la taxe sur les boissons alcooliques.

Cette taxe va rester stationnaire, mais on croit comprendre que le ministre n'y a pas touché précisément à cause des pressentiments du public.

LES CIGARETTES

La taxe sur les cigarettes, qui est présentement de $10 le mille monte à $11.50 le mille, ce qui produira $21 millions de plus cette année et $26 millions dans une année complète.

M. Abbott abolit la taxe sur le papier à cigarette, qui était une taxe encombrante, mais il augmente de 48 cents la livre la taxe sur les tabacs raffinés et augmente proportionnellement la taxe sur le tabac en feuille, le tout devant produire $8 millions de plus cette année et $9 millions de plus dans une année complète.

LES TAXES D'ACCISE

Les taxes d'accise spéciales de 15 pour cent sur les automobiles, les radios, les appareils électriques, les appareils photographiques, les bijoux les cosmétiques, etc., se trouve portée à 25 pour cent.

M. Abbott rétablit la taxe de 15 pour cent sur les réfrigérateurs, les poêles électriques et les machines à laver.

Il réduit de 30 à 15 pour cent la taxe sur les bombons et la gomme à mâcher.

La hausse de 15 à 25 pour cent raportera $44 millions cette année et $54 millions dans une année entière. La nouvelle taxe de 15 pour cent sur réfrigérateurs, poêles électriques et lessiveuses rapportera $16 millions cette année et $21 millions dans une année entière.

OU TROUVER $100 MILLIONS

Ici, M. Abbott s'interrompt pour souffler et pour dire que les majorations fiscales qu'il vient d'annoncer rapporteront seulement $300 millions et qu'il lui reste $100 millions à trouver quelque part.

Il soutient longuement que la taxe fédérale de vente, qui est de 8 pour cent, ne touche pas sérieusement au budget familial et il annonce qu'il a décidé de la porter à 10 pour cent, ce qui peut produire un supplément de $105 millions cette année et de $125 millions dans une année complète.

Toutes les denrées alimentaires, tous les combustibles et tous les matériaux de construction échappent à la taxe fédérale de vente.

CHANGEMENTS TARIFAIRES

Dans le domaine du tarif douanier, M. Abbott a réservé beaucoup de surprises agréables aux grandes industries primaires, l'agriculture, les mines et les pêcheries.

Entreront en franchise les machines à sécher le foin, les systèmes d'irrigation à gicleurs et plusieurs appareils pour l'industrie minière. Quant aux pêcheurs, on leur accorde l'entrée en franchise de moteurs diesel destinés aux bateaux, de pêches, des filets et cannes de pêche. Beaucoup de pièces d'équipement utilisées dans les mines entreront aussi en franchise.

Ces concessions tarifaires n'entraîneront pas une baisse sensible des revenus du gouvernement.

$405 MILLIONS DE PLUS

Tous les changements fiscaux annoncés par M. Abbott produiront $405 millions d'ici le 31 mars prochain et porteront les revenus prévus $3,730,000,000. Vu qu'il prévoit que les dépenses seront de $3,700,000,000, il y aura un surplus de $30 millions. Dans une année entière, comme du 1er avril 1952 au 31 mars 1953, les recettes des impôts devraient rapporter un total de $3,900,000,000 si la prospérité actuelle se maintient. M. Abbott termine son discours en laissant vaguement entendre qu'il doute du maintien de cette prospérité, car il déclare qu'il ne sera probablement pas en mesure de réduire les impôts l'an prochain.

RESOLUTIONS

Le ministre des Finances présente plus tard le texte des deux résolutions suivantes qu'il demande à la Chambre d'approuver :

La Chambre décide qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de modifier la loi de l'impôt sur le revenu et de statuer, entre autres choses :

1. Que, à l'égard du revenu gagné après le commencement de l'année civile 1951, une société acquittera pour l'année, une surtaxe de défense égale à 20 pour cent de sur le revenu pour l'année qui est calculée au taux de 38 pour cent, ou de 33 pour cent le cas échéant, (avant de tenir compte des dégrèvements) sous réserve d'un droit à un remboursement dudit impôt dans la mesure où il diminuerait le revenu imposable de la société, après le versement de l'impôt ordinaire sur le revenu, à un montant représentant moins de 5 pour cent de son capital utilisé.

2.Qu'un particulier versera une surtaxe de défense :

A) pour l'année d'imposition 1951 égale à 10 pour cent et

B) pour chaque année d'imposition subséquente égale à 20 pour cent de son impôt ordinaire sur le revenu y compris la surtaxe de placement pour l'année avant de tenir compte des dégrèvements.

3.Que, aux fins du calcul du revenu d'une fonction ou d'un emploi, à l'égard de l'année 1951 ou d'une année d'imposition subséquente, il pourra être déduit certains montants versés à l'égard

A) des frais de placement que le fonctionnaire ou l'employé était tenu d'encourir en vertu du contrat d'engagement;

B) Des cotisations versées à des sociétés professionnelles, dans les cas où le fonctionnaire ou l'employé était tenu en vertu du contrat d'engagement, de maintenir son statut professionnel;

C) de la location d'un bureau ou du traitement que, en vertu du contrat d'engagement, le fonctionnaire ou l'employé était tenu de payer à un adjoint ou à un remplaçant;

D) Des fournitures utilisées directement au cours de l'emploi et dont le fonctionnaire ou l'employé était tenu d'acquitter les frais en vertu du contrat d'engagement, ou

3) De cotisations syndicales.

4. Que le gouverneur en conseil ait l'autorisation de décréter que l'impôt sur le revenu des membres des trois armées pour ce qui est de leur solde, soit pleinement acquitté, en ce qui a trait à la solde et aux allocations de chaque période de paye, sous forme de déduction effectuée conformément à un barême spécial, tout militaire conservant le droit de présenter une déclaration sur une base annuelle.

5. Que le droit que possèdent actuellement les sociétés particulières d'acquitter à volonté un impôt de 15 pour cent sur les recettes non distribuées

A) soit étendu à toutes les autres sociétés commerciales et

B) soit enlevé, à compter du 10 avril 1951, aux sociétés qui sont sous la main-mise d'autres sociétés commerciales, sauf pour ce qui est du revenu non distribué à la fin de l'année fiscale 1949.

6. Que pour l'année fiscale 1951, et les années fiscales subséquentes, la disposition en vertu de laquelle la taxe de 15 pour cent à l'égard de la première tranche de revenu de $10,000 d'une société commerciale ne s'applique qu'à une seule de plusieurs sociétés apparentées, soit modifiée de façon à exclure de la classe des sociétés commerciales apparentées celles qui sont dirigées par des personnes qui ne traitent pas à distance, à moins que de telles personnes ne possèdent des actions des deux sociétés.

7. Que, pour l'année 1951 et les années fiscales subséquentes, les paiements à l'égard d'insuline, de cortisone, d'adrénocorti-cotrophine (Acth), d'extrait hépatique pour injections contre l'anémie pernicieuse et de vitamine B12 contre l'anémie pernicieuse, achetés sur ordonnance d'un médecin, puissent être inclus dans les frais médicaux que le contribuable peut soustraire de son revenu dans le calcul de son revenu imposable.

8. Que les contribuables dont la principale occupation est la production, le raffinage ou la vente de pétrole ou de produits du pétrole, ou l'exploration ou le forage à la recherche de pétrole ou le gaz naturel, ou les travaux miniers ou la recherche de minéraux, aient droit, à l'égard des dépenses engagées au cours des travaux de l'année 1954, aux mêmes dégrèvements spéciaux d'impôt qu'à l'égard des dépenses engagées pendant les années 1951 à 1953.

9. Que les contribuables dont la principale occupation est la production, le raffinage ou la vente de pétrole, ou le forage à la recherche de pétrole, aient droit, à l'égard des dépenses affectées en 1952 aux sondages pétroliers en profondeur, aux mêmes dégrèvements spéciaux d'impôts sur le revenu et de taxes qu'à l'égard des dépenses analogues engagées en 1950 et en 1951.

10. Que le dégrèvement d'impôt du revenu provenant d'une mine métallifère ou d'un gisement de minéraux industriels pendant les trois premières années d'exploitation, dégrèvement qui s'applique actuellement aux mines qui ont commencé de produire durant les années 1946 à 1952, soit étendu aux mines qui commenceront de produire durant les années 1953 et 1954.

LOI SUR LA TAXE D'ACCISE

La Chambre décide qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de modifier la loi sur la taxe d'accise et de statuer:

1. Que le taux de la taxe de vente générale soit porté de 8 à 10 pour cent et que celui de la taxe de vente sur les articles actuellement soumis au taux de 4 pour cent soit porté à 5 pour cent.

2. Que la taxe d'accise sur les articles mentionnés à l'annexe 1 de la loi, et sur les fourrures, qui sont actuellement soumis au taux de 15 pour cent soit porté à 25 pour cent.

3. Que la taxe d'accise sur les bonbons, le chocolat, la gomme à mâcher et les confiseries qui peuvent être classées comme bonbons ou comme succédanés de bonbons, soit réduite de 30 à 15 pour cent.

4. Qu'une taxe d'accise de 15 pour cent soit imposée, prélevée et perçue sur les articles mentionnés ci-dessous, quand ils sont utilisés dans des habitations ou des appartements:

A) Fourneaux de cuisine, réchauds, grils et autres appareils destinés entièrement ou en partie à la cuisson et conçus de manière à utiliser des combustbiles non solides;

B) Machines à laver actionnées par l'énergie électrique ou autre;

C) Armoires frigorifiques à l'électricité, au gaz ou au pétrole et appareils de congélation et leurs pièces achevées, y compris serpentins, éléments de condensation ou de compression, moteurs, cabinets, boîtes, évaporateurs et soupapes de détente.

5. Que la taxe d'accise sur les papiers à cigarettes et le papier à cigarettes en tubes soit abolie.

6. Que la taxe d'accise soit augmentée des montants indiqués à l'égard des articles suivants:

A) Pour chaque groupe de cinq cigarettes ou fraction de cinq cigarettes que renferme tout paquet, ¾c;

B) Pour chaque once ou fraction d'once de tabac manufacturé, y compris le tabac à priser, mais non les cigares et cigarettes, que renferme tout paquet . . . 3c;

C) Pour chaque once ou fraction d'once de tabac naturel canadien en feuilles, vendu en vue de la consommation au Canada . . . ¾c.

7. Que la taxe de vente soit abolie sur les articles suivants:

A) La cortisone;

B) L'adrenocorticotrophine (acth).

8. Que toute loi fondée sur la présente résolution soit censée être entrée en vigueur le 11 avril 1951.

—Au lendemain

peu. Jusque là il préfère ne pas se prononcer.

(Suite de la 1ère page)

M. Charles Boucher est revenu de Montréal, à 11 heures, hier soir et il n'avait pas eu le temps d'étudier suffisamment le nouveau budget pour se prononcer en toute connaissance de cause.

DANS LE PAYS

(Par la Presse Canadienne)

C'est pesant à porter et cela fait mal ! Mais on s'y attendait ! Les récentes nouvelles de la Corée avaient jeté leur ombre sur le discours du budget avant que M. Abbott ne se lève pour le prononcer. L'économie du Canada ne peut plus rester au niveau du temps de paix. La préparation des contribuables avait été faite avec soin. Pendant des mois, les ministres et les économistes avaient prédit une augmentation de l'impôt sur le revenu et d'autres assauts sur le portefeuille du citoyen contribuable. Hier soir, le public, bien préparé, à reçu la nouvelle.

La réponse du Canada a été remarquable par sa réticence. Il n'y eut pratiquement pas de désapprobation immédiate, du moins dans les premières heures qui ont suivi le discours de M. Abbott, de l'augmentation de l'impôt sur le revenu.

La plupart des contribuable ont réalisé que les sommets de l'impôt du temps de guerre n'ont pas encore été atteints. Ce fut une sorte de consolation pour la plupart des gens.

Le maire Hiram McCallum, de Toronto, a regretté que le gouvernement ait augmenté la taxe de vente. "C'est une taxe indirecte sur plusieurs nécessités de la vie et le peuple ne la voit pas. Le gouvernement ne devrait pas chercher à camoufler par une taxe de ce genre ses prélèvements de nouveaux revenus".

LES AUTOMOBILES

Montréal, 11 (PC) — Le public s'attendait à des taxes plus élevées sur les automobiles et à une nouvelle taxe sur les appareils électriques et il avait, en conséquence, fait tous les achats possibles avant le budget. C'est l'opinion exprimée hier soir par une certain nombre de marchands. Comme conséquence de la taxe nouvelle sur les autos, le prix de la voiture moyenne, environ $2,250, montera à $2,500. Dans ce compartiment, on fabriquera moins de voitures parce qu'il y aura moins d'acheteurs. Quand il s'agit des grosses voitures, il n'y aura pas de différence appréciable parce que les acheteurs de ce genre de véhicule ont le moyen de payer $300 de plus.

LES MILIEUX OUVRIERS

Toronto, 11 (PC) — Les augmentations de taxes annoncées hier dans le budget de 1951 donnent aux travailleurs un droit moral d'insister pour passer en revue tous les présents contrats de travail. C'est la déclaration faite hier par M. David Archer, secrétaire exécutif de la Fédération du Travail de l'Ontario. Il a ajouté que le gouvernement a trahi le peuple canadien en n'imposant pas le contrôle des prix.

LES BONBONS

Montréal, 11 (PC) — Un porte-parole des compagnies fabriquant des bonbons a dit hier soir que la réduction de la taxe sur les bonbons n'aura pas pour effet de réduire le prix de la barre de chocolat qui restera à 7 cents, parce que la réduction n'équivaut qu'à un demi-cent la barre. Cependant, le chocolat en boite sera réduit, probablement de 10 pour cent.

LE COMMERCE DE DETAIL

Toronto, 11. (PC). G. Colebrook, président de la Fédération des marchands détaillants du Canada, commentant hier les taxes nouvelles, a déclaré que dans les circonstances elles ne sont pas plus élevées qu'on s'y attendait. L'augmentation des taxes spéciales d'accise sur certains item, et la nouvelle taxe de 15 pour cent sur d'autres item, auront un effet sérieux mais elles auront comme effet d'atteindre le but que le gouvernement poursuit, savoir ralentir les ventes. M. Colebrook, qui est assistant du président de Robert Simpson Co. Limited, a ajouté que les acheteurs ne se plaindront pas trop des augmentations de coût causées par les taxes nouvelles, aussi longtemps qu'ils n'auront pas à payer des taxes indirectes dans les provinces.

TABAC ET CIGARETTES

Leamington, Ont., 11. (PC). Une réduction dans la consommation des cigarettes et dans la production du tabac, en même temps qu'une augmentation dans la contrebande à travers la frontière canada-américaine, ont été prédites ici hier soir par F. R. Gregory, président de l'Association des producteurs de tabac. M. Gregory a déclaré que le gouvernement patine sur de la glace mince et que l'augmentation des taxes aura pour effet de diminuer la consommation.

LA TELEVISION

London, Ont., 11, (PC) L'avancement de la télévision au Canada sera probablement durement frappé par les augmentations de 15 à 25 pour cent dans la taxe d'accise et de 8 à 10 pour cent de la taxe de vente. C'est l'opinion exprimée ici hier soir par M. George A. Holmes, gérant de Sparton of Canada Limited. Il a ajouté que c'est une double taxe qui affectera à la fois le manufacturier et le consommateur. Les appareils de télévision qui se vendent actuellement $450 monteront à $500 et ceux qui courent maintenant $500 devront être vendus $600. En conséquence, les manufacturiers devront fabriquer des appareils avec des lampes plus petites pour rester dans le marché fréquenté par l'acheteur moyen.

LES REFRIGERATEURS

London, Ont., 11. (PC) Le chef a dit le président de Kelvinator de la plus grande compagnie canadienne fabriquant des réfrigérateurs électriques a déclaré hier soir que tout le budget fédéral présenté hier est "complètement stupide". C.-W. Hadden, président de Kelvinator of Canada Limited, a ajouté qu'il aurait cru que M. Abbott aurait augmenté la taxe sur les alcools avant d'augmenter le prix des commodités nécessaires. M. Hadden a ajouté que la vente des réfrigérateurs avait déjà été réduite par les restrictions sur le crédit mais qu'elle devient encore plus difficile à la suite des taxes nouvelles. "Il y a une limite à ce que le peuple peut endurer" a dit le président de Kelvinator

Mort du docteur Elie Turgeon

Le docteur Elie Turgeon, médecin vétérinaire, est décédé subitement hier à l'âge de 55 ans. Né à Québec le 18 décembre 1895. Il a poursuivi ses études classiques au séminaire de Québec où il a fait sa rhétorique en 1914-15. Il a été reçu médecin vétérinaire à l'université de Montréal à l'âge de 22 ans.

Il entra au service de la province de Québec, ministère de l'Agriculture en 1924 et il y est demeuré jusqu'à sa mort. Il avait suivi un cours de spécialisation à l'université McGill en 1928.

Le docteur Elie Turgeon laisse dans le deuil son épouse, née Lucie Poulin, veuve en premières noces de Omer Beauchamp. Sa mère, madame Jules Dorion veuve de feu le docteur Jules Dorion, ex-directeur du journal l'Action Catholique. Ses fils le docteur Elie Turgeon, de East-Broughton; M. Gérard Beauchamp de Giffard, de l'Institut généalogique Drouin et une fille mademoiselle Rita Beauchamp, de Montréal. Ses belles-filles, madame Elie Turgeon, madame Gérard Beauchamp. Ses petits-enfants, Marie et Hélène Turgeon, Lise, Jean et Marc Beauchamp. Ses soeurs madame Philippe Corriveau (Valéria) et mademoiselle Annette Turgeon. Son beau-frère M. Philippe Corriveau, C.R., son beau-frère, M. Odilon Poulin et madame Poulin. Ses cousins, le docteur Jules-Edouard Dorion, le docteur Elie Dorion, M. André Dorion, optométriste, M. Vincent Morin, M. J.-O. Vandal, agronome, M. Louis-Philippe Lachance. Ses neveux et nièces, M. Anatole Corriveau, avocat, M. et madame Marcel Poulin, M. et madame Roland Poulin, M. et madame Louis Poulin, mesdemoiselles Blanche et Germaine Poulin, M. et madame Jacques Belle-Isle, madame Cornor's, M. et madame Joseph Plante, madame Lucienne Poulin, et autres.

Cousins et cousines, M. l'abbé Joseph Falardeau, curé à Notre-Dame de Grâce, M. l'abbé Charles-Henri Falardeau, aumônier SS. St-Sacrement; M. l'abbé Charles-Edouard Turgeon, aumônier au Patronage Ste-Geneviève, M. le commandeur et madame H.-P. Couillard, M. et madame J.-E. Roy, M. et madame Huard, M. et madame Corbin, M. et madame Oscar Moreau, M. et madame J.-E. Pelletier, M. et madame V. Robitaille, madame J.-E. Waters, M. Thomas Dugal, M. et madame Louis Dugal, M. Alphonse Bernier, mademoiselle Anna et Bernadette Bernier, M. Alexandre Turgeon, madame E.-E. Turgeon. Ses oncles et tantes, M. et madame Omer Guay, M. et madame Jos. Guay, M. Cyrius Jacques, notaire, madame J.-Eugène Corriveau, M. et madame Jos. Morissette et autres.

L'Inde refuse le cadeau de blé du Canada, mais accepte d'échanger du jute contre du riz de la Chine Rouge

Hong-Kong, 11 (AFP) "Chaque bol de riz chinois donné à un Hindou signifie un bol de riz soustrait à un Chinois", écrit dans son éditorial le journal chinois en langue anglaise "Hong-Kong Standard" commentant l'acception, par le gouvernement de la Nouvelle-Delhi, d'un échange de jute contre 1,200,000 tonnes de riz chinois, proposé par les communistes chinois.

"La vie d'un Chinois a autant de valeur que celle d'un "Hindou", ajoute le journal, qui rappelle que selon des nouvelles provenant de Chine, 50,000 Chinois dans le Honan et 1,000,000 de Chinois dans le Hupeh, le Kouangtoung et le Kouangsi souffrent actuellement de la famine.

Rappelant que le gouvernement hindou a refusé le cadeau du Canada, mais accepte l'échange proposé par la Chine communiste, le journal indépendant a ajouté que "l'Inde peut faire ce qu'elle désire pour sauver ses millions d'affamés, mais n'a pas le droit de les sauver en affamant les Chinois sans défense. Chaque Hindou sauvé grâce au riz chinois, signifie un Chinois mort. Il est aussi criminel pour le gouvernement hindou d'accepter le riz, soustrait aux Chinois nécessiteux, qu'il est criminel pour le régime de Pékin de vendre ce riz à l'Inde".

Une petite église d'Italie se fait voler ses cloches

Rome, 11 (AFP) Les cloches de la petite église d'Eores, située à près de 6,000 pieds d'altitude dans la région de Bressanone, dans le Haut Adige, ont été volées pendant la nuit de lundi à mardi au cours d'une violente tempête de neige.

C'est hier que le curé s'est aperçu du vol, au moment où il allait sonner la messe. Une des cloches datait du 17ème siècle, avait une grande valeur artistique et historique et contenait un très fort pourcentage d'argent dans son alliage.

La police a retrouvé chez un receleur de Bolzano les débris des cloches que les voleurs avaient mises en pièces pour les transporter plus facilement à travers les sentiers de montagne.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

FINIS LES RHUMES POUR MOI!

L'année dernière, je n'ai pas eu un seul rhume, grâce à FERAMINE.

Mlle Gaétane Talbot de St-Henri, Québec nous écrit:

"J'ai commencé à prendre FERAMINE l'an dernier au début de l'hiver . . . et je n'ai pas eu un seul rhume depuis. Il n'y a pas de doute, Feramine augmente la résistance contre la grippe. J'en prends régulièrement, surtout en hiver, pour me protéger contre les maladies."

FERAMINE contient des éléments de vitamine B et du Fer qui font souvent défaut dans notre régime d'hiver. Augmentez votre résistance avec Feramine dès aujourd'hui!

GARANTIE — ARGENT REMIS!

Si, après avoir pris FERAMINE, vous n'êtes pas satisfaits des résultats, renvoyez le cartonnage vide à la compagnie et votre argent vous sera rendu

DEMANDEZ Feramine A VOTRE PLUS PROCHE PHARMACIE

PRODUIT DE DAVIS & LAWRENCE CO. (Canada) LTD.

Lessive PLUS RAPIDE . . . plus facile, plus sûre, plus nette aussi!

AVEC une lessiveuse General Electric vous ferez vos lessives en moins de temps que vous seriez portée de le croire et elles seront plus nettes, plus fraiches que jamais auparavant . . . parce que chaque morceau aura été trempé, ployé et frotté individuellement. Non seulement vous terminerez votre travail plus vite mais vous serez beaucoup moins fatiguée.

La lessivette G-E, avec son propre "Activator" sera l'heureux complément de votre lessiveuse, elle s'adapte à l'intérieur de celle-ci et servira avec succès pour vos petites lessives quotidiennes . . . épargnant savon, eau chaude, temps et efforts.

Permettez au marchand G-E de votre voisinage de vous démontrer les caractéristiques de la lessiveuse G-E. Le modèle ci-contre est de $209.50, autres modèles depuis $154.50. Prix sujets à changer sans avis.

LESSIVEUSES GENERAL ELECTRIC

Les trois zones de blanchissage fournies par l'"Activator" G-E rendent votre linge vraiment plus net, rapidement.

Pas de perte de temps à faire fonctionner l'essoreuse! Une seule commande fait démarrer, arrêter et renverser les rouleaux.

Pompe électrique à action rapide munie d'un boyau en caoutchouc et d'un ajutage incurvé vide la cuve en 90 secondes.

CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY LIMITED

Siège social: Toronto — Bureaux de ventes d'un Océan à l'autre

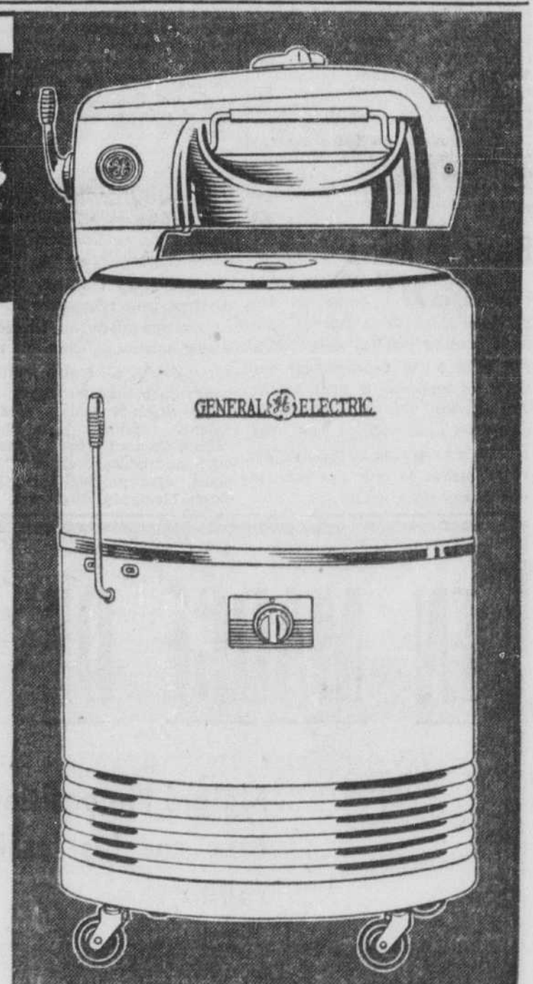

BIZIER & CARON Ltée
43½ rue St-Joseph
Tél.: 4-1081

Gaucher Radio Service
114 rue de la Couronne
Tél.: 3-5890

CHÉNOR LTÉE
399 St-Joseph
Tél.: 2-3851

VALIN ENR.
Gaston Brochu, prop.
238 rue St-Jean Tél.: 2-8365
28 Chemin Ste-Foy Tél.: 3-7060

MOZART LTÉE
310 St-Joseph
Tél.: 2-6484

MARQUETTE ELECTRIQUE INC.
132 rue Saint-Jean
Tél.: 3-2114

A. VACHON
215, avenue Royale,
Giffard, Tél.: 66-3281

TALON
32 rue St-Joseph
Tél.: 2-4820

J.-A. THÉBERGE
27 Bourlamaaue
Tél.: 4-0817

CIE CHINIC
28 Côte de la Fabrique
Tél.: 2-8293

NAPOLÉON BOILY
147, Blvd Orléans
Montmorency
Tél: 66-3906

JOS. BASTIEN & FILS INC.
466 rue St-Vallier
Tél.: 2-1297

EUGÈNE ÉLECTRIQUE ENR.
Eugène Gravel, prop.
333 de la Canardière. Tél.: 5-6674

ROLAND ROY
St-Marc des Carrières
Co. Portneuf

CENTRE ÉLECTRIQUE ENRG.
368 rue St-Joseph, Tél.: 2-7869
1360 ave Maguire. Tél.: 7-1896
631, 3e Avenue, Tél.: 4-8872

A l'enquête de la police

Accusation probable de parjure contre un témoin

Montréal, 11. (DNC) Pour la première fois depuis le début de l'enquête sur la police des moeurs, un témoin sera tout probablement arrêté et accusé de parjure.

Il s'agit de Sam Nudelman, tenancier avoué de bookie qui a rendu témoignage, lundi et hier, devant l'hon. juge Caron. Ce témoin avait affirmé, sous serment, qu'il n'avait pas accepté de gageures sur 1946. Or, selon deux articles publiés dans la "Presse", en avril 1949, il appert que l'on aurait "gagé" et joliment à la même adresse à l'époque même de la rédaction de l'article. On a d'ailleurs fait entendre, hier après-midi, l'auteur de l'article, M. Raymond Taillefer, journaliste.

Juste avant l'ajournement, le président a déclaré au procureur du témoin Nudelman qu'il avait l'intention "de recommander l'arrestation de votre client pour parjure".

De plus, Nudelman, au cours de la matinée, avait été envoyé aux cellules pour les invraisemblances dont était farci son témoignage.

Après avoir entendu aujourd'hui la fin du récit de M. Taillefer, le président verra quelles mesures s'imposent.

Un témoin pittoresque a ensuite provoqué de nombreux moment d'hilarité au cours de l'après-midi, tout en donnant des détails fort intéressants sur la vie des "books" à Montréal.

Ce témoin, M. Joseph Tremblay, a été intéressé dans les activités des "bookies" durant une quinzaine d'années. Il a lui-même joué gros jeu aux cartes et à la barbotte. M. Tremblay a possédé quelques hôtels, des yachts de course et de beaux chevaux de race. L'un de ses yachts a connu les honneurs de plusieurs courses.

M. Tremblay jure que, jamais, d'une façon ou d'une autre, il n'a obtenu de la protection de la police, pour les divers établissements dans lesquels il fut intéressé.

Depuis 1943, le témoin n'est plus cependant directement associé dans les bookies. Il a cependant continué d'agir comme associé dans certains établissements.

En ce qui concerne la protection, M. Tremblay exprime l'avis que les "books n'en voulaient pas, ils préféraient l'amende" parce que, tout simplement, ça coûtait moins cher.

Pour arrêter complètement le glambing — ce qui n'a jamais cessé selon le témoin — il faudrait des peines de "cinq ans de pénitencier".

Et il faudrait 10,000 policiers (ou "quelque chose d'approchant)" pour empêcher le jeu à Montréal.

Mort de monsieur C. H. Braithwaite

La Tuque, (DNC) — Un citoyen estimée de notre localité vient de disparaître en la personne de M. C. Harold Braithwaite, décédé subitement, la semaine dernière, des suites d'une crise cardiaque, à l'âge de 52 ans.

Sportif bien connu de toute la région, le regretté disparu était à l'emploi de la Brown Corporation. Il était originaire de Winchester, Ont., et habitait La Tuque depuis 1924. Sa mort affecte une famille estimée et sera vivement regrettée de tous ses amis.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, née Dorothy Paterson, deux fils, Robert et David ; une fille Marilyn ; ses frères Georges et Albert, de La Tuque, et William, de Montréal, ainsi que plusieurs autres parents.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église St-Zéphirin, et l'inhumation de la dépouille mortelle au cimetière paroissial.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Action prise par Marlene Dietrich

Paris, 11. (AFP). La célèbre vedette Marlene Dietrich vient d'intenter, par l'intermédiaire de son avocat, Me Paul Weill, une action en dommages-intérêts contre l'hebdomadaire "France-Dimanche" qui, en décembre 1950, sous le titre "Ma Vie", avait publié son autobiographie recueillie et rédigée par le journaliste Curt Reiss. Marlene Dietrich déclare n'avoir jamais autorisé quiconque à publier ses "mémoires", se réservant, le moment venu, de le faire elle-même. Elle ajoute en outre ne pas connaître Curt Reiss.

En raison du préjudice matériel qu'elle estime avoir subi, l'interprète de "L'Ange Bleu" demande à l'hebdomadaire parisien une somme de $50,000.

Baisse du fleuve

Trois-Rivières, 11. (DNC) Le niveau du fleuve a baissé de deux pieds au cours de la journée d'hier et le premier résultat de ce retrait des eaux a été de découvrir dans toute sa longueur le quai de Ste-Angèle, dont une bonne partie disparaissait sous quelques pieds d'eau depuis le milieu de la semaine dernière lorsque la crue des eaux atteignit son point culminant.

Le centenaire du Collège Bourget

Le Collège Bourget de Rigaud célébrera les 28, 29 et 30 mai prochains le centenaire de sa fondation qui sera marqué par de brillantes fêtes.

Tous les anciens du collège seront convoqués pour prendre part à ces manifestations et revoir leur Alma Mater considérablement agrandi. Depuis la construction du père Joseph Michaud, en 1857, de nouveaux immeubles se sont ajoutés et depuis 1925, surtout, Bourget s'est développé d'une façon prodigieuse. De 300 élèves, il est passé à 568 et il possède un personnel de 70 prêtres, religieux et laïques. Les anciens, particulièrement ceux de 1900 à 1925, pourront constater sur place la longue route parcourue par l'institution où ils ont fait leurs études. Ils seront mis au courant du programme des fêtes dans des communiqués subséquents.

Délégation du Cap

Trois-Rivières, 11. (DNC) Une délégation de la Chambre de Commerce des Jeunes du Cap s'est rendue ces jours derniers, au Trois-Rivières, pour rencontrer M. W. Piché, surintendant du bureau d'assurance-chômage, pour lui demander d'établir, au moins temporairement, un bureau au Cap.

Les délégués étaient MM. Jean Leblanc, président de la Chambre; Robert Careau, président des Affaires municipales, Fernand Vaillancourt, Arcade Goulet et Charles-Emile Mongrain, directeurs.

—Le général MacArhtur

(Suite de la 1ère page)

décisif contre la puissance du communisme soviétique.

M. Joseph H. Short a remis le communiqué retentissant à une conférence de presse convoquée à la hâte, à la Maison Blanche. Le président a dit au général MacArthur qu'il est libre de se "rendre où il voudra". Il donne ainsi la liberté au général de revenir aux Etats-Unis après une absence de près de 14 ans. Des membres du Congrès ont immédiatement réclamé qu'il vienne expliquer ses opinions à Washington.

MACARTHUR IMPASSIBLE

Tokio, 11. (PA) Le général MacArthur a accueilli "impassiblement et magnifiquement aujourd'hui la nouvelle qu'il était relevé de son commandement". Le major-général Courtney Whitney, secrétaire militaire du commandement des Nations Unies, a déclaré aux correspondants que le général MacArthur n'avait pas de commentaires "pour le moment".

Il ajoutait : "Je viens de quitter le général. Il a reçu magnifiquement la communication du président qui le relève de son commandement. Ses qualités de soldat ne se sont jamais aussi bien manifestées. Il est demeuré impassible. Ce moment a été le plus grand qu'il ait vécu".

(L'Agence Reuters rapporte que le général MacArthur préparerait "une déclaration publique vigoureuse et directe" en défense de sa politique d'Orient. Les observateurs croient qu'il ne s'agira pas simplement d'un message d'adieu, mais d'une défense et d'une attaque, digne des conceptions stratégiques et du caractère autocratique du vieux guerrier. Le général, en 47 ans de vie militaire, a participé à trois guerres et à la direction d'une paix tumultueuse.

CRITIQUES A WASHINGTON

Washington, 11. (PA) Des membres du Congrès ont vivement critiqué aujourd'hui le président Truman qui vient de limoger le général MacArthur. Ils qualifient cette décision d'"erreur tragique" et de "signe avant-coureur d'un Munich d'Orient".

La réaction du Congrès comprend le désir que le général vienne expliquer à Washington son avis que le sort de l'Europe tient à celui de la lutte avec les communistes en Orient. Les républicains s'en prennent surtout au président, alors que les démocrates expriment le regret que M. Truman ait été obligé de prendre cette attitude draconienne.

Il est rumeur que certains membres du Congrès tentent d'infirmer la décision du président, à la Chambre des Représentants.

SURPRISE A L'O.N.U.

Lake Success, 11. (PA). Les Nations Unies ont eu leur plus grande surprise depuis le début de la guerre de Corée, à l'annonce que le président Truman avait limogé le général MacArthur, commandant en chef en Corée. Cette décision répond aux voeux réitérés d'un certain nombre de représentants aux Nations Unies, spécialement ceux de la France et de la Grande-Bretagne.

APPROBATION EN EUROPE

Londres, 11. (PA). La première réaction de l'ouest de l'Europe, aujourd'hui, a été une approbation générale du congédiement du commandant en chef des Nations Unies en Corée. Les représentants hindous ont également exprimé leur satisfaction. La presse d'Allemagne de l'est a signalé le fait sans commentaires udicieux contre le général MacArthur comme par le passé. Moscou n'a pas commenté la situation et ne parle pas du tout du changement de commandement en Corée.

A Paris, le secrétaire général des Nations Unies, M. Trygve Lie, a refusé tout commentaire. Un porte-parole a souligné que le renvoi du commandant des Nations Unies était du ressort du commandement unifié.

"Le président Truman a sans doute agi dans le meilleur intérêt des Etats-Unis et des Nations Unies" a commenté un porte-parole du ministère français des Affaires étrangères.

Les diplomates du Commonwealth britannique, à Londres, ont été étonnés par la décision inattendue du président Truman, mais ils l'ont privement louée. Les ambassades londoniennes, dont celle des Etats-Unis, se sont dit renversées ; on ne s'attendait qu'à une réprimande du président au général.

Les milieux officiels de Grande-Bretagne croient en général que le départ de MacArthur ouvrira la voie à des entretiens sur le règlement pacifique du conflit de Corée avec les communistes chinois. La Grande-Bretagne est en faveur de ce mouvement.

A OTTAWA

Ottawa 11. (PC) Quelques heures avant l'annonce officielle du départ du général MacArthur, M. Ross Thatcher, député CCF de Moose Jaw, s'en est pris violemment hier à l'ex-commandant en chef des Nations Unies. Il l'avait accusé d'ajouter à la tendance inflationnaire au Canada "par ses remarques enflammées" et "son intervention imprudente dans des domaines hors de son autorité". Le député a appelé le général "une prima donna férue de fusillades."

EN COREE

Tokio, 11. (PA) La campagne des Nations Unies en Corée communiste progresse. Les barrages de bombardement et d'artillerie ont anéanti la base chinoise de première importance de Chorwon, sur le front ouest. Chorwon est situé à 17 milles au nord de la frontière. Des soldats américains, britanniques et turcs ont remporté de nouveaux gains.

Sur le front central, les troupes américaines avancent le long de la rive sud du réservoir de Hwachon vers la gigantesque écluse. La censure empêche de révéler l'étendue du progrès accompli.

Sur la côte orientale, où les Coréens du Sud sont à 15 milles au nord de la frontière, on ne rapporte pas d'engagement terrestre. Les navires alliés ont pilonné les routes et les voies ferrées.

La Corée du Sud est pratiquement libérée de troupes rouges. Les derniers soldats communistes se tranchent à l'ouest de la rivière Imjin, à l'extrémité du front ouest. Le secrétaire de l'armée, M. Frank Pace, et le général Ridgway font une visite au front. Le lieutenant-général Frank E. Milburn, commandant du 1er corps, prendra probablement la direction de la huitième armée jusqu'à l'arrivée du lieutenant-général James A. Van Fleet, successeur du général Ridgway.

Chorwon, le point le plus occidental de la région de rassemblement de l'ennemi, est le quartier général de trois corps d'armée chinoise. Les dépêches du front mandent que cette ville a été complètement détruite.

Hwachon, sept milles au nord du 38ème parallèle, est la base orientale du rassemblement communiste. Les rapports des services de renseignements établissent que 500,000 communistes chinois sont disposés dans le triangle Chorwon-Hwachon-Kumhwa. Les gains les plus importants des Nations Unies ont été réalisés hier dans le secteur occidental. Les soldats turcs ont franchi la rivière Hantan et progressent vers le nord . Les fantassins britanniques avancent au nord-est de Yongong. Les soldats américains marchent au-delà de la rivière Imjin, au sud et au sud-est de Yonchon qui a été abandonné par les communistes, à six milles à vol d'oiseau du 38ème parallèle.

Les avions alliés ont attaqué les concentrations ennemies et les routes d'approvisionnement, aujourd'hui. Le véhicules qui transportent les soldats et les approvisionnements au front sont leur cible principale.

Agitation sociale notée en Italie

Rome, 11 (AFP) Les observateurs politiques notent en ce moment en Italie trois formes d'agitation sociale:

Une agitation à motif politique dans certains établissements industriels du nord et du centre où, selon eux, la C.G.T. (d'obédience communiste) a décrété des suspensions de travail d'un quart d'heure pour protester contre "les intentions agressives américaines à l'égard de la Mandchourie."

Une agitation purement syndicale dans le domaine de l'enseignement et qui revêt la forme d'une grève tournante des professeurs, affectant la région de Bari.

Enfin, une agitation des ouvriers agricoles en Calabre, sous l'égide de la C.G.T., avec, signalent les observateurs, une occupation arbitraire des terres.

On enregistre en revanche, souligne-t-on, la solution de certains conflits sociaux qui duraient depuis un certain temps, tel que celui des ateliers de "thermomécanique" de la Spezia.

L'embauchage pour l'Ungava

Nous avons publié hier une nouvelle relative à l'embauchage des ouvriers qui veulent aller travailler dans l'Ungava. Sur la foi d'une déclaration faite à notre représentant, nous avons recommandé aux gens d'aller au bureau de placement provincial où on leur dirait comment procéder. Or, les ordres nécessaires n'avaient pas été donnés aux employés du bureau de placement, par suite de la maladie d'un chef de bureau, et cela a créé un imbroglio. A partir d'aujourd'hui, on pourra obtenir les renseignements nécessaires.

Moscou a remboursé son emprunt au Canada

Ottawa, 11 (PC) La Russie a payé complètement l'emprunt de $2,900,000 qu'elle avait obtenu du gouvernement canadien, à la fin de la deuxième guerre mondiale. M. Abbott a annoncé la nouvelle dans son discours du budget hier soir. La Belgique, la Chine, la Tchécoslovaquie, la France, la Hollande et la Norvège ont tous payé en partie des prêts faits par le Canada pour leur permettre d'acheter des produits canadiens. L'Indonésie est le seul pays à ne pas avoir fait de paiements durant l'année finie le 31 mars.

Protestations contre la lenteur des travaux

La Chambre de Commerce du comté de Portneuf nous prie de publier le texte de résolutions prises au cours d'une assemblée antérieure et qui ont été soumises aux autorités gouvernementales dans une lettre envoyée au cours de la semaine dernière à l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre, l'hon. Roméo Lorrain, ministre des Travaux publics ; et à l'hon. Bona Dussault, député provincial du comté de Portneuf.

Voici un extrait de cette lettre : "A la suite d'une proposition faite à une récente assemblée, il a été résolu à l'unanimité que la Chambre de Commerce du comté de Portneuf appuie en tout point les protestations faites par la Chambre de Commerce des Trois-Rivières auprès du gouvernement provincial, concernant la lenteur des travaux en vue de l'érection des ponts Bailey en remplacement temporaire du pont Duplessis.

L'addition de plusieurs bateaux-passeurs en vue d'activiter la présente circulation très lente est suggérée.

Cause ajournée

Toronto, 10 (PC) La cause de Joseph-Lucien Roy, accusé d'un attentat contre son épouse, a été remise au 13. Mme Roy a quitté la semaine dernière l'hôpital où elle s'est remise d'un coup de poignard qu'elle reçut d'un chambreur il y a dix semaines. Vendredi soir, J.-L. Roy, revenant de son travail, trouva son épouse en train de boire avec deux hommes et deux femmes; il saisit une arme à feu. La décharge atteignit Mme Roy au coude. La blessure n'est pas grave.

ST-JOSEPH-DE-LA-RIVE

Première communion

Les écoliers et écolières de première année de cette paroisse ont fait le 31 mars leur première communion, en l'église St-Joseph. La cérémonie fut des plus impressionnantes. Les nouveaux communiants étaient pour la plupart accompagnés de leurs parents. Vers la fin de l'après-midi le groupe d'enfants fut reçu à un goûter organisé par leur institutrice.

Autre puits Layne en opération

Trois-Rivières, 11. (DNC) Le puits Layne No 7, situé sur la rue Baptist, dans la paroisse Sainte-Marguerite, opère continuellement de-d'eau par jour. Il a été mis en fonction nous a été confirmée hier par l'ingénieur Paul-E. Dufresne.

Le puits de la rue Baptist a une capacité de 1,000,000 de gallons d'eau par jour. -Il a été mis en opération un mois environ après celui de la rue Ste-Ursule et porte à huit le nombre de puits alimentant la ville si l'on compte celui du parc de l'exposition.

PARESSEUX? PAS DE SOMMEIL? VOICI LE SOULAGEMENT

Combattez la constipation et l'indigestion! FRUIT-A-TIVES a fait ses preuves dans des milliers de cas. Les FRUIT-A-TIVES sont composés de fruits et de plantes.

REFRIGERATEURS
EVERPOINTS 1951
Voyez-les avant d'acheter
TÉLÉPHONEZ-NOUS POUR UN REPRÉSENTANT
419, rue St-Jean Québec Tél.: 4-1328--3-3138

Voyez les nouvelles Couleurs Skyline de la EXECUTIVE '51' par Tooke

Chemises à $5.95
avec cols de tous genres.*
Cravates de soie harmonisées,
$2.50

*Léger supplément pour modèles à cols séparés

DEPUIS 1869
TOOKE
AUX MAGASINS À RAYONS ET CHEZ LES MEILLEURS CHEMISIERS

EN MARGE DE LA NOUVELLE TAXE FEDERALE

Malgré l'imposition par le gouvernement fédéral de la nouvelle taxe sur les lessiveuses, réfrigérateurs, poêles électriques et radios,

les magasins
BOURQUE ELECTRIQUE Ltée
4 rue SAINT-JEAN — et — 315 rue SAINT-JOSEPH

ne chargeront pas cette nouvelle taxe, pour quelques jours seulement, sur les marchandises en magasin qui ont été achetées avant l'imposition de la dite taxe.

DONALD DUCK — Par Walt Disney

JOE PALOOKA — Je n'ai pas besoin de conférence — Par Ham Fischer

Section de nouvelles générales
finances, sport, annonces classées

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours 5-5133 pour faire insérer une petite annonce fructueuse.

70e ANNEE — No 84 QUEBEC, MERCREDI 11 AVRIL 1951 PAGE TREIZE

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de saint Jules 1er, pape.

Soleil et marée

Le soleil: Lever; 5 h. 06, coucher; 6 h. 27. Longueur du jour; 13 hrs et 21 m.

La marée: Haute mer; 9 h. 64 et 9 h. 46; Basse mer; 3 h. 59 et 4 h. 47.

L'Agriculture

La laine de mouton donne un beau revenu à la Nouvelle-Zélande

Ici au Canada nous connaissons surtout la Nouvelle-Zélande comme nation exportatrice de beurre, mais c'est de l'industrie ovine qu'elle tire la plus forte proportion de ses revenus agricoles d'exportation. Grâce à une agriculture pastorale favorisée par le climat, ce pays garde un très grand nombre de moutons par rapport à sa superficie et se classe au troisième rang des nations productrices de laine, lit-on dans la dernière livraison de "L'Agriculture à l'Etranger", publiée par la division de l'Economie au ministère fédéral de l'Agriculture.

Le volume de laine en suint dans ce pays est passé de 328 millions de livres en 1938-1939 à 390 millions en 1949-1950. Pendant la même période, le prix de la laine brute a marqué une hausse allant de 19 cents à plus de 48 cents la livre. L'an dernier, la valeur brute de la production lainière s'élevait à environ $189 millions. A part la laine, il y a encore la viande d'agneau et de mouton dont les exportations augmentent continuellement. A eux seuls, les produits ovins atteignaient une valeur de $290 millions en 1949, somme qui constitue un revenu beaucoup plus élevé que celui tiré du bétail et de l'industrie laitière. Sur un total de $690 millions d'exportations agricoles, l'industrie ovine et du bétail représentait en valeur $520 millions. Il n'est pas étonnant d'apprendre que la Nouvelle-Zélande, qui compte approximativement 33 millions de moutons, songe à accroître encore ses effectifs de 20 à 25 pour cent au cours des prochaines années.

La même revue souligne que 1950 a été marqué d'une hausse "spectaculaire" du prix de la laine à travers le monde. Cette ascension fut spécialement remarquable pendant le dernier semestre de l'année. Elle a fait suite à une demande très active de la part du marché américain, qui a coïncidé avec le début des hostilités en Corée. Craignant que les Etats-Unis ne s'emparent jusqu'à un certain point de la plupart des stocks disponibles dans le monde, les autres nations importatrices se sont empressées de refaire leurs provisions, ce qui a accentué la demande encore davantage.

Au congrès des municipalités

Chicoutimi, (DNC) La ville de Chicoutimi déléguera Son Honneur le maire Rosaire Gauthier et le pro-maire alors en fonction au congrès des municipalités qui sera tenu au Manoir Richelieu, de La Malbaie, du 5 au 10 juin prochain.

Le maire Gauthier délégué à London

Chicoutimi, (DNC) Au congrès de la Fédération des Maires, qui sera tenu à London, Ontario, du 11 au 13 juin, M. le maire Rosaire Gauthier représentera la Cité de Chicoutimi. Le Conseil a pris cette décision à l'une de ces dernières séances. Il est possible qu'une autre autorité municipale accompagne Son Honneur le maire à cette occasion.

Ecole de Lettrage

Chicoutimi, (DNC) Ce sera peut-être la gloire de notre région d'avoir donné naissance à un mouvement qui pourrait rapidement prendre de l'ampleur dans toute la province et même le Canada français, une école de lettrage pour les nôtres. Ceci existait évidemment pour les anglophones mais les Canadiens de langue française étaient naturellement contraints de suivre les leçons en anglais. Il n'en est plus ainsi dorénavant, depuis que M. Maurice Petit, gérant de district de la Croix Rouge à Chicoutimi, au eu la bonne idée de fonder et de faire enregistrer officiellement son Ecole de Lettrage Provinciale, en ces derniers temps. On accueille encore des candidats aux cours et diplôme.

Feu de cheminée

Chicoutimi, (DNC) Les pompiers de notre ville ont été appelés lundi, sur la rue Cartier. Mais il ne s'agissait que d'un feu de cheminée. On semble déplorer, au département de la police, l'absence de certains instruments nécessaires à l'exécution du travail.

Le stationnement

Chicoutimi, (DNC) Le chef de police, M. Albert Gravel, signale aux automobilistes que le règlement du stationnement de 60 minutes sur la rue Racine devra être rigoureusement observé. M. Gravel attribue à ces retardataires une partie du grave problème de la circulation.

Tournée pastorale

Chicoutimi, (DNC) Mgr Georges Melançon, a quitté de nouveau sa ville épiscopale mardi, pour continuer sa tournée pastorale, selon l'itinéraire que nous avons donné récemment. Il recommence par St-Gédéon.

Le R. P. Paul-Emile Marchand, O.M.I., comme prédicateur, et M. l'abbé Laurent Fortin, comme cérémoniaire, l'accompagnent.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

Causerie de M. J.-A. Retty devant le congrès de l'Institut des Mines

La société minière Iron Ore Company of Canada, qui exploitera les gisements de fer de l'Ungava, a déjà payé $10,000 à la province de Québec pour son permis d'exploration, et elle verse $6,000 par année à la province pour tout le temps que durera cette période d'exploration. Une somme de dix millions de dollars a déjà été dépensée en exploration, et il faudra engloutir environ $200,000,000 avant de pouvoir expédier une seule tonne de minerai. Enfin, en cours d'exploitation, la compagnie sera assujettie à un loyer annuel de $100,000 envers la province.

Telles sont les précisions apportées hier matin à l'Institut canadien des Mines et de la Métallurgie, en congrès annuel au Château Frontenac, par M. J.-A. Retty, professeur de géologie économique à l'Ecole Polytechnique de Montréal et géologue en chef de l'Iron Ore Company of Canada.

"En plus de ces redevances dont nous chargera la province, nous sommes assujettis à toutes les taxes qui frappent les sociétés minières dans leurs profits, et qui vont de 2 p.c. à 7 p.c. N'oublions pas non plus que le développement industriel et commercial de la vaste région du nord-est de Québec où nous avons nos mines apportera au fisc provincial des revenus considérables à la longue, et que ces revenus ne seraient pas créés sans les mines gisements de l'Ungava.

"Plusieurs autres sociétés importantes font en ce moment l'extraction du minerai de fer canadien, ou se préparent à exploiter de nouveaux gisements. L'Iron Ore aura à faire face à une très rude concurrence de la part de compagnies qui s'approvisionnent en Amérique du Sud et en Afrique. C'est là un autre point qu'il ne faut pas perdre de vue quand on considère les conditions qui sont faites par la province à la compagnie qui exploite les gisements de l'Ungava.

"Le terrain minier ferrifère est situé à quelque trois cents milles au nord de Sept-Iles, Qué., latitude 54°50' nord par longitude 60°50' ouest.

"Le D. P. Louis Babel, missionnaire O.M.I., explora le pays entre 1869 et 1870. Vinrent ensuite, en 1894, M. A.-P. Low, de la Commission Géologique du Canada, puis, en 1929, les officiers de la "New Quebec Company". En 1936, on incorpora la Labrador Mining and Exploration Co. Ltd., dans le but de faire la prospection pour l'or et les métaux communs dans une étendue de 20,000 milles carrés, située dans la partie nord-ouest du Labrador terre-neuvien. En 1938, on découvrait du minerai de fer juste au nord de la frontière, dans le Nouveau-Québec; et par la suite, le gouvernement de cette province accorda un permis de prospection sur un territoire de 3,900 milles carrés.

"En 1942, la Hollinger Consolidated Gold Mines, Limited, avec la M. A. Hanna Co. de Cleveland, Ohio, comme partenaire minoritaire, obtint le contrôle de l'entreprise. En 1949, on incorpora la Iron Ore Company of Canada pour l'exploitation de ces propriétés.

"Jusqu'ici, seul l'avion relie ce territoire au monde extérieur. De gros avions Douglas C-47 assurent le service entre les aéroports de Knob Lake, Sept-Iles et Mont-Joli, tandis que des petits hydravions desservent les équipes sur le terrain.

"Un chemin de fer (Quebec North Shore and Labor Railway Company) d'une longueur de 357 milles reliera Sept-Iles à Knob-Lake.

"Le minerai sera donc en grande partie expédié à Cleveland, Youngs- partie expédiés à Cleveland Youngs- de ces compagnies sont situées. Les aciéries canadiennes ne consomment pas actuellement tout le minerai de fer produit au Canada, mais toutefois, en prévision de leurs besoins futurs, on a mis à part d'importantes réserves dans les gisements de fer du Nouveau-Québec.

"Nul doute que la canalisation du St-Laurent aiderait grandement au développement du minerai du Nouveau-Québec.

"La production annuelle qu'on se propose laisse entrevoir une vie d'au delà de quarante ans pour les gisements actuellement sondés, mais il reste de grandes étendues à explorer où il est très probable que d'autres gisements seront découverts.

La mise en valeur de ce vaste territoire minier aura une profonde répercussion sur l'économie nationale", dit enfin M. Retty.

Spécial
BOTTE POUR DAME
Tout en caoutchouc dans le rouge seulement, talon cubain tel que vignette. Pointures : 4 à 10.

REDUIT 99c LA PAIRE

MALLE : Attention bien spécifier le talon et grandeur. Ajouter la taxe et 15 sous par paires que vous commandez.

à nos quatre magasins
GAGNON & FRERE
ENR.
300 ST-JOSEPH
568 — 3ième AVE
2 ST-JOSEPH
763 ST-VALLIER

POUR LA PREPARATION
de vos
RAPPORTS D'IMPOT
Téléphones:
2-4473 - 7-8168 - 7-8144

CLINIQUE KYRO
Specialiste Esthetique
● Traitements Electriques pour rhumatisme, foulures, entorses. ● Bains Turcs Electro-Therapy. ● Lampe Sun-Tan. ● Vibrateur ● Massages de tous genres. Huile crème amincissante, inoffensive.
Pour appointement Téléphone : 2-8989

Premier amour

ELLE a reçu sa première lettre. Elle passe de l'âge puéril à l'âge adulte tout étonnée de la métamorphose qui s'accomplit en elle... Le rôle de la maman devient alors plus délicat, plus attentif, plus discret. C'est à cette étape de la vie que la jeune fille a besoin de surveiller le plus étroitement sa santé. Des milliers de mères avisées font suivre à leur fille adolescente un traitement aux pilules FEMOL.
FEMOL est un concentré purement végétal qui dégage, tonifie les organes et aide à les rendre plus aptes à remplir leurs fonctions naturelles. FEMOL aide la nature sans la contraindre. Combien de femmes heureuses, depuis un quart de siècle, ont recours à FEMOL pour alléger l'épreuve mensuelle et leur permettre de franchir avec sérénité les étapes pénibles de leur vie!

FEMOL
★ ADOLESCENCE
MATERNITÉ
RETOUR D'ÂGE
★

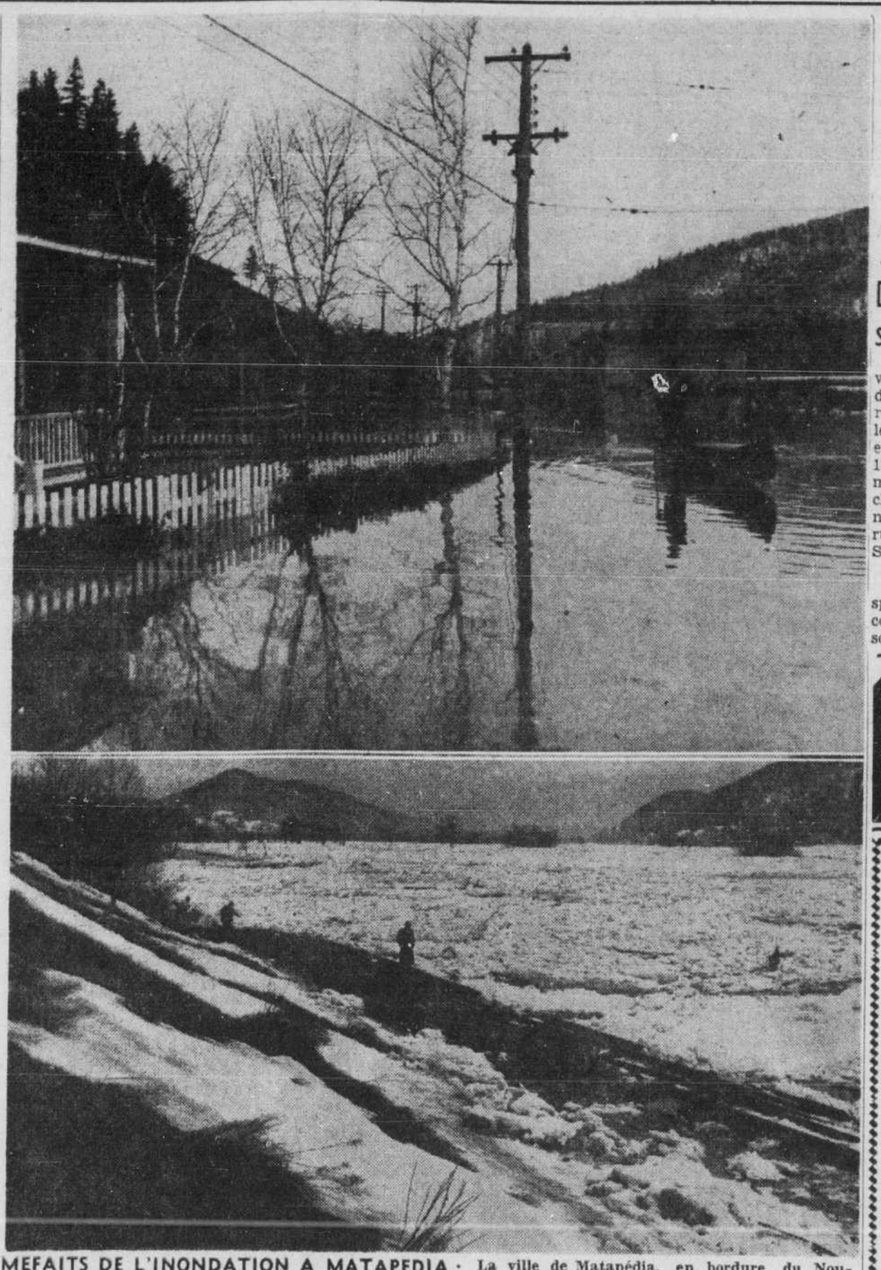

MEFAITS DE L'INONDATION A MATAPEDIA : La ville de Matapédia, en bordure du Nouveau-Brunswick, a subi des dégâts appréciables par suite du débordement de la rivière Matapédia. Quelques familles ont dû évacuer leurs résidences dans la partie basse de la ville. L'illustration du haut fait voir un citoyen en canot dans une rue inondée. La voie du Canadien National, entre Matapédia et Gaspé, a été mise hors d'état sur une longueur d'un demi-mille. L'illustration du bas montre une équipe d'hommes occupés à évaluer les dommages. (Presse Canadienne)

Accusations de désordre

Quatre personnes, deux hommes et deux femmes, ont été accusés de désordre en vertu du code criminel devant le recorder hier et elles ont plaidé non coupables. Les quatre inculpés ont été arrêtés dimanche matin par les détectives de l'escouade des moeurs après qu'ils eurent causé tout un brouhaha dans les rues St-Augustin, St-Joachim, St-Jean et Ste-Geneviève par leurs blasphèmes, leurs cris et leurs imprécations. Les deux femmes sont des personnes bien connues de la police et elles possèdent déjà des dossiers judiciaires assez chargés.

Les quatre inculpés avaient été accusés lundi matin devant S. H. le recorder Morin. Leur cause fut transmise au recorder DeBlois. Au moment de la comparution lundi matin, le recorder en chef a prié une tierce personne venue implorer la clémence de la cour en faveur des deux femmes de bien vouloir se mêler de ses affaires. Avec insistance, cet individu, de Montréal, s'était non seulement présenté chez le recorder Morin mais même chez le maire Borne afin d'obtenir grâce pour les deux femmes. "Nous n'avons pas besoin de vos services pour administrer la justice", fit remarquer le recorder en s'adressant à l'ami d'occasion des deux femmes.

Prochaine soirée Lacordaire et Jeanne d'Arc

Kénogami (Spéciale). — Les cercles lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc de la paroisse Sainte-Cécile de Kénogami ont organisé une soirée spéciale pour **mercredi, le 18** avril prochain sous le bienveillant patronale de M. le curé Alfred Girard.

Les organisateurs presenteront **"Les talents de chez-nous"**. Dans un programme varié à la fois récréatif et musical. Parmi les artistes de tout premier choix qui figureront ce soir-là, on remarque l'harmonie Sainte-Jeanne d'Arc de Grande-Baie avec le virtuose de la clarinette, M. Fernand Simard. Il y aura aussi chants, piano, déclamations, violon, saxophone et musique populaire qui sera appréciée. On verra aussi sur la scène, le jeune et talentueux Jean-Eudes Vaillancourt dont la réputation n'est plus à faire.

Tous les Lacordaire et Jeanne d'Arc et leurs amis sont invités.

Accident de travail

Chicoutimi, (DNC) Un employé de la compagnie Price Brothers, de Kénogami, M. Edgar Girard, s'est grièvement blessé à la figure à son travail, hier avant-midi. Il vaquait à ses occupations quotidiennes quand un objet le frappa durement au visage. Même si le résultat de la radiographie n'a pas encore été dévoilé, on croit que M. Girard s'est fracturé un os de la figure. Le blessé, qui est âgé de 40 ans, est père de sept enfants.

Etheromanes involontaires

Middlesborough, Angleterre, (PC) Un père, sa fille et son fils ont quitté l'hôpital après avoir subi un traitement pour "intoxication".

Ils avaient été atteints par l'éther contenu dans un produit détachant la peinture.

Trophée, bourse et médailles

Pour la deuxième année consécutive, une mine de la province de Québec remporte le trophée pour le meilleur record de sécurité. C'est que l'on annonça hier au congrès de l'Institut des Mines et de la Métallurgie. La mine Sigma remporte cette année le trophée John-T. Ryan, alors que l'an dernier, c'était une mine d'amiante, celle d'Asbestos, qui remportait cet honneur. Pour les mines de charbon, le même trophée a été décerné à la mine Princess, en Nouvelle-Ecosse.

Jack-R.-O. Walli, étudiant de l'université Queen's, de Kingston, a remporté la palme pour le meilleur travail universitaire, soit la médaille d'or, pour ses recherches sur "le compteur Geiger et son emploi par les prospecteurs d'uranium".

La médaille "Barlow Memorial" pour le meilleur travail sur la géologie économique a été remportée par J. -F. Henderson et I.-C. Brown, d'Ottawa, qui ont écrit "la structure de la ceinture de pierre verte de Yellowknife".

La médaille G.-Baylock, accordée pour services distingués au Canada dans le domaine minier, la métallurgie ou la géologie, a été désernée à Clarence-O. Swanson, géologue en chef de "Consolidated Mining and Smelting Company".

La médaille de l'International Nickel Company of Canada, pour service méritoire à l'industrie, a été accordée à C.-Stewart Parsons, directeur du service des mines à Ottawa.

Critique littéraire

Chicoutimi, (DNC) M. Séraphin Marion, docteur ès Lettres, des Archives Fédérales et professeur à l'Université d'Ottawa, donne des cours au Séminaire toute cette semaine. Il s'adresse aux élèves de Belles-Lettres, devant qui il traite des débuts de la critique littéraire au Canada français, et à ceux de Rhétorique, à qui il expose les détails de la bataille romantique au pays.

Dimanche prochain, d'ailleurs, M. Marion donnera une conférence publique (admission libre) au même Séminaire de Chicoutimi, alors qu'il doit traité le sujet "Esthète ou apôtre?"

Communion solennelle

Jonquière, (DNC) C'est demain qu'aura lieu la première communion solennelle de 65 garçons et fillettes qui ont suivi avec succès le cours d'instruction religieuse donné par M. les vicaires chaque lundi depuis le mois de novembre. près la messe solennelle aura lieu le renouvellement des promesses du baptême et la remise des diplômes.

Cause du manoir Charest en appel

Le propriétaire du manoir Charest vient d'inscrire en Cour Supérieure un appel contre une décision récente de la Cour du recorder de la ville de Québec. Un jugement de cette Cour l'avait trouvée coupable d'avoir tenu une maison de désordre et le jugement spécifiait qu'il n'est pas nécessaire de prouver qu'il y avait eu prostitution. La cause sera entendue plus tard en Cour Supérieure.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

AVOCAT
Maurice Kieffer
Edifice Price, 65, rue Ste-Anne
QUEBEC

Bill qui augmenterait de 20 p.c. les salaires des juges au Canada

Ottawa, 10. (PC) Le ministre de la Justice, l'hon. Stuart Garson, a déposé aujourd'hui au feuilleton de la Chambre des Communes un projet de loi visant à augmenter de 20 pour cent les salaires de tous les juges canadiens à l'exception des juges de la Cour Suprême du Canada. Les juges obtiendraient ainsi une deuxième augmentation en 20 ans, la dernière leur ayant été accordée en 1946, sauf pour les juges de la Cour Suprême du Canada qui ont bénéficié d'une hausse de salaire l'an dernier.

Le bill propose aussi les amendements suivants :

1—Augmenter le nombre des juges de la Cour Suprême de l'Ontario de 17 à 19, et celui des juges de la Cour Supérieure de la province de Québec de 41 à 46.

2—Prévoir certains ajustements dans les pensions des juges et des veuves de juges. Il s'agit ici de changements minimes, a dit le ministre, qui seront précisés plus tard.

Deux automobilistes sont arrêtés

Deux automobilistes accusés d'avoir conduit leurs véhicules en état d'ivresse ont été traduits devant le recorder DeBlois, hier matin. Tous les deux ont plaidé non coupables et leurs causes ont été remises au 18. En attendant, des cautionnements de $125 ont été exigé dans chaque cas. Il s'agit de deux jeunes gens. L'un a été arrêté sur la rue St-Joseph et l'autre sur la rue St-Vallier.

La façon d'agir du véritable sportsman envers la vie sauvage contribue à sauvegarder cette ressource pour les générations futures.

NOUVELLE ADRESSE
Dr H.-A. HOULE
CHIRURGIEN-DENTISTE
est maintenant déménagé à
560, CHEMIN STE-FOY
voisin de l'hôpital St-Sacrement
Heures d'affaires:
9 h. a.m. à 9 h. p.m. — TEL.: 7-1782

ENTREPOT OU SALLE D'ÉCHANTILLONS A LOUER
500 pieds carrés, à l'épreuve du feu
F.-G. ROULEAU, 75 ST-JEAN TEL.: 4-0806

EN TOUTES SAISONS
L'AIR CLIMATISÉ
CARRIER
... vous assure le maximum de
confort

Quelle que soit la température de l'extérieur l'air climatisé CARRIER vous offre un confort régulier et uniforme. L'air climatisé CARRIER est la formule de demain pour l'amélioration des conditions de vie dans les magasins, les usines, les hôtels, les restaurants, les bureaux, les maisons, etc.

DEMANDEZ NOS PRIX POUR L'INSTALLATION D'UN SYSTEME A L'AIR CLIMATISE "CARRIER"

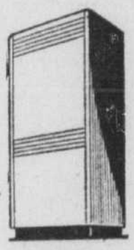

Carrier VENTE—INSTALLATION—SERVICE

J.A.Y. BOUCHARD INC.
97 Côte d'Abraham. QUÉBEC Tel.: 4-2421

IL NOUS FAUT LIQUIDER TOUT NOTRE STOCK
d'ici le 1er MAI
VOICI QUELQUES-UNS DE NOS NOMBREUX SPECIAUX DE LA VENTE
D'ABANDON DES AFFAIRES

AU RAYON DES MEUBLES

Davenport - 1 pièce - reps. Rég. 92.50 et 109.00. Prix d'abandon $64.50 et $79.50

MOBILIERS DE CHAMBRE
5 pièces. Val. rég. 109.00 et 169.00. Prix d'abandon $69. et $109.

MOBILIERS DAVENPORTS
3 pièces. Val. rég. 189.00 et 209.00 Prix d'abandon $119. et $139.

MOBILIERS CHESTERFIELDS
3 pièces, reps et velours. Val. rég. $149.00 et $219.00. Prix d'abandon $99. et $169.

MOBILIERS CHROMES
Table dessus arborite et 4 chaises. Val. rég. 129.00 et 169.00. Prix d'abandon $89. et $129.

AU RAYON DE LA CONFECTION

Trench "Hollywood" grandeur 33 à 42. Beige, marine, gris, etc. Val. rég. 37.50 et 49.00. Prix d'abandon $19.95 et $29.50

Complets pour hommes et jeunes gens
Gabardine, worsted, serge, Pick & Pick. Teintes printanières 1951. Rég. jusqu'à 69.50.
19.95 29.50 39.50 47.50

PALETOTS DE PRINTEMPS
Covert cloth - gabardine, style nouveau. Rég. jusqu'à 64.50.
$16.95 $22.95 $47.50

Trenchs Hollywood POUR GARÇONS
Beige et marine. Gr. 24 à 34. Val rég. 24.50
$13.95

COMPLETS POUR GARÇONS
Grandeurs assorties. Régulier 24.95. Prix d'abandon $13.95

CHEMISES SPORT pour hommes. Val. rég. 5.95 $2.95

CRAVATES ET CHAUSSETTES Rég. 1.00 .49

PANTALONS SPORT pour hommes. Rég. 10.95 $6.95

SYNDICAT DES MEUBLES 66 ST-JOSEPH TEL.: 3-6027

"LE SOLEIL"

publié et imprimé par "Le Soleil" Ltée angle de la Couronne et Saint-Vallier.
Henri Gagnon,
président et directeur-général.

ANNONCES CLASSEES
Tél.: 5-5133

TARIF AU COMPTANT

1 ligne compte de 5 mots	.16
1 insertion minimum	0.50
Titre individuel (en plus)	0.35

6 annonces de suite pour le prix de 5. 24 annonces de suite, même prix que 18. Contrat annuel escompte 10 p.c.

Annonces de l'extérieur

Strictement payables d'avance. Pour case, frais de réexpédition en plus $0.05.

Avis de naissance, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, remerciements, formule régulière	$1.00
Mots additionnels	0.03
Annonces de faveurs obtenues	$0.50
Avis dans carnet mondain	$2.00

Facture non payée dans les 3 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels - - - 0.25

Les annonces devront nous parvenir avant 5 h. p.m. la veille du jour de publication. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant midi, le samedi.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès ou note de non responsabilité n'est accepté par téléphone.

ABONNEMENT AU SOLEIL

Prix de l'abonnement au "Soleil": Québec, Lévis, Sillery et Ste-Foy, livraison à domicile : 25c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

Arvida, Chicoutimi, Jonquière et Kenogami : 20c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication).

Etats-Unis : un an $10.00, 6 mois $5.00, 3 mois $2.75, un mois $1.00.

Ailleurs au Canada: un an $7.50, 6 mois $4.00, 3 mois $2.25, un mois $1.00.

33 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

BEAULIEU EUCLIDE, 371, St-Luc. Tél. ... 5.6030
BLAIS DAMASE, épicier 174, rue Ste-Thérèse. Tél. ... 4.0249
BIBEAU ETTE, 1251B St-Vallier. Tél ... 4-0421
CLOUTIER, Mlle R.-A. 1131, rue St-Vallier. Tél. ... 5-7840
JOS COTE (Ltée) :
Suc. No 2, 26 St-Jean. Tél. ... 4-0574
Suc. No 3, 232 St-Jean ... 2-0203
Suc. No 4, 15 Buade ... 2-0288
Suc. No 5, 459 St-Jean ... 4-0592
Suc. No 7, 436 St-Jean ... 4-0580
Suc. No 8, 103, St-Joseph ... 4-0454
Suc. No 11, 176, 3e Avenue ... 4-0522
Suc. No 13, 15 Ch. Ste-Foy ... 4-0282
Suc. No 15 Carré d'Youville. Tél. 2-0594
PHARMACIE DE GIFFARD, 101 Ave Royale. Tél. ... 4-9162
DELISLE ALEX., restaurant, 121, de la Couronne. Tél. ... 3-0371
DION RENE, 786 St-Vallier. Tél. ... 4-0473
DUBE MAURICE, pharmacien, 269 St-Joseph. Tél. ... 4-3428
FALARDEAU, CHARLES, 33, St-Edouard, Giffard. Tél. ... 5-8530
ROSAIRE FORTIN, 77 ave Piante, Québec-Ouest. Tél. 7-7007
GAGNON Mme J.-ALBERT, 4131 Bld. Sir Wilfrid Laurier. Tél. 7-1243
GIGUERE, J.-E., tabaconiste, 233 St-Joseph. Tél. ... 3-0738
257, St-Joseph. Tél. ... 4-0562
GIGUERE, ROCH, 12 de la Couronne. Tél. ... 2-0523
GIROUX, ADELARD 900, 3e Avenue. Tél. ... 20191
LANGEVIN, L., Club des Marchands, coin Blvd Charest et de la Couronne. Tél.: 2-0442
PARE, C.-R., 6 rue St-Joseph, Bienville Lévis. Tél. ... 827
PARENT, EUG., 29, du Collège Beauport. Tél.: 66-346
PHARMACIE COUTURE YVAN, 2894, 1e Avenue, St-Albert-le-Grand—St-Rodrigue. Tél. ... 3-655
RACER, RENE, 1219 1ère Ave. Tél. ... 3-2319
ROUSSEAU, J.-B., 377, St-Jean. Tél. ... 5-8391
SOUCY PAUL-H., pharmacien, 85, Ave Cartier coin St-Cyrille. Tél. ... 2-1235
TABAGIE ST-JEAN, 372, rue St-Jean. Tél. ... 2-5922
TABAGIE CARTIE, 4, Enrg. 111 Ave Cartier ... 5-5198
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL".

6 AGENTS

AGENCE GENERALE demande des agents pour distribuer produits pour tenir les pantalons indéfiniment pressés, rapidement, sans coudre. J.-L.-A. Fréchette Jobber, 165 Des FRANCISCAINS.

AGENTS DEMANDES pour vendre à domicile médecines, articles de toilette, épices, essences, insecticides, etc. Produits garantis. Bons territoires vacants. Gros profits. Ecrire LOUIS BERUBE, St-Alexandre, cté de Kamouraska.

10 APPARTEMENTS A LOUER

HAUTE-VILLE, bouffet, cuisinette, chambre coucher, chambre bain, semi-meubles, chauffés, eau chaude année. 2-2150.

1 MAGNIFIQUE salon ou appartement, premier plancher. S'adresser sur les lieux. 6 Chemin Ste-Foy.

FLAT meublé, éclairé, chauffé, eau chaude année. S'adresser 41 Chemin Ste-Foy.

APPARTEMENT chauffé avec chambre de bain et cuisinette, poêle électrique frigidaire. 42 1-2 DESJARDINS. Appt. 308.

SUITE 2 pièces, chambre, cuisine, poêle à gaz, chauffées, éclairées. $25.00. 3e étage TEL.: 2-3381.

SALON CHAMBRE, cuisine, passage, galerie, vitrée, entièrement meublée, bien chauffé. S'adresser 519 ST-JEAN.

APPARTEMENT à louer, aussi salon, pouvant servir comme salon de coiffure ou bureau, aussi 2 flats à louer. 13 STE-ANGELE.

APPARTEMENT, permis de cuisine, semi-meublé, soubassement, entrée seule. S'adr.: 71 PARK. TEL.: 4-2777.

2 APPARTEMENTS; entrée seule, toilette, 1er étage. S'adresser 46 de la Ronde. St-Pascal.

2 GRANDES PIECES, meublées, chauffées, conviendraient 2-3 grandes personnes. S'adresser 13 VITRE. TEL.: 3-8779.

APPT A LOUER couple sans enfant, réparé à neuf, eau chaude l'année, rue St-Jean. 3-4697.

2 PIECES, meublées, chauffées, éclairées, bain, eau chaude, permis cuisine, personne distinguée. 411 St-Jean. 4-0502.

2 APPTS chauffés, éclairés, téléphone, $25.00 par mois. 28 de l'Armée, tél.: 3-6529.

Il n'y a pas d'occasions qui ne trouvent leur place dans les petites annonces du "SOLEIL". Il n'y a pas de gens qui en aient fait usage et qui n'aient obtenu des résultats satisfaisants.

12 AJUSTEMENT

DEVEZ-VOUS
$300.00 à $1,200.00
consultez
CREDIT FINANCE CO.
37 de la Couronne
ch. 208 — Tél.: 5-6143

13 ARGENT A PRETER

$1,000 à $100,000 à prêter sur première hypothèque 5 p. c. L.-E. FORTIER, N. P., 72 DE L'EGLISE. TEL.: 5-9450.

ARGENT A PRETER. Commercial Finance Corp, Ltd, 61 RUE D'AUTEUIL. TEL.: 2-6488, ou 3-0450.

ARGENT PRETER à p.c. sur 1ère hypothèque. S'adresser PAUL GRENIER, notaire. 251 Boulevard CHAREST. Tél.: 3-1531.

Prêts Sur Autos
$150. à $1,000

Les prêts sur automobile de la Trans-Canada Credit Corporation comportent une assurance-vie, sans frais supplémentaires, qui remboursе le solde dû en cas de décès. Vous recevez de $50 en montant sans délai — sans complication. Seule la signature du propriétaire de l'auto suffit. Dans Québec et Banlieue.

TRANS CANADA
CREDIT CORPORATION LIMITED
400 Blvd. Charest, Ch. 106, Québec.
Tél.: 2-4723

14 ARGENT DEMANDE

BESOIN 2,800.00 —Première hypothèque, propriété à Carleton, C. Bonaventure. Informations. Ecrire 3478, Avenue du Parc, Montréal, P.Q.

ARGENT demandé 20 cabines sur route Québec-Montréal, très bel endroit paierait 6 p.c. capital $15,000 — 20,000. CASIER 160 LE SOLEIL.

15 ARTICLES DE MEANGE

SET DE SALON et poêle en très bonne condition. TEL.: 5-9914.

VENTE ECHANGE de meubles, poêles Entreprise Gurney, laveuse Beatty, Chesterfield, studio, etc. CROTEAU Ltée, 329 St-Joseph. 5-5426.

ACHETONS, vendons échangeons meubles, poêles, radios, divans, outils, machine à coudre. L. DROLET, 983 ST-VALLIER. 4-9067.

PUPITRES noyer et chêne laveuses, set de cuisine, chesterfield, etc. L.-J.-A. DEMERS, 183 COURONNE. Tél: 2-2685.

24a BICYCLES

BICYCLE Whizzer d'un an gros modèle, $100. S'adr.: 21 Boisclerc, 2-3632.

AUBAINE, bicycles et accessoires occasion favorable pour ouvrir commerce à prix avantageux. TEL.: 66-3526.

PAUL TURCOTTE "Bicycle"
BICYCLE de course avec vitesse à vendre ou échanger. 310, 13e RUE. TEL.: 4-2650.

J.-ALBERT VOYER
BICYCLE C.C.M., de course et régulier. Automoto de course, 3 vitesses. Bicycles usagés, $25.00 et plus. Réparation Générale. 188 DU PONT. Tél.: 2-7493.

29 BRULEURS A L'HUILE

BRULEURS A L'HUILE Champion, vente service gros et détail, garantie du manufacturier par écrit pour 5 ans. QUEBEC MEAL PRESSING INC 340, 5e Rue 3-5639.

BRULEURS A L'HUILE
VICTOR, ABC, LYNN
DISTRIBUTEUR C. P. LEPAGE 72-74 Ave Jacques-Cartier, Québec. Tél.: 2-2207.

BRULEURS A L'HUILE
SILENT GLOW
DISTRIBUTEUR, Eug. DESROCHES FILS Enrg., 1039 ST-VALLIER. Qué. Tél.: 3-8014.

BRULEUR REDUIT
Sur toutes les marques de brûleu.. Spécialité: réparations et nettoyage sans poussière. L. PARENT, 22½ CARILLON. TEL. 4-4990.

30 BUREAUX A LOUER

251 BLVD CHAREST bureau. S'adr.: sur les lieux PAUL GRENIER. TEL.: 3-1531

RUE ST-JOSEPH, bureaux et salles d'échantillon à louer. 70 rue St-Joseph.

BUREAU A LOUER, 1 rue St-Jean. Possession immédiate. S'adresser ROGER GOSSELIN, avocat. TEL.: 3-1460.

BUREAUX ENTREPOTS, rue St-Roch, entre du Roi et la Reine. EUGENE CHALIFOUR, 1601, COTE GIGNAC. TEL. :7-1627.

BUREAUX NEUFS, près Ave Cartier. S'adr. 6 Chemin Ste-Foy. S'adresser sur les lieux. TEL.: 3-9149 — 4-2777.

BUREAU A LOUER, 104 rue St-Jean, 2e étage, très propre, toutes commodités, $35. par mois. S'adr.: 28 1-2 Ch. Ste-Foy. TEL.: 4-6768 ou 108 rue St-Jean. TEL.: 2-4472.

BUREAU A LOUER avec service d'ascenseur. S'adresser 130 ST-JEAN. Louis Cassulo.

BUREAU A LOUER, 400 pieds de plancher, coin de la salle et de la Couronne, 2e étage. Conviendrait pour salon de coiffure. S'adresser 112 DE LA COURONNE. TEL.: 5-7497 — 7-8346.

BUREAU A LOUER, avec usage de salle d'attente, air climatisé, 5½, rue St-Joseph. TELEPHONE: 2-8193.

BUREAU A LOUER, pour avocat, salle d'échantillon, compagnie de finance ou notaire dans édifice Guillemette, 37, de la Couronne. S'adr.: au concierge, M. Labbé. TEL.: 4-7036.

Bureaux à louer
Bureaux avec anti-chambre situés au No 100 du Pont. $60.00 par mois.
14 Place d'Aiguillon, $40.00 par mois.
H. P. CIMON
TEL.: 5-5169

35 CHALETS A LOUER

LAC BEAUPORT, chalet à vendre ou louer s'adr. TEL.: 7-4496.

2 CHALETS à Val St-Michel, un 3 l'autre 1 pièce moderne. J. Rodrigue, 31 Moncton.

LAC ST-JOSEPH près autobus, bel endroit comodité, eau, idéal pour couple, prix raisonnable. TEL.: 2-2770.

NOTRE-DAME des Laurentides, terrain 200 x 100, 5 pièces, meublé, électricité eau courante, droit à la rivière prix $3,000. Maurice Parent. 76 Ave Turnbull. TEL.: 3-5741.

CHARLESBOURG : route Bourg-Royal, 5 chalets $900.00 et plus. St-Raymond. Lac Alain 3 chalets meublés même terrain à sacrifier $8,000.00 Laval. Chalet, garage terrain. TEL.: 4-4100.

CHALET A LOUER, au lac St-Augustin, près du club nautique, 2 minutes du lac, ancien chalet de Marcel Boivin, 4 appartements meublés, S'adresser: 39 rue St-Joseph. TEL.: 3-6907.

36 CHALETS A VENDRE

CHALET avec grand terrain sur le 2e lac St-Joseph, belle grève. TEL.: 2-2065 PAS D'AGENT.

37 CHALETS DEMANDES

ON DEMANDE à louer chalet dans la banlieue. P. Larochelle. 1166, 3e Avenue. Tél.: 3-3470.

38 CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRE boudoir chauffée, avec pension pour monsieur dans famille privée. 246 St-Olivier. TEL.: 5-8755.

CHAMBRE et pension pour monsieur distingué, usage bain, téléphone, famille sans enfant. 19 rue Scott.

40 CHAMBRES A LOUER

PAROISSE ST-DOMINIQUE dans maison appartement, famille privée, bonne chambre meublée. Douche, eau chaude à l'année usage du téléphone. Petit déjeuner si désiré. Réfétences exigées. TEL.: 3-5357.

CHAMBRES petites ou grandes, eau courante, bien chauffées, prix raisonnable pour l'hiver. 32 Ste-Anne.

HOTEL. Jardin du Gouverneur, 16 Mont-Carmel, chambres à semaine ou mois prix raisonnable, pension si désiré. TEL.: 2-6907.

GRANDE CHAMBRE meublée, eau chaude année bain, douche, téléphone, centre des affaires. MANOIR JACQUES-CARTIER. 327 ST-JOSEPH.

SUITE CHAMBRES avec lavabo ,autre grande chambre, bain, tél., tout premier plancher. 98½ ST-AMABLE.

CHAMBRES avec eau courante, douche et bain pour monsieur seulement. Tél.: 5-8027

CHAMBRE meublée, semaine, mois, année, permis cuisine, près restaurant, épicerie, théâtre. S'adresser 39 CHEMIN STE-FOY.

CHAMBRE simple pour monsieur, voisine chambre bain, usage téléphone. S'adresser 1 STE-URSULE. TEL.: 5-9445.

GRANDE CHAMBRE, double, simple, avec bain, eau chaude année, 24, COUILLARD. TEL.: 2-2839.

CHAMBRE et flat à louer, permis cuisine. S'adresser 125 Dorchester, entre 11 1-2 — 12 1-2 a.m. ou après 5 1-2 p.m.

GRANDE CHAMBRE finie à neuf, près Parlement, bon chez-soi, permis cuisine. Personne distinguée. 29 Artillerie, 2e étage. Téléphone 3-8036.

GRANDE CHAMBRE, permis cuisine, poêle à gaz avec lavabo. 20 GARNEAU.

LIMOILOU, chambre boudoir, chauffée, eau chaude à l'année, permis cuisine. Tél.: 3-2289.

CHAMBRE double, divan, set cuisine, lavabo. Permis cuisine. 595 ST-JEAN.

2 APPTS à louer, pas meublé. S'adr.: 162 de Maxenod, 3e étage.

ST-ROCH, chambre double simple meublée $3.50 semaine, De Soto 40 pneus neufs, radio, chaufferette. 9 L'EGLISE.

1-2 chambres à louer, bon chez-soi. Pour couple sans enfants, hommes d'affaires, eau chaude année, frigidaire, téléphone, à l'usage des occupants. TEL.: 2-3445.

GRANDE CHAMBRE 1-2 personnes, eau chaude à l'année, usage téléphone. 14 Fraser près Cartier. 3-1172.

PRES PARLEMENT, chambre à louer, léger permis cuisine $4.00 par semaine. 90 St-Augustin.

CHAMBRE meublée ou non, près centre industriel St-Malo, pour 1-2 personnes. S'adresser 140 rue ANNA.

CHAMBRE à louer pour personne âgée ou couple sans enfant. S'adresser 16 d'Avaugour. TEL.: 4-5965.

CHAMBRE à l'année, eau chaude, téléphone, endroit tranquille. 66 rue Fraser, Québec. TEL.: 2-2521.

LIMOILOU, chambre boudoir, et grande chambre avec balcon, chauffé, eau chaude année, permis cuisine. 3-2289.

CHAMBRE confortable, endroit tranquille, réparée à neuf, eau chaude année. Tél.: 4-8534. 10 rue Ste-Julie.

40 DESJARDINS, flat 2 1-2 chambres, toute meublée, aussi double et simple chambres, eau chaude toujours.

N.-D. du Chemin 2 chambres séparées, eau chaude, cuisine, bain, tél, fille, monsieur jeune couple 4-9915.

CHAMBRE à louer, meublée, chauffée, permis cuisine, bain, téléphone, $4. par semaine. 4-6488 68 Ste-Julie.

GRANDE CHAMBRE boudoir, meublée, chauffée, 3e Avenue. TEL.: 4-4100.

AVE CARTIER, belle grande chambre pour monsieur seulement. S'adr.: TEL.: 5-8687

144 GRANDE-ALLEE belle chambre fraîchement réparée. Salle bain adjointe. Pour monsieur. TEL.: 3-4123.

GRANDE CHAMBRE boudoir, fenêtre sur rue, située rue St-Cyrille, Tél.: 4-6320.

GRANDE CHAMBRE 2 fenêtres sur la rue, meublée, usage bain, téléphone, poêle fournaise à vendre. $7. S'adr.: 100 ST-OLIVIER. 3-9713.

40 CHAMBRES A LOUER

BELLE GRANDE CHAMBRE, près Château eau courante, permis cuisine, personne distinguée. TEL.: 3-7480.

PRES PARLEMENT suite 2 chambres, meublées en neuf, aussi chambre avec eau courante. S'adresser 56 D'ARTIGNY. TEL.: 4-6169.

2 CHAMBRES à louer meublées à l'année usage chambre bain, téléphone, 12 ave Rosalie, Giffard, près des limites de la ville. TEL.: 66-6156.

BELLE GRANDE CHAMBRE, très propre, usage bain, téléphone. S'adr.: 854, 8e Avenue. TEL.: 4-9792.

CHAMBRE et flat à louer meublée ou non 1-2 enfants, 163 Fleurie, près de la Couronne.

CHAMBRE, rue St-Jean, eau chaude à l'année, confort du chez-soi. TEL.: 4-0222 Mlle Gagnon.

CHAMBRE à louer, bien meublée, eau chaude à l'année, pas cuisine. 351 St-Pascal. Appt. 3.

CHAMBRE avec ou sans pension dans famille tranquille, haute-ville. TEL.: 3-2655.

CHAMBRE confortable, pension si désirée famille privée, usage téléphone, bain. 351, 9e Rue, Appt. 3.

CHAMBRE meublée, remise à neuf, cuisinette, poêle électrique ustensiles fournis entrée seule. 65 des Franciscains.

CHAMBRE-BOUDOIR lavabo eau chaude à l'année, fenêtre sur rue. 99 CASOT près St-Cyrille.

GRANDE CHAMBRE boudoir ou lit, eau chaude l'année, permis cuisine. 94 Lockwell Appt. 2. 2-7262.

SALON DOUBLE, moderne, privilège, autobus à porte. 298, 5ème rue, Limoilou, appt. 9. Autre chambre 27 Latourelle.

12 ST-STANISLAS, libre immédiatement, grande chambre réparée à neuf, monsieur seulement, entrée privée. TEL.: 5-8375.

CHAMBRE A LOUER. S'adresser à 84 Des Prairies. TEL.: 4-6275.

FLATS, chambres meublées, eau chaude, frigidaire, gaz, bain, couple ou filles. HAUTE-VILLE. TEL.: 5-8476.

42 CHANCE D'AFFAIRES

PAYEZ VOTRE SAVON au prix du Gros. Demandez circulaire gratis. V. CAPRILLO Enrg., Rivière Bleue, P. Q.

44 CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

A.-B. FORTIN, marchand de bois, vous offre de l'huile à brûleurs. 1D MARIE INCARNATION. 7-7490 Rés. Tél.: 5-9481.

48 CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHES toutes sortes à louer $5.00 par mois ou 3 mois $12.00. GERALD MARTINEAU, 93 St-Pierre: 5-5158.

CLEMENT & CLEMENT Limited, agents exclusifs d'Underwood 311 Blvd CHAREST, téléphone 2-1422. Location clavigraphes $5.00 mensuellement $12.00 trois mois. Réparations, vente clavigraphes. Fournitures de bureau.

E. LACOULINE, Agent exclusif. Clavigraphe Royal, 146 Côte d'Abraham, téléphone 4-1869. Location clavigraphe, $5.00 par mois ou 3 mois $12.00. Réparations, vente clavigraphes, accessoires bureau.

49 HUILE A BRULEUR

J.-L. HARTON, 129 LATOURELLE. Service d'huile à poêle Impérial. Tél.: 4-4508 Service rapide.

54 COMMERCES A VENDRE

VALET SERVICE rue St-Jean, bon chiffre d'affaires. L.-P.-R. Thibodeau, 323 Blvd CHAREST. 2-8115.

LIMOILOU — Epicerie licenciée, avec logement, établi depuis 20 ans, gros chiffres d'affaires. Prix raisonnable. TEL. 3-1118.

POUR VENTE, achat de prop. ou commerce. Adressez-vous: L.-P.-R. THIBODEAU, 323 Blvd CHAREST, 2-8115.

RUE ST-JEAN, 14 pièces très belle location. L.-P.-R. THIBODEAU, 323 Blvd CHAREST 2-8115.

EPICERIE licenciée, loyer $25.00 dans St-Sauveur, très bon poste, bon marché. Cause santé. TEL.: 4-7640.

EPICERIE licenciée haute-ville, bonne clientèle, abandon des affaires, cause santé. TEL.: 3-2210. 9-6 p.m.

COMMERCE, marchandises sèches, établi depuis plus de 30 ans, rue St-Vallier, pas de vieux stock, bail de 5 ans. Jules Trudel 212 Richelieu. TEL.: 3-0996.

COMPTOIR-LUNCH avec logement 2 pièces prix raisonnable, bail à long terme. JULES TRUDEL, 212 Richelieu. TEL.: 3-0996.

BOUCHERIE, outillage moderne avec propriété à vendre promptement, prix raisonnable, cause maladie. Jules Trudel, 212 Richelieu. TEL.: 3-0996.

AUBAINE PETITE INDUSTRIE d'ici 15 jours aucune offre raisonnable refusée pour comptant, condition, cause départ. S'adresser soir seulement 1500 D'ASSISE.

STUDIO de photographie à vendre, avec équipement complet — location idéale. ECRIVEZ LE SOLEIL. CASE 147

STE-FOY, garage, cabines, résidence et grand terrain, ou seulement garage à bon marché. Cause maladie. Références. L. Carignan, 2644 STE-FOY 7-1889.

PATISSERIE avec bonne renommée, magasin de détail, bien situé et moderne. Long bail si désiré. Ecrire CASE 152 LE SOLEIL.

ST-ROCH — épicerie licenciée rue de la Reine, stock et ameublement à sacrifier $1,800. O. LEROUX, 525, 3e Avenue TEL.: 4-3836.

BOULEVARD HAMEL, route Trans-Canada, épicerie avec prop, brique solide, 3 logements. Acompte $5,000 balance conditions, Magasin et logement libre. O. LEROUX, 525, 3e Avenue. TEL.: 4-3836.

GRANDES PILES, près Grand-Mère, hôtel 15 appartements, bord du St-Maurice, centre ski, classe et pêche au seul dans la place, $22,000 avec conditions. O. LEROUX, 525, 3e Avenue. TEL.: 4-3836.

CO PORTNEUF, carrière pierre à chaux des mieux organisée, gros chiffre d'affaires contrats à l'année. A sacrifier, cause santé. O. LEROUX, 525, 3e Avenue 4-3836.

EPICERIE avec maison. Bon poste de commerce. TEL.: 818 Loretteville.

RUE ST-VALLIER, magasin lingerie pour dames, gros chiffre d'affaires. A sacrifier, $5,000 comptant, balance conditions. O. LEROUX, 525, 3e Avenue. TEL.: 4-3836.

ROUTE QUEBEC-MONTREAL, hôtel moderne, brique 29 chambres, cabines, grill salle à diner. Gros revenus Acompte $20,000, balance conditions. O. LEROUX, 525, 3e Avenue. TEL.: 4-3836.

PRES EGLISE Jacques-Cartier, maison de chambres (15) meublées à sacrifier $4,200 Possession immédiate. O. LEROUX, 525, 3e Avenue. TEL.: 4-3836.

LIMOILOU, coin 5e rue, épicerie licencié bière à sacrifier $6,500, gros revenus Possession immédiate. O. LEROUX, 525, 3e Avenue. TEL.: 4-3836.

ST-PASCAL, rue de la Ronde, épicerie licence bière avec propriété 2-5 appartements. Acompte $5,000 balance conditions O. LEROUX, 525, 3e Avenue. Tél.: 4-3836.

RUE CHRISTOPHE COLOMB, épicerie, stock, ameublement, loyer, 3 pièces même plancher. A sacrifier le tout $1,600. O. LEROUX, 525, 3e Avenue. Tel.: 4-3836.

8ième Avenue, coin rue, lingerie en général, gros chiffre d'affaires. A sacrifier $3,800 cause santé. O. LEROUX, 525, 3e Avenue. TEL.: 4-3836.

4ième RUE, près théâtre restaurant comptoir-lunch, stock, ameublement, à sacrifier $1,000 comptant, balance conditions faciles. O. LEROUX, 525, 3e Ave. TEL.: 4-3836.

5 DIFFERENTS commerces à vendre pour toute information. 4-7676.

MAISON CHAMBRES Grande-Allée, 13 pièces, occupation immédiate. L.-P.-R. Thibodeau, 323 Blvd Charest. 2-8115.

RESTAURANT à vendre, bonne clientèle, aucune offre raisonnable refusée, cause départ. S'adresser 171 D'AIGUILLON.

SALON de couture, bien équipé avec grosse clientèle. TEL.: 7-6340 ou 7-2906 ou Ecrire CASIER 157 LE SOLEIL.

SALON de barbier à vendre, bon chiffre d'affaires. TEL.: 3-9674.

EPICERIE LICENCIEE avec maison 5 logements, loyer à l'acheteur. C.-R. CANTIN, 464 St-Joseph. TEL.: 3-6910.

RESTAURANT, coin rue, avec logement, 4 pièces, $3,000. C.-R. CANTIN, 464 St-Joseph. 3-6910.

PLUSIEURS restaurants, comptoirs-lunch situés sur rue centrale de la ville à différents prix. C.-R. CANTIN, 464 St-Joseph. TEL.: 3-6910.

TABAGIE restaurant, haute-ville, coin rue, près de l'église à sacrifier $3,800 C.-R. CANTIN, 464 St-Joseph. TEL.: 3-6910.

AMEUBLEMENT de 33 chambres à vendre $3,000. Loyer $135.00 par mois. C.-R. CANTIN, 464 St-Joseph. TEL.: 3-6910.

TAVERNE A VENDRE, perspective très intéressante. Occasion spéciale. $75.00. J.-G. McLaughlin, 5-8948. Heures des repas.

COMMERCES A VENDRE
Nous avons actuellement un beau choix de commerces à vendre tel que hôtels, maisons de touristes, cabines, épiceries licenciées, restaurants licenciés, garages, stations de gazoline, magasins généraux dans de petites villes industrielles.
RAYMOND DE ROSA INC.
189 St-Jean, Tél.: 5-5914 — soir: 7-8380

COMMERCES A VENDRE
STE-ANNE DE BEAUPRE, très beau commerce de marchandises générales, bon chiffre d'affaires, possibilité d'agrandissements, construction en parfait ordre, vente cause maladie.

DANS PORTNEUF, lingerie et mode pour dames établie depuis nombre d'années, très bon revenu. Vendre avec propriété ou séparément.

GEO. PAQUET
Courtier en immeubles
Assurance Générale
57 Côte d'Abraham
Tél.: 4-4221

55 COMMERCES DEMANDES

VOTRE COMMERCE sera vendu rapidement si vous le confiez à: O. LEROUX, 525 3e Avenue. TEL : 4-3836.

POUR VENDRE votre commerce c'est votre intérêt de consulter. C.-R. CANTIN, 464, St-Joseph. TEL.: 3-6910.

J'AI BESOIN URGENT — Tous genres de commerces pour du comptant, hôtels, restaurants, épicerie, maison de chambres, etc. L. HUNT, TEL.: 5-7686, rés. 7-2091.

POSTE DE COMMERCE pour restaurant demande à louer. S'adr.: 170 Boul. Langelier. TEL.: 4-3631.

61 DEMENAGEMENTS

ENTREPOT CENTRAL Enrg. 201, 2e Ave 5-7111. Service local de déménagement avec camions modernes (Vans privées) Entreposage confortable et meilleure prix en ville. Bureau bilingue. TEL: 5-7111.

ASSOCIATION transport routier Québec Inc., nous nous spécialisons dans tous genres de transport. Appelez 4-2971.

SERVICE déménagement camions couverts ouvrage garanti, meilleur prix en ville. S'adr.: Royal Transport, 11 de l'Eglise TEL.: 2-7289.

Déménagement, tél.: 2-7526
LOCAL. Longue Distance 20 ans d'expérience. Vans, équipement moderne. Assurances. Entreposage emballage. G. GAGNE, Transport Enrg., 851-865 de Beaujeu, Québec. Tél.: 2-3416.

63 DIVERS A LOUER

MANTEAUX COURTS, fourrure à louer, 1er choix. S'adresser: J.-H. L'Heureux. Tél. 4-2127 — 1051 Aiguebelle

64 DIVERS A VENDRE

CAISSES enregistreuses machines additionner, machines à écrire, vente, achat échange, réparation, coffres-forts. TEL.: 7-2376.

VENTE, réparation de matelas, sommiers, lits, prélarts, J.-M. JOBIN, 1219 1-2 rue ST-VALLIER. TEL.: 4-8136.

PAIN 1ère qualité, 2 lbs 0.15 tranché 0.10 176 des Commissaire.. TEL.: 3-2576.

REFRIGERATEURS usagés, portant garantie; aussi réparations générales. Spécialités installation comme : aile S'adresser RENE DION, "Réfrigération" 1070 Aiguebelle. Tél.: 2-6571. Résidence 62-2190.

LIQUIDATION complète d'ici 10 jours stock bijouterie, marquenant, bagues, diamants, montres, coutelleries, colliers, vitrines. 329 ST-JOSEPH.

AMEUBLEMENT complet comprenant réfrigérateur, laveuse, machine à coudre, sets chambre, cuisine studio etc. 327 ST-JOSEPH.

LIT $25.00, POELES $25.00, moulin à coudre, Divan neuf $39.00, W. LAROUCHE, 1087 ST-VALLIER. 4-8133.

POELE électrique moderne, presse imprimerie, jack heater, table de pool, accordéons pianos, lavabos stainless, meubles de bureau, poêles, sableuse à planchers, canot automobile. Balayeuse Hoover, lits jumeaux Laval Courtier 685, 1ère Avenue TEL.: 3-0638.

CINE-CAMERA, trompette, ensemble ou séparément valeur $250.00 à sacrifier $120. TEL.: 2-1945.

BON POELE l'Islet, combiné avec brûleur à l'huile et réservoir. Glacière en métal, autres articles de ménage. Tout en très bonne condition. S'adresser 542 CANARDIERE.

POELE cuisine émaillé drab. Fourneau poêle huile. Poêle électrique 2 feux. Chaufferette électrique. Soufflеur pour fournaise. TEL.: 2-0245.

POELE A CHARBON, marque Britannique avec système à l'huile, pratiquement neuf. S'adresser 1102 de FONDVILLE. St-Pascal. TEL.: 4-9419.

POELE "Pindley" avec bruleurs à l'huile, parfaite condition. S'adr 696 2e avenue, appt 4. 5-9467.

REPASSEUSE électrique $60 comptant, en excellente condition. TEL.: 9 - 5½ p.m. 2-4055.

MACHINE à pâtisserie Hobart à vendre avec accessoires, moulin à viande etc. 6 mois d'usure Ecrire CASE 143 Le Soleil.

POELE DE CUISINE neuf dernier modèle avec 2 brûleurs à l'huile. — Véritable au baine, aussi vellse de voyage. Gladstone parfaite condition. S'adr. 231 DES SAULES 62-2962.

VENTE REMUE-MENAGE, salle paroissiale Trinité, 15 St-Stanislas, jeudi 12 AVRIL A 2.30 HEURES.

SHOW-CASE toutes dimensions à vendre. TEL.: 3-4217.

JOLIE TOILETTE de mariée avec voile, 14 -16 ans, prix d'aubaine. S'adresser. 99 Carillon. TEL.: 3-7347.

POELES usagés, réparés à neuf. Roland Blouin, 175 de la Chapelle. TEL.: 4-3979.

POELE à gaz Moffat, 4 brûleurs et fourneau. En excellente condition. TEL.: 7-6932.

PIANO STANLEY, radio combiné Northern Electric. 336, 20e Rue. TEL.: 4-1614.

POELE FINDLAY, avec système à l'huile combiné électrique réchaud, cadran. Tél.: 2-2956.

POELE gaz Moffatt, blanc, 4 feux automatique, bon ordre. 39 Blvd Roosevelt Churchill, Appt. 2.

CARROSSE anglais à vendre, en très bonne condition. S'adr.: 30 Alfred, TEL.: 3-7784.

DIVAN-LIT rouge, $20.00, set chesterfield un fauteuil bleu et deux rouges. $60.00 TEL.: 4-6123.

A VENDRE ameublement et accessoires de restaurant. S'adresser 277 rue St-Georges, Lévis.

POELE de cuisine, fournaise cabinet avec brûleur à l'huile, meubles usagés, tables, chaises, lits, 53 rue Racine, Loretteville. TEL.: 550-W.

FAUTEUIL-LIT, foyer chêne antique à vendre. S'adr.: 6 Chemin Ste-Foy.

MOULIN A COUDRE Songer, habit pour homme gr. 36-38. S'adresser entre midi—1 heure soir après 6 heures. 137 Hermine.

BON MARCHE, 2 glacières de bois, 2 lits d'enfant, poêle bois, poêle gaz, table ronde, gros fauteuil, valise. TEL.: 7-1149.

HORLOGE grand-père, à vendre datée 1768. TEL.: 7-8130 — 4-2132.

ATTENTION. Nous vendons pour vous tous ce que vous avez disposé soient articles de ménage, chars, machineries, commerce, maisons, chalet, ferme, terrains. Laval Courtier, 685, 1ère Avenue, 3-0638.

AMEUBLEMENT de salon, 3 morceaux, 1 vert, 2 rouge. $150. TEL.: 66-5393.

MARCHETTE pour bébé avec panier, manches chromées, en parfait ordre. TEL.: 62-2068.

AMEUBLEMENT de bureau fini noyer comprenant chaises, bibliothèque etc. S'adr.: 13 PLACE D'AIGUILLON, chambre 11. Tél 3-9056.

POELE à l'huile 3 feux pas mèche, peu chauffé à la gasoline, genre cabinet, émaillé blanc, fourneau détachable. Tél.: 4-8956

CARROSSE Sunshine, couleur maron. Tél.: 3-2037 — 166 Cadillac, appt. 5.

DIVAN recouvert en rep à vendre, état neuf. S'adr.: 418 St-Cyrille, appt. 4.

POELE A GAZ, de luxe, McClary, $300. Sacrifier $75. Mme Mathieu, 915, 8e Avenue 5-5449.

LAVEUSES, mobiliers, salle manger, colonnes bois (fugère) 54 po. hauteur, buffet d'enfant, carrosse. S'adr.: 7-1562.

SET DE SALLE à diner, laveuse et fauteuils etc. S'adresser 53 Claire-Fontaine.

POELE électrique McClary, valant $350. sacrifier pour $200. Lit d'enfant, côtés mobiles. 114 St-Cyrille, 5-9258.

POELE émaillé blanc, set dinette, fauteuil marchette Sunshine, bébé. 1171, 3e avenue, 3e étage, 4-4100.

POELE FINDLAY émaillé blanc avec ou sans brûleur. 598, 1ère Rue.

GARDE-ROBES à vendre $65 à sacrifier $25. Cause déménagement. TEL.: 3-9821 1975 Blvd BENOIT XV.

ROBE DE MARIEE, satin blanc, avec diadème. 12 ans. TEL.: 7-6530.

AUBAINE, moteur Johnson 1950, 10

Pièces de rechange

Chars Usagés

Accessoires de tous genres

AVEZ-VOUS UN CHAR ?

A VENDRE, confiez-le-moi. Il sera vendu à votre prix. 276 ST-PAUL. Tél: 5-9666—7-4070.

PERMIS DE REGIE "L"

A DISPOSER à l'acheteur de nos 3 camions, 3 tonnes avec dompeuses. G. M. C. Fargo Ford à vendre avec des conditions faciles. 133 DU PONT.

PRIX D'OCCASION

MERCURY 1949-50, radio, chaufferette, $1890, Ford sedan 1937, $395. Morris Panel $750. Morris Minor 1950, $1,190. Morris Oxford 1950 avec chaufferette $1,490. AUTO MODERNE, Ltée, 25 de la COURONNE. TEL.: 5-8188.

STUDEBAKER CHAMPION

DE LUXE 49, avec over-drive, air conditionné, radio, 8 lampes, etc. S'adresser 75 MORIN. TEL.: 3-1860.

SIMARD AUTOMOBILES

NOUVEAU TERRAIN d'autos et camions, situé 1095 1-2 Canardière. TEL.: 4-9895 garage. 225, 3e Avenue, lit 4-4873 pour débossage, peinture, mécanique.

25 CHARS 1939 à 51 toutes marques et modèles, échange accepté, conditions faciles. 535, 1ère AVENUE. 2-6339.

SI VOUS AVEZ besoin d'un char neuf ou usagé, échanges et termes. TEL. : 5-8569 soir.

POUR QUE VOTRE AUTOMOBILE soit bien assurée à bon compte. Voyez Ls de G. Plante Cie. 13è 1-2 Côte d'Abraham Téléphoner 2-6837

BUICK sedan 1947, $1 700. Chrysler sedan 1947, $1,250., parfaite condition 401 ARAGO. TEL.: 2-3843.

CADILLAC sedan hydraumatique 1948, Morris Oxford sedan 1949, Buick sedanette 1948, Pontiac sedanette, sedan 1947 Chevrolet sedan 1947. Studebaker sedan 1947-48. Mercury sedan coupé 1949-1948. Ford coach 1949. Plymouth sedan 1948, Willys Station Wagon 1947, Panel et Pick-up 1948 1944 - 1941. Dodge, Mercury, Chevrolet, Camion 3 tonnes avec dompeuse 1949-1948. Dodge 3-4 tonnes avec Winch, camion de l'armée, autres modèles 1930-1950. Pontiac et Dodge neufs 1950 PAUL MAHEUX 597 Blvd Charest. TEL.: 3-4167.

2 ACCESSOIRES AUTOMOBILES

AUTOMOBILISTE, Huile à moteur 80 cts gallon, 5 gallons $3.75. GARAGE STE-THERESE, 604 STE-THERESE.

17 AUTOMOBILES DEMANDEES

ACHETONS AUTOS

POUR ARGENT COMPTANT

PAUL MAHEUX

597 BLVD CHAREST — TEL.: 3-4167

18 AUTOMOBILES A LOUER

CHARS NEUFS 1950, $5 par jour $0.10 mille, assurances $20 000 et $40,000 gratuits Rompré et Frères. Drive Yourself. 1272 Maguire. 7-8575.

FARGO 1951

Livraison immédiate dans les camions de ½ à 3 tonnes.

Modèles spéciaux
Plus lourd
FO-7, FO-8, FO-9

Distributeurs
De pièces et accessoires de tous les produits Chrysler.

UNIVERSAL AUTO
LIMITED

VENTE 33 de la Couronne
SERVICE, 777, 1ère Ave.

De Soto 1950
6,000 milles, vrai millage garanti.

S'adresser 18 Garneau.
Tél.: 7-7465

BUICK sedan 1947 roadmaster, noir, TEL.: 4-0862.

MERCURY 1947, Oldsmobile 1949, Int. pick-up 3-4 1949, Dodge 1939, Graham 1941. Aucune offre raisonnable refusée. MORISETTE & FRERES ENRG, Ste-Claire Dorchester, P.Q.

A VENDRE jeep pouvoir sur roues. S'adresser 6 1-2 MCMAHON.

MODELES 1950 avec radio, air conditionné, assurance 20-40 milles, feu vol, Ste-Foy Drive Yourself 2871 Chemin Ste-Foy TEL.: 7-8457.

PLYMOUTH sedan 1950 Monarch sedan 1949 Ford sedan 1942, Garage Larochelle, 275, 2e Ave TEL.: 4-2191.

A VENDRE DE SOTO 1948 sedan. S'adr.: 6 1-2 MCMAHON.

CAMION PANEL, Chevrolet 48, état neuf parfaite condition. S'adr.: 1201, 4e Avenue. TEL.: 2-2743.

CHAR Rover, modèle 1951 sedan 4 portes. TEL: jour 2-6861. soir rés: 7-3814.

OLDSMOBILE 35, bon ordre, frein hydraulique, très bon marché. 251, 8e Avenue, Limoilou. TEL.: 4-0853.

PRIX D'OCCASION Mercury Coupé Opera, 1946., propre, chaufferette. Bon ordre. Visible soir 328 1-2, MARIE DE L'INCARNATION.

AUTOMOBILE marque "Vanguard" 1950 en parfaite condition, très peu de millage. 131 Blvd Churchill Roosevelt.

FORD 1934, 4 portes, sedan avec moteur de Mercury, 3 tonnes, parfait ordre, 5 pneus neufs, licence 1951, vrale bargain. Jos. Labrecque. 98 Scott. 5-7207.

MORRIS Minor coach 1950 à vendre, marron en parfaite condition. TEL.: 7-1758.

MERCURY 1949 coach, spécial de luxe avec chaufferette, air conditionné, radio peu millage. Tél.: jour 3-9066 soir 7-3902.

OLDSMOBILE 1937, bien chaussé, licence 1951, TEL.: 3-9361.

PANEL INTERNATIONAL 1947, bien chaussé, et en très bonne condition. S'adresser à EUGENE LECLERC, Ste-Monique-les-Saules. TEL.: 7-5732.

PONTIAC 8 cylindres 1950, 4 portes, de luxe, chaufferette et air conditionné, 14,000 milles, à l'état de neuf. S'adresser téléphone 6 et 8 heures p.m. 7-1664.

CHEVROLET 1950 sedan de luxe équipé au complet, raison reçu 1951. TEL.: jour 5-8153 soir 2-4837.

DE SOTO, convertible, 1948, en parfait ordre, radio, air climatisé, s'adresser M. Lorenzo Boivin. Garage des Produits Diana, Inc. Centre Industriel No 5, St-Malo. TEL.: 2-1542.

FORD SEDAN 1949, radio, chaufferette, etc. S'adresser le jour 3-5702 soir 7-4518.

CHEVROLET 1949, sedan de luxe, 4 portes, acheté en janvier 1950, radio, air conditionné accessoires, parfaite condition. R. PAGE. 7 Conway, après 6 heures, 39 Blvd Roosevelt Churchill, Appt. 4.

PANEL 1-2 tonne 1949, à vendre ou échanger, char privé. 36 Samson. Lévis. Tél.: 1209.

PONTIAC 1947 sedan 4 portes, bleu, $1,250. Tél.: 3-4666.

DODGE 1947, sedan, 4 portes, spécial de luxe. Visible toutes heures. 7 de Montmorency. 7-2332.

PLYMOUTH coupé opéra 1940, Oldsmobile sedan 1940, très propre, parfaite condition. 81 DES COMMISSAIRES. Prendrais échange.

LAFAYETTE 1938, coach, parfait ordre, bien chaussé, prix sacrifice, $400. TEL. : 66-6359, 85A AVE POULIN.

A VENDRE. Auto coupé opéra Ford 1948, 20,000 milles, chaufferette, couvre-sièges Parfaite condition. Prix $1300. TEL.: 5-8918.

PACKARD SEDAN 1947, radio, chaufferette, très propre. TEL.: 7-1065.

PLYMOUTH 1947, sedan spécial de luxe, moteur neuf, radio, chaufferette, garde-soleil, lumière à brume, cause départ. Tél.: 2-2912.

CHEVROLET coach 41, bonne condition, prix $475.00. TEL.: 2-4700 entre midi 1 heure 6-7 heures.

PONTIAC sedan 1940, char particulier, jamais utilisé l'hiver, excellente condition, 2 pneus neufs, à vendre ou échanger pour coupé, opéra prix $650.00 TEL.: 7-1145.

CHRYSLER 1937 à vendre en bon ordre, bien propre, bon marché. Tél.: 3-4021 6-9 heures p.m.

NASH 1931 en bon ordre à $125.00. Tél.: 62-2385. 52 Des Lilas St-Albert-le-Grand.

Blais Automobile Enr.

CHEVROLET sedan 1938	$ 300.
GRAHAM sedan 1937	$ 375.
PLYMOUTH coupé 1940	$ 650.
BUICK sedan 1940	$ 650.
FORD coach 1941	$ 450.
AUSTIN 1950	$1250.
HILLMAN 1950	$1475.
BUICK sedan 1947	$1250.
MONARCH sedan 1949	$1750.
METEOR sedan 1949	$1550.
PONTIAC sedan 1946	$ 975.
MERCURY sedan 48	$1075.
PLYMOUTH sedan 1949	$1650.
PANEL Dodge 1946	$ 650.
PANEL Ford 1940	$ 450.
FORD Van en aluminium 1946	$1200.

464 St-Joseph, Lauzon, tél. zone 5375

OLDSMOBILE 1947, équipé en parfait ordre. S'adresser 4-3551.

MERCURY sedan 1949, de luxe, radio, air conditionné, pneus blancs, life-guards, parfait ordre. 4-3551.

CADILLAC sedan 1947 hydraumatique équipé $2,800. Chevrolet Panel 1949, Chevrolet Coach 1949, Nash Convertible, 1939, Pontiac sedan 1948. Pontiac neuf sedan 1950. PAUL MAHEUX. 597 Blvd Charest. TEL.: 3-4167

CAMION panel Ford 1947 en parfaite condition. Tél.: 7-1993.

BUICK 1938, seat cover, chaufferette, 5 pneus neufs, peinture neuve, mécanique parfait état, garanti tous rapports. TEL.: 4-6474. 109 SIGNAL.

STUDEBAKER 1937 reconditionné à neuf $300. S'adr.: 229 Kirouac.

CHEVROLET coach 1938, parfaite condition, chaufferette, bons pneus, Maladie. 169, 9e Rue, 8-10 p.m. 4-8828.

CHEVROLET sedan de livraison 1948, en parfait ordre. S'adresser Lucien Côté, 920 Chemin Ste-Foy. TEL.: 7-4287.

BARGAIN, Chevrolet 38, coach, très bonne condition. S'adr.: après 7 heures 74 de la Ronde.

MERCURY COACH 114 pouces 1948, très propre, 4 pneus neufs, radio, chaufferette, seat cover, bas millage, vendre ou échanger pour char moins récent. Tél.: 3-0829.

PLYMOUTH coach 1949, radio, chaufferette, en parfait ordre. TEL.: 4-4318.

BUICK 1940 en bon ordre, propre $900. TEL.: 2-7273.

PLYMOUTH, 7 passagers, 1938, moteur neuf, chaufferette, bien chaussée, propre. S'adresser 62-1289.

PLYMOUTH, 7 passagers 1938, moteur neuf, chaufferette, bien chaussée, propre. S'adresser 62-1289.

AUTOMOBILES. Motocyclettes et traine à moteurs. Sedan Chevrolet, Ford, Dodge 1951-50-49 air conditionné. Choix de 24 motocyclettes, traîne moteurs. Paiement facile. RODRIGUE OSTIGUY, 181 DU PONT Tél.: 2-6577.

LA SALLE sedan 1939, très bonne ordre. 150, 3ième RUE.

Il n'y a pas d'occasions qui ne trouvent leur place dans les petites annonces du "SOLEIL". Il n'y a pas de gens qui en aient fait usage et qui n'aient obtenu des résultats satisfaisants.

• COMMERCE
• PROFESSIONS
• METIERS

LE GUIDE

DU SERVICE que vous DESIREZ chaque jour !

CHIRURGIENS-DENTITSTES

Dr LEONCE LESSARD, Chirurgien dentiste, 571, 3ème AVENUE, Québec. TEL.: 4-3312.

Dr LUCIEN MASSE, chirurgien-dentiste, Edifice Talbot, 2e étage, 5½ ST-JOSEPH, Québec. TEL.: 4-4061.

MEDECINS

Dr CHARLES RINFRET, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes, 5½ ST-JOSEPH, 4-4061, 10 à 11, 2 à 4. Soirs: lundi, mercredi, vendredi 7 à 8.

REPARATION DE MEUBLES

LOUIS ROUSSEAU meubles matelas neufs, réparations de sommiers et matelas. 1336 3e Avenue. TEL.: 4-1480.

J.-E. LAROCHELLE — Réparation meubles, rembourrage, polissage. Ouvrage fait avec promptitude, 119½ RICHELIEU, Tél.: 2-1498.

LINGERIE GENERALE

STATION WAGON

GRAND ASSORTIMANT gros et détails Lingerie neuve et usagée Demandez liste de prix plus bas prix LA COMPAGNIE ASSH ENRG., 28 1-2 — 30 rue St-Joseph Québec.

CATALOGUE 1950 GRATIS

Magasin de lingerie usagée

DEMANDEZ catalogue de vêtements, chaussures neuve et usagées d'automne et d'hiver. Gros et détail. 510 STE-THERESE, QUEBEC.

900 PANTALONS 1.49

LEGEREMENT usagés, civil. Réparés, Nettoyés, pressés, Worsted, serge, tweed. 30 à 40. Commandez par malle. Catalogue illustré 1951. Magasin d'Occasion Générales Enr. 1106 ST-VALLIER, Québec.

MONTREAL JOBBING LTEE

21-23 RUE ST-JOSEPH, Québec, marchandises sèches en gros. Marchands, colporteurs : Voulez-vous faire des affaires sérieuses ? Voulez-vous que vos clients soient satisfait ? Voulez-vous avoir un prix uniforme allant de pair avec la qualité ? Voulez-vous payer les plus bas prix sur le marché ? Vous trouverez la réponse à ces questions dans la nouvelle liste de prix, édition 1951 expédiée gratis sur demande. MONTREAL JOBBING LTEE, QUEBEC.

MASSAGES

MASSAGE bains vapeur, seul à Québec crème amaigrissante. Parialenne. Traitement électrique pour rhumatisme. TEL. : 4-8824.

Augmentez vos chances de succès en affaires en ayant votre carte d'affaires dans le "Guide". C'est un moyen peu coûteux et qui rapporte du 100%.

SALONS DE COIFFURE

SALON VANITE

COIFFURE de tous genres. Mlle Annette CHAINE, propriétaire 94 de la COURONNE coin du Roi. TEL.: 2-4100.

NETTOYEURS-TEINTURIERS

TEINTURERIE FRANÇAISE Inc. Pressage nettoyage, teinture. Département pour comandes campagnes. 1480 CANARDIERE. Dépôt 179 St-Jean. TEL.: 4-4686.

P. FERLAND INC.

MAITRES NETTOYEURS teinturiers. Nettoyage à sec (d'un ton plus clair). Spécialistes teinturiers. Département spécial pour commande par malle. P. FERLAND, INC., nettoyeurs licenciés. "Sanitone". 181 DU PONT. 4-3831.

SACS VIDES

NOUS ACHETONS

POCHES de toutes sortes, toile d'emballage, etc. QUEBEC SACKS SUPPLY, 100 Mgr GAUVREAU. TEL.: 3-4553.

— SPORTS —

(Suite de la page 20)

Les séries éliminatoires de la Québec-District débutent ce soir

Lucien Baril du club Alphonse Ruel termine la saison avec une moyenne de 167 avec 66 parties de jouées. Tous les joueurs de la ligue ainsi que le Bureau de Direction offrent à cet habile quilleur leurs plus chaleureuses félicitations car une pareille moyenne ne s'est jamais vue dans les annales de la Ligue Québec-District. Nos félicitations s'adressent également aux équipes qui ont terminé en première position dans leur section respective soit dans la section 1, le Club des Marchands piloté par Roméo Plante et dans la deuxième section, la Salle St-Malo piloté par André Villeneuve. La lutte fut très serrée pour la position des équipes dans les deux sections.

R. Moisan du Restaurant Coronet mérite le prix du Restaurant "Chez Philip" pour le plus gros triple de la semaine avec 581. Pour le prix de la semaine de la Québec-District, deux joueurs de la même équipe se disputent le prix, ce sont: B. Drolet et R. Moisan avec chacun une partie simple de 238. L'équipe Alphonse Ruel a le plus gros triple de la saison avec 2689 tandis que le John Collins et le Alp. Ruel mérite le plus gros simple d'équipe avec 963 chacun. Luc Cimon de la Salle St-Jean-Baptiste a enrégistré le plus haut triple individuel avec 645 et A. Touchette de l'équipe J. Marquis le plus haut simple avec 277.

Ce soir, la ligue masculine de petites quilles Québec-District commencera ses éliminatoires et voici le programme :

Section I

7.30 Restaurant Coronet vs J. Collins, St-Grégoire.
9.00 Jos. Marquis Enr., vs Montmagny, St-Grégoire.
8.30 St-Ls de Courville vs R. Electrique, St-Jean-Baptiste.

Section II

8.00 Tav. Alp. Ruel vs M. Gagné, Salle Sillery.
8.30 Modern Valet Service vs Rest. Monaco, Salle Fakenham.
8.00 Albert Julien vs Salle Gros-Louis, Salle Gros-Louis.

Ces éliminatoires sont de six parties home and home.

POSITION DES EQUIPES

	PJ	G	P	Pts	Total
Club des Marchands	78	63	15	84	60,497
Conseil Laval	78	59	19	80	60,180
C.-P. de Loretteville	78	52	26	73	57,656
Restaurant Coronet	78	49	29	66	58,125
J. Marquis Enr.,	78	48	30	66	55,782
St-Ls de Courville	78	44	35	61	55,836
Roland Electrique	78	39	40	54	56,106
Montmagny Autom.	78	37	41	47	49,508
John Collins	78	33	45	42	55,798
R. Bourassa	78	31	47	40	53,228
Bureau de Poste	78	27	51	35	52,028
Imprimerie Canada	78	26	52	32	51,082
Jos. Côté	78	23	55	29	50,902
Hôtel Vatel	78	16	62	19	50,142

SECTION II

	PJ	G	P	Pts	Total
Salle St-Malo	78	56	22	77	60,272
St-Jean-Baptiste	78	52	26	72	59,622
Restaurant Riviera	78	51	27	71	57,205
Tav. Alph. Ruel	78	52	26	70	61,455
Modern Valet Serv.	78	47	31	63	58,518
Salle Gros-Louis	78	43	35	59	55,347
Albert Julien	78	38	40	54	57,624
Restaurant Monaco	78	40	38	50	53,851
Maurice Gagné	78	35	43	44	54,836
Briques de Scott	78	33	43	42	54,618

Bière Select	78	31	47	40	51,738
Taverne Chez-Nous	78	36	32	34	50,205
Ulysse Ste-Marie	78	34	54	33	53,535
Salle Laberge	78	15	63	18	49,620

RECORDS DE LA SEMAINE

Section I

Plus gros triple d'équipe :
Restaurant Coronet 2617
Plus gros simple d'équipe :
Restaurant Coronet 910
Plus gros triple individuel :
R. Moisan (Rest. Coronet) 581
Plus gros simple individuel :
B. Drolet (Rest. Coronet) et R. Moisan (Rest. Coronet) 238

SECTION II

Plus gros triple d'équipe :
St-Jean-Baptiste 2352
Plus gros simple d'équipe :
Tav. Alp. Ruel 850
Plus gros triple individuel :
H. Bédard (U. Ste-Marie) 572
Plus gros simple individuel :
R. Gaumont (St-Malo) 216

Joueurs blessés chez les Yankees

Dallas, 11 (PA). — Phil Rizzuto, Joe Page et Allie Reynolds sont actuellement sous traitement à l'hôpital, souffrant de différentes blessures.

L'état physique de ces trois joueurs peut certainement affecter les chances des Yankees de New-York de remporter, une autre année, le championnat de la ligue Américaine et le championnat mondial au baseball.

Rizzuto a un cartilage brisé dans le bras gauche, Page, un pauvre coude gauche, et Reynolds, un mauvais coude.

Page, le brillant lanceur de relève des Yankees en 1949 a été un désappointement l'an dernier, mais avant qu'il ne se plaigne d'un trouble dans le bras, ce printemps, il avait repris son ancienne forme.

Reynolds, gagnant de 16 parties la saison dernière, n'a pas été capable de faire beaucoup mieux ce printemps, à cause de son coude.

Rizzuto, le joueur le plus utile de la ligue Américaine a dit qu'il ne pensait pas que sa blessure soit bien grave. "Je crois que je serai sur pied le jour d'ouverture de la saison", a-t-il déclaré hier soir.

Rizzuto a dit que lorsqu'il a pratiqué hier, il ressentait un léger malaise lorsqu'il venait pour frapper au bâton.

Les Yankees commenceront à défendre leur championnat mondial lundi prochain à Washington. Sans les services de Reynolds, ils n'ont que deux lanceurs réguliers: Vic Raschi et Ed Lopat.

Fin de saison du circuit Vilbour

La saison de quilles de la ligue "Vilbour" s'est terminée par une soirée récréative.

La distribution des prix aux différents gagnants eut lieu lors de cette fête et chacun s'est déclaré satisfait des résultats obtenus pour cette première année.

Le trophée "Vilbour" a été remis au Gagnonbourg, qui termina en tête du circuit pour la cédule régulière et remporta le championnat au dépens du Auclairville, gagnant la série deux parties à une, les deux autres joutes étant annulées. C'est dire que la lutte se fit chaude dans le détail.

Le trophée "Nongag" pour la meilleure moyenne des hommes au cours de la cédule a été remporté par Roger Gagnon, tandis que Bob Labrecque s'emparait du trophée "Brelaque" pour le championnat-handicap disputé au cours de la série de détail.

Yvette Leclerc s'est particulièrement distinguée par ses brillantes performances du début à la fin de la saison. Elle remporta le championnat combiné de la cédule et du détail, et s'empara par le fait même du trophée "Crecel".

Chez les hommes, outre les champions Gagnon et Labrecque, mentionnons René Hains qui prit la seconde position dans la série-handicap, suivi de Flo Auclair, ainsi que Geo. Nadeau qui termina la saison régulière second en arrière de Gagnon.

Chez les dames outre la championne Leclerc qui s'empara des deux titres, une mention spéciale doit être faite de Colette Auclair qui prit le second rang dans les deux compétitions, Madeleine Leclerc qui finit 3ème dans la saison régulière, et Rollande Nadeau qui se classa aussi troisième dans la série-handicap.

Les Epiciers Unis

Samedi dernier avait lieu, en la salle de quilles Jobidon, la semi-finale de la ligue de quilles des employés de la maison "Epiciers-Unis, Inc".

L'équipe "Comptabilité', en dernière position presque toute l'année, a causé la plus grande surprise en l'emportant sur l'équipe des "Vendeurs" au compte de 3 à 2.

Le 21 avril aura lieu la finale pour le trophée offert par le bureau de direction des Epiciers-Unis, Inc. L'équipe "Comptabilité" tentera de s'emparer les honneurs de cette finale en rencontrant l'équipe "Entrepôt".

R. Prémont gagne

Une rencontre sensationnelle fut disputée au tennis sur table au Collège de Beauport alors que Richard Emond devait finalement l'emporter dans une série 3 de 5 aux dépens de Roger Prémont au pointage de 21-15, 21-10, 23-25 et 21-17. L'histoire ne dit pas s'il y aura un match-revanche mais une telle performance mérite d'être soulignée.

Pierre Montane en route pour Montréal

Paris, 11 (Reuters). — Pierre Montane, champion - boxeur des poids-léger de la France et de l'Europe, a quitté Paris, hier, pour se rendre à Montréal.

Il effectue la traversée avec son gérant, Eugène Huat, à bord de l'Ile de France. Il livrera son premier combat à Montréal, contre Armand Savoie, au début de mai.

Ike Williams

New-York, 11 (AFP). — La signature du contrat pour le match pour le titre des poids-léger entre le tenant, Ike Williams, et le prétendant, Jimmy Carter, aura lieu au siège de la Commission de Boxe de l'état de New-York.

Les deux adversaires se rencontreront le 11 mai, à Madison Square Garden, en un combat de 15 rounds.

Séries éliminatoires des Intermédiaires

Ottawa, 11 (PC). — W.B. George, premier vice-président de la Canadian Amateur Hockey Association, a arrêté les dates suivantes pour le championnat intermédiaire de l'est du Canada entre les champions des provinces maritimes et ceux de l'Ontario 16, 17 et 19 avril.

Les vainqueurs de la série Falcons de Cornwall vs Noranda se rendront dans l'est pour se mesurer aux champions des provinces maritimes, Fredericton, dans une série 3 de 5 aussitôt que les champions de l'Ontario auront été connus.

Noranda est en avant par 2-1 dans leur série 3 de 5. La quatrième partie sera jouée à Brockville jeudi soir.

Un autre lanceur pour les Cubs

Drummondville (DNC). — Le département des lanceurs des Cubs de Drummondville, vient de s'enrichir d'une nouvelle acquisition qui, selon les connaisseurs du baseball, donnera une belle puissance défensive à l'équipe du pilote Stan Bréard.

Le gérant-général Frank Silva vient, en effet, de faire signer un contrat à Ford Smith, de Phoenix, Ariona. C'est un lanceur de couleur, droitier, âgé de 25 ans, mesurant 6 pieds 1 pouce et pesant 210 livres. Il est frappeur gaucher.

Jusqu'à l'hiver dernier, il évoluait avec le Jersey City, de la Ligue Internationale et un bon nombre d'amateurs de Drummondville ont pu le voir à l'oeuvre avec ce club contre les Royaux de Montréal en 1949 alors qu'il remportait une victoire de 8 à 2 contre Bankhead qui lançait pour le Montréal.

Il fut remarqué par Rogers Hornsby, gérant du Seattle, de la Côte du Pacifique et repêché à l'entrainement d'hiver à Porto-Rico pour le compte de Silva. Il se rapportera à Stan Bréard, au camp d'entrainement de Lakewood, N.J. dimanche prochain.

En 1949 avec Jersey City il prit part à 31 parties. Il en gagna 10 et en perdit 8. Il gagna 21 parties en 1946 dont le championnat de la Ligue Internationale.

L'an dernier il fut moins actif ayant souffert d'une pneumonie et ne lança que 5 parties. Cet hiver joua à Porto-Rico.

Chez les quilleurs de Portneuf

St-Raymond (Spécial). — Samedi soir, le 7 avril, à la Salle paroissiale de St-Raymond, avait lieu l'ouverture officielle du tournoi individuel de petites quilles pour déterminer le champion du comté de Portneuf. La paroisse représentée était Pont-Rouge.

Plusieurs joueurs sont enregistrés présentement, mais, il reste encore quelques paroisses qui, n'ont pas envoyé les noms de leurs représentants ni les dates, pour se joindre à Pont-Rouge. Donnacona et St-Raymond. La fermeture de cette compétition aura lieu le 29 avril Prière de s'adresser à M. Marcel Denis, tel. 97, ou M. l'abbé J. Fraser, tel 17.

Pour les dames, et demoiselles, il y aura un tournoi d'organisé. Quelques unes, à l'heure actuelle, sont enrégistrées..

Voici le "Big six" chez les hommes.

Wellie Bussières	148.1
Azarie Lesage	140.3
Napoléon Lavallée	135.3
Antonin Garceau	135.1
Marcel Boilard	128.6
Raymond Gauthier	122.6

Combat contremandé

Dasingstoke, Angleterre, 11 (PA). — John Simpson, gérant de Jack Gardner, champion européen des poids-lourd, a contremandé hier soir le combat proposé contre Cesar Brion, d'Agentine, à cause d'une blessure à une main de son protégé. Gardner devait se mesurer à Brion le 22 mai.

Amitié anglo-américaine promise à l'Iran; le problème du pétrole

Washington, 11 — (PA) — Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont promis à l'Iran le concours plus étroit et l'aide matérielle de l'occident en retour du règlement du différend sur le problème du pétrole iranien. Des représentants américains et britanniques ont commencé une série de conférences ici, hier pour obvier à la décision iranienne d'étatiser l'industrie du pétrole, dont la compagnie Anglo-Iranian Oil, d'un actif de $500,000,000.

Une déclaration en termes prudents a été publiée à l'issue de la première séance de trois heures, hier. Elle insiste sur l'amitié des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne envers ce pays du Moyen-Orient et l'importance pour le monde libre de sa production de plus de 500,000 barils de pétrole raffiné. Les besoins de la Grande-Bretagne et de l'ouest de l'Europe en sont ainsi comblés. Les entretiens doivent durer toute la semaine. Ils ont pour but de tracer une politique commune pour obvier à l'une des situations les plus graves au Moyen-Orient.

Si la guerre frappait maintenant...

La défense civile et les municipalités

Si la guerre frappait maintenant, et que l'ennemi attaque durement et rapidement, notre défense civile, tout comme nos plans d'évacuation et de secours, serait probablement jetée dans la confusion complète. Cette déclaration alarmante est contenue dans le dernier numéro du "Poste d'Ecoute", organe officiel de la Fédération des maires et municipalités du Canada.

La publication ajoute qu'à l'heure actuelle, il n'existe dans aucun centre canadien une organisation adéquate et entraine de défense civile. Pour hâter la formation des cadres de la défense, elle demande que toutes les municipalités, petites et grandes, s'initient le plus tôt possible et continuent de réclamer auprès des gouvernements supérieurs. Le "Poste d'Ecoute" fait remarquer que les gouvernements tant fédéral que provinciaux n'ont pas encore voulu prendre des engagements financiers, ce qui en l'occurrence, est chose nécessaire pour permettre l'organisation.

L'organe de la Fédération des municipalités dit que "personne ne nie que dans l'éventualité d'une guerre, certains centres urbains et stratégiques au Canada sont des zones potentielles d'objectifs ennemis. Le sentiment général, chez les dirigeants politiques du pays, est que le conflit n'est ni imminent ni inévitable. D'autre part, ils sont tous d'avis qu'il peut survenir et à n'importe quel moment.

"A l'heure actuelle, le gouvernement fédéral agit au stage des conseils et des recherches, par l'intermédiaire du bureau du coordonnateur de la défense civile, vis à vis des gouvernements provinciaux. Les gouvernements provinciaux, à leur tour, avisent et, jusqu'à un certain degré, dirigent les organismes de défense civile des gouvernements municipaux.

"Le gouvernement fédéral n'agit qu'à titre de conseil. Le rôle provincial promet de ne continuer qu'à être surtout de même nature. Ce sont donc les municipalités qui porteront la part du lion dans l'organisation de la défense civile et qui en écoperont de la responsabilité administrative.

TACHE DES MUNICIPALITES

"Les lignes de démarcation municipales et provinciales fournissent une saine base aux fonctions normales administratives et politiques du gouvernement en général. Mais elles répondent peu à la réalité quand on les applique aux implications si les cités canadiennes un jour sont soumises à l'attaque ennemie.

"Les municipalités, au lieu de créer des organismes parallèles et indépendants de défense civile, dans une région donnée, doivent donc s'unir et déléguer leur autorité à un office régional de défense civile, et à son directeur. Les activités de cet office seraient soutenues financièrement par les municipalités situées dans la région qu'on veut protéger, sur la base du chiffre des populations ou des valeurs imposables, et, proportionnellement par les gouvernements provinciaux et fédéral.

"Dans tous les cas, l'autorité serait conférée au directeur régional de la défense civile. Il ferait rapport au comité régional, composé de représentants des municipalités et des gouvernements fédéral et provinciaux, etc. En cas de guerre ou de désastre civil, le comité aurait le pouvoir (ou recevrait l'ordre) de donner à son office complète autorité de contrôler tous les services dans la limite de sa région - police, incendies, transport, hôpitaux, etc.

LES PETITES MUNICIPALITES

"Les petites municipalités à travers le pays, bien que n'étant pas toujours proches des territoires jugés comme objectifs ennemis, doivent néanmoins se joindre à l'organisme régional de défense civile. On doit faire comprendre à leurs citoyens que, même si leur propre municipalité est peu en danger d'être directement attaquée par l'ennemi, elle doit quand même s'organiser pour recevoir les victimes des bombes lancées sur d'autres points de leur région, et même aider à y assurer certains services publics qui auraient pu être endommagés ou détruits.

"La façon dont les gouvernements et les citoyens des municipalités éloignées font maintenant face à leur rôle de préparation en matière de défense civile nationale peut fort bien marquer la différence entre le succès à accueillir une attaque ennemie ou la complète dislocation nationale et la défaite qui s'ensuivraient. Ces municipalités sont le tampon sur lequel nous pourrons nous replier, puis nous regrouper si nous sommes frappés. Leur enjeu dans la défense civile est aussi grand que celui de la cité la plus stratégique du pays. Pour les municipalités, les provinces, la nation et le continent, c'est ensemble qu'on résiste ou qu'on tombe.

"L'organisation du Canada en régions de défense civile est une solide base servant à édifier notre défense civile nationale, mais il faudra surmonter de nombreux obstacles avant de réussir. Certains sont formidables.

OBSTACLES A ELIMINER

"D'abord, il y a le fait que jusqu'ici les gouvernements fédéral et provinciaux n'ont pris aucun engagement financier adéquat à ce sujet.

"Deuxièmement, il sera difficile de faire le partage des responsabilités financières entre les provinces, dans les régions frontières.

"Troisièmement, il faudra obtenir la parfaite coopération de toutes les municipalités d'une région, tant financièrement que pour les problèmes d'organisation. En plusieurs cas, on dispose déjà de certaines expériences municipales dans l'établissement d'organismes desservant les citoyens de plusieurs municipalités sans égard aux limites municipales. Ces expériences peuvent être mises à profit et partagées maintenant.

"Les municipalités du Canada doivent continuer à réclamer une solution des problèmes de la défense civile dans la juridiction des gouvernements supérieurs, mais en même temps elles feraient bien de s'initier ensemble au problème et d'établir des régions de défense civile, avec pouvoirs spécifiques, avant que nous nous trouvions en pleine guerre. Il serait peut-être alors trop tard."

BEAUPORT

Succès scolaires

Voici les noms des élèves du collège de Beauport et de l'école St-Yves qui ont obtenu des succès scolaires au cours du mois de mars :

Collège de Beauport :

11e année : Emile Simard et Jean-P. Turcotte;

10e année : Jean-Guy Drouin et Jean-Guy Huot;

9e année : Rolland Villeneuve, Richard Laberge, Jacques Côté, Jacques Deschamps et Claude Lafrance;

8e année : Ange-Albert Vézina, Jean-Paul Boutet, Pierre Deschamps, Jean-Marc Vézina et Raymond Emond;

7e année "A" : Guy Gailloux, Robert Lortie, Raymond Savard, Claude de Gagné et Roland Verret;

7e année "B" : Jean-Claude Tremblay, Michel Robert, Rodrigue Rainville, Richard Vézina et Claude de Renaud;

6e année "A" : Lionel Robert, Claude Lortie, Jacques Roy, Pierre Dussault et Robert Borgia;

6e année "B" : Denis Lachance, Gilles Parent, Guy Lortie, Pierre Langevin et Louis Careau;

5e année "A" : Jacques Roy, Michel Emond, Gilles Guévremont, Jean-Marc Carrier et Guy Lapointe;

5e année "B" : Albert Garneau, Gaétan Carmichael, Ghislain Lauzier, Armand Borgia et Gilles Langevin;

5e année "C" : Gaston Falardeau, Albert Bolduc, André Verret, Armand Tanguay et Yves Bélanger.

Ecole St-Yves :

4e année "A" : Paul Larue et Jacques Therrien;

4e année "B" : Laurent Côté et Daniel Lortie;

3e année "A" : Gilles Ménard et Michel Lortie;

3e année "B" : René Lortie et Maurice Parent;

2e année "A" : Serge Drouin et Claude Bélanger;

2e année "B" : Michel Pelletier et Florent Paquet;

1ère année "A" : Yves Garneau et Jacques Côté;

1ère année "B" : André Martineau et Camille Mercier.

A Minneapolis

Nashville, Tenn., 11 (PA). — Roy Weatherly, voltigeur sur la liste de réserve des Giants de New-York, a été vendu hier à leur club-ferme de Minneapolis. Il aurait pu obtenir sa libération, mais il a préféré demeurer avec l'organisation des Giants.

(Suite de la page 14)

121 MAISONS A VENDRE

SAINT-SACREMENT — Magnifique cottage neuf, 8 grandes pièces, situé rue St-Cyrille, coin Bégin, comptant $13,000.00 balance environ $70.00 par mois plus 20 ans. Aussi plain-pied même grandeur et mêmes conditions situé 5 DE CALLIERES. TEL: 7-1780.

RUE MONCTON, propriété de 8 pièces avec grand vivoir et salle à diner, spacieux garde-robes, chambre à coucher principale 12'

Le Canada ne veut plus être l'écho des Etats-Unis

"L'époque des relations politiques relativement faciles et automatiques" du Canada avec les Etats-Unis est révolue, déclare l'hon. L.-B. Pearson — Le Canada a perdu sa "sensibilité de débutante".

Toronto, 10. (PC) L'hon. L.-B. Pearson, ministre des Affaires extérieures, a déclaré aujourd'hui que les Etats-Unis et le Canada auraient de meilleures relations si les Etats-Unis réalisaient que notre pays ne veut pas être simplement un écho et portaient plus d'attention aux exploits de guerre du Canada, à ce qu'on y dit et ce qui s'y passe.

Le ministre a prononcé un discours au Canadian Club de Toronto, sur les relations canado-américaines, "l'un des problèmes les plus difficiles et délicats auxquels la politique étrangère fait face". Il ajoutait la conviction que "l'époque des relations politiques relativement faciles et automatiques avec notre voisin est révolue".

M. Pearson a noté que le Canada a atteint l'âge adulte dans ses rapports avec le Royaume-Uni. Ottawa a perdu sa "sensibilité de débutante" et Londres, sa tendance à dominer; les deux capitales mènent maintenant leurs affaires sur une base de confiance et d'amitié, comme partenaires aîné et puîné d'une entreprise conjointe".

Depuis 1945, et particulièrement depuis la guerre de Corée, les Canadiens apprécient plus que jamais la sagesse, la tolérance et la sûreté de vision du peuple britannique.

Bien que les relations entre le Canada et les Etats-Unis soient plus étroites et marquées d'une bonne entente et d'une amitié mutuelles, ces rapports ne sont pas toujours faciles. Il y a des difficultés et des frictions.

"Il est décourageant de constater que le peuple américain ne se rend compte de notre existence que si nous faisons quelque chose qu'il n'aime pas ou ne faisons pas ce qu'il aimerait nous voir faire", a souligné le ministre.

La direction imprimée au reste du monde par les Américains en Corée mérite la grande gratitude du Canada, qui ne devrait pas s'attirer plus de critique que l'Argentine, la Suède ou l'Egypte pour le temps qu'il prend à s'adapter à la situation nouvelle.

Il devrait être possible d'empêcher que les relations canado-américaines rencontrent de sérieuses embûches; "si nous faisons face aux problèmes franchement et ouvertement, elles pourront être évitées".

"Nous ne nous préoccupons plus de savoir si les Etats-Unis rempliront leurs obligations internationales, mais plutôt comment ils le feront et comment nous en serons affectés".

M. R.-H. Keefler au club Rotary

Qualifiant de prodigieuse l'évolution, depuis 1939, de la ville et de la province de Québec dans le domaine de la téléphonie, M. R. H. Keefler, d'Ottawa, adjoint du président de la compagnie de Téléphone Bell du Canada, a déclaré, hier midi, lors du déjeuner-causerie hebdomadaire du club Rotary de Québec, que l'industrie du téléphone était appelée à jouer un rôle encore plus grand dans l'évolution continue de la cité de Québec et de la province en général.

Le conférencier que présenta M. Benoit Robillard, gérant de la compagnie pour le district de Québec, a été remercié par le président du club Rotary, M. Hector Faber.

M. Keefler rappela au début de sa causerie que la compagnie Téléphone Bell avait contribué pour une large part au progrès de la province en augmentant — de 33,000 par année en moyenne — le nombre d'appareils téléphoniques dans la province.

Après avoir évoqué brièvement les réalisations techniques de la compagnie tant dans la ville de Québec où 22,300 nouveaux téléphones ont été installés depuis la fin du dernier conflit mondial, le conférencier traça un tableau des nécessités physiques et des dépenses qu'exigeait un tel programme d'expansion.

Parlant de la récente hausse de taux, M. Keefler a dit que les citoyens de Québec ont eu l'impression que les taux avaient été haussés à un niveau plus élevé ici que dans les autres villes de même population.

"Les taux en vigueur en Québec", précise-t-il, "sont les mêmes que ceux des autres villes où la téléphonie a connu les mêmes développements. Ceux-ci ont été approuvés par la Commission des Transports du Canada qu'après une enquête minutieuse et dans le seul but de permettre à la compagnie de faire face au coût croissant d'exploitation".

En concluant, M. Keefler assure son auditoire que la compagnie Téléphone Bell utilisera toute les ressources dont elle dispose pour assurer à la population de la province de Québec le meilleur service possible, les aidant ainsi à parvenir à la propérité et au bien-être auxquels ils aspirent.

A la table d'honneur, on remarquait en outre du conférencier, du président et de M. Robillard, MM. Hervé Baribeau, Emile Garneau, Roger Dussault et quelques autres.

Les sables ferrifères du Québec

Il est question d'utiliser le sable magnétique de la Côte Nord pour en tirer le fer qu'il contient. Si le projet se réalise, ce ne serait pas la première fois dans la province de Québec qu'on emploierait un tel sable.

De 1867 à 1875, la Moisie Iron Co., dirigée par W. Molson, traitait le sable de la région de la Rivière Moisie à 330 milles en aval de Québec et vendait le fer obtenu aux Etats-Unis et à Montréal. Dans la métropole, on le transformait en essieux de wagon de chemin de fer.

Des capitalistes européens utilisèrent les services de géologues en 1904 pour faire prospecter la région de la Rivière Moisie. Les années suivantes, on examina encore le sol et le sous-sol de la région, mais on en vint à la conclusion que les dépôts de sable magnétique ne pourraient servir que dans le cas où l'on trouverait des gisements plus considérables.

Assez nombreux sont les points de la Côte Nord du St-Laurent où l'on trouve du sable ferrifère, sable contenant de la magnetite et de l'ilménite.

Il y en a: entre la rivière Natashkwan et Mont-Joli (English Point), dépôts les plus importants, 27,000,000 tonnes de sable magnétique;

—petites quantités (magnetite) découvertes en 1904 à 430 milles en aval de Québec près de la Rivière Mingan;

—dans la région de la Bersimis à 200 milles en aval de Québec;

—entre les municipalités de Champlain et de Batiscan.

Près de la Natashkwan, on avait repéré du sable magnétique, dès 1904; il fit l'objet d'"un examen plus approfondi vers 1912 et 1913, notamment de la part des géologues Mackenzie et Pearsons.

Les inondations aux Etats-Unis

Minneapolis, 10. (PA). Environ 12,000 personnes ont été chassées de leurs foyers par des inondations dans le Midwest et les dommages à la propriété s'élèvent à plus de $3,000,000. A Mankato, Minnesota, 1,080 maisons sont inondées et 4,700 personnes ont dû gagner les hauteurs. L'eau atteint huit à neuf pieds de hauteur dans les rues. A St. Peter, Minnesota, un chemin de fer a été coupé par l'eau qui monte sans cesse le long des digues protégeant l'usine hydro-électrique de la municipalité. Dans le comté de Lyon, près de Marshall, Minnesota, la Croix-Rouge dispose de 30 chaloupes, 20 camions et 10 tracteurs pour sortir d'embarras quelque 2,800 personnes. Il y a également des inondations dans le Dakota-Sud et l'Iowa.

Recomptage des votes

On a procédé hier matin en la salle du conseil au recomptage des votes qui ont été déposés hier au cours de l'élection à la mairie. Il n'est survenu au cours du recomptage qu'un seul changement qui s'est traduit par l'addition d'un vote favorable à M. Borne dans le quartier de St-Sauveur-Ouest. La majorité de M. Borne est ainsi majorée d'une voix et se chiffre donc à 10,570. En tout, il n'y a eu qu'une dizaine de votes écartés ou rejetés. M. L.-P. Desjardins, greffier-adjoint de la ville et responsable des procédures de l'élection, a exprimé sa grande satisfaction du fait que les officiers rapporteurs avaient très bien accompli leur travail.

Encore d'autres taxes en Angleterre

La présentation du budget 1951-52 vaut une sombre journée pour les Britanniques — Chiffre total de $12,381,150,000.

Londres, 10. (PC). Les Britanniques qui vivent depuis onze ans sous un régime d'austérité ont eu une sombre journée aujourd'hui alors que le budget 1951-52 leur annonçait une augmentation de l'impôt sur le revenu et diverses hausses des taxes sur toutes sortes d'articles domestiques et d'usage courant.

Peu de personnes échapperont au régime d'austérité intensifié du chancelier de l'Echiquier, Hugh Gaitskell, qui a annoncé un budget-record pour le temps de paix, avec le chiffre de 4,197,000,000 de livres, soit $12,381,150,000, comprenant des dépenses de 1,490,000,000 de livres pour le réarmement contre le communisme. Le budget de la défense montre ainsi une augmentation de 715 millions de livres sur l'an dernier.

Mais en dépit de tous ces chiffres, les services sociaux de la Grande-Bretagne coûteront plus cher que la défense nationale, soit une somme de 1,615,000,000 de livres, avec une hausse de 26 millions.

Le contribuable moyen en Grande-Bretagne verra l'impôt de base sur le revenu qui est de 9 shillings par livre ($1.35 sur $2.95) s'accroître de six pence et se rapprocher sensiblement du niveau le plus élevé atteint au cours de la guerre, qui était de 10 shillings par livre.

Diverses taxes de vente sont doublées: sur les autos, les radios, les appareils de télévision. La taxe sur la gazoline monte de six cents. Toutefois, il n'y aura aucune augmentation de taxe sur le tabac. La taxe sur les corporations passe de 30 à 50 pour cent.

Hugh Gaitskell a averti le pays que son niveau de vie descendra alors que le programme de réarmement absorbera les matières premières et imposera des réductions aux exportations.

Le ministre a ajouté que son budget tentait de mettre un terme à l'inflation, mais qu'il ne fallait pas aller "trop loin dans l'autre sens et amener des pertes, du chômage sans que notre position extérieure en bénéficie."

Voyage abandonné de M. Harold Wilson

Londres, 10. (AFP) — Le projet de voyage aux Etats-Unis de M. Harold Wilson, président du Board of Trade, est pour le moment abandonné, apprend-on de bonne source. M. Wilson devait se rendre aux Etats-Unis au cours de ce mois afin de discuter avec les autorités américaines des livraisons de matières premières rares à la Grande-Bretagne ainsi que de l'avenir des exportations britanniques vers les Etats-Unis.

On croit savoir qu'en raison des discussions internationales actuelles à Washington sur la question des matières premières, le gouvernement britannique ne voulait pas donner l'impression que la Grande-Bretagne désiraient conclure un marché séparé avec les Etats-Unis. Le voyage pourrait avoir lieu à une date ultérieure.

Les fêtes des Bouchard

Une délégation de Bouchard de la région de Chicoutimi est venue rencontrer, en fin de semaine, le co-Québec pour discuter des fêtes qui se dérouleront les 1er, 2 et 3 septembre prochain, à Québec, Baie St-Paul et Petite-Rivière St-François. La Réunion a eu lieu sous la présidence de M. l'abbé Roland Bouchard, de Moncton, N.-B., aumônier du tricentenaire. Au cours de cette réunion, les membres de la délégation de Chicoutimi ont fait rapport de leurs activités au comité de Québec. Au nombre des délégués, on remarquait notamment M. J.-Henri Bouchard, professeur au séminaire de Chicoutimi, ainsi que MM. Edgar et Maurice Bouchard.

Retour au travail

Londres, 10. (AFP). Les 8,000 dockers du port de Londres qui s'étaient mis en grève hier pour la sixième fois afin de protester contre les poursuites intentées à sept dockers accusés d'"incitation à la grève illégale", ont repris le travail

Un drame dans l'Alabama

Bessemer, Alabama, 10. (PA). Le cadavre de M. Lum Lamar, 57 ans, un cultivateur, a été découvert près d'un ruisseau hier. La police a arrêté deux adolescents, le fils et le neveu de la victime. Ils ont avoué le meurtre en précisant que M. Lamar avait enlevé de la nourriture à son épouse malade.

Des accusations de meurtre ont été portées également contre Mme Minnie Lee Lamar, 43 ans, et sa fille, Mme Bettie Doris Helton, 24 ans. M. Lamar a reçu une décharge de fusil à plomb derrière la tête. Le policier Clyde Morris a fait ce récit de l'affaire: le chat des Lamar a pris un lapin vendredi soir dernier. Mme Helton l'a fait cuire pour sa mère, mais M. Lamar l'a mangé. Comme il sommeillait dimanche soir, les deux garçons l'ont frappé à la tête avec un morceau de fer, l'ont traîné sur la route et l'ont abattu. Ils ont ensuite placé le cadavre dans une automobile et l'ont jeté dans le ruisseau.

Les pompiers appelés au "Syndicat de Québec"

Les pompiers des stations numéros 3 et 5 ont été appelés au Syndicat de Québec, hier après-midi, où l'un des gicleurs automatiques venait de se rompre. Des ouvriers en travaillant ont brisé une des "têtes" du système de protection et il s'en est suivi un jet d'eau. Le bris fut vite réparé. Les dommages sont légers.

A l'enquête de la police

Le maire Camillien Houde invité à comparaître

Montréal, 10. (PC) Le maire Camillien Houde a été invité aujourd'hui par M. le juge François Caron à comparaître à l'enquête sur le vice à Montréal afin d'expliquer des déclarations qu'il aurait faites à un déjeuner récent du club des Lions. Le juge Caron, qui préside à l'enquête, a donné instruction au greffier Maurice Parent d'inviter le maire Houde à comparaître jeudi après-midi, le 12 avril, "s'il le désire."

Cette invitation a été faite à la suite d'une requête soumise par Me Jean Drapeau, qui représente avec Me Pacifique Plante les requérants dans cette enquête. Me Drapeau voit dans les paroles du maire Houde "le cas le plus flagrant de mépris de Cour." D'après un journal local cité par Me Drapeau, le maire aurait déclaré que l'enquête est une tentative de vengeance d'un groupe contre un autre. Le juge a également déclaré que les journalistes qui ont assisté au déjeuner en question seront appelés à témoigner pour prouver la véracité des compte-rendus publiés dans leurs journaux.

FORD L'EMPORTE!

Première de la classe "A" dans l'épreuve d'économie Mobilgas

EN CONCURRENCE AVEC TOUTES LES AUTOMOBILES DE PRIX ANALOGUE, UNE FORD V-8 "51" (À SURMULTIPLICATION) REMPORTE LE PREMIER PRIX!

Bravant les obstacles de la circulation urbaine, le froid des plus hautes montagnes et la chaleur de déserts situés au-dessous du niveau de la mer, la Ford V-8, munie d'une surmultiplication et de l'"économiseur automatique", a prouvé sa faible consommation d'essence.

DURE ÉPREUVE DE 840 MILLES

qui prouve que la Ford est vraiment économique

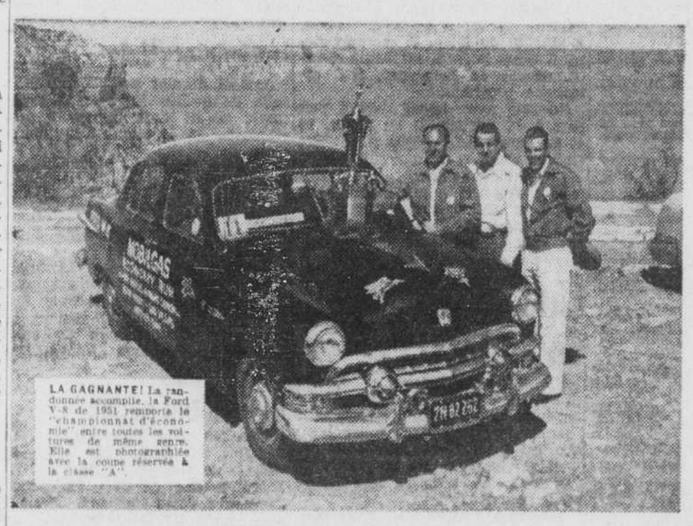

LA GAGNANTE! La rondouce accomplie, la Ford V-8 de 1951 remporte le "championnat d'économie" entre toutes les voitures de même genre. Elle est photographiée avec la coupe réservée à la classe "A".

Dans toutes nos provinces, les possesseurs de nouvelles Ford V-8 nous signalent avec enthousiasme que leurs frais d'essence sont exceptionnellement modiques. Et voici que le proverbial "caractère économique" de la Ford est de nouveau éloquemment démontré dans une "épreuve d'économie" d'une importance capitale pour tous les modèles de stocks courants fabriqués en Amérique (la fameuse épreuve annuelle commanditée par les distributeurs de Mobilgas).

Il n'y a pas d'épreuve plus impitoyable que ce parcours de 840 milles, par monts et par vaux, qui réunit les obstacles de la circulation urbaine, la chaleur de déserts et le froid glacial de cols périlleux, à une altitude de 7,000 pieds. *En concurrence avec toutes les automobiles de prix analogue, la nouvelle Ford, munie d'une surmultiplication, est arrivée première dans la classe "A"!* C'est une preuve irréfutable de l'économie que rend possible le nouvel "économiseur automatique" de la Ford.

Cette démonstration, pourquoi ne pas la recommencer pour vous-même, et sur un trajet de votre choix? Entrez chez un vendeur autorisé Ford et demandez une promenade d'essai. C'est encore la meilleure façon de vous convaincre *qu'on peut payer plus cher, mais qu'on ne peut trouver mieux en fait de voiture.*

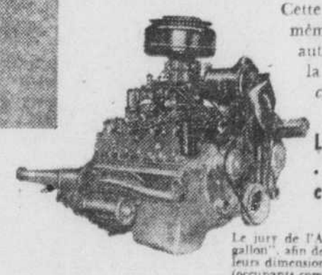

Le fameux moteur Ford V-8 (100 chevaux) ... vainqueur de toutes les épreuves ... reconnu comme le plus économique en son genre.

La SURMULTIPLICATION FORD (facultative moyennant supplément) rembourse bientôt son coût d'achat sous forme d'économie d'essence. Elle permet au moteur de "flâner" pendant que la voiture file à grande vitesse, procure une performance plus souple et plus silencieuse, réduit les frais d'entretien parce qu'elle diminue l'usure du moteur. Demandez une démonstration au plus proche vendeur autorisé Ford.

Le jury de l'AAA détermine le gagnant d'après une formule dite du "millage-tonne au gallon", afin de donner chances égales à toutes les voitures de chaque classe, quels que soient leurs dimensions et leur poids. Ce "millage-tonne au gallon" égale le poids de l'automobile (occupants compris), en tonnes, multiplié par le nombre de milles parcourus, puis divisé par le nombre de gallons d'essence consommés.

Essayez vous-même la gagnante de l'épreuve d'économie!

25 rue Dorchester

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.

Téléphone: 5-8181

Distributeur pour la ville et le district de: "FORD" et "MONARCH"

Expansion notable des affaires de Canadian Westinghouse en 1950

Hamilton, (Spéciale). Le développement considérable de la compagnie et la confiance dans l'avenir du Canada se reflètent dans le rapport annuel de 1950 de la Canadian Westinghouse Company Limited, publié hier. Commentant le progrès de la compagnie, M. Herbert H. Rogge, président, prononça ces mots : "Le puissant développement de l'activité industrielle au Canada en 1950 s'est reflété dans les opérations de la compagnie au cours de toute l'année."

La quantité de commandes reçues a surpassé de beaucoup celle de n'importe quelle période dans l'histoire de la compagnie. Nos expéditions ont surpassé celles des années précédentes et les commandes que nous avons reportées en 1950 ont atteint un niveau plus élevé.

Au cours de l'année dernière, les gages et les salaires d'un groupe d'employés encore plus nombreux, se sont élevées à $22,000,000.

Les taxes provinciales et fédérales payées par la compagnie ont atteint la somme de $4,640,000, soit une augmentation de $1,500,000. Les dividendes payés aux actionnaires se chifffrent à $1,147,000. Le rapport montre un profit net de $5,809,000.

Il est révélé que la compagnie a versé $5,000,000 aux employés de la Westinghouse par l'entremise du plan de pension depuis son début en 1920. Cette somme comprend $800,000 pour l'année 1950.

En parlant des plans futurs, le rapport établit que le programme de construction inauguré l'an dernier se poursuivra en 1951, en 1950, des usines ont été aménagées à Trois-Rivières, Québec et Edmonton, Alberta.

Des plans sont maintenant prêts pour permettre de lancer sur le marché un assortiment complet d'appareils de télévision au cas où la télévision serait sur les ondes en 1951.

La compagnie fait aussi des plans en vue du développement continu d'une production accrue de produits usuels de consommation, mais elle réalise que ce rendement peut être sérieusement réduit par suite de la nécessité de fournir des matériaux essentiels et la main d'oeuvre pour les industries de la défense.

Pour augmenter les facilités de la compagnie de répondre au marché et pour donner en même temps un meilleur service à l'industrie de construction et autres, une nouvelle compagnie a été instituée sous le nom de Canadian Westinghouse Supply Company Limited.

La production de freins à air a été augmentée considérablement au cours de l'année pour répondre aux besoins des chemins de fer qui construisent de nouvelles unités en grand nombre et qui adoptent pour les anciennes, le genre de freins modernes. Tout indique que la production dans ce domaine se maintiendra au cours de 1951.

LES RECETTES DES DOUANES A QUEBEC

Les recettes des douanes et d'accise dans le port de Québec durant l'exercice 1950-51 — avril à mars — laissent voir une augmentation de $5,209,033.93, selon un rapport publié par le percepteur du revenu national dans notre ville. Le total des perceptions se'st élevé, en effet, à $41,696,888.84 en comparaison de $36,487,854.91 pour l'année fiscale précédente.

Pour le mois de mars 1951, les revenus des douanes et d'accise ont augmenté de $846,764.56, le total paraison de $2,636,505.90 pour la s'établissant à $3,483,270.46 en comparaison correspondante de l'an dernier.

Importante transaction

New-York. (PC) La vente de la propriété de St. Regis Paper Co. à Oswego, N.Y. à la Marathon Corporation, de New-York a été bâclée la semaine dernière. Le montant de la transaction n'a pas été révélé.

Le Marathon possède de grosses concessions forestières en Ontario.

LA SOCIETE FORD REDUIT SON PERSONNEL

Windsor, Ont. — Environ 850 employés de la Société Ford du Canada seront congédiés aujourd'hui par suite de la réduction des fournitures de matériaux et de pièces et accessoires pour l'assemblage de voitures de promenade; c'est ce qu'a annoncé hier M. Wallace Clark, vice-président de la compagnie en charge des relations industrielles.

LE COMMERCE DES FRUITS ET LEGUMES

Toronto, — (PC) — Les prix de gros des fruits et légumes étaient inchangés ici hier. Les pommes de terre étaient stables aussi.

Programmes radiophoniques

Ces programmes sont soumis par les postes radiophoniques et sont sujets à changements dans quelques occasions.

CBV-980 kc CKCV-1280 kc CHRC Fm. 98.1 mc. Am. 800 kc. CJNT-1340 kc

MERCREDI 11 AVRIL

12 00 CBV—Jeunesse dorée
CKCV—Avec un grain de sel
12 15 CBV—Rue Principale
CJNT—Echos de musique
12 30 CBV—Le réveil rural
CHRC—Votre quart-d'heure musical
CJNT—Dans la veine romantique
12 45 CHRC—Rendez-vous romantique
1 00 CBV—Quelles nouvelles
1 15 CHRC—Trio Tony Lane
CJNT—Autour de l'orchestre
1 30 CKCV—Club Richelieu
CBV—Tante Lucie
CHRC—Chant du monde
CJNT—Musique
1 45 CBV—Chansonnettes
CJNT—L'heure de la valse
2 00 CBV—Grande Soeur
CHRC—Album "51"
CKCV—Emission Blue Skies
CJNT—Chant des collines
2 15 CBV—Maman Jeanne
CJNT—My Own Mother
2 30 CBV—L'ardent voyage
CJNT—Encore
2 45 CBV—Lettre à une Canadienne
3 00 CHRC—Carrefour de la bonne humeur
CBV—Les Chefs d'oeuvre de la musique
CJNT—L'heure variété
3 30 CBV—Les chefs-d'oeuvres de la musique
4 00 CBV—Notre pensée aux malades
CKCV—Radio Sacré-Coeur
CHRC—Moment fantaisiste
CJNT—Musique d'orgue
4 15 CKCV—Brésil
CJNT—The record Bar
4 30 CBV—L'heure du thé
CKCV—Les maestros populaires
CJNT—Popular Singers
4 45 CHRC—Au grenier de la chanson
CJNT—Band Music
5 00 CBV—Mélodies populaires
CHRC—Miroir à trois faces
CJNT—Musique de chambre
5 15 CJNT—Les favoris de la famille
CHRC—Valses et Tangos
5 30 CJNT—Musique à l'heure du thé
5 45 CHRC—Tante Colette
CJNT—Don Messer
6 00 CBV—Yvan l'Intrépide
CJNT—Airs de danse
6 05 CHRC—Musique à la carte
6 15 CBV—Intermède
6 30 CJNT—Musique du diner
CKCV—Heureuses Coincidences
6 45 CBV—En dinant
CHRC—Dites-moi
7 00 CBV—Un homme et son péché
CHRC—La Croisade du Rosaire
CKCV—Récital conjoint
CJNT—Le Rosaire en famille
7 15 CBV—Métropole
CHRC—Charles Kuntz au piano
7 30 CBV—Les peintres de la chanson
CKCV—Musique d'orchestre
CJNT—The Silver word
7 45 CBV—Studio
CHRC—Faubourg à M'lasse
8 00 CBV—Ceux qu'on aime
CHRC—Causerie Robert Rumilly
CJNT—The End of Tether
CKCV—Tours de valses
8 30 CHRC—Les trois cloches
CJNT—Leilom
9 00 CBV—Radio-Carabin
Don Arrès, ténor; Lucille Dumont, diseuse
CHRC—Constellation
CKCV—La voix de l'armée
9 30 CKCV—Oswald
CHRC—Rythmes latins
9 45 CKCV—Intermède musical
10 00 CHRC—Québec aujourd'hui
10 05 CKCV—Emission Blue Skies
10 15 CBV—Conférence de Jean-Pierre Houle
CHRC—Dans l'ambiance
10 30 CJNT—Swingtime
CBV—Michael Head, ténor
10 40 CHRC—Trio Novatime
10 45 CHRC—Les chansons de Bella
11 00 CBV—Adagio
11 05 CHRC—Le Club Rendez-vous
11 30 CBV—Musique de danse
CJNT—Moments de rêverie

LORSQUE LE REIN AGIT TROP SOUVENT

Etes-vous embarrassé et incommodé par une trop fréquente action du rein le jour ou la nuit ? Ce symptôme aussi bien que les mictions cuisantes, démangeaisons, irritations de la vessie, courbatures, douleurs dans les hanches, les aines et le bas de l'abdomen, peuvent être causés par un germe d'irritation temporaire aux reins ou par des troubles vésicaux. Dans de tels cas, la toute première dose du remède CYSTEX peut vous aider de trois manières : 1. Il encourage la nature à éliminer, dans les cas d'acidité, certains germes irritants non spécifiques. 2. Il contribue ainsi à soulager une cause fréquente de bien des maux et douleurs. 3. En soulageant et calmant les tissus irrités de la vessie, il aide à réduire le nombre des mictions fréquentes ou cuisantes, le jour et la nuit. Procurez-vous du CYSTEX à votre pharmacie aujourd'hui pour un soulagement rapide avec l'entente de satisfaction garantie ou argent remis. a

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'Au Printemps, Ltée, dont le bureau chef est à Québec, Province de Québec, s'adressera au Procureur Général de la Province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte.

Québec, le 9 avril 1951.

Lucien Lamontagne
secrétaire-trésorier

Demande de Soumissions

Des soumissions seront reçues par les Commissaires d'Ecoles pour la municipalité de Kénogami, le lundi, le 23 avril 1951, au plus tard à quatre heures P.M., pour la construction d'une annexe au couvent Ste-Famille.

Ces soumissions devront être cachetées, porter la mention soumission, et être adressées au secrétaire-trésorier, Commission Scolaire, Kénogami, M. J.-P. Lapierre.

Chacune des soumissions devra être accompagnée d'un chèque certifié, fait à l'ordre de la Commission Scolaire de Kénogami, au montant de $1,000.00. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur appelé à signer le contrat, refuse de le faire et de fournir une garantie additionnelle, par chèque accepté, qui se totalisera à dix pour cent (10%) du montant du contrat.

Le soumissionnaire devra prévoir à ce que sa soumission soit valable jusqu'au 1er juin 1951.

La Commission ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Les plans et devis sont visibles au bureau des architectes Lamontagne et Gravel, Chicoutimi.

FIRMES FUSIONNEES

Vancouver. (PC) La fusion de deux puissantes compagnies engagées dans l'exploitation forestière en Colombie-Britannique a été annoncée hier. Dans un communiqué conjoint, la H.-R. MacMillan Export Co. Ltd et la Bloedel, Stewart & Welch ont annoncé qu'elles fusionneront leurs opérations dans une compagnie connue sous le nom de MacMillan & Bloedel Ltd.

AVIS LÉGAL

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec,
No 53793

DANS LA COUR SUPERIEURE

JOBIDON
Demandeur
vs
ALBERT VALLIERES
Défendeur

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de fieri facias De Bonis, seront vendus en justice en vertu du dit bref, à deux heures de l'après-midi, ce 20 avril 1951, au garage Canadian Auto Corp, 25, de la Couronne, Québec.

Les dits biens meubles et effets consistant en : Automobile Mercury 1946 et accessoires.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, 11 avril 1951.

A. BLAIS, H.C.S.

AVIS LÉGAL

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec
No 60928

DANS LA COUR SUPERIEURE

J.-A. BARNABE
Demandeur
vs
RAOUL SIROIS
Défendeur

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur, saisis en cette cause en vertu d'un bref de fieri facias De Bonis, seront vendus en justice en vertu du dit bref à 10 heures de l'avant-midi, ce 20 avril 1951, à 236, de Rue, Québec.

Les dits biens meubles et effets consistant en : Chesterfield, radio, frigidaire, lampes, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, 11 avril 1951.

A. BLAIS, H.C.S.

Le change étranger

Montréal. — On trouvera plus bas les taux du change étranger tels que compilés hier par la Banque de Montréal. Notons que tous les cours ci-dessous représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies indiquées à la fermeture des affaires, hier.

Etats-Unis (dollar)	$1.05⅝
Royaume-Uni (sterling)	2.96
Belgique (franc)	0.02105
Tchécoslovaquie (koruna)	0.02125
Danemark (couronne)	0.1537
France (franc)	0.003035
Hollande (florin)	0.2796
Norvège (couronne)	0.1485
Suède (couronne)	0.2050
Suisse (franc)	0.2453

La laine a subi une forte baisse

Londres. (AFP) — Des nouvelles alarmantes parviennent des Dominions britanniques sur le comportement du marché de la laine. A Melbourne, les cours lainiers ont accusé une baisse évaluée par certains observateurs à 30 pour cent à East Anglia (Afrique du Sud), les ventes aux enchères ont dû être ajournées, les négociants refusant de vendre aux prix offerts par les acheteurs.

Pour la première fois, la confiance des négociants de Bradford dans l'avenir du marché de la laine semble ébranlée et les marchands de laine peignée refusent de vendre aux prix indiqués, par la demande.

A Londres même, où les ventes aux enchères de printemps se sont ouvertes, une baisse moyenne de 5 p.c. a été enregistrée sur la laine brute. Si cette baisse est moins importante que dans les Dominions, c'est parce qu'il s'agit de marchandises immédiatement disponibles et que certains utilisateurs, à bout de stocks, sont obligés d'acheter même en payant une prime.

Allons-nous vers un effondrement des cours après la hausse pratiquement ininterrompue depuis près de deux ans? A cette question, les experts hésitent à répondre. Il y a encore quelques jours, ceux de Bradford qui ont pu être interrogés affirmaient que rien d'important ne s'est produit dans la situation mondiale de la laine susceptible de provoquer un changement sensible de la tendance. Fondamentalement, disent-ils, la situation se caractérise par le fait que le demande mondiale est supérieure de 10 à 15 p.c. à l'offre même avant de faire entrer en ligne la demande militaire accrue.

Mais, deux autres faits se sont produits depuis :

1. Les autorités militaires américaines, qui ont déjà renoncé provisoirement à leur programme de stockage de la laine, ont annoncé une diminution de 15 p.c. de la consommation de laine brute et le remplacement de ce pourcentage par la fibranne.

2. Ouverture à Washington de discussions internationales sur la laine auxquelles on attache la plus haute importance dans les milieux britanniques.

Les Américains seraient résolus à obtenir à l'issue de cette conférence non seulement un contrôle des prix, mais encore un contrôle des prix, mais encore l'établissement d'un système international d'allocations qui mettront fin à la spéculation à la hausse. Pour y parvenir, les Américains seraient prêts à se servir de leurs stocks stratégiques comme moyen de marchandage.

Ceux des pays producteurs qui refuseraient d'adhérer à un tel système se verraient privés de soufre, de coton, de métaux non ferreux, produits pour lesquels ils dépendent en partie ou entièrement des Etats-Unis. Des ouvertures directes auraient été faites dans ce sens à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande.

Ceci explique pourquoi le marché de Melbourne brille surtout par l'absence d'acheteurs américains aussi bien officiels que privés. Et cette absence ne manque pas d'influer sur les autres acheteurs.

En résumé, on convient aujourd'hui, dans les milieux professionnels britanniques, que l'action américaine domine entièrement le marché. Ce que l'on ne sait pas encore, c'est jusqu'où les Américains iront pour obtenir les quantités requises de laine sans stimuler l'inflation intérieure des prix.

Les marchés aux bestiaux

Montréal, (PC) — Les affaires étaient actives et les prix généralement stables par rapport à lundi sur les marchés aux bestiaux de Montréal hier.

Les arrivages de lundi comprenaient 903 bêtes à cornes, 22 moutons et agneaux, 924 porcs et 1,843 veaux.

Les offres hier consistaient en 52 bêtes à cornes, 255 porcs et 393 veaux.

Les vaches constituaient le gros des arrivages de bêtes à cornes. Les génisses moyennes se vendaient $27-$30 et les communes $22-$26. Les vaches de bonne qualité rapportaient $27-$27.50, les moyennes $26-$26.50, les communes $22-$24.50 et pour la mise en conserve et la charcuterie $18-$21.50. Les bons taureaux payaient $27-$31, les communs et moyens $23-$26.50.

Les veaux comprenaient surtout des sujets de qualité commune et moyenne. Les veaux de lait de bonne qualité s'enlevaient à $32-$35, les moyens à $29-$31 et les communs à $25-$29.

Les porcs s'établissaient à 50 cts plus bas à $33 pour la catégorie "A". Les truies ont baissé aussi à $27.00 habillées (abattues).

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec,
No 4490-F

DANS LA COUR SUPERIEURE
en matière de faillite

Dans l'affaire de la Proposition de Jean Charles Sanna, Garagiste, 166, de L'Espinay, Québec. Débiteur.

Prenez avis que Jean Charles Sanna, 166, de L'Espinay, Québec, dans la province de Québec, m'a soumis une proposition en vertu de la loi de faillite, 1949.

Une assemblée générale des créanciers du débiteur sera tenue au bureau du registraire des faillites, au palais de Justice de Québec, le 21 avril 1951, à 11.30 heures de l'avant-midi.

Daté à Lévis, ce 9ème jour d'avril 1951.

LOUIS-ROBERT RUEL
Syndic.

Bilans annuels

UNITED STEEL

Toronto. — Les recettes nettes consolidées de l'United Steel Corporation pour l'année 1950 s'élèvent à $645,052, soit l'équivalent de $1.30 par action ordinaire, en comparaison de $663,184 ou $1.32 l'action pour l'exercice précédent. En 1950, la compagnie a disposé avantageusement des intérêts qu'elle possédait dans la firme F.-H. Hopkins & Co.

M. T.-J. Dillon, président, mentionne dans son rapport que les ventes de la compagnie ont atteint un nouveau sommet. Sa position financière s'est de nouveau améliorée, le capital d'exploitation s'établissant à $3,998,886, une augmentation de $458,000.

WOOL COMBING

Toronto. — Les recettes nettes de Wool Combing Corporation of Canada Ltd pour l'exercice 1950 apparaissent à $80,330, soit l'équivalent de $1.61 par action, en comparaison de $22,342 ou $0.45 par action pour l'année fiscale précédente.

JAMAICA PUBLIC SERVICE

Les revenus d'opération de Jamaica Public Service Company, Ltd — la filiale en exploitation seulement — se sont élevés à 153,650 en février, en comparaison de £42,-704 pour la même période l'an dernier. Les bénéfices nets sont passés de £11,056 à £11,998. Pour les douze mois finissant le 28 février 1951, les bénéfices nets figurent à £119,373 contre £100,815 pour les douze mois précédents.

TOOKE BROTHERS

Montréal. — Bien que le volume d'affaires soit demeuré à peu près le même que durant l'exercice précédent, les profits nets de Tooke Brothers Ltd pour l'année 1950 ont augmenté à $66,872, comparativement à $54,645 pour l'exercice antérieur; c'est l'équivalent de $0.56 par action au lieu de $0.46. Le fonds de roulement s'est de nouveau amélioré, s'établissant à $810,-295 en fin d'exercice contre $743,-405 un an auparavant.

Le dollar canadien

New-York. (PC) Le dollar canadien a baissé de 3-16 de cent pour fermer à un escompte de 5 7-16 pour cent, par rapport au dollar américain, hier, sur le marché des changes étrangers. La livre sterling était stationnaire au taux de $2.80 1-8.

Montréal. (PC) Le dollar américain était coté à une prime de 5 23-32 pour cent, par rapport au dollar canadien, hier, à la fermeture du marché. Cela représente une hausse de 1-8 de cent sur le palier de fermeture de lundi. Il fallait donc $1.05 23-32 en fonds canadiens pour obtenir un dollar américain.

La livre sterling a monté de 1-2 cent au taux de $2.96.

Une baisse du grain à Winnipeg

Winnipeg (PC) La plupart des prix des grains pour future livraison ont baissé hier par sympathie avec la faiblesse des marchés commerciaux américains. Les offres étaient des plus libérales, cependant que l'activité était légère.

Les chargements de blé pour l'exportation, la veille, comprenaient 225,000 boisseaux pour le Royaume-Uni et 20,000 boisseaux pour la Belgique.

Les prix du blé No 2 et les prix selon l'accord international ont monté de 1-4 de cent le boisseau.

Voici les prix du blé No 2 pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord international: No 1 Northern, $2.26⅛; No 2, $2.24⅛; No 3, $2.22⅛; No 4, $2.18¼; No 1 Durum, $2.26⅛; No 2, $2.24⅛; No 3, $2.22⅛. Prix selon l'accord et prix canadiens domestiques: No 1 Northern, $1.90⅛; No 2, $1.88¼; No 3, $1.86¼; No 4, $1.82¼; No 1 Durum, $1.90⅛; No 2, $1.88⅛; No 3, $1.86¼.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs :

AVOINE —	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
Mai	102½	101⅝a	102¼ b	102⅝
Juil	94¼	93	93⅞	94 - 94⅛
Oct	87⅜	86⅜	87⅜	87 a
ORGE —				
Mai	152½	150¾	151¾	152⅛
Juil	145¾	144¼	145	145¼-145⅜
Oct	133⅜	132⅝	133⅜	133⅛
SEIGLE —				
Mai	236	233½	234½	236½
Juil	227½	224¾	226 b	227¾-226
Oct	201¾b	199⅝a	201⅝ b	200½ a
LIN —				
Mai	535	529½a	530	533 b
Juil	517	514 a	514 a	517 a
Oct	.....	.....	463¼ b	467 b

Voici les prix de l'Office canadien du blé pour les ventes locales: les ventes aux terminaux sujettes à confirmation :

AVOINE — No 2 c.w., 1.07¼; 3 ex. c.w., 1.03¾; 3 c.w., 1.01¼; ex. 1 four., 1.01¼; 1 four., 0.96½; 2 four., 0.96½; 3 ex. four., 0.93¾; fourrage mélangé, 0.85; 4 grain mélangé, 0.88¾.

ORGE — Nos 1 et 2 c.w., 6-rangs, 1.66½; Nos 1 et 2 c.w., 2-rangs, 1.61½; 3 c.w., 6-rangs, 1.64½; 1 four., 1.49½; 2 four., 1.45½; 3 four., 1.37½; 2 c.w., jaune, 1.57½; 3 c.w., jaune, 1.56½; 3 grain mélangé, 1.32½; 4 c.w., 6-rangs, 1.58½; 3 c.w., 2-rangs, 1.46½.

GRAINS COMPTANT

AVOINE — No 2 c.w., 1.07¼; ex. 3 c.w., 1.03¾; 3 c.w. 1.01¼; ex. 1 four., 1.01¼; No 1 four., 0.98; No 2 four., 0.96; 3 four., 0.93; fourrage mélangé, 0.85.

ORGE — Nos 1 et 2 c.w., 6-rangs, 1.61⅝; 1 et 2 c.w., 2-rangs, 1.55⅝; 3 c.w., 6-rangs, 1.59⅜; 1 four., 1.48⅞; 2 four., 1.44⅝; 3 four., 1.36⅝; 2 c.w., jaune, 1.53⅜; 3 c.w., jaune, 1.51⅜; 4 c.w., 6-rangs, 1.54⅜; 3 c.w., 2-rangs, 1.48⅜.

SEIGLE — Nos 1 et 2 c.w., 2.34; 3 c.w., 2.29¼; rej. 2 c.w., 2.16½; 4 c.w., 2.20½; ergoté, 2.14½; sur rails, 2.34.

LIN — No 1 c.w., 5.29; 2 c.w., 5.23¼; 3 c.w., 4.70; sur rails, 5.29½.

Mines hors-liste

Cours fournis par BARRY & McMANAMY membres de la Bourse et du Curb de Montréal.
132 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-7006
10 avril 1951

	OFF.	DEM.
Amal. Kirk.	3½	4½
Annamaque	4½	5½
Beaurive	2	3
Barber L. N.	2	4
Bright Red L.	1¾	2¼
Burley P.	2½	3
Beaulieu	2	3
Columbière	3	4
Cons. Chib.	16	21
Cralbbe	4	6
Croydon	3	6
Derlak	2½	3½
Habitant	3	4
Halden R. L.	2	4
Ineco	10	11
Kenhay	6½	6½
Kenda	5	7
Lake Expanse	4½	6½
Martin Bird	2½	3½
Major Oil	2½	3½
Mate Yellowknife	5	6
New Augerita	6½	8
New Malartic	2½	4
Norbeau	85	95
Norford	2	4
Obalski-45	17	20
Opem. Copper	33	37
Orton a	6	7
Pascalis	11	13
Presdor	1½	2½
Quest Y. K.	1½	3
Rand Malartic	1½	8½
Richgroup	4½	6
Sepha	2½	4
Scott Chib	4	6
Sun Bear	2	3
West Red Lake	2	3
Young David	17	18

PEU DE PENURIES SELON M. BURTON

Toronto. (PC) M. Edgar G. Burton, président de Simpson's Ltd a déclaré hier qu'il semble maintenant certain qu'il y aura peu — s'il y en a — de produits rares pour la consommation pour la balance de l'année.

Portant la parole à l'assemblée annuelle de la compagnie, il a déclaré que l'on avait trop insisté sur les pénuries qui pourraient se développer.

Les oeufs et le beurre stables

Montréal, (PC) Les prix du beurre étaient à peu près stables hier sur les marchés de gros libres; la demande était extrêmement lente alors que les offres devenaient un peu plus nombreuses. Les oeufs étaient stables aussi, avec une bonne demande.

Le beurre imprimé vendu en petites quantités par les grossistes aux détaillants était inchangé ou environ 1-2 cent moins cher, tandis que les oeufs en cartons étaient généralement inchangés.

Les pommes de terre étaient fermes et les arrivages se sont élevés à 19 wagons. Un char a été dirigé sur l'extérieur et l'on en comptait 41 sur rails.

Montréal, (PC) A la fermeture de la Bourse Canadienne des denrées, hier, le beurre de l'Ouest, frais 92 points et pour livraison immédiate était coté à 60 cents la livre. On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est offerts par wagon après inspection au préalable: A-gros, 57 1-2 cents la douzaine: A-moyens, 55 1-2; A-poulettes, 53; catégorie E-B., 53 1-2; catégorie E-C., 48.

Pas de contrat transigé sur le marché à terme.

Aucune vente.

Montréal, (PC) Voici les prix des produits de la ferme tels que cotés ici hier et rapportés par le ministère fédéral de l'agriculture:

OEUFS : en caisses gratuites : A-gros, 57 1-2 - 58 cents la douzaine; A-moyens, 55 1-2 - 56; A-poulettes, 54; catégorie B., 53-54; catégorie C., 48-50. Arrivages : 3,539 caisses.

BEURRE : — Arrivage courant: Québec, No 1 pasteurisé, aucun prix disponible; Québec, No 2, aucun prix. Prix de gros: Québec, No 1 pasteurisé et frais, 60 cents. Première qualité de crémerie, imprimé, prix aux commerçants, 64-65. Aucun arrivage.

FROMAGE : — Arrivage courant: coloré de l'Ontario, 38 3-16—39 5-16 cents la livre, F. O. B. la fabrique; coloré du Québec, 38 3-4, F. O. B. Montréal. Prix de gros: coloré de l'Ontario,, 40 1-4; coloré du Québec, 39 1-4. Aucun arrivage.

POMMES DE TERRE : — Nouveau-Brunswick, No 1, en sac de 75 lbs, $1.25—1.30; No 1, en sac de 50 lbs, $0.75—0.80; No 1, en sac de 10 lbs, $0.18—0.20. Ile du Prince-Edouard, No 1, en sac de 75 lbs, $1.40—1.50. Québec, No 1, en sac de 75 lbs, $1.10—1.15.

Le marché des oeufs et des volailles à Québec n'accusait aucun changement hier, selon le service des marchés du ministère fédéral de l'agriculture.

Les prix de gros des denrées

New-York, (PA) On trouvera ci-après les prix de gros des principaux produits de base sur le marché new-yorkais à moins d'indications contraires :

CAOUTCHOUC: brut, contrats No 1 de mars	.....
CAOUTCHOUC feuilles fumées à nervures marché courant No 1, prix nominal	0.66
SUCRE domestique contrats No 6 de mai, off.	0.0523
SUCRE mondial, contrats No 4 de mai, off.	0.0540
SUCRE mondial, brut, marché courant, prix nom	0.0570
CAFE marché courant, Santos No 4, dem.	0.5450
CAFE, Santos No 4, "S" contrats de mai, nominal	0.5380
CACAO, contrats de mai nominal	0.3705
CACAO, marché courant, "accra" prix nominal	0.38¾
FARINE, en sac de coton de 100 lbs, "Family Patents" à Minneapolis	7.85
TEREBENTHINE, à Savannah, en Georgie.	0.92
HUILE, tirée de la graine de coton blanchie, contrats de mai, off.	0.2640
PLOMB, contrats de mai la livre, off.	0.189
ZINC: domestique, contrats de mars,	0.2625
CUIVRE: contrats de juillet nominal	0.29
ETAIN contrats d'août	1.4850
COTON, contrats de mai la balle, off.	45.39
COTON, "middling", marché courant prix nominal	46.06
PEAUX brutes, vieux contrats de juin, la livre, off.	0.30
PEAUX brutes, nouveaux contrats de juillet nominal	0.2850
PEAUX, légères de vaches, marché courant	0.36-0.37
LAINE contrats de juillet dem.	3.14
LAINE "tops" contrats d'octobre, dem.	3.81

LES ETATS-UNIS ONT MOINS DE BLE

Washington. (PA) Le département de l'Agriculture estime que la production du blé d'hiver cette année atteindra 726,512,000 boisseaux. C'est là une diminution de 172,488,000 boisseaux sur l'estimation de 899,000,000 de boisseaux de décembre dernier. La récolte de l'an dernier avait été de 750,666,-000 boisseaux.

Curb de New-York

Séance du 10 avril 1951

	Haut	Bas	Ferm.
Alum of Am	71	70	71
Brazilian	22¾	22¾	22¾
CDN Marconi	3¼	3⅛	3⅛
Corby Dist A	13⅛	13⅛	13⅛
Dosco B	29⅝	29¼	29¼
El Bond & Sh	22⅛	21⅜	21⅞
Fairchild	31¼	30¼	31
Ford of Can A	56⅞	56⅞	56⅞
Ford Ltd	4⅜	4⅜	4⅜
Hollinger	12⅜	12⅛	12⅜
Humble Oil	116¼	116¼	116¼
Imp Oil	35¾	35½	35½
Int Petrol	14⅞	14⅝	14¾
Lake Shore	9¼	9	9
Young David	17	18	

Bourse de Toronto

(Cours fournis par la Presse Canadienne)

Séance du 10 avril 1951

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
765	Abitibi	56¾	56½	56½
217	Do P	25	24⅞	24⅞
550	Acadia	7	6⅞	6⅞
140	D A	19¾	19¼	19¼
10	Do P	103½	103½	103½
1500	Acad Uran	.36½	.35	.36½
2000	Acme	.13	.12	.13
100	Akaitcho	1.22	1.22	1.22
105	Aluminium	95¾	95⅜	95⅜
125	Alum of Can P	24¾	24¾	24¾
1000	Am Neph	1.03	1.01	1.03
1875	Anacon	2.72	2.60	2.72
4400	Anchor	.42	.40	.42
500	Anglo Cdn	6.35	6.30	6.30
1000	Ang Rouyn	.21	.20	.21
11733	Ankeno	.60	.57¾	.58
3500	Apex	.05½	.05	.05
200	Argus	12	12	12
2300	Arjon	.28	.27½	.28
6400	Ascot	2.25	2.21	2.24
155	Ashdown A	13¼	13⅛	13⅛
105	Do B	16	16	16
2000	Atlantic Oil	3.10	3.00	3.10
1250	Atlas Steel	.15	14⅞	.15
7100	Aumaque	.28	.26	.26
1000	Aunor	3.48	3.40	3.45
850	Bk of Com	28⅝	28¾	28⅝
145	Bank of N S	39½	39	39
80	Bank of Tor	38⅝	38½	38½
1100	Barnat	1.08	1.05	1.06
2000	Base Metals	.63	.62½	.63
150	Bathurst A	49	48	49
12000	Bilkeno	.56	.55	.56
852	Bell Tel	40⅜	40½	40⅛
105	Bertram A	23	23	23
1000	Bevcourt	.46	.45	.45
6000	Bonetal	.62	.59	.62
8000	Bonville	.06	.06	.06
400	Bralorne	6.25	6.15	6.25
460	Brazilian	24¾	24⅜	24¾
1285	Bruck A	33¼	32⅜	33
84	BC Elec 4¾ P	99½	96¼	98¼
7000	BC Forest	8⅞	8½	8⅞
115	BC Packers B	13¾	13⅜	13⅜
310	BC Power A	31½	31	31
2600	Do B	5¼	5¼	5¼
8100	Broulan	1.10	1.05	1.10
225	Bruck A	22¼	22¼	22¼
500	Buff Ank	1.50	1.50	1.50
247	Burns B	35	35	35
1520	Cal Edm	11⅞	11¾	11¾
22500	Callinan	.36	.32	.36
1925	Calmont	1.25	1.22	1.24
6700	Calvan	5.00	4.90	4.90
500	Campbell	2.40	2.35	2.40
50	Can Bread B	53	52	52
115	Can Cement P	28	28	28
2395	C Iron Foundry	21½	21½	21½
150	C Packers B	36½	35¾	36½
265	Bk of Com	25½	25	25
1960	Cdn Breweries	19¼	19	19
80	Canners	29¾	26½	26¾
100	Can Car	15½	15½	15½
9	C Gen El	390	390	390
15	Cdn Oil 5 P	100½	100½	100½
2335	C P R	28⅛	27⅞	27⅞
300	C Vickers	18½	18¼	18½
500	Cochenour	1.20	1.15	1.20
500	Commoll	1.85	1.55	1.85
2500	Con Cadillac	.08½	.06½	.06½
700	Con Cordansun	1.04	1.03	1.03
9686	Con Lebel	.13½	.12¾	.12¾
175	Con Smelters	142½	141¾	141¾
7	Con Gas	160	160	160
2000	Conwest	2.50	2.40	2.50
895	Corby A	14¾	14	14
10	Crown Trust	118	118	118
1800	Davies Pete	.26	.25	.26
1800	Decalta	.24½	.24	.24

L'Inkerman pulvérisé 13-0 durant la "Soirée Béliveau"

Commentaires Sportifs

— par —

Marcel Bourassa

et

Edmond Piché

CORDIALE INVITATION DE BYRNE A EMMS

Comme on le lira dans nos pages sportives, le pilote des Flyers de Barrie qui seront opposés aux Citadelles dans la finale de l'Est, ne tient pas du tout à venir au Colisée et préférerait aller jouer au Forum quand viendra son tour de nous visiter. Interrogé à ce sujet Frank Byrne désire transmettre à Hap Emms l'invitation suivante: "Mon cher Emms. Ta déclaration me surprend mais ne m'étonne pas quand je te connais comme je te connais. Pourquoi préférer le Forum au Colisée de Québec...? Tu y perdrais sûrement au change et perdrais aussi l'occasion de ta vie de venir constater par toi-même que nous pouvons bien te recevoir. Ici on joue au hockey le dimanche après-midi et personne n'a à rougir du langage de l'entourage. Tu verras également une belle ville historique et une population sportive et assez grande pour accomoder tous les joueurs. Nous te ferons visiter nos principaux centre historiques et tu verras comme on peut enrichir sa culture par la visite de places étrangères encore plus grandes que son petelin. Après tout, mon cher Emms, si nous sommes capables de recevoir dignement le président de la République française et sa suite, je ne vois pas comment nous pourrions être relégués dans l'oubli et ignorés par ton groupe. Donc, cher pilote, dis-moi que nous aurons bientôt le plaisir de ta visite et que ces déclarations de ce matin ne furent sans malice aucune et probablement attribuables à un excès de bile".

RENDONS A CESAR . . .

Dans cet éclatant triomphe d'hier soir par les hommes de Punch Imlach il y a un joueur du nom d'Armand Gaudreault qui a réussi le truc du chapeau. Le brillant athlète de Limoilou est bien celui qui compta le 6ième point des As bien que le rapport officiel des marqueurs accorde ce but à Roger Gagné. Notre informateur de Valleyfield nous signalait ce cas ce matin et un appel téléphonique confirme cette déclaration. Ce but compté à 12.50 de la troisième période fut réalisé alors que Gaudreault s'empara d'une rondelle hésitante sur la palette du hockey de Kwong à trois pieds des filets de Leclerc. Gaudreault contourna rapidement Kwong pour loger le disque dans le coin des filets ennemis. Le rapport des marqueurs sera donc changé à la suite d'une représentation en ce sens de la part de l'officiel Sibby Mundey et Roger Gagné, en bon sportif et en bon copain, fut le premier à faire remarquer la contradiction dans l'annonce officielle lui créditant un but. La ligue senior verra à donner crédit à Armand et nous félicitons Roger de son altruisme . . .

L'INDEPENDANTE NOUS RESERVE DES SURPRISES

L'élimination dans la classique annuelle des clubs Indépendants au Colisée ressemble étrangement à la N.H.L. en ce sens que la performance de certaines équipes négligées des connaisseurs renverse tous les calculs. Un exemple... prenez le cas des Sénateurs de Donnacona pilotés par Albert Vallières. Voici une équipe qui a de la classe, de la vitesse avec les frères Lagacé, les frères Lortie, les Trépanier, Royer, Préfontaine et autres. Une défensive étanche avec l'étoile junior "B" Marc Lepage et les Hamelin, Lussier, Pépin, Giroux et comme cerbère un Jacques Proulx. Pourtant ce groupe a trouvé la soupe chaude lundi soir contre les As de Sylvio Marceau en ne gagnant que par 3-2. Vous me direz que Gérard Webster fut un mur dans ses buts ... Mais qui pourrait dire comment vont tourner les choses dans la seconde joute avec des breaks à un joueur de la trempe d'Emile Fortin qui joue comme à ses meilleurs jours d'autrefois. ...? Non mes amis, la lutte qui se poursuit actuellement laisse entendre que le Daveluyville, le Rita Drouin, le Leblond Cycle et le Robichaud en plus des As de Marceau et les Sénateurs sont tous dans la lutte pour le titre et bien malin qui pourrait prédire le vainqueur de cette compétition annuelle.

PICHENETTES

Il en manquait à l'appel.

Punch fait valoir ses atouts.

Grand bien lui fasse à Ignace.

Juliette est fière de son Roméo.

Deux "G" à Gaudreault et Gagné.

Les "ignorés" sont revenus à la surface.

C'est ce que l'on appelle avoir le nez fin!

Merci, Leducville, pour l'heureuse nouvelle.

Phil sera le héros de la prochaine manifestation.

L'retour de R'no amorce le sujet de conversation.

Autres nouvelles sportives en page 15

L'Indépendante présente deux rencontres ce soir

Deux autres fameux duels en perspective ce soir dans la Série Indépendante — Le Giffard opposé aux Vampires de C.-E. Couture à 7 h. 30 — Daveluyville contre le Drolet dans une seconde joute — Seconde de deux joutes au total des points — On prévoit du jeu fort corsé durant toute la soirée.

La Série Indépendante du président Paul-Emile Lapointe reprendra l'affiche ce soir avec un autre véritable régal sportif pour tous les amateurs de beau hockey. Au fur et à mesure que se poursuivent les éliminatoires dans cette classique annuelle on voit se dessiner petit à petit les champions probables mais tous admettent sans réticence que la lutte sera chaudement disputée entre au moins six équipes pour la possession des plus hauts honneurs.

Ce soir encore, la Série Indépendante présente un double qui ne manquera pas d'intéresser au plus haut point les amateurs. Dans une première joute le Giffard rencontre les Vampires de C. E. Couture et dans un second duel tout aussi prometteur la brillante équipe de Davelyville fait face aux porte-couleurs des Autobus Drolet. On sait que le Giffard l'emportait 4-3 aux dépens des Vampires lors de la première rencontre disputée le 26 mars et cette joute donna même lieu à du jeu passablement rude au cours de certaines mêlées. Un joueur des Vampires devait même attraper une punition de match pour y être allé avec trop d'ardeur et la faible marge enregistrée par le Giffard indiquait bien la lutte corsée entre ces deux clans.

Du côté des gars de Giffard il faudra surveiller attentivement et de très près les mouvements de joueurs de la trempe de Chs Perron, F. Perron, Maurice Nicole et Raymond Brousseau et de plusieurs autres. Du côté des Vampires le jeu des Emond Houde, Roy, Massicotte, Laurie etc, n'est pas à dédaigner.

Dans la seconde joute à l'affiche le Daveluyville qui a surpris même les plus fins connaisseurs par son jeu d'ensemble et une combativité de tous les instants rencontrera la robuste équipe du Drolet. Le Daveluyville l'emportait 5-2 dans la première rencontre mais les athlètes du Drolet se promettent une douce revanche et ce duel vaudra la peine d'être vu.

Une foule nombreuse est attendue ce soir au Colisée à partir de 7 hrs 30 précises car la rondelle sera alors mise au jeu par les officiels pour la première rencontre. La Série Indépendante connait cette année un succès sans pareil et le calibre de jeu qu'elle présente ferait l'envie de bien des circuits amateurs de l'Ouest du pays.

Défi de quilleurs

Les planteurs de Limoilou lancent un défi aux Gais Lurons de Paulo Giguère pour jouer dimanche. Pour de plus amples informations s'adresser à Jacques Bouchard ou Paul Drolet.

La classique annuelle de Boston

Dans quelques jours on présentera à Boston, la grande épreuve annuelle du marathon. Cette course d'endurance — la 55e — a son histoire et dans son supplément illustré de dimanche prochain, LE SOLEIL en publiera les principaux détails. L'article présenté par notre chroniqueur J.-Emile Dion rappelle les succès remportés par quelques-uns de nos meilleurs athlètes canadiens-français, en plus de souligner certains faits saillants de cette course de fond. Le tableau de la marche des records est des plus intéressants.

C. Drolet conserve une moyenne de 169.9

Lors du programme du 8 avril courant, dans la ligue Pakenham, l'équipe Albert Pakenham a roulé un triple de 2613 et vint près d'abaisser son propre record de la saison de 2618. ainsi que son record en simple qui est de 1003 en totalisant 980.

Dans la position des équipes, l'Union Commerciale conserve toujours la première position avec une avance de 5 points suivi de Albert Pakenham et Alphonse Ruel qui se trouvent sur un pied d'égalité en deuxième position avec 33 points.

Les Citadelles contre Barrie en finale

Toronto, 11 (PC). — Les Flyers de Barrie ont triomphé des Marlboros de Toronto au compte de 4-2, hier soir, pour remporter le championnat de la ligue junior A d'Ontario et s'assurer ainsi le droit de jouer en finale de l'est des éliminatoires de la coupe Memorial.

Les Flyers ont remporté les honneurs de la série avec quatre victoires contre deux défaites et joueront maintenant contre les Citadelles de Québec, dans la finale de l'est.

COLISÉE

— SERIE INDEPENDANTE —

2e Ronde — 4e Programme

CE SOIR — 7 h. 30

★ GIFFARD ★

vs

★ VAMPIRE C.-E. Couture ★

★ DAVELUYVILLE ★

vs

★ AUTOBUS DROLET ★

Adultes 50c — Enfants, 25c

— Pas de réservation —

Billets en vente à 7 h.

Les champions juniors "A" provinciaux passent en finale de l'Est — Pendant que Béliveau reçoit un magnifique Nash et que ses co-équipiers reçoivent d'intéressants cadeaux, le cerbère Diguer des visiteurs reçoit une pluie de rondelles et son équipe un fameux lessivage.

par Léonce JACQUES

Pour récompenser les amateurs de Québec des magnifiques cadeaux qui leur ont été offerts hier soir, les Citadelles ont remporté une éclatante victoire de 13-0 aux dépens des Rockets d'Inkerman, pour ainsi triompher de la série 3 de 5 par 3-0.

A la suite de cette victoire, les Citadelles se sont qualifiés pour la finale de l'Est des éliminatoires de la coupe Memorial. Jean Beliveau, qui a reçu le cadeau le plus substantiel, un magnifique Nash, modèle de luxe 1951, a tenu à participer au plus grand nombre de points et il en récolta six, dont deux buts.

Pendant que Marcel Paillé jouait une partie sensationnelle dans ses filets, pour mériter son blanchissage, Beliveau faisait des pieds et de la tête afin de compter. Mais ce n'est qu'après 13.15 minutes de jeu dans la dernière période que le héros de la fête réussit son premier but contre le cerbère Bill Nicholson, après une montée, c'est le cas de le dire, à la Beliveau, c'est-à-dire d'un bout à l'autre de la patinoire.

Ce n'était pas la première fois qu'il essayait mais il semblait avoir plus l'oeil sur les poteaux qu'à l'intérieur.

Les autres compteurs furent Guy Gervais, Rainor Makila et Bruce Cline, avec chacun deux buts; Camille Henry, Jean-Marie Plante, Claude Larochelle, Roland Dubeau et Bernard Guay. Exception faite de Marcel Paillé, tous les joueurs de l'équipe participèrent à au moins un point.

Aucun doute possible

Après avoir triomphé des Rockets par 9-0 et 16-4 dans les deux premières parties, les 8,176 amateurs présents ne se demandaient qu'une chose, hier soir: combien de buts réussiraient les Citadelles ?

A la première période, ils en réussirent seulement trois contre Ronnie Diguer, mais on se reprit avec quatre dans la deuxième pour porter l'avance à 7-0.

Ce pauvre Diguer jugea probablement qu'il en avait assez et il donna sa place à Nicholson au début de la troisième période. Ce dernier ne fut pas plus chanceux que son collègue et les Citadelles réussirent une poussée de six buts contre lui avant la fin de la dernière période.

Paillé en vedette

Les choses regardaient bien pour Marcel Paillé, au cours des deux premières périodes, alors qu'il reçut seulement six lancers. Il avait été appelé à sauver une couple de dangereux lancers, principalement contre Maurice Savard, qui se présenta seul devant lui. Mais Paillé effectua probablement son plus bel arrêt de la saison, pour garder sa cage intacte.

Désireux d'éviter un blanchissage, les élèves inexpérimentés du coach Eddie Laporte attaquèrent plus souvent dans la dernière période et réussirent à lancer 14 fois contre le cerbère local. Mais Paillé ne voulut point céder et il réussit son deuxième blanchissage de la série.

Les cadeaux

Avant de présenter le Nash à Jean Beliveau, chaque joueur des Citadelles reçut une montre en or et un rasoir électrique. Le coach Pete Martin ne fut pas oublié ni l'aviseur Kilby MacDonald. On récompensa aussi les deux entraineurs: Georges Bergeron et Alphonse Gagnon.

Parmi les personnalités présentes il y avait M. Francis Boudreau, m. a.l., trésorier du comité de la fête; M. Robert Martineau, qui représentait son père, l'hon. Gérald Martineau, c.l.; l'hon. Jean-Paul Sauvé, ministre du Bien-Etre social et de la Jeunesse; l'échevin Jos. Conseiller, représentant S. H. le maire Lucien Borne; Frank Byrne, président des Citadelles; Emery Boucher et M. Beliveau, père de Jean.

M. Boudreau présenta les hommages des amateurs et de la population à Beliveau, ainsi qu'à tous les joueurs de l'équipe, tandis que l'hon. Sauvé présenta les voeux de la province. Gordie Hudson, capitaine du club, remercia les amateurs au nom de ses coéquipiers, de même que Gordie Haworth. Le mot de la fin fut dit par Jean Beliveau.

Entre les périodes — Les arbitres Holmshaw et Bellehumeur décernèrent huit punitions mineures, dont sept contre les Citadelles... Diguer reçut 25 lancers au cours des deux premières périodes et Nicholson 12 dans la dernière... Avec un peu plus de chances, le Grand Bill aurait compté cinq ou six buts de plus... Le Nash portait la licence 99-B...

INKERMAN — Buts, Diguer; Défenses, Dagenais, Swords; Centre, McFarlane; Ailes, Savard, Bjorness; Substituts : Duncan, Marlin, Finnegan, Russell, Pelino, Baldwin, Crowder, Limoges.

QUEBEC — Buts, Paillé; Défenses, Roy, Hudson; Centre, Béliveau; Ailes, Guay, Makila; Substituts : Dubeau, Plante, Henry, Leyte, Haworth, Gervais, Larochelle, Cline.

Arbitres : Holmshaw et Bullhumeur.

Première période

1—Québec, Henry (Leyte) 4:49
2—Québec, Plante (Gervais, Henry) 12:07
3—Québec, Makila (Béliveau) 16:52

Punitions : Gervais, Haworth.

Deuxième période

4—Québec, Larochelle (Béliveau) 0:11
5—Québec, Gervais (Henry) 3:33
6—Québec, Dubeau (Larochelle, Hudson) 13:36
7—Québec, Cline (Haworth, Roy) 16:50

Punitions : Finnigan, Béliveau.

Troisième période

8—Québec, Makila (Béliveau) 0:38
9—Québec, Béliveau 13:15
10—Québec, Guay (Dubeau) 15:33
11—Québec, Gervais (Béliveau) 18:04
12—Québec, Béliveau 18:17
13—Québec, Cline (Haworth) 19:38

Punitions : Béliveau, Henry, Guay, Plante.

INSTANTANE D'UNE BRILLANTE FETE : C'était fête hier soir au Colisée pour rendre hommage à la vaillance et aux exploits de nos juniors "A", champions du circuit Horwood et engagés dans la lutte pour la coupe Memorial. Nous voyons ici JEAN BELIVEAU tout à côté du resplendissant Nash 1951 que lui présentèrent les amateurs locaux serrant la main de M. FRANCIS BOUDREAU, M.A.L., trésorier du Comité de souscription pour cette fête. Tout autour se déploient les co-équipiers du "Gros Bill" qui reçurent également des cadeaux fort appropriés et dont ils sont très fiers. De gauche à droite, HUDSON, GERVAIS, GUAY, PLANTE, LEYTE, MAKILA, PAILLE et LAROCHELLE. (Photo du "Soleil")

Une série finale Stanley entre élèves et professeurs de jadis

Toronto, 11 (PC). — Fait peu ordinaire, la finale pour la coupe Stanley qui débutera ce soir, à Toronto, entre les Canadiens et es Maple Leafs, donne lieu à une rencontre entre professeurs et élèves.

Frank Selke fit partie du clan de Toronto sous Conny Smythe, avant qu'il se rende à Montréal en 1946 pour devenir gérant-général des Canadiens. Dick Irvin pilota les Maple Leafs en 1930 et plus tard, Smythe étant son gérant. Le coach Joe Primeau, des Leafs, a vécu la majeure partie de son règne de joueur dans la N.H.L. sous la direction d'Irvin comme pilote.

Mais ces beaux souvenirs d'antan ne signifient pas que les deux clubs en lice se feront une compétition amicale à leur première finale depuis 1947 pour la coupe Stanley alors que les Leafs gagnèrent en six parties pour remporter la coupe trois années consécutives. La rivalité entre Leafs et Canadiens est grande, cela se conçoit.

Irvin rêve à son quatrième championnat mondial. Il y contribua pour les Maple Leafs en 1932 alors que Primeau était sa vedette au centre. Il pilota les Canadiens à ce même titre en 1944 et 1946.

Primeau, qui guida les Marlboros de Toronto, l'an dernier, au championnat senior et à la coupe Allan, ainsi que les St-Michael's de Toronto qui décrochèrent deux fois le titre junior du Canada, à bon espoir de triompher à nouveau.

Quant à Smythe, il a quelque chance d'égaler le record de Tommy Gorman de gérer sept équipes à la coupe Stanley. Gorman gagna trois fois avec les Sénateurs d'Ottawa, deux fois avec les Canadiens, une fois avec les Black Hawks de Chicago, une fois avec les Maple Leafs et une fois avec les Maroons de Montréal.

Les Maple Leafs attendent de pied ferme les Canadiens. Ils se sont reposés à St.Catherines, Ont., et apparaîtront au Gardens de Toronto une heure avant la joute de ce soir.

Aux anneaux

La dernière partie de la classe "C" de la Ligue Intérieure d'Anneaux s'est terminée par la victoire de l'équipe "Sylvio Marceau", hier soir, avec la marge de 594 points sur celle des As d'Henri Bertrand. La meilleure partie des gagnants a été réussie par J.-B. Gagnon, 1152 points; celle des perdants par 1137 pour Jos. Hardy.

HOCKEY

HIER

Coupe Alexander
(Finale de la senior 5 de 9)
Québec 6, Valleyfield 5
(Québec en avant 4-3)
(Semi-finale 4 de 7)
Toronto St. Michael's 3, Saskatoon 5
(Toronto en avant 1-0)

Coupe Memorial
(Semi-finale de l'est 3 de 5)
Inkerman 0, Québec 13
(Québec gagne 3-0)
(Finale de l'Ontario 4 de 7)
Barrie 4, Marlboros 2
(Barrie gagne la série 4-2)
(Semi-finale de l'ouest 4 de 7)
Port-Arthur 2, Winnipeg 3
(Winnipeg gagne 4-3)

Coupe Allan
(Semi-finale de l'est 3 de 5)
Dolbeau 4, Smiths-Falls 7
(Dolbeau en avant 3-1)

Ligue Américaine
(Finale 4 de 7)
Pittsburgh 4, Cleveland 5
(Série égale à 1-1)

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
(Finale 4 de 7)
Canadiens à Toronto
(Première partie)

Coupe Allan
(Finale de l'Ontario 3 de 5)
Sault Ste-Marie à Owen Sound
(Ste-Marie en avant 2-1)
(Semi-finale de l'est 3 de 5)
Dolbeau à Smiths-Falls

LE BARRIE PREFERE LE FORUM

Toronto, 11 (PC) — Le choix des endroits pour les joutes de la finale de l'Est du Canada au hockey junior a été légèrement critiqué, hier soir, par Hap Emms, coach des Flyers de Barrie, qui ont éliminé les Marlboros de Toronto.

La série quatre dans sept, entre le Barrie et les Citadelles de Québec, est supposé s'ouvrir ici, samedi après-midi, avec les deux premières joutes ; la troisième et la quatrième joute devant avoir lieu à Québec.

Emms a dit qu'il ne trouvait point juste que les Citadelles puissent jouer sur leur propre glace tandis que Barrie devra jouer au Maple Leafs Garden. Il a suggéré deux alternatives ; que les joutes devant être jouées à Québec, soient disputées au Forum de Montréal, ou bien que les joutes des Flyers soient jouées à Barrie.

Cleveland et Pittsburgh égaux 1-1 dans la série finale Calder

Cleveland, 11 (PA). — Les Barons de Cleveland ont compté quatre fois dans la période finale, hier soir, pour battre les Hornets de Pittsburgh 5 à 4 en présence de 7,679 amateurs de hockey. Les deux clubs sont maintenant égaux à 1-1 dans la finale 4 de 7 pour la coupe Calder.

Wally Hergesheimer, des Barons, réussit le point décisif treize secondes avant la fin de la joute. Son coéquipier, Phil Samis, était alors au pénitencier ainsi que Rudy Migay, des Hornets.

Cleveland compta le premier point grâce à Harry Taylor, mais les Hornets se reprirent pour dominer 2-1 à la fin de la première période et par 3-1 à la deuxième.

Bobby Solinger et Jack Bolton donnèrent la marge aux Hornets à la première période en comptant vers la fin. Blair ajouta un point dans la deuxième.

Au début de la troisième période, Joe Lund scora pour les Barons en décrochant un lancer de la ligue bleue. Murdo Mackay suivit avec le point égalisateur trois minutes plus tard.

Solinger compta ensuite pour redonner l'avantage aux Hornets mais une punition à Pete Backer permit à Taylor de scorer en 17.15. Le but de Hergeshimer mit fin à la partie.

PITTSBURGH — Buts, Mayer; Défenses, Horton, Mathers; Centre, Migay; Ailes, Barbe, Solinger; Substituts : Backor, Bolton, Langelle, Smith, Blair, McCormack, Hannigan, Armstrong, Kobussen.

CLEVELAND — Buts, Bower; Défenses, Lavitt, Samis; Centre, Douglas; Ailes, Taylor, Ceresino; Substituts : Williams, Lund, Thurler, Hergesheimer, Sonmor, Mackay, Olson, Doran.

Arbitres : James Dunn; Juges des lignes, Bernie Lemaitre.

Première période

1—Cleveland, Taylor 11:42
2—Pittsburgh, Solinger (Migay, Horton) 16:37
3—Pittsburgh, Bolton (Punitions Samis, Hannigan, Lund (2), Horton (2). 18:38

Deuxième période

4—Pittsburgh, Blair (McCormack, Backor) 6:16

Punitions : McCormack.

Troisième période

5—Cleveland, Lund (Samis) 3:49
6—Cleveland, Mackay (Olson, Lund) 8:36
7—Pittsburgh, Solinger 9:38
8—Cleveland, Taylor (Douglas, Ceresino) 17:15
9—Cleveland, Hergesheimer 19:47

Punitions : Doran, Backor, Migay, Samis.

BOXE

(PAR LA P. A.)

Sacramento, Calif.: Cecil Schoemaker, 115 1-2, Los Angeles, décision sur John Ortega, 110, Oakland, Calif. (12).

Los Angeles : Manny Madrid, 137, Los Angeles, décision sur Chu Chu Jiminez, 137, Mexico City, (10).

New Bedford, Conn. : John Cesario, 146, Boston, décision sur John Cunningham, 146, Baltimore (10).

Dernière heure

Saskatoon, 11 (PC) Cinq points comptés à la deuxième période ont donné aux St. Michael's Monarchs de Toronto une victoire de 8-5, hier soir, sur les Quakers de Saskatoon à l'ouverture de la semi-finale de 4 de 7 pour la coupe Alexander.

Winnipeg, 11 (PC) Les Monarchs de Winnipeg se sont qualifiés dans la finale pour le championnat junior du Canada en battant, hier soir, les Bruins de Port Arthur par 3-2 à la septième et dernière joute de la série semi-finale 4 de 7. Les Monarchs rencontreront maintenant les Pats de Regina. La première partie d'une série 4 de 7 sera jouée jeudi soir, à Régina.

Section féminine de la Qué.-District

C'est aussi le temps des éliminatoires en vue du championnat de la Ligue Féminine de Petites Quilles Québec-District Enrg.

Dans la Section II le Saint-François d'Assise a déclassé le Conseil 446 par une marge de 280 points, tandis que le Colombien disposait du Conseil de Lévis par une avance de 49 points.

Dans la Section 11, le Saint-François d'Assise s'empara de la victoire contre La Tour avec 138 points et le Courville fut vaincu par le Saint-Jean-Baptiste 1 après une lutte des plus contestées, et ce par une marge de 75 points.

Remarquons que le Courville, bien qu'éliminé par le Saint-Jean-Baptiste 1, a réussi, après ce dernier, le meilleur triple d'équipe en totalisant 1868 points.

Signalons en passant que le plus haut triple individuel de la soirée (476) fut roulé par Mme P.-E. Côté, du Conseil 2721, qui prenait part à la "Série Consolation".

Cette semaine, nous verrons aux prises le Saint-François d'Assise 1 avec le Saint-Jean-Baptiste 1 et le St-François d'Assise 11 avec le Colombien. La lutte se poursuivra et nous ne manquerons certainement pas de voir du beau jeu.

Records des parties de détail

Plus haut simple : Mlle Françoise Blouin (St-Frs d'Assise 1) 182
Plus haut simple d'équipe : Colombien 716
Plus haut simple individuel : Mme Albert Dubé (Courville) 438
Plus haut triple d'équipe : St-Jean-Baptiste 1 1943

Série Consolation

Plus haut simple individuel : Mme P.-E. Côté (Conseil 2721) 176
Plus haut simple d'équipe : Conseil Québec 700
Plus haut triple individuel : Mme P.-E. Côté (Conseil 2721) 476
Plus haut triple d'équipe : Conseil Québec 1815

DEMANDEZ LE FILS FAVORI DE L'ECOSSE

WHISKY ÉCOSSAIS

JOHNNIE WALKER

BORN 1820— STILL GOING STRONG

Un Vrai Bon Scotch

Distillé, Mélangé et Embouteillé en Écosse

Bouteilles de 40 on. et de 26⅔ on.

JOHN WALKER & SONS LTD., DISTILLATEURS DE WHISKY ÉCOSSAIS
KILMARNOCK, ÉCOSSE

RÉVEILLEZ VOTRE BILE

Sans Calomel — Et Vous Sauterez du Lit le Matin Plein d'Entrain

Le foie devrait déverser environ 3 chopines de bile dans votre appareil digestif tous les jours. Si cette bile ne s'écoule pas comme il faut, vos aliments ne sont pas digérés. Ils peuvent se décomposer dans vos intestins. Des gaz gonflent alors votre estomac. Vous devenez constipé. Vous vous sentez sign, abattu et tout vous paraît ennuyeux.

Il vous faut ces douces petites Pilules Carter pour le Foie pour que ces deux livres de bile circulent librement et que vous vous sentiez "à merveille." Achetez-en un paquet aujourd'hui. Très efficaces pour faire s'écouler la bile comme il faut. Demandez les Petites Pilules Carter pour le Foie dans n'importe quelle pharmacie. 25c.

Le magasin H.R. pour Messieurs . .

vient de recevoir d'Angleterre

Chapeaux pour printemps par Scott

$15

Faits en feutre de fourrure de belle qualité et d'un fini doux . . la collection bien assortie consiste en les nouvelles nuances nettes printanières de gris perle, de gris glacier, de brun Devon et de brun clair . . y compris des modèles en vogue avec des bordures renforcées en feutre . . méticuleusement correctes pour la ville et pour la campagne. Grandeurs 6¾ à 7¼.

HOLT RENFREW

35, rue Buade.

Halte-là... disent les As aux Braves en les battant par 6 à 5

En désavantage par 3-0 à l'issue de la première strophe, les As remontent la pente et l'emportent 6-5 sur le terrain des Braves — Ce gain sensationnel fait l'effet du bombe dans Leducville — Les As en avant 4-3 dans cette finale Slater 5 de 9 — Armand et Roger prennent une grosse part du gâteau.

Valleyfield, Qué. 11 (PC). — Deux buts rapides scorés à la troisième période ont permis aux As de Québec de remporter une victoire de 6-5 aux dépens des Braves de Valleyfield, hier soir, à Valleyfield. A la suite de cette victoire, les As ont pris un avance de 4-3 dans la finale 5 de 9 pour le championnat de la ligue senior. La huitième partie de la série sera disputée demain soir, à Québec.

Armand Gaudreault et Roger Gagné ont conduit l'attaque des vainqueurs avec chacun deux buts, les autres ayant été réussis par Morrie Hamilton et Bill Redmond.

Paul Larrivée fut le meilleur compteur des Braves avec deux buts. André Corriveau, Jack Irvine et Georges Bougie en réussirent chacun un.

Les Braves prirent une avance de 3-0 à la première période, mais les As se raillièrent de façon superbe, à la deuxième reprise, premièrement pour égaler le compte et ensuite pour prendre l'avance d'un but avant un quatrième point des Braves. Le score était donc de 4-4 à la fin de la deuxième période.

A la dernière période, les As prirent une avance de 6-4, en l'espace de 40 secondes, mais les Braves réussirent un dernier but pour réduire cette marge à 6-5. Corriveau, Larrivée et Irvine scorèrent pour les Braves à la première période, pour donner à Valleyfield une avance qui semblait de tout repos.

Mais les As ne l'entendaient pas ainsi et se réveillèrent à la deuxième période pour égaler le compte. Gaudreault compta alors deux buts et Gagné l'autre. Morrie Hamilton donna l'avance aux As, mais avant la fin de la période, Larrivée réussit son deuxième but pour porter le score à 4-4.

Il y avait 12.10 minutes de jouées dans la troisième période, quand Redmond porta le score à 5-4 en faveur des As et 40 secondes plus tard, Gagné augmenta l'avance des visiteurs à 6-4. Mais Bougie répliqua pour les Braves, avant la fin de la partie.

Paul Leclerc effectua 14 arrêts dans les filets des Braves, tandis que Jean Marois bloquait 17 lancers dans la cage des vainqueurs.

Paul Courteau, des Braves, écopa d'une punition mineure à la deuxième période, pour avoir fait trébucher un adversaire. Mais il protesta un peu trop fortement contre l'arbitre Ken Mullins et ce dernier lui infligea une punition de dix minutes pour mauvaise conduite. 3,500 amateurs furent témoins de la rencontre.

QUEBEC — Buts, Marois; Défenses, Renaud, Ross; Centre, Tremblay; Ailes, Gamble, Scholes; Substituts : Leblanc, Roberge, Carnegie, Hamilton, Gagné, Redmond, Gaudreault, Poitras, Fitzpatrick.

VALLEYFIELD — Buts, Leclerc; Défenses, Bourassa, Deslauriers; Centre, Larivée; Ailes, Bougie, Menzies; Substituts : Ernst, Orlado, Irvine, Schmidt, Joannette, Bisaillon, Corriveau, Courteau, Kwong. Arbitres : S. Mundey, Ken Mullins.

Première période

1—Valleyfield, Corriveau (Bisaillon) 3:57
2—Valleyfield, Larivée (Menzies, Bougie) 12:40
3—Valleyfield, Irvine (Corriveau, Bisaillon) 17:11
Punitions : Ross, Carnegie, Larivée, Renaud.

Deuxième période

4—Québec, Gaudreault (Gamble) 3:45
5—Québec, Gaudreault (Tremblay, Gagné) 4:21
6—Québec, Gagné (Carnegie) 6:43
7—Québec, Hamilton (Redmond) 11:20
8—Valleyfield, Larivée (Bougie, Menzies) 16:19
Punitions : Courteau, (mineure, punition de match), Deslauriers, Bougie, Tremblay.

Troisième période

9—Québec, Redmond (Tremblay, Gamble) 12:10
10—Québec, Gagné (Gaudreault, Carnegie) 12:50
11—Valleyfield, Bougie 17:30
Punitions : Joannette, Poitras, Renaud, Tremblay.

BASEBALL

EXHIBITIONS

A Daytona Beach, Floride

Toronto (INT)	202	001	200	7	15	2
Rochester (INT)	300	020	000	5	9	1

Robertson, Hudson (8) et Balch; Fashsholz, Wild (6) et Bucha, Curnan (7).

A Nashville, Tenn.

New-York (N)	000	02	410	10	15	1
Cleveland (A)	001	000	203	6	10	1

Koslo et Westrum; Wynn, Zuverink (8) et Murray.

A Durham, N. C.

Cincinnati (N)	102	400	500	12	14	3
Washington (A)	014	052	20x	14	17	1

Wehmeier, Blackburn (6) Peterson (7) et Scheffing; Consuegra, Brown (6) et Grasso.

A Birmingham, Ala.

Chicago (A)	120	000	000	6	11	0
Birmingham SA	020	000	002	4	7	3

Littlefield, Aloma (8) et Niarhos; Brickner, Gilbert (8) et Mathis.

A Louisville, Ky.

Boston (A)	002	000	302	7	13	2
Louisville (AA)	001	000	000	1	4	0

McDermott, Masterson (7) et Guerra; Hisner, Asmonga (6) et Parks.

A Kansas City, Mo.,

Boston (N)	000	020	000	2	6	0
New-York (A)	020	000	001	3	7	1

Sain et Cooper; Byrne et Berra, Houk (5).

A Greensboro, N. C.

Brooklyn (N)	301	503	010	13	14	1
Greensboro (CL)	100	020	000	3	7	1

Van Cuyk, Palica (7) et Campanella; Vierira, Inquefield (6) et Batchelor.

A Tarboro, N. C.

Philadelphie (A)	051	000	000	5	16	0
Tarboro (CP)	000	020	000	2	6	3

Coleman, Wyse (7) et Tipton; Wallace, Phillips (4) Napoles (6) et Dailey, Hart.

A Memphis, Tenn.,

Chicago (N)	100	000	000	1	6	1
Memphis (SA)	002	100	10x	4	7	1

Les Habitants se préparent à affronter le Toronto ce soir

Montréal, 11 (PC). — Deux de leurs meilleurs joueurs ayant les genoux enflés, les Canadiens en sont affectés et leur optimisme s'en ressent tout naturellement. Il y eut pratique à bonne heure hier matin et l'équipe tricolore est partie dans la soirée pour Toronto où elle doit se mesurer aux Maple Leafs à l'ouverture de la série finale pour la coupe Stanley.

Bernard "Boum-Boum" Geoffrion, qui se ressent d'un "charley horse" juste a udessus d'un genou, fut excusé de la pratique d'hier matin. Il sera prêt cependant pour la joute de ce soir. Doug Harvey serait à son poste, bien que son état soit plus sérieux. Il souffre d'un ligament refoulé. Bill Head, qui l'a surveillé de près durant une heure de patinage, lui a demandé comment il s'en trouvait "Pas trop mal", dit-il. Le physiothérapiste des Canadiens en a conclu que Harvey pourrait jouer.

La pratique des Canadiens, hier matin, donna lieu à un match Rouges vs Blancs. Dick Irvin était tout souriant. "Ils ont l'esprit d'équipe", dit-il, "et quand ils pratiquent avec un tel entrain, je ne peux m'empêcher d'en être très satisfait. Le club qui nous battra aura mérité le championnat mondial".

Quand il lui fut dit de Conny Smythe, le "boss" des Maple Leafs qu'il ne considérait, pas son propre club comme favori dans la série finale. Irvin s'écria: "Quoi? Smythe a-t-il réellement dit cela? Eh! bien, c'est la première fois que j'apprend que Smythe ait admis que ses Leafs ne sont pas meilleurs que tout autre club".

Frank Selke, le gérant-général des Canadiens, a déclaré qu'il a bon espoir que la finale contre les Leafs "sera aussi sportive" que leur semi-finale contre les Red Wings de Détroit. Selke avait antérieurement félicité les directeurs des Red Wings et leur pilote Tommy Ivan, de leur bel esprit sportif.

Au Jacques-Cartier

Les équipes dirigées par Olivier Samson et P.-A. Chaput, du club de curling Jacques-Cartier, se disputeront ce soir, à 8 heures, les honneurs de la finale pour la coupe Auger. Le skip Samson eut raison en semi-finale, hier soir, du skip Jos. Couture, d'Etchemin, par 17 à 3 tandis que P.-A. Chaput, et ses valeureux coéquipiers durent batailler ferme pour venir à bout par 9-8 du quatuor d'Etchemin que pilotait J.-A. Lévesque.

Ce soir débutera la compétition pour la coupe Ferland. Les équipes en lice seront, à 7 h. 30, P.-A. Catellier vs Georges Emond et, à 9 heures, Roméo Roy vs Hector Roberge.

Qui pourrai résister aux coups de balai des Citadelles?

On prédit une autre assistance sans précédent pour jeudi.

MAISON FONDÉE en 1575 à AMSTERDAM
BOLS
V.O. GENEVER GIN
DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA

Brillant gain du duo Boivin-Parrot

La première partie du match de croquet, trois dans cinq, entre deux équipes du Club de Croquet Belvédère, a donné la victoire à MM. Charles-A. Boivin et C.-E. Parrot qui ont aisément triomphé de MM. P.-A. Rondeau et Camille Boivin, en présence de spectateurs enthousiastes. Les autres parties seront jouées en fin de semaine ou au début de la semaine prochaine.

Ce fut une rencontre enlevante dès les débuts, car M. Camille Boivin qui est un habile joueur a montré son savoir-faire en exécutant un tour complet du jeu pour devenir corsaire et saccager les positions adverses; mais par une malchance qui est survenu au moment le plus inattendu, il a frappé le poteau en voulant roquer un adversaire et a laissé son partenaire seul sur le terrain. Les adversaires en ont aussitôt profité pour avancer leur jeu à leur tour et réduire M. P.-A. Rondeau à l'impuissance. La partie s'est terminée alors assez rapidement grâce à l'adresse de M. Charles Boivin qui s'est mis corsaire d'un seul tour du jeu pour aider son partenaire qui a terminé ensuite la partie. M. Gabriel Drolet agissait comme arbitre.

Les deux autres rencontres promettent du jeu encore plus contesté.

NAP. JACQUES
128-132 ST-JOSEPH QUÉBEC
LTÉE
MARCHANDISES DE QUALITÉ POUR HOMMES

Procurez-vous, messieurs une solide paire de souliers

des grandes marques suivantes :

JARMAN
SLATER
MACFARLANE

Ces chaussures souples, admirablement fabriquées, et d'une durabilité étonnante, vous assureront confort et jolie apparence, à la promenade et au bureau. Toutes pointures.

Prix à compter de $10.00

Armand Bédard
48 St-Jean, Tél.: 2-1940

Cagney veut un autre match avec le bouillant Ernie Dusek

Tous ceux qui ont vu le match George Cagney - Ernie Dusek lundi soir à la Tour admettront sans contredit que ce fut l'un des plus durs combats de l'année et même depuis fort longtemps à ce centre sportif. Les deux hommes luttèrent jusqu'à épuisement de leurs forces et la limite de temps fixée à une heure empêcha l'un et l'autre des combattants de tomber inanimés sur le plancher de l'arène. Les coups les plus durs ne cessèrent de pleuvoir de part et d'autre mais les deux athlètes ne purent faire mieux que d'annuler après avoir pris chacun les honneurs d'une chute.

Après cette rencontre Cagney demanda immédiatement au promoteur local Roland Ste-Marie d'organiser au plus tôt un match contre Ernie Dusek dans lequel il prétend devoir se faire justice si on lui donne les termes d'un 2 de 3 à finir. Cagney prétend que Dusek était plus épuisé que lui et que c'est la cloche qui le sauva de la défaite. Les amateurs se divisent en deux camps sur cette question et si d'aucuns prétendent que Cagney l'aurait emporté advenant plus de temps à la disposition des lutteurs, nombreux sont ceux qui affirment que Dusek est endurant au possible et qu'il aurait pu "durer" encore longtemps malgré la chaleur du combat et la dureté des coups encaissés.

Le promoteur local entend bien tirer cette question au clair et dès hier il se dirigeait vers la métropole en vue d'obtenir la signature d'Ernie Dusek pour un autre combat contre Cagney et cette fois-ci dans une affaire 2 de 3. On croit que le promoteur local pourrait bien avoir certaines difficultés à signer le rude athlète d'Omaha car ce dernier connait maintenant ce dont est capable Cagney. Mais avant son départ M. Ste-Marie s'est déclaré confiant de bâcler ce match pour vendredi et les amateurs sont également désireux de voir ses démarches réussir. —

COLISÉE
Tél.: 5-5129 — —Att. 69
JEUDI, 8 h. 30 p.m.
— LIGUE SENIOR —
Finale 5 de 9
★ VALLEYFIELD ★
— vs —
★ AS de QUÉBEC ★
Billets en vente au COLISEE dès 6 heures ce soir, jeudi de 10 h. a.m. à 5 h. p.m. Billets de saison dans les dépôts jusqu'à 1 heures jeudi.

GRAND SUCCES A NEW-YORK

M. Vénard Paulin, propriétaire du Salon Hollywood Haircut, situé à 6 rue Montmagny, arrive de New-York, où il a assisté à l'International Beauty Show.

En plus d'être le seul barbier de Québec à recevoir cette année un diplôme de haute compétence de l'International Beauty Show, M. Paulin s'est également classé premier au Canada pour la coupe de cheveux Hollywood et les coupes de fantaisie.

M. Paulin a sous son habile direction deux barbiers très compétents, et son salon peut ainsi satisfaire au plus haut point sa clientèle, aussi bien pour les coupes de cheveux de fantaisie que régulière. —

Pruden rencontre Williams ce soir

Chicago, 11. (PA) — Le champion poids-léger Ike Williams est maintenant prêt pour son 17ième combat depuis décembre 1949, à prédit qu'il mettrait Fitzie Pruden, 23 ans, hors de combat à la huitième ronde d'une bataille cédulée pour 12 rondes. La rencontre aura lieu ce soir, à Chicago.

Williams, qui a remporté 12 victoires en 16 combats depuis qu'il a remporté la couronne des poids-légers aux mains de Freddy Dawson, pèsera environ 144 livres, ce soir, comparé à Pruden qui pèsera 146 livres.

Une assistance de 8,000 personnes est prévue avec des recettes d'environ $20,000. Ike, qui est favori à trois contre un, récoltera 27½% des recettes, tandis que Pruden aura 25%. De plus, chacun recevra $1,-00 de la radio et de la télévision.

Pruden, un ancien joueur de hockey amateur de Ste-Catherines, Ont., est devenu le sixième aspirant des mi-moyens après une impressionnante victoire dans un combat de dix rondes livré contre Tony Janiro, au Madison Square Garden, en février dernier. C'était la sixième victoire consécutive de Pruden et sa 47ième depuis les quatre années que dure sa carrière. Pruden n'a jamais été mis hors de combat, mais il a perdu quatre combats par mises hors de combat techniques à cause de coupures aux yeux.

Billy Graham, de New-York, devait tout d'abord faire face à Pruden, mais il a été rapporté malade, souffrant de pneumonie. L'International Boxing Club a nommé Williams comme son substitut.

Oui, notre histoire à nous, Canadiens, est parsemée de hauts faits d'armes. Par exemple, telle qu'illustrée ci-haut, la défense de Québec, le 31 décembre 1775, quand, pour la première fois, des soldats anglais et des voltigeurs canadiens combattirent brillamment côte à côte pour repousser un envahisseur.

Ces relations cordiales entre les divers groupes ethniques du Canada s'avèrent chaque jour plus importantes dans l'armée du pays, surtout maintenant que notre héritage commun de libertés civiles et religieuses se trouve menacé par *un ennemi aussi puissant qu'astucieux.*

Mais dans l'armée, on trouve plus que cela. Des chances d'avancement, la reconnaissance du devoir accompli au front et ailleurs, une atmosphère fraternelle et combien agréable . . . voilà autant de facteurs qui comptent pour celui qui sert son pays. Et aussi — vie saine, bon manger, bon gîte, bonne paye, beaux uniformes, soins médicaux gratuits, excellente formation technique, et combien d'autres avantages encore. Sans compter que le métier des armes est le plus utile qui soit!

Vous êtes invité à servir dans—

Votre armée

S'ADRESSER À: Dépôt d'effectifs No 3, Casernes Connaught, 3, côte de la Citadelle, QUÉBEC, P.Q.

ABI-10FA

Ecoutez "Coup de Clairon", tous les jeudis soir, au réseau français de Radio-Canada.

Les plus récentes nouvelles du camp d'entraînement des Braves

Myrtle Beach, Caroline du Sud (Par Roland SABOURIN) Quelques heures après avoir atteint le camp d'entrainement des clubs-fermes des Braves de Boston, nous ne sommes pas en mesure de vous dire beaucoup de choses sur la prochaine édition des Braves de Québec dans la ligue Provinciale de baseball. Il est tout simplement trop tôt pour savoir quels sont les hommes que Harry Jenkins, directeur des clubs-fermes bostonnais, va confier au pilote québecois, George McQuinn.

Incidemment, Jenkins lui-même est présentement en tournée pour étudier les joueurs de classe supérieure et n'est pas attendu à la base locale avant quelques jours encore. René Lemyre, gérant d'affaires des Braves est très désireux de revoir Jenkins afin de causer plus particulièrement du club Québec. Depuis notre arrivée ici, nous avons été en mesure de constater que notre club était pris en haute considération et ne sera pas oublié.

Pas moins de cinq clubs s'entrainent ici et ont le choix entre plus de 150 joueurs. D'autres candidats sont attendus d'un moment à l'autre. Les clubs à l'entrainement sont Hartford, ligue Eastern, classe "A"; Evansville, ligue Three-I, et Hagerstown, ligue Interstate, deux circuits de classe "B"; Québec et Eau-Claire, ligue Northern, classe "C"; ainsi qu'une équipe de la catégorie "D"; dans le Bluefield de la ligue Appalachian.

PLUSIEURS SONT PARTIS

Une chose est certaine quant à la prochaine édition des Braves: nous ne reverrons que peu de joueurs du club qui nous a donné deux championnats consécutifs dans la ligue Canado-Américaine. En effet, seulement cinq joueurs de l'an dernier sont ici, et un autre, Lou Palmisiano est attendu de Pittsfield, Mass, d'un jour à l'autre.

Toutefois, seulement quatre d'entre eux sont sous la direction de McQuinn et appartiennent au Québec. Ce sont le lanceur Alex Danelishen, le deuxième-but Mike Fandozzi, le troisième-but Bill Sinram et le voltigeur John Werner. Le noir Wally Williams est aussi présent mais s'entraine présentement avec le club Hartford, classe "A", et fait très bien.

Naturellement, nous avons été heureux de revoir le jeune lanceur Georges Maranda, l'athlète de Lévis que les Braves québécois ont mis sous contrat et qui espère se tailler une carrière dans le baseball organisé. Georges n'a lancé que dans les pratiques à date, mais tous les rapports que nous avons eus, à son sujet sont des plus encourageants. Nous ne serons pas surpris s'il fait le grade.

Quant au pilote McQuinn, il est toujours le même homme paisible et ne parle pas plus qu'il ne le faut. Comme il ne sait pas encore définitivement quels seront ses protégés, il n'a pas voulu se prononcer d'aucune façon. Toutefois, il a surveillé de très bons joueurs depuis quelques jours et a placé leurs noms dans son calepin. Il saura parler quand le bon moment sera venu.

AUTOUR DES BUTS

Dans la pratique de samedi après -midi, Bill Conroy, un solide lanceur gaucher qui est sous contrat avec le Québec, s'est fracturé le pied droit à la suite d'un dur coup de bâton dans sa direction . . . . Il sera vraisemblablement hors du jeu pour six semaines et rejoindra le club à Québec . . . L'été dernier, ce jeune artilleur remporta 15 victoires pour le club Thomaville dans la ligue de la Caroline du Nord, classe "D" . .

En plus de McQuinn, les autres gérants sont: Tommy Holmes, Hoartford; Bob Coleman Evansville, Fred "Dutch" Dorman Hagerstown; Bill Adair, Eau Claire, et Travis Jackson, Bluefield . . . Ce dernier est l'ancienne étoile des Giants de New-York, tandis que Holmes a accepté un poste de gérant cette année après avoir joué régulier pour les Braves de Boston jusqu'à la saison dernière . . . Nous avons obtenu une intéressante entrevue avec Jackson . . . .

A peine René Lemyre venait-il d'arriver à destination qu'un paquet l'attendait . . . Il s'agissait de la livraison du drapeau emblématique du championnat pour la saison 1950 . . . Ce "pennant" sera hissé au mat du champ centre lors de la cérémonie d'ouverture, à Québec, le 3 mai . . . Maintenant, il est à souhaiter que la même chose se répète à la suite de la saison dans la ligue Provinciale . . .

Pas moins de quatre losanges sont à la disposition des clubs ici sur une étndue de 17 acres . . . Disons que plusieurs parcs des ligues majeures ne peuvent se vanter d'avoir des terrains aussi beaux que ceux que nous voyons ici . . . Tout est maintenant dans un ordre parfait et nous savons que Pat Nadeau, prépose à l'entretien du stade municipal, se ferait un grand plaisir de travailler dans de telles conditions . . . Toutefois, Pat nous assurait récemment que le losange du stade municipal de Québec ne cédera en rien aux autres, cet été . . .

Les Utilités publiques

Ce soir, à 8 h. 30, sera jouée la semi-finale de deux des clubs de la ligue de quilles des Utilités Publiques, à la salle Pakenham, les Pompiers et la Police Municipale. C'est une série de cinq parties au total des points.

Les équipes en lice seront, pour les Pompiers, François Raymond, M. Paré, Henri Bisson, capitaine, Louis Mathieu et J.-E. Côté; M. Martin, G. Cardinal, J.-M. Roy, P.-E. Côté et Octave Robitaille, capitaine.

L'autre semi-finale, entre les Employés Civiques et la Police Provinciale, sera jouée vendredi soir, à 10 heures, au même endroit.

Les sacs de sable

Le club Select que dirige Lionel Harton est passé hier soir en tête de la Ligue Indépendante de Sacs de Sable de Québec, lorsqu'il a déclassé l'équipe "Gérard Bédard" par 120 points pour dépasser de deux points le "Tabac Tremblay" du capitaine Arthur Godbout. Gaston Lamonde dirigea l'attaque avec une partie de 7,660 pour les vainqueurs.

Ce soir, à 7 h. 30, à 78½ rue St-Germain, le "Gérard Bédard", fera face aux meneurs du circuit Rathel, le "Tabac Tremblay". Tous les amateurs sont cordialement invités.

En prix et en finesse
Le Rye Harwood
"Canada's Finest"

On présentera un match revanche entre Chs McGarrity et Gagnon

C'est une vraie rencontre pour un championnat, de nous dire les promoteurs Lamothe & Plamondon, qu'est cette finale de McGarrity vs Fernando Gagnon.

Les journaux locaux et étrangers ont tellement parlé du dernier combat de ces deux hommes, qu'il a été dur et très difficile pour les promoteurs de le faire consentir à un match-revanche contre notre champion poids-coq canadien, Fernando Gagnon, à qui la Fédération a ordonné de défendre sa couronne. Considérant tous les événements qui se sont passés, pourparlers, assemblée de la Commission Sportive, opinion des journalistes, point n'est besoin de dire que notre champion avait les oreilles dans le crin, et qu'il ne voulait faire aucun combat avant d'avoir lavé l'affront qui lui a été fait lors de la dernière séance pugilistique.

Les promoteurs ont dû doubler la somme à McGarrity pour le faire revenir dans ce combat-revanche et en plus, son gérant et lui-même ont exigé la transportation par avion, aller et retour. Il a donc fallu déplier les cordons de la bourse de dire les promoteurs" mais comme nous avons à coeur de donner satisfaction à notre nombreuse clientèle, nous n'avons pas hésité d'accorder à McGarrity ce qu'il demandait afin de continuer à bien servir le public amateur. Cette rencontre promet bien des sensations et des émotions, car l'on peut être asuré d'assister à une bataille endiablée du commencement à la fin, considérant que ni l'un ni l'autre des antagonistes ne voudrait perdre leur prestige. Nous sommes heureux d'annoncer une pareille attraction, et nous croyons satisfaire à peu près tout le monde en amenant un tel combat à Québec!'

Fernando Gagnon et le Capitaine Bouchard voulaient avoir une revanche, et bien ils l'ont. Les amateurs voulaient une autre rencontre entre les deux hommes, la voilà La Commission Sportive a conseillé de les matcher de nouveau, et bien c'est fait. Tous les intéressés, amateurs comme officiels, seront donc servis à souhait, et l'on peut s'atendre à en voir de toutes les couleurs.

Quatre autres combats compléteront le programme. Nous en reparlerons bientôt. —

Le Smith Falls réussit à prendre la mesure des Castors par 7 à 4

Smiths Falls, 11 (PC). — Le joueur-coach Hal Dewey a scoré trois buts, hier soir pour aider le club Smiths Falls à triompher des Castors de Dolbeau au compte de 7-4 dans la troisième partie de la série 3 de 5 de la semi-finale de l'est de la coupe Allan. Dolbeau est en avant 2-1 dans la série.

La quatrième partie de cette série sera disputée ce soir à Ottawa.

Avec le compte à 4-4 après deux périodes de jeu, Dewey y alla de deux buts sans aide, devant les 2,500 amateurs présents pour assurer la victoire des siens. Les Castors semblèrent handicapés par la petite surface de la patinoire et ne réussirent que 12 lancers, tandis que Smiths-Falls en réussissait 46. Grâce à leur beau jeu de passes, les Castors avaient remporté deux victoires assez faciles au début de la série, mais hier soir, à Smiths-Falls, ils furent incapables de s'organiser. Les autres compteurs des vainqueurs furent Alf Webster, Normie Kuntz, Frank Tierney et Erwin Duncan.. Disons que Smiths Falls combla un déficit de 3-0 avant de remporter la victoire.

Les scoreurs du Dolbeau furent Conrad L'Heureux Maurice St-Jean, Gérard Paquin et Paul Tremblay.

Première période

1—Dolbeau, L'heureux (Fillion) 3:18
2—Dolbeau, St-Jean (Paquin) 10:30
3—Dolbeau, Paquin (Laiancette) 14:42
4—Smiths-Falls, Webster (Dewey) 18:18

Punitions : Fillion, Turner, Bernaques, L'Heureux, Thomson, G. Gagnon.

Deuxième période

5—Smiths-Falls, Kuntz (Webster, Dewey) 1:37
6—Smiths-Falls, Dewey (Smith) 8:00
7—Smith-Falls, Tierny 13:58
8—Dolbeau, Tremblay (Lupien) 16:56

Punitions : Rockburn, Ed Duncan.

Troisième période

9—Smiths-Falls, Dewey 2:12
10—Smiths-Falls, Dewey 6:02
11—Smiths-Falls, Erwin Duncan 7:25

Punition : Aucune.

CHANGEMENTS SUGGERES

Boston, 11 (PA). —. Trois changements de règlements seront demandés par deux directeurs des Bruins de Boston, quand ils rencontreront les autres officiels de la ligue Nationale de hockey.

Le président Weston Adams et le gérant-général Art Ross ont quitté Boston hier, pour se rendre à Toronto, où ils assisteront également aux deux premières parties de la série finale de la ligue Nationale de hockey, pour l'obtention de la coupe Stanley, entre les Maple Leafs de Toronto et les Canadiens de Montréal.

Ils demandent d'enlever la ligne rouge afin de permettre à un avant de passer de sa zone défensive jusqu'à l'autre extrémité de la zone centrale, et celà sans qu'il y ait hors-jeu.

Adams et Ross voudraient également que celui qui est en possession de la rondelle puisse faire une poussée dans la zone d'attaque, afin de prévenir les bousculades près des buts. Autrement une nouvelle mise-au-jeu serait ordonnée.

Les directeurs du Boston voudraient également que les buts, enregistrés dans un filet non-protégé, ne soient accordés que lorsque le lancer sera fait en dedans de la ligne bleue.

Leur entière idée, ont-ils expliqué, est pour obtenir plus de finesse dans le jeu. Ils ont admis que, quoique les changements de règlements ne soient point acceptés, il pourrait bien y avoir des changements dans le personnel des Bruins, en octobre prochain.

Les escrimeurs

Buffalo, 11 (PC). — Mme Betty Hamilton, de Montréal, a gagné le championnat d'escrime de l'ouest de l'état de New-York pour 1950-1951.

Elle a remporté le titre samedi, lors d'une rencontre reconnue par l'"Amateur Fencers League of America". Le titre masculin a été remporté par Paul Blackmon, du club de Buffalo.

—L'entrée en vigueur

(Suite de la dernière page)

cents : en vigueur immédiatement.

La taxe portée de 67 cents à $1.15 sur la livre de tabac : immédiatement.

Le rappel de la taxe sur le papier à cigarette et les tubes : immédiatement.

La réduction de 30 à 15 pour cent de la taxe sur les bonbons, le chocolat et la gomme à mâcher s'applique dès aujourd'hui.

La taxe d'accise spéciale de 15 pour cent qui s'étendra aux poêles électriques, aux lessiveuses et aux frigidaires : immédiatement.

Les changements dans les tarifs, éliminant ou réduisant les droits d'importation sur l'équipement utilisé par les fermiers, les pêcheurs et les compagnies minières : immédiatement.

—Le budget

(Suite de la dernière page)

signifient rien à cause du coût de la vie".

M. Macdonnell s'est dit surpris de l'optimisme manifesté par M. Abbott dans son discours. Le gouvernement, dit-il, continue sa politique "d'argent facile", sa politique d'optimisme dans la hausse des prix. Pour lutter contre la hausse des prix, le gouvernement n'offre rien.

M. Macdonnell ne "demande pas de miracles", mais il voudrait que quelque chose de concret soit fait au sujet de l'inflation. Combien longtemps le gouvernement "pense-t-il pouvoir tourner le dos au peuple et dire qu'il a le peuple derrière lui ?"

M. Macdonnell ajourna le débat sur le budget en laissant entendre qu'il formulera de plus amples critiques plus tard.

—Opinion de M. Abbott...

(Suite de la dernière page)

temps entre nos deux pays.

Cette unité d'action de la part du monde libre est la première amélioration importante et d'une portée incalculable qui se soit produite au cours de l'an dernier. Si cette unité devait s'affaiblir ou s'effriter, l'horizon s'assombrirait vraiment. Aussi, faut-il qu'un des buts fondamentaux de notre politique soit de favoriser et de renforcer cette unité d'intention et de politique. Nous avons raison d'être fiers des importantes réalisations de 1940 et de 1941, alors que le Commonwealth résistait seul, mais nous devons aussi veiller à ce que nous ne soyons pas appelés une seconde fois à affronter seuls de tels périls.

Le second élément d'actif que nous ayons voté au cours de l'année écoulée tient à l'amélioration constante et très marquée ainsi qu'à l'expansion de la productivité du monde occidentale. En 1950, la production industrielle de l'Europe occidentale s'est accrue de 20 p. 100; le niveau en est maintenant d'environ 35 p. 100 supérieur à celui d'avant-guerre. Aux Etats-Unis, la production industrielle a diminué sensiblement en 1949, mais elle s'est rapidement redressée en 1950, de sorte qu'elle dépasse maintenant de 115 p. 100 celle d'avant-guerre. La diminution survenue aux Etats-Unis en 1949 n'a pas en somme, influé sur la production industrielle du Canada, qui s'est de nouveau accrue en 1950. Elle dépasse maintenant de 110 p. 100 celle d'avant-guerre.

Le troisième grand avantage dont il importe de bien tenir compte, c'est qu'au Canada, contrairement à ce qui se passe dans certains pays, la population n'est pas désunie et divisée par des divergences d'opinion fondamentales. Ma tâche ce soir s'en trouve facilitée, car j'ai conscience qu'aucune grave question de principe ne nous divise. Les députés et les parties représentés à la Chambre différeront sans doute d'avis sur certaines propositions en particulier; il n'est que juste et convenable que ceux qui diffèrent d'avis formulent des critiques au cours du débat sur la présente motion. Il pourra y avoir des divergences d'opinion quant à la sévérité et à l'opportunité de certaines mesures, mais je suis convaincu que nous sommes tous fondamentalement d'accord quant aux principales lignes directives sur lesquelles se fondent mes propositions".

M. Abbott a déposé un Libre blanc renfermant les détails préliminaires ordinaires concernant les comptes publics pour l'année fiscale 1950-1951.

Au Canada, presque tous les indices économiques importants indiquent, pour l'année 1950, des niveaux sans précédent. La production nationale brute durant l'année écoulée a atteint près de 18 milliards de dollars, le revenu national net s'est élevé à environ de 14 milliards, tandis que la somme consacrée par les particuliers à l'achat de biens de consommation et de services s'est établie à près de 12 milliards. Les immobilisations brutes se chiffrent par environ 4 milliards et les salaires ainsi que **les autres revenus de la main-d'oeuvre, à près de 8 milliards et demi.**

Le revenu des placements et les revenus divers ont atteint en 1950, un nouveau sommet de 2.9 milliards, conséquence des nouvelles immobilisations, très importantes ces dernières années, ainsi que de la hausse des prix et de l'activité commerciale intense en 1950. De 1946 à 1950, les immobilisations de l'industrie canadienne, au titre des usines ou du matériel neufs, ont atteint plus de 9 milliards.

Les derniers chiffres dont on dispose en ce qui concerne l'emploi non-agricole au Canada indiquent que, relativement à la période correspondante de l'an dernier, il y a environ 130,000 personnes de plus au travail et environ 115,000 de moins à la recherche d'un emploi

Le revenu mensuel de la main-d'oeuvre fin 1950 accusait un augmentation de 11 p. 100 sur l'année précédente. Dans les huit industries majeures faisant l'objet d'un rapport régulier du Bureau fédéral de la statistique, l'emploi a augmenté de 5 p. 100 au cours de l'année, le salaire hebdomadaire de 7 p. 100 et le total des salaires de 12 p. 100. Le nombre moyen d'heures de travail a diminué d'une fraction de point, pour s'établir juste au-dessous de 43 heures par semaine.

Au cours de l'année qui vient, il est fort possible qu'on ait à faire face à un problème de main-d'oeuvre. Il est douteux qu'il prenne la forme d'une grave pénurie générale, mais on commence déjà à manquer de certains ouvriers spécialisés. Il est probable que la rareté de ces derniers ira s'accentuant à mesure que s'accélérera la production de défense.

Les dépenses des particuliers ont augmenté plus que les revenus personnels, entraînant une diminution des épargnes personnelles nettes réalisées à même les revenus courants. Ce fléchissement des nouvelles épargnes s'établit à environ 270 millions de dollars, soit à environ 30 p. 100.

En 1950, le régime de notre commerce extérieur a subi d'importantes modifications. Les exportations du Canada se sont accrues d'environ 4 p. 100 pour établir un record de temps de paix en s'élevant à 3,157 millions. Comme le prix moyen de nos exportations a atteint un chiffre d'environ 5 p. 100 plus élevé qu'en 1949, le volume des denrées vendues à l'étranger n'a probablement pas augmenté. D'autre part, les importations se sont sensiblement accrues tant en volume qu'en valeur. Les importations de denrées atteignent une valeur globale de 3,174 millions en 1950, soit une augmentation de 15 p. 100 par rapport à 1949.

Il y a eu également de notables changements dans l'orientation de notre commerce. Nos importations en provenance du Royaume-Uni ont augmenté de 32 p. 100; celles en provenance de tous les autres pays d'outre-mer, de 27 p. 100; celles en provenance des Etats-Unis, de 9 p. 100. D'autre part, nos exportations vers les Etats-Unis ont augmenté de 34 p. 100, tandis que nos exportations vers le Royaume-Uni ont diminué de 33 p. 100 et, vers tous les autres pays, de 20 p. 100.

Les prévisions de la balance du paiement pour l'année 1950 indiquent que nous avons eu, au compte courant, un déficit d'environ 300 millions de dollars et, au compte du capital, un excédent d'environ 900 millions, ce qui donne une augmentation nette d'environ 600 millions à l'égard de nos réserves d'or et de dollars américains.

La lutte contre l'inflation

Deux importants problèmes, l'établissement de la paix et l'enrayement de l'inflation, se posent aujourd'hui à l'univers. Ni l'un ni l'autre n'est propre au Canada. L'un et l'autre sont un sujet de grave préoccupation pour toutes les nations honnêtes. Parce que le monde où nous vivons est, dans une très large mesure, interdependant, nous ne sommes pleinement maîtres de notre destinée à l'égard ni de l'un ni de l'autre. Ces deux problèmes, cependant, ont largement influe sur le programme de dépenses et de taxation annoncé dans mon exposé budgétaire de ce soir.

Je n'ai pas besoin d'insister sur nos efforts pour assurer une paix durable et universelle. A cet égard, notre programme est clair et précis. Du point de vue financier, ce programme se traduit par nos crédits de la défense, par l'aide que nous nous proposons de fournir sous forme de secours et à d'autres fins pratiques, par l'intermédiaire de divers organismes des Nations-Unies, et par les crédits que nous soumettrons, plus tard au cours de la session, en vue d'assurer notre collaboration au programme de Colombo.

Toutefois, il me faut parler plus longuement des moyens de freiner l'inflation. Cmme je viens de le dire, il ne s'agit pas d'un problème propre au Canada: la tendance s'observe dans le monde entier. A vrai dire, la hausse des prix au Canada, au cours de l'année écoulée, a été plus modérée que dans d'autres pays qui peuvent lui être comparés. En 1950, les prix de gros p. 100, alors qu'ils ont augmenté de 19 p. 100 aux Etats-Unis, de 22 p. 100 en Australie, de 23 p. 100 au Royaume-Uni et de 20 à 25 p. 100 dans la plupart des pays de l'Europe occidentale. Il y a quelque consolation, si petite soit-elle, à ne pas être aussi mal partagé que ses amis ou ses voisins.

Au Canada, nous avons déjà accompli beaucoup dans ce sens. Comme je l'ai dit dans des circonstances antérieures, **les mesures auxquelles peut recourir le Gouvernement ne peuvent à elles seules apporter une solution complète à ce problème.** Il nécessite la collaboration la plus entière de toutes les **régions et de tous les groupes de** la société, et chacun a son rôle à jouer dans cette lutte. Les gouvernements peuvent et doivent faire beaucoup. Le Gouvernement peut exercer une surveillance étroite sur ses propres dépenses; nous pouvons appliquer un programme rigide de paiement au fur et à mesure; nous pouvons restreindre l'expansion du crédit et nous pouvons appliquer une réglementation directe soit à des situations particulières, soit, s'il le faut, de manière plus générale. Au Canada, nous avons recouru à tous ces moyens et nous continuerons d'appliquer et de mettre au point ces programmes.

L'élément essentiel de la lutte contre l'inflation consiste à restreindre l'ensemble des dépenses, publiques et privées, à un chiffre proportionné à notre production et à nos importations. Les besoins de la défense exigent maintenant que nous réduisions nos dépenses à tous les autres chapitres, en tenant dûment compte de la hausse qui s'est déjà produite dans le domaine des prix. Il nous faut donc reviser notre programme de priorité en matière d'affectation de nos deniers à diverses fins et entreprises. Dès le début de la crise de Corée, l'été dernier, le Gouvernement a revisé son propre programme de dépenses et remis à plus tard la réalisation de nombreuses entreprises projetées, auxquelles le Parlement avait affecté des fonds.

Pour la présente année financière, nous avons eu recours à une analyse semblable, mais plus rigoureuse encore des besoins. Dans le domaine des dépenses étrangères à la défense, nous avons renversé la tendance à la nausse. Le budget des dépenses presenté au Parlement pour l'année courante accuse une réduction de 35 millions de dollars par rapport à celui de l'année dernière, en dépit d'un relèvement de plus de 10 p. 100 du niveau des traitements et salaires, d'une hausse de prix des matériaux et des frais de construction, et d'une augmentation de près de 40 millions de dollars aux chapitres des pensions de vieillesse, des allocations familiales, des accords fiscaux avec les provinces et de versements analogues qui augmentent automatiquement lorsque s'accroissent le chiffre de la population et de la valeur de la production. Il y a diminution du nombre des fonctionnaires des services administratifs ordinaires de l'Etat et, abstraction faite du domaine de la défense et des services connexes, le nombre des employés à l'égard desquels le Parlement est appelé à voter des salaires et traitements est inférieur d'environ 5 p. 100 à celui de l'an dernier. Cette réduction est possible grâce, en partie, à l'accroissement des heures normales du travail et à l'élimination de certains services et travaux.

Nous nous sommes occupés tout particulièrement de nos dépenses à des fins de construction. Nous prévoyons que c'est en effet dans ce domaine qu'il y aura le plus de concurrence entre le programme de défense et d'autres entreprises publiques et privées. Si nous examinons les crédits des ministères des Travaux piblics, des Transports, de l'Agriculture, des Ressources et du Développement économique; — les principaux ministères qui engagent des dépenses dans ce domaine à des fins autres que la défense, — nous voyons que leurs programmes de construction ont été sensiblement réduits malgré l'urgent besoin d'affectations à cette fin, les travaux de construction ayant été différés depuis vingt ans, d'abord à cause du manque de fonds, ensuite à cause de la guerre et enfin, ces dernières années, par suite de pénurie des matériaux et de main-d'oeuvre.

Le deuxième élément antiinflationniste consiste à équilibrer totalement le budget. S'il m'est permis d'anticiper sur une partie ultérieure de mon discours, je dirai dès maintenant que notre excédent budgétaire, pour l'année qui vient de se terminer, s'établit à 203 millions de dollars. Comme l'indiqueront les résolutions budgétaires dont je parlerai plus tard, nous nous proposons de nous en tenir strictement à la méthode du paiement dit "au fur et à mesure" pour l'année qui vient.

Reconnaissant que, dans les circonstances actuelles, il était dans l'intérêt du public de restreindre les prêts bancaires, les banques ont adopté certaines mesures que proposait la Banque du Canada dans un document qu'elle a publié. Il a donc été annoncé qu'en plus d'adopter des mesures précises à l'égard de certaines catégories d'emprunts, on imposerait certaines restrictions, lorsque ce serait possible, dans tous les domaines des prêts bancaires, afin de réaliser **l'objectif, celui de ne pas accroître** davantage la somme globale des prêts bancaires et des avoirs en autres titres que ceux de l'Etat.

Ce régime de crédit plus sévère s'attaque à la racine même de l'inflation, puisqu'il réduit les montants que commerçants et consommateurs peuvent dépenser en sus de leur revenu. Il mettra quelques mois à restreindre les achats excessifs et la hausse des prix mais déjà son influence commence à se faire sentir. De même que les mesures analogues prises aux Etats-Unis, il aidera de plus en plus à prévenir la hausse des prix.

Au public en général, consommateurs et producteurs, cultivateurs et marchands, hommes d'affaires et ouvriers, je demande de faire preuve de nouveau sur l'importance fondamentale de l'accroissement de l'efficacité et du rendement. Les chiffres et les graphiques soumis dans le Livre blanc que j'ai déposé démontrent qu'il n'y a pas eu d'augmentation appréciable dans la productivité, par tête d'habitant, au cours des cinq dernières années. La plus forte proportion d'enfants et de vieillards que compte notre population est peut-être l'explication de cet état de choses. Cependant, si nous voulons assumer les frais considérablement accrus du coût de **la défense sans abaisser sensiblement** nos normes de consommation. Il nous faudra faire encore mieux, —il nous faudra travailler plus fort et plus longtemps.

Un accroissement des nouvelles épargnes s'impose également en vue de couvrir l'augmentation des immobilisations en perspective et de fréner la tendance à la hausse des dépenses des consommateurs. C'est certainement un des meilleurs moyens de réduire l'intensité de la concurrence à l'égard de l'utilisation de la main-d'oeuvre et des matériaux et, ainsi, d'atténuer la poussée inflationniste. Il est de l'intérêt de tous les Canadiens de déployer le plus grand effort possible afin de réaliser des épargnes ou de relever le niveau de leurs épargnes; de la sorte ils contribueront directement à éviter l'inflation et à assurer la poursuite fructueuse du programme de défense. L'argent épargné peut servir à l'achat d'obligations d'épargne du Canada, à purger plus rapidement une hypothèque sur une maison ou une ferme, à accélérer le remboursement d'autres dettes ou à accroitre ses épargnes sous toute autre forme qui convienne aux conditions de chacun. Ce qui importe, c'est que l'ensemble des épargnes atteigne un niveau au moins égal à celui des nouvelles immobilisations que nous devrons effectuer cette année.

MAL À LA TÊTE?

Prenez une dose purifiante de bon Sel Abbey's. Il agit rapidement et délicatement, aide à neutraliser l'acidité qui est souvent cause des maux de tête.

PETIT FORMAT 35¢ FORMAT MOYEN 59¢ GRAND FORMAT 98¢

ABBEY'S SEL EFFERVESCENT

ACCES DE BILE ! ESSAYEZ : Le LAXATIF TONIQUE à base d'herbes

Avez-vous perdu l'appétit ? Souffrez-vous de maux de tête, d'accès de bile ou d'indigestion ? Si ces malaises sont causés par la constipation, essayez Bliss Native Herbs, un LAXATIF TONIQUE. Vous aurez tôt fait de vous sentir mieux, grâce à ces herbes médicinales naturelles qui activent l'élimination, redonnent l'appétit, aident à supprimer les gas, régularisent la formation de la bile pour favoriser la digestion. Économique! 200 comprimés pour $1.00. Aussi 50c. et 25c. chez votre pharmacien.

(COMPRIMÉS) BLISS NATIVE HERBS

Toutes sortes de nouvelles

teintes

pour s'harmoniser avec vos articles de maison!

Aux personnes de bon goût, qui cherchent la beauté et l'originalité, la compagnie Crown Diamond offre maintenant ses magnifiques peintures Decoratone avec lesquelles il est facile de créer de superbes coloris, en harmonie parfaite avec vos meubles et vos tentures. Les peintures Decoratone sont fabriquées en une grande variété de teintes et de finis, parmi lesquels vous pouvez choisir ce qui vous plait.

Parlez-en à votre marchand!

Decoratone

PEINTURES FABRIQUÉES SPÉCIALEMENT PAR

CROWN DIAMOND

THE CROWN DIAMOND PAINT CO. LIMITED

LES PRODUITS CROWN DIAMOND SONT VENDUS PAR :

L.-P. TALBOT, 396 rue St-Jean, Québec
CROWN DIAMOND PAINT, 52 rue De La Couronne, Québec
BERUBE & FILS, Ste-Anne de Beaupré, Québec
ALPHONSE DURAND, Les Saules, Québec
GAUTHIER & FILS, Château Richer, Québec
J.-H. LACHANCE, St-Laurent, Ile d'Orléans
L.-M. ASSELIN Enregistré, 66 est, rue Racine, Chicoutimi, Qué.
GAGNON & FRERE, Chicoutimi, Qué.
L.-P. BEAULIEU, Dolbeau, Québec
GAGNON & FRERE, de ROBERVAL Limitée, Roberval Qué.
XAVIER GAGNON & Fils Enr., Grande Baie, Québec
LUDGER LEPAGE & FILS Ltée, St-Félicien, Québec
W. LEVESQUE Ltée, Bagotville, Québec
MAGASIN REGINA, 70 rue Ste-Famille, Kénogami, Qué.
MARCHE LASALLE, rue Lasalle, Arvida, Québec
CHARLES MALTAIS, St-Joseph d'Alma, Qué.
QUINCAILLERIE JONQUIERE LTEE, rue St-Dominique, Jonquière, Québec
J.-C. VEZINA, Hébertville Village, Qué.
J.-A. BOILY, Chemin St-Georges, Jonquière, Qué.
P.-A. VILLENEUVE, Desbiens Mills, Qué.

POUR LES OEUVRES D'ACTION CATHOLIQUE DE NOTRE DIOCESE

Québec, Lévis et leurs banlieues gracieusement commanditée par la COMPAGNIE PAQUET LTEE

GRANDE CUEILLETTE DE PAPIER LUNDI SOIR LE 23 AVRIL

LES AVENTURES DE PAULINE

LES JUMELLES CLAREAU

Par Dick Brooks

★

Votre travail à l'aiguille, aujourd'hui

par

Laura Wheeler

No 787

Quelque chose de réellement coquet pour vos toiles ! Un médaillon mesurant 6 x 7 pouces si vous utiliser du fil No 50. Le tout complété par une dentelle au point de pétales.

Ce motif peut très bien s'appliquer à un ensemble de napperons. Le patron contient toutes les indications nécessaires.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS,

LE SOLEIL

QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 30c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Caisse scolaire fondée à Mont-Joli

Mont-Joli, (DNC) A l'instigation de M. Charles-Edouard Chartier, gérant de la Caisse populaire de Mont-Joli, et en réponse à un voeu émis lors du congrès des Caisses populaires Desjardins, une Caisse Scolaire fut fondée récemment à l'école St-Joseph de Mont-Joli.

Cette caisse d'épargne fut organisée suivant les normes ordinaires des Caisses Populaires. Ses capitaux sont constitués des parts sociales payées par ses membres coopératifs. A ces actions s'ajoutent les économies que les sociétaires déposent.

La part sociale consiste dans un versement initial de un dollar, versement auquel est obligé tout élève voulant devenir sociétaire. Le nouveau membre doit y ajouter une taxe d'entrée de cinq sous. Cette taxe constitue le fonds de réserve de la société. Quand le sociétaire veut se retirer, il doit obtenir l'autorisation de ses parents. Sa part sociale plus l'intérêt au taux de 2½% lui sont alors remboursés.

Les dirigeants de la Caisse sont recrutés parmi les élèves des premières classes de notre école. La vérification mensuelle par trois surveillants consciencieux et par l'investigateur, M. Chartier, élimine tout risque d'erreur.

Membres honoraires : MM. Jean-Baptiste Lévesque, président de la Commission scolaire; Julien Boisclair, i.e., le Révérend Frère Directeur; le R. F. Louis-Clément, S.-C.; M. Charles-Edouard Chartier, gérant de la Caisse Populaire.

Officiers élus : Le D. F. Louis-Roger, S.-C., modérateur; MM. Ronold Barbe, président; Adéodat Ross, vice-président; Yvan Rivard, secrétaire-gérant; Raymond-Marie Poirier, secrétaire- général-adjoint Raymond Lévesque, Gaétan Lévesque et Gilles Desrosiers surveillants.

Chaque classe a été son agent respectif; ce sont : MM. Yvan Rivard, Réal Poitras, Gilles Morissette, Paul-Henri Gendron, Marcel Voyer, Yvon Bérubé, Charles-Henri Desjardins, Ronald Barbe, Raymond Lévesque, Adéodat Ross et Raymond-Marie Poirier.

ST-NEREE

Décès

On apprendra avec regret la mort de Mme Octave Godbout, née Marie Côté, survenue, à Thetford-Mines, à l'âge de 81 ans.

A Notre-Dame du Rosaire est décédé, à l'âge de 56 ans, M. Joseph Labrecque, époux de dame Joséphine Labrecque.

Une famille estimée de notre localité vient d'être éprouvée par la mort de M. Marc Roy, époux de feu dame Délima Lapointe, survenue, à St-Raphaël, à l'âge de 84 ans.

A St-Raphaël est décédée, à l'âge de 94 ans, Mme Siméon Larochelle.

M. et Mme Théophile Godbout viennent d'être éprouvés par la mort de leur fillette, Colette, survenue à l'âge de 3 mois.

Aux familles en deuil, nos sincères condoléances.

Le bridge

par: Arsène Desrochers

"Vous êtes en Sud, tous vulnérables, avec ces cartes:

♠ V 10 4
♥ 10 6 5
♦ A D V 8 4
♣ A 5

et les enchères en sont à ce point: Que dites-vous?"

Vous feriez très bien de passer. Si votre partenaire tient quelque force, vous ferez chuter une manche à sans atout et probablement un contrat de manche à une couleur. Si votre partenaire tient un jeu nul, une déclaration de votre part ne vous mènera qu'à un désastre.

"Les deux côtés sont vulnérables et vos adversaires sont marqués à 40 points. Vous êtes en Sud avec ces cartes:

♠ 9 7 5
♥ 10 6 5
♦ R 5 4 2
♣ D 9 3

et les enchères en sont à ce point:

Sud	Ouest	Nord	Est
Passe	1-coeur	1-pique	2-coeurs

Quelle est votre annonce?"

Vous devez passer. Vous avez un trop faible jeu pour chercher à pousser vos adversaires. Votre partenaire sait aussi que ces derniers ont 40 points à leur crédit pour la dernière manche et il ne laissera pas vos adversaires gagner la manche et le robre s'il tient une belle main.

"Nous voilà maintenant en Nord, tous vulnérables, avec ce jeu:

♠ V 5
♥ D 10 6 5 3
♦ D 8 5
♣ R 9 3

et les enchères en sont à ce point: Que dites-vous?"

Vous répondez 2-carreaux. Votre jeu n'est pas assez beau pour faire un changement de couleur par 2-coeurs. Si votre partenaire est court à coeur, vous l'obligez ainsi à redéclarer 3-carreaux; et alors, vous ne saurez si vous devez passer ou continuer. Votre jeu est trop beau pour passer, il ne l'est pas assez pour faire deux déclarations libres; alors, une surenchère à 2-carreaux révélera à votre partenaire les éléments que vous tenez.

Les grenouilles mugissantes sont les plus grosses de nos grenouilles aquatiques et les grenouilles "Léopard" est l'espace la plus répandue du Québec.

Christiane Lys à Québec

L'Espagne, la Belgique, la Grèce, la Hollande, l'Italie, l'Egypte et la Suisse ont applaudi avant nous la très séduisante chanteuse Christiane Lys, grand prix international du disque 1947, et partout, à Genève et au Caire spécialement, les critiques lui ont décerné de vifs éloges, que les Québecois seront à même de ratifier à partir de demain, alors que la belle vedette de la radio française débutera Chez Gérard, avec un programme extrêmement riche et varié.

Christiane Lys doit sa carrière à nulle autre que Mistinguett, qui la choisit, au lendemain de la Libération, pour jouer dans sa revue au Théâtre de l'Etoile, à Paris. Petite couturière devenue chanteuse de charme, mademoiselle Lys possède une voix grave, chaude, souple et pure qui convient bien aux chansons d'aujourd'hui, une sensibilité délicate, une fraicheur simple et sans artifices, une séduction qui s'appelle en anglais le "sex-appeal", une diction parfaite, un répertoire choisi, un métier très sûr. Elle a enregistré à date une vingtaine de chansons qui sont déjà très populaires à la radio canadienne, entre autres : Tumba-Rumba; Pardonne; Une chambrette à Pigalle; Chéri; La valse dans l'ombre; Un peu de rêve; Dans tes bras.

Son grand rêve était un voyage en Amérique, et elle vient de le réaliser, après en avoir concretisé un autre, celui de débuter au cinéma. En effet, tout récemment, elle a paru dans le très beau film "La nuit s'achève", aux côtés de Victor Francen et de Ludmilla Tcherina. On sait que cette production française a obtenu le plus grand nombre de récompenses au Festival du Film de Vichy. Mademoiselle Lys ne pouvait donc recevoir le baptême de l'écran sous de plus heureux auspices, et elle nous fera connaître, entre autres, les deux chansons qu'elle interprète dans ce film. L'une des premières à présenter "Si bien", de Guy Lafarge, elle a fait dire au compositeur que c'était la meilleure interprétation de sa chanson qu'il avait jamais entendue, ce qui est un bel éloge, propre à éveiller l'intérêt de tous les amants de la chanson française.

(Communiqué).

CARTIER à l'affiche

Aussi drôle que le "Fuller Brush Man" mais combien plus jolie !

BIENVILLE

A la scène, ce soir à 8 h. 30

Tragédie — Emotion — Terreur — avec le fameux magicien venant directement de Chicago.

FRED BECKMAN
(en primeur à Lévis)

PAULINE REAULT
danseuse de tape-dance et acrobatique, de Détroit.

MISTER CLINT
Danseur et chanteur de couleur canadien-français.

TERRY WILSON
Chanteur de couleur et M.C.

ROMEO BOULANGER
et son ensemble.

A L'ECRAN — AUJ. A VENDREDI
2 bons films

"INDIAN SCOUT"
George Montgomery, Ellen Drew (en primeur)
"THIN ICE"
Tyrone Power, Sonja Henie
Adm. ce soir 60c

IMPERIAL

En couleurs : Il est dangereux de la connaître et de l'aimer ...
"LES AMOURS DE CARMEN"
avec
RITA HAYWORTH & GLENN FORD

Il refoula son amour, car il l'en croyait indigne . . .
"L'EMPRISE"
avec
PRESTON FOSTER & BELITA

EMPIRE JUSQU'A JEUDI

LAURIER

Air climatisé

Plus captivant, plus hardi, plus brillant qu'il ne l'a jamais été !

GARY COOPER
LILI PALMER
(version de Cloak and Daggar)

"CAPE ET POIGNARD"
— Film Compagnon —
Lon Chaney — Arthur Lake
"16 FATHOMS DEEP"
(en couleurs)

Demain soir à 8 h. 30
Grande Soirée
VAUDEVILLE
avec une pléiade d'artistes

Aujourd'hui jusqu'à jeudi
Version française

CINEMA PARIS A L'AFFICHE

PRINCESSE

Film dramatique, basé sur la vie de ce distingué prélat le Cardinal Mindszenty, qui préféra souffrir la persécution dans son pays, plutôt que de se plier aux exigences de Moscou !

"GUILTY OF TREASON"
avec
Charles Bickford, Bonita Granville, Paul Kelly

En couleurs:
"THE YOUNG DANIEL BOONE"
avec
David Bruce, Kristine Miller

DIGALLE A L'AFFICHE

UNE CANADIENNE-FRANCAISE

EN PROGRAMME DOUBLE avec

Samuel Goldwyn's
LES PLUS BELLES ANNEES DE NOTRE VIE
en vedette
Myrna Loy · Frederic March · Dana Andrews · Teresa Wright · Virginia Mayo · Hoagy Carmichael et introducing Cathy O'Donnell and Harold Russell
Gagnant de 9 prix
(The Best Years of our Life)
Version Française
Rep. continue tous les jours.
AUJOURD'HUI en primeur
CAMBRAI

DERNIER SOIR AVEC
GEORGIE VIENNET
Chez Gérard
l'endroit choisi pour bien dîner et se distraire
COMMENÇANT DEMAIN
EN GRANDE PRIMEUR EN AMERIQUE
CHRISTIANE LYS
VEDETTE DU CINEMA ET DES DISQUES FRANÇAIS
RES.: 4-0549

2e SEMI-FINALE DU
CONCOURS DU ROTARY
à la recherche de talents nouveaux
SAMEDI — 14 AVRIL
14 candidats de choix en lice
$1,500.00 en prix

PIANO :
Léon Bernier
Rachel Fournier
Micheline Gagnon

CHANTEURS :
Jacques Bel-Isle, basse
Maurice Gagné, baryton
Roland Lachance, ténor
Claude Verret, ténor

INSTRUMENTISTES :
Yolande Boivin, clarinette
Pierre Larochelle, flûte

CHANTEUSES :
Solange Alain, soprano
Thérèse Brousseau, soprano
Marcel Couture, mezzo
Louise Marois, mezzo
Paulette Morin, soprano

Excellent choix de billets à $1.00 - $0.75 - $0.50
à compter de jeudi matin au
PALAIS-MONTCALM

Dans nos théâtres

Horaire des cinémas

CAPITOL : — Représentation continue de 1.00 à 11.05 hrs. Odette (105 min.) : 1.00, 3.40, 6.25, 9.20 hrs. Kefauver Trial : 245, 5.30, 8.25 hrs. Actualités: 8.10 hrs.

CINEMA DE PARIS : — Prélude à la Gloire : midi, 3.27, 6.37, 10.04; On ne meurt pas comme ça : 1.40, 5.07, 8.34, hrs. Continuel tous les jours.

CLASSIC : — Egg Collector : 1.00, 3.25, 5.50, 8.15 hrs. Pirates of the High Sea : 1.10, 3.35, 6.06, 8.30 hrs. Sinbad le Marin : 1.30, 3.55, 6.20, 9.00 hrs. Continuel tous les jours.

CAMBRAI : — Presto Change : 2.15, 5.15, 8.15, hrs. Les Plus Belles Années de Notre Vie : 2.25, 5.25, 8.25 hrs. Continuel de 2.00 hrs à 11.15 hrs.

CARTIER : — The Fuller Brush Girl : 1.00, 3.35, 6.30, 9.45 hrs. The Tougher They Come : 2.25, 5.20, 8.15 hrs. Nouvelles : 3.35, 6.30, 9.25 hrs. Continuel tous les jours.

EMPIRE : — Under the Gun : 1.00, 3.55, 6.55, 9.50 hrs. Nouvelles : 2.20, 5.20, 8.20 hrs. Ma and Pa Kettle Back On The Farm : 2.35, 5.35, 8.30 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.20 hrs.

IMPERIAL : — Représentation continuelle . Sujets courts : 1.00, 4.29, 7.58 hrs; L'Emprise : 1.26, 4.50, 8.05 hrs. Les Amours de Carmen : 2.50, 6.15, 9.30 hrs.

LAIRET : — Nouvelles : 1.00, 4.24, 7.48 hrs ; Mermoz : 1.15, 4.35, 8.03 hrs ; Ainsi finit la nuit : 2.56, 6.10, 9.44 hrs. Continuel tous les jours.

LAURIER : — Sixteen Fathoms Deet : 1.00, 4.15, 7.50 hrs ; Nouvelles : 2.15, jours.

PIGALLE : — Actualités françaises : 12.30, 4.17, 8.04 hrs. Au Royaume des Cieux : 2.34, 6.11, 9.58 hrs. Menace de Mort : 12.54, 4.41, 8.28 hrs. Fin : 11.40 hrs. Continuel tous les jours.

PRINCESS : — Représentation continuelle. Guilty of Treason : 1.00, 3.49, 6.38, 9.27 hrs ; Sujets courts : 2.26, 5.15, 8.04 hrs ; The Young Daniel Boone : 2.41, 5.30, 8.19 hrs.

RIALTO : — Les Deux Nigauds Aviateurs : 12.50, 3.50, 6.40, 9.40 hrs. Nouvelles : 2.15, 5.05 hrs. La Clef de Verre : 2.30, 5.15, 8.20 hrs. Fin : 11.10 hrs. Continuel tous les jours.

VICTORIA : — The Crooked Way : 12.45, 3.50, 6.55, 10.05 hrs. Nouvelles : 2.15, 5.20, 8.30 hrs. Forbidden Journey : 2.30, 5.35, 8.40 hrs. Continuel tous les jours de 12.45 à 11.30 hrs.

BIENVILLE : — Indian Scout : 7.00 hrs ; Nouvelles : 8.10 hrs ; Artistes à la Scène : 8.30 hrs. Thin Ice : 9.30 hrs.

CANADA : — Bride Goes Wild : 6.30, 9.40 hrs. Sujets courts : 8.05 hrs. Le Droit de l'Enfant : 8.15 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — Carrefour du Crime : 6.30, 9.35 hrs. Nouvelles : 7.50 hrs. La Voleuse : 8.00 hrs.

ETCHEMIN : — L'Eventail : 7.30 hrs ; La Double Enigme : 9.00 hrs.

LA FILLE DES MARAIS PALAIS--MONTCALM 13

La "Fille des Marais", ce film de la vie de sainte Maria Goretti, sera à l'affiche du Palais-Montcalm vendredi (13 avril), comme on a pu le lire dans les annonces parues dans le "Soleil". Beaucoup de nos lecteurs se proposent d'aller voir cette superbe pièce, sans doute, et quelques-uns ont pu trouver que le prix d'admission annoncé était plutôt élevé. Nous sommes heureux de réparer aujourd'hui une erreur qui s'est glissée dans les annonces. Au lieu de $2.00 comme le disaient quelques-unes des annonces, c'est $1.00 et $1.50 seulement que les places se vendent.

Lairet JUSQU'A VENDREDI SOIR
★ Claude DAUPHIN
"AINSI FINIT LA NUIT"
avec Henri GUISOL
—2 films français !—
★ Jean MARCHAT
"MERMOZ"
avec Camille BERT

Palace JUSQU'A VENDREDI SOIR
Une histoire aux situations angoissantes !

"LA CLEF de Verre"
("THE GLASS KEY")
— 2 Versions françaises —
★ ABBOTT & COSTELLO
'DEUX NIGAUDS AVIATEURS'
("Keep'Em Flying")
Martha RAYE — Carol BRUCE

AUJOURD'HUI ET JEUDI
CONTINU de 1 h. à 11 3h. - ODETTE à : 1 h., 3 h. 40, 6h.25, 9 h. 20.
L'odyssé d'une Française, demeurant en Angleterre, à qui on demande de devenir Agent britannique en terre française; vous aimerez ce film.
2 GRANDS FILMS
A HERBERT WILCOX PRESENTATION
starring ANNA NEAGLE as Odette TREVOR HOWARD star of The Third Man
Odette
CAPITOL
Aussi à 2 h. 45, 5h.30, 8h. 25
"The Kefauver Crime Investigation"
Mat. 40c
Soir : 55c

VICTORIA AUX DAMES Service de Table Deauville LÉGER SUPPLÉMENT POUR FRAIS DE SERVICE
"The CROOKED WAY"
Starring JOHN PAYNE SONNY TUFTS with ELLEN DREW
Aussi "FORBIDDEN JOURNEY"
Filmé à MONTREAL dans ses endroits historiques avec Jan Rubes, Susan Douglas, Jerry Gowan

SOIREE DE GALA
AU PALAIS-MONTCALM
Sous la Présidence de Son Exc. Mgr Maurice Roy
Vendredi 13 avril à 8 h. 30
Première à Québec du film
"LA FILLE DES MARAIS"
vie et martyre de MARIA GORETTI, canonisée l'an dernier
Allocutions de Son Exc. Mgr Roy et de Son Hon. le Maire Lucien Borne
Souscription $1.00 et 1.50 — Billets en vente au Palais-Montcalm, 4-3648.

APRES DEMAIN ET SAMEDI
au THEATRE CAPITOL
BALLET RUSSE de Monte Carlo
★100 PERSONNES ★ORCHESTRE SYMPHONIQUE★
★COSTUMES ET DECORS SOMPTUEUX ★FEERIQUES GALAS★
En vedettes : Alexandra Danilova, Frederic Franklin, Leon Danielian, Nathalit Krassovska, Oleg Tupine, Roman Jasinsky, Nina Novak, Gertrude Tyven, Yvonne Chouteau, Robert Lindgren, etc., etc.
Programmes DIFFERENTS CHAQUE SOIR : Vend.: Les Elfes, L'Oiseau Bleu, Prima Ballerina, Scheherazade. Sam.: Les Sylphides, Pas de Deux Classique, Roméo et Juliette, le Bal des Cadets. Assistez aux 2 représentations.
Billets : orch.: $3.00, $3.50, $4.00; balc.: $2.00, $3.00, $4.00; tax incl.
Canadian Concerts & Artists, Emile Caouette, impresario.

BRICK BRADFORD — Par William Ritt et Clarence Gray

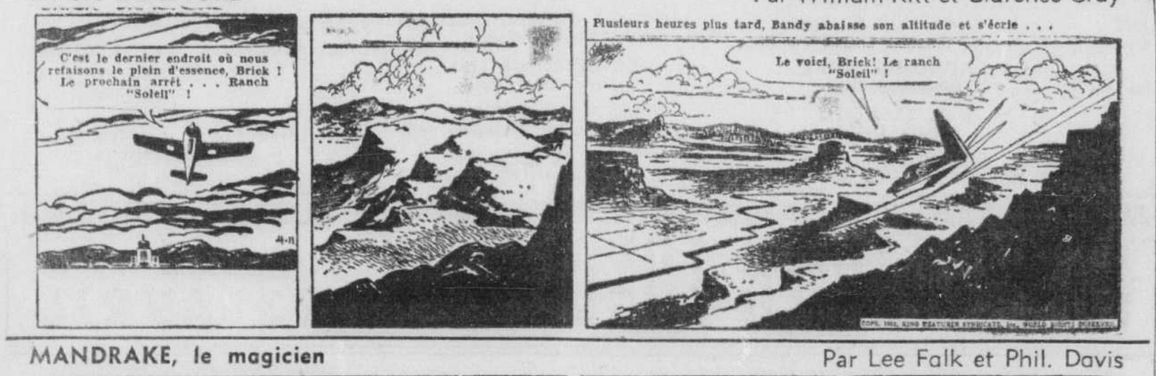

MANDRAKE, le magicien — Par Lee Falk et Phil. Davis

LE SURHOMME — Malhonnête confiant ! — Par Wayne Boring

KING de la Gendarmerie Royale — Par Zane Grey

IL A DECIDE DU SORT DES ANGLAIS : Le nouveau chancelier de l'Echiquier de l'Angleterre, M. HUGH GAITSKELL, ouvre ci-dessus le "coffret rouge" qui contient le budget pour l'année 1951-1952. Le grand argentier a appris aux Britanniques que les impôts et les taxes seront plus élevés pendant l'année fiscale qui débute. Presque tous les articles nécessaires au confort quotidien sont frappés par les taxations. Une bonne partie des nouvelles hausses est due au coût du programme du réarmement. (Central Press)

Sur le fil

Montréal, 10. (PC) M. Albert Langlois, directeur de la Sûreté montréalaise, a annoncé aujourd'hui que ses enquêteurs personnels ont reçu mission de s'occuper de quatre Montréalais que l'on ne peut retracer, dans un certain cas depuis trois ans. La police croit que ces disparitions ont un lien avec quelque combine de drogues ou de faussaires. Joey Randolph, Alias Rendolph, et Johnny Goodman manquent tous deux à l'appel depuis 1948. Les frères Balazo, Frank et Alex sont introuvables depuis décembre 1950.

Montréal, 10. (PC) Les propriétaires désirent la majoration des loyers à compter du 1er mai, dans une proportion qui va jusqu'à 40 p.c., a déclaré aujourd'hui M. J.-H. Laframboise, président de la Fédération des ligues de propriétaires de la province de Québec. Il a souligné que les propriétaires ont droit à cette augmentation en raison du coût accru de l'entretien.

Hanoi, Indochine, 10. (PA) Les quartiers généraux de l'armée française ont annoncé aujourd'hui qu'un bataillon chinois s'était avancé à moins de 35 milles de Laichau, 170 milles au nord-ouest d'Hanoi. L'armée a précisé que le bataillon avait traversé la frontière d'Indochine le 1er avril, mais s'était arrêté après avoir occupé plusieurs postes de frontière.

Johannesburg, 10 (AFP) Manilal Gandhi, fils du Mahatma, qui en est à son 6ème jour de jeûne, est très faible, a déclaré sa fille, âgée de 22 ans. Il est incapable de répondre au téléphone. Il passe la plus grande partie de son temps dans son lit à lire. Il a reçu de nombreux télégrammes et lettres, notamment un message du ministre indien de la santé publique.

Montréal, 10. (PC). Le St-Laurent a repris son cours normal aujourd'hui. L'inondation avait causé de lourds dommages le long des quais de l'extrémité est de la ville. Il n'y a presque plus de glace entre Montréal et Sorel. D'autres régions affectées par les inondations reviennent à des conditions normales. Le niveau du fleuve est de 42.2 pieds à midi, aujourd'hui, dans le port de Montréal. La navigation de jour est permise dans le Saguenay.

Southampton, Angleterre, 10. (Reuters). Le service de paquebot de la compagnie Cunard entre Southampton et Québec a repris aujourd'hui avec le départ du paquebot "Scythia", de 20,000 tonnes.

Cauhati, Inde, 10. (Reuters) Trente-quatre personnes auraient péri quand un navire a chaviré au cours d'une tempête sur la rivière Brahmapoutre, hier; quatorze des membres d'équipage ont nagé vers la rive.

Washington, 10. (AFP) L'acteur Sterling Hayden, l'ex-mari de Madeleine Carroll, a révélé aujourd'hui à la commission parlementaire des activités antiaméricaines qu'il avait appartenu pendant six mois, en 1946, à une cellule communiste de Hollywood. M. Hayden, qui est âgé de 35 ans, a également révélé qu'au moment où il s'était affilié au parti communiste, plusieurs acteurs étaient membres de la cellule, leur nombre variant de 10 à 23 au cours de ses six mois d'activité.

Washington, 10. (AFP) Le département d'Etat annonce que la marine américaine a suspendu de ses fonctions l'ancien capitaine de corvette Stephen Brunauer "conformément aux règlements en vigueur sur le loyalisme et la sécurité". Récemment, l'officier avait été employé à titre civil dans les laboratoires des explosifs de la marine. Ainsi que sa femme, il avait été désigné par le sénateur MacCarthy sur une liste de personnes qualifiées de "subversives".

Des poursuites du Fédéral

Le fisc fédéral porte de ce temps-ci une attention particulière aux propriétaires de radio, avec la conséquence que nombre d'entre eux auront "l'honneur" au cours des prochains jours de voir leurs noms figurer sur le rôle de la Correctionnelle.

C'est ainsi qu'une dizaine d'entre eux ont dû payer un dollar d'amende, plus de trois à quatre dollars de frais, pour n'avoir pas payé leur licence de radio pour l'année 1950-51. Un plus grand nombre encore sont attendus aujourd'hui.

Funérailles de Mme P. Levasseur

St-Eleuthère, Kamouraska (DNC) Récemment, avaient lieu en l'église de St-Eleuthère, les funérailles de dame Delvina Ouellet, épouse de M. Philias Levasseur, décédée le 23 mars, à l'âge de 62 ans et sept mois.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, M. Philéas Levasseur; ses fils, MM. Oscar et Bertrand Levasseur; deux filles, la Rév. Soeur St-Roch, de la congrégation des Soeurs St-Joseph de St-Vallier et Mme Joseph Bernier (Gabrielle); ses beaux-enfants: Mmes Eliud Morin (Elisabeth), Jean Morin (Yvonne) et M. Conrad Levasseur; ses frères, MM. Joseph Ouellet, de Rivière-du-Loup; Ernest Ouellet et Jules Ouellet, de St-Alexandre; Emile Ouellet, de New-York et Ludger Ouellet, de Connecticut; ses soeurs, Mmes Eugénie Gauvin (Léa) de Rivière-du-Loup et Enoeli Michaud (Régina), de Notre-Dame-du-Portage; ses gendres, MM. Eliud et Jean Morin et M. Joseph Bernier; ses belles-filles, Mmes Conrad Levasseur (Bernadette Boucher); Oscar Levasseur (Yvette Morin), Bertrand Levasseur (Gisèle Sirois) et autres.

Les funérailles de Mme Levasseur eurent lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service a été chanté par M. l'abbé Emile Théberge, professeur au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière et Ernest Proulx, vicaire à St-Eleuthère.

Dans le choeur, on remarquait M. l'abbé Léonce Pelletier, aumônier de l'hôpital St-Joseph-du-Lac. Dans la nef, on voyait la Rév. Soeur St-Roch (Germaine), soeur de la défunte et plusieurs religieuses de la congrégation des Soeurs de St-Vallier.

Portaient le cercueil: MM. Jean-Paul Dumont, Léon Aubé, Laurent Ouellet, Donat et Léonard Levasseur et Eliud Nadeau tous neveux de la défunte. La croix était portée par M. Ferdinand Sirois.

Tenaient les couronnes de fleurs: Marcel et Claudette Levasseur, petits-enfants de la regrettée disparue.

La bannière des dames de Ste-Anne, dont la défunte faisait partie, était portée par MM. Joseph Ouellet et Hector Bérubé. Tenaient les rubans: Mmes J.-P. Morin, Joseph Ouellet, Joseph Tardif et Eliud Nadeau.

Durand le service, la quête a été faite par Mmes Joseph Tardif et Eliud Nadeau.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial, dans le lot familial. La direction des funérailles avait été confiée à M. J.-P. Morin et Fils.

Une autostrade coûteuse

La construction de l'autostrade d'Alaska, d'une longueur de 1,523 milles, entre la rivière Dawson et Fairbanks, coûte $138,000,000.

Le maire Borne à l'hôtel de ville

M. le maire Lucien Borne qui a été confirmé à son poste lundi par les électeurs québécois a fait une brève visite à l'hôtel de ville hier matin. M. Borne a profité de la circonstance pour prêter le serment d'office devant le recorder en chef de la cité, M. Emile Morin. Immédiatement après, le premier magistrat est retourné chez lui. Il doit partir incessamment en voyage. Il demeurera absent durant une quinzaine de jours.

Au cours de la cérémonie d'assermentation à laquelle assistaient plusieurs officiers supérieurs de la ville, M. le recorder en chef a remis à M. Borne la Bible sur laquelle il venait de prêter serment. La Bible était un don d'un groupe d'amis du maire.

Un appui aux instituteurs

Montréal, 10. (PC) La Fédération des instituteurs catholiques des cités et villes du Québec a promis d'épauler l'Alliance des instituteurs catholiques de langue française de Montréal qui est aux prises avec la commission des écoles catholiques. La Fédération a souligné que la procédure de l'arbitrage dans le cas des instituteurs est généralement longue dans le Québec, particulièrement à Valleyfield ou es affaires traînent depuis le 28 juin 1950 et à Chicoutimi où elles traînent depuis mai 1950. Le différend qui oppose l'Alliance à la commission tourne autour de la création d'un comité des griefs. Les choses se sont envenimées dernièrement lorsque Léo Guindon, président de l'Alliance, a accusé la commission d'avoir donné aux principaux et aux directeurs l'ordre d'obliger les instituteurs à quitter le syndicat. La commission a nié.

La pénurie de wagons

Ottawa, 10. (PC) M. Lionel Chevrier, ministre du Transport, a déclaré hier que la position du Canada au point de vue du transport ferroviaire s'améliore rapidement. Il a en effet signalé aux Communes que 5,000 wagons viennent d'être renvoyés par les chemins de fer américains, réduisant le déficit de 18,000 à 13,000 wagons. La grève des aiguilleurs aux Etats-Unis et les violentes tempêtes de neige dans les Prairies canadiennes furent deux facteurs qui ont provoqué une congestion des wagons canadiens sur les lignes américaines.

Funérailles de Mme A. Vallée

St-Prosper, Dorchester (DNC) Mme Arcadus Vallée, née Malvine Roy, est décédée à St-Prosper, à l'âge de 85 ans et cinq mois.

Elle laisse pour pleurer sa perte, ses fils MM. Aimé Vallée, de Lowell, Joseph Vallée, de Mattice, Ontario et Frank Vallée, de St-Prosper; ses filles: Mmes Pierre Giroux (Olivine), de Ste-Perpétue, Edouard Morin (Marie) de St-Prosper, Nérée Gilbert (Zéphirine) de St-Prosper, Joseph Nadeau, d'East Broughton, Ernest Rodrigue (Rose-Anna) de Québec et Gédéon Gilbert, de Ste-Aurélie; ses frères: MM. Joseph Roy, David Roy, de St-Prosper, ses belles-filles, Mmes Joseph Vallée, de Mattice, Ontario; Aimé Vallée, de Lowell, Mass, et Frank Vallée, de St-Prosper; ses gendres, MM. Pierre Giroux, de Ste-Perpétue, Edouard Morin, de St-Prosper, Nérée Gilbert, de St-Prosper, Joseph Nadeau, d'East Broughton, Ernest Rodrigue, de Québec; Gédéon Gilbert, de Ste-Aurélie; une belle-soeur, Mme Thomas Roy, de St-Prosper.

Le service et la sépulture eurent lieu le 26 mars au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Le service fut chanté par M. le curé Labrecque. La croix était portée par M. Maxime Larochelle. Portaient le cercueil: MM. Odias Bussières, Arthur Morin, Joseph Morin, et Fridolin Létourneau.

La quête durant le service a été faite par Mmes Albert Champagne et G. François Blason.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Gédéon Roy, de St-Georges de Beauce.

Mots croisés du "Soleil"

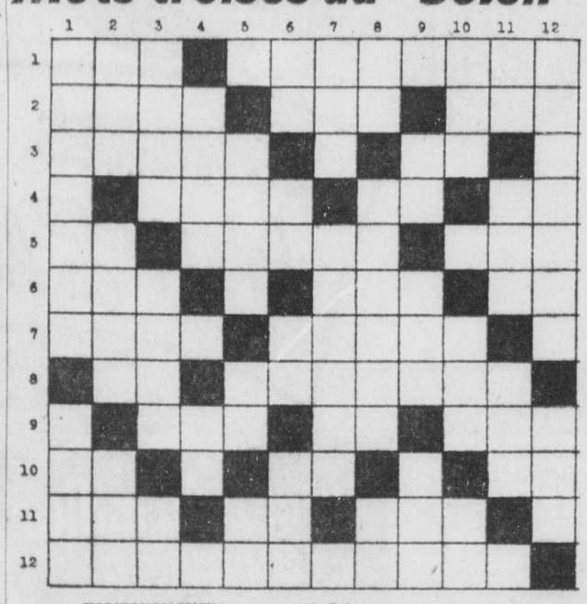

HORIZONTALEMENT

1—Interjection pour appeler. — Cordage connus avec trois ou quatre torons.
2—Genre de palmiers des régions chaudes dont le fruit fournit du cachou.— Plate-forme flottante pour travailler à la carène d'un bâtiment. — Préfixe des noms de cap ou de promontoire, dans les noms arabes.
3—Intérêt d'un capital prêté au-dessus du taux fixé par la loi. — Cité légendaire bretonne qui aurait été engloutie par les flots au IVe ou Ve siècle.
4—Fatigué et amaigri. — Cour Supérieure. — Nom du soleil chez les Egyptiens.
5—Conjonction. — Grand filet pour la pêche au fond de la mer. — Préjudice, dommage.
6—Mammifère rongeur. — Application des connaissances à la réalisation d'une conception. — Pronom personnel.
7—Grosse moulure ronde de forme circulaire, pratiquée ordinairement à la base d'une colonne. — Grès grossier, de couleur brune, des Landes.
8—Symbole chimique du sodium. — Inflammation du tissu cellulaire ou conjonctif.
9—Militaire et compositeur russe, auteur des opéras "Le Prisonnier du Caucase", Angelo, le Flibustier. — Numéro (Abr.) — Cheval de taille moyenne, à l'encolure épaisse et courte.
10—Coups répétés sur le tambour. — Pronom personnel. — Voyelles jumelles.
11—Gros perroquet de l'Amérique du Sud.— Noire de la gamme. — Célèbre minnesinger allemand.
12—Vêtement ample, servant à cacher des vêtements usés qu'on porte par-dessous.

VERTICALEMENT

1—Chemise de mailles des hommes d'armes au moyen-âge. — Liqueur spiritueuse tirée du riz fermenté.
2—Genre de légumineuses dont le type est la lentille. — Genre d'insectes diptères comprenant de grosses mouches qui sucent le sang des grands mammifères. — Gros perroquet de l'Amérique du Sud.
3—Du verbe mouvoir. — Allure d'une bête de somme. — Préfixe.
4—Poignard des Malais, contourné en zigzag.—Ville de Chaldée d'où partirent les Hébreux sous la direction d'Abraham.
5—Train, manière d'aller. — Interjection qui marque le dégoût, le dédain, le mépris. — Note de la gamme.
6—Ville de Chaldée d'où partirent les Hébreux sous la direction d'Abraham. — Voyelles jumelles. — Et autres. — Fils de Noé.
7—Nom vulgaire d'un singe américain.— Sulfure naturel de plomb.
8—Consonnes jumelles. — Une des îles Ioniennes. — Carte à jouer.
9—Cité légendaire bretonne qui aurait été engloutie par les flots au IVe et Ve siècle. — Rivière de Sibérie. — Auteur du Juif Errant.
10—Genre de légumineuse. — Fer large et pointu de la charrue. — Terminaison du verbe.
11—Nom du soleil chez les Egyptiens. — Plate-forme flottante pour travailler à la carène d'un bâtiment. — Patriarche hébreux.
12—Tissu léger de lainage, en usage au moyen-âge. — Dieu suprême des Babyloniens.

(Solution du dernier problème)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	O	R	E	■	L	E	G	U	M	E	S
2	T	U	E	■	C	O	■	G	R	E	C	E
3	E	R	■	A	I	N	E	■	E	R	R	E
4	■	A	L	I	N	G	U	E	■	L	O	S
5	L	L	L	■	G	E	R	S	E	A	U	■
6	E	S	■	C	L	■	E	T	O	N	■	F
7	T	■	S	A	A	Z	■	A	N	■	M	I
8	■	M	A	R	G	E	U	R	■	S	O	L
9	L	A	C	■	E	U	R	I	P	I	D	E
10	A	R	C	S	■	S	U	E	S	■	U	R
11	I	C	H	I	M	■	B	S	■	A	L	I
12	C	A	I	L	L	O	U	■	R	U	E	E

LA LINCOLN GAGNE LE GRAND PRIX

DE L'ÉPREUVE D'ÉCONOMIE MOBILGAS

(toutes catégories)

MERCURY L'EMPORTE ENCORE DANS SA CATÉGORIE!

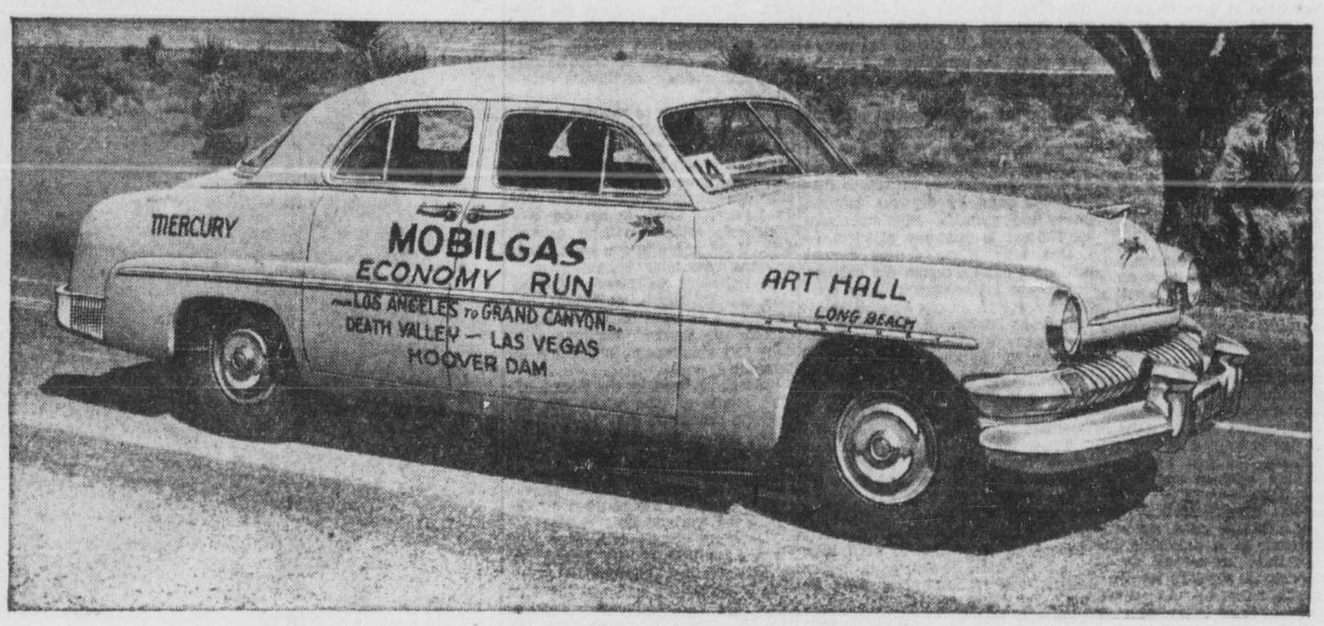

DEUX VICTOIRES QUI PROUVENT UNE TECHNIQUE SANS RIVALE

Perfection technique signifie rendement économique

La plus dure épreuve de consommation en Amérique — l'épreuve Mobilgas, faite sous la direction de l'American Automobile Association — a mis en vedette, cette année, deux gagnantes hors-ligne. La Lincoln, pourvue de la surmultiplication, a été *la seule* voiture gagnante de l'épreuve générale, en donnant une meilleure performance, poids pour poids, que toute autre voiture ayant participé à l'épreuve.

La nouvelle Mercury, pourvue de la surmultiplication, a, cette année, remporté de nouveau la première place parmi les voitures de même catégorie. L'épreuve était jugée sur le rapport tonne-mille déterminé par l'A.A.A. Voici donc la preuve irréfutable d'une supériorité et d'une économie sans égales.

Le parcours de l'épreuve traversait des montagnes glacées et des déserts brûlants. La formidable Lincoln "InVincible 8" et la fameuse Mercury V-8 ont prouvé une fois de plus que leur fabrication de précision se traduisait par une consommation d'essence plus faible. Les moteurs Lincoln et Mercury sont fabriqués par la plus importante usine de moteurs V-8 au monde; ils sont le résultat de 20 années de recherches patientes et d'améliorations constantes.

MERCURY LINCOLN Meteor

VOYEZ UN VENDEUR AUTORISÉ MERCURY-LINCOLN-METEOR

MERCURY LINCOLN Meteor

Montcalm Automobiles inc.

"Votre garage de confiance"

JULES PRÉCOURT et JACQUES ARSENAULT, prop.

901, 1ère Avenue
LIMOILOU
TEL.: 2-5676

L'incendie du "Québec"

Texte complet du rapport de l'hon. juge Fernand Choquette qui a fait enquête sur les circonstances de ce drame survenu au large de Tadoussac.

(Suite)

CONSTRUCTION

Le N/V "Québec" était un navire à vapeur à deux hélices, d'une longueur de 350.15 pieds, d'une largeur maxima de 70.05 pieds et d'une profondeur de 21.8 pieds. Il était autorisé à transporter 510 passagers (1000 en certain cas) et 210 hommes d'équipage (Exhibit 9). Lors du sinistre il transportait effectivement 426 passagers et 197 hommes et femmes d'équipage.

Le capitaine et ses officiers logeaient sur le pont supérieur (bridge deck) et les autres membres de l'équipage sur les ponts "E" et "D".

Les passagers occupaient les ponts "A", "B", et "C".

La coque du navire et les ponts "E" et "D" étaient tous en acier sauf une partie des quartiers de l'équipage qui était en bois. En d'autres termes, sauf cette partie des quartiers de l'équipage, tout ce qui était au-dessous du pont "C" était construit en acier.

A partir du pont "C" la superstructure était toute en bois, sauf les murailles extérieures des cabines et du carré des officiers, le plancher extérieur du pont "C", l'encaissement prolongé de la tranche des machines et de la chaufferie ainsi qu'une partie des baux et des épontilles qui étaient en acier.

Les 248 cabines de passagers sur les ponts "A", "B" et "C" étaient situées de chaque côté de ces ponts avec fenêtres sur les ponts extérieurs.

Au centre du navire, sur les ponts "A", "B" et "C" existait une série de compartiments comprenant les lingeries, les chambres de toilettes, l'encaissement prolongé de la tranche des machines et de la chaufferie, etc., laissant de chaque côté, entre ces compartiments et les cabines, un corridor d'environ 4½ pieds de large, fermé à chaque extrémité par des portes coupe-feu (draft doors) pouvant s'ouvrir et se fermer dans les deux sens.

Cette section centrale s'étendait jusqu'à proximité des escaliers donnant accès d'un pont à l'autre, et jusqu'à la salle de musique dans le cas du pont "A" à l'arrière. A l'extérieur des corridors et jusqu'aux extrémités des ponts intérieurs l'espace était vaste entre les deux rangées de cabines, sauf les puits d'escaliers et la salle de musique sur le pont "A" (Voir témoignages de H. K. MacIntoch et J. Gilmore ainsi que les plans exhibits 8 et 83).

Q. Matériel de protection et secours contre l'incendie (a) **Appareils d'avertissement :** — Le N/V "Québec" était muni d'un **système d'avertisseurs automatiques aéro-électriques** alimenté par deux séries d'accumulateurs (wet batteries) situés sur le pont "D".

Ce système comprenait une série de 12 **boites d'alarme à commande manuelle** opérant sur 17 circuits indépendants les uns des autres.

Le système automatique et le système manuel, lorsqu'ils étaient mis en opération, signalaient la présence du feu au moyen d'une sonnerie et d'une lumière rouge sur un tableau indicateur situé dans la timonerie, indiquant la section du navire où se trouvait l'incendie ou la boite d'alarme qui avait donné le signal.

S'il se produisait quelque trouble dans le système électrique, ce trouble était également signalé dans la timonerie par le bruit d'un appareil de ronflement et par l'éclairage d'une lumière blanche sur le tableau indicateur.

Ce système d'avertissement permettait au capitaine ou à ses officiers de donner de la timonerie une **alarme générale au moyen de 32 klaxons** distribués sur tous les ponts du navire. La même alarme pouvait être aussi donnée de la chambre du maitre d'hôtel (chief steward), sur le pont "D", en pressant sur deux boutons dont l'un destiné aux membres de l'équipage, l'autre aux passagers).

En outre de ce système d'alarme, le bateau était muni d'un système **de 54 haut-parleurs** en cas d'urgence (Emergency Public Address System), avec deux microphones, l'un dans la timonerie, et l'autre dans la chambre du maitre d'hôtel, permettant au capitaine ou au maitre d'hôtel, ou à leurs préposés, de donner aux passagers les directions nécessaires en cas d'urgence.

Trois officiers spéciaux étaient chargés de faire une **ronde** continuelle par tout le navire, à toutes les heures, le jour, et à toutes les demi-heures, la nuit. Ces officiers devaient se présenter à 16 postes différents, avec une horloge d'enregistrement qu'ils devaient poinçonner à chacun de ces postes de façon à ce qu'on puisse contrôler l'accomplissement de leur devoir.

(b) **Appareils d'extinction :** — Le navire était aussi pourvu de **cinq pompes** pouvant fournir un total de 2,300 gallons à la minute; de **40 bouches d'incendie** avec boyaux d'une longueur de 50 pieds chacun, liances et autres agrés appropriés; de **50 extincteurs chimiques;** d'un système de **gicleurs automatiques** dans les puits d'escaliers d'en avant sur les ponts "A" et "B" et dans les puits d'escaliers d'en arrière sur les ponts "B" et "C", sur tout le pont "D" moins le hall d'entrée, le garde-manger et la salle à manger, et sur tout le pont "E" moins la chambre des machines et la chaufferie; d'un **appareil** (Foamite generators) pour attaquer au moyen d'un boyau spécial un feu d'huile dans la chambre des machines, dans la chaufferie ou sur le pont de chargement.

On avait aussi installé un dispositif permettant le raccordement des conduites d'eau du navire avec les services d'eau de terre, lorsque le navire était amarré à un quai.

(c) **Appareils d'exploration et de sûreté :** — Le navire était également muni de trois **casques respiratoires,** deux dans la timonerie et un dans la chambre des machines, avec lanternes, permettant de circuler sans danger à travers la fumée.

Le navire contenait aussi **24 haches, 24 seaux à incendie** et deux grandes **boites de sable** dans la chaufferie.

(d) **Appareils de sauvetage :** — Pour fins de sauvetage, **onze postes de ralliement,** indiqués sur un tableau, avaient été établis sur le navire, et, au cas d'alarme, chacun de ces postes devaient être ralliés par six membres d'équipage spécialement chargés de diriger les passagers et de les conduire en lieu sûr.

Il y avait **dix embarcations de sauvetage** installées sur le pont "A" avec un mécanisme spécial pour les mettre à la mer rapidement; **16 radeaux de sauvetage** sur le pont des officiers; **16 bouées de sauvetage;** et **1225 brassières** de sauvetage distribuées dans les diverses cabines, avec une quantité supplémentaire de 500 sur le pont des officiers.

Des **instructions écrites** étaient affichées dans chacune des cabines, informant les passagers de la conduite à suivre en cas de sinistre.

Suivant l'exhibit 9, il y avait **dix sorties** sur le pont "A", six sur "B", six sur "C" et quatre sur "D", (et autres sorties indiquées dans la réponse à la question 4) en outre des **escaliers** de sauvetage indiqués à l'exhibit 13.

Tout ce matériel satisfaisait d'une façon complète aux **Règlements de 1937** concernant l'équipement contre l'incendie sur les navires de la classe A (P.C. 203, 2 février 1937, exh. 67). Ces règlements étaient en vigueur le 12 avril 1950.

A cette date, de nouveaux Règlements vinrent compléter ceux de 1937. Il s'agit de P.C. 1896 du 12 avril 1950 intitulé **"Règlements concernant les précautions à prendre contre l'incendie sur les navires à vapeur à passagers"** (Exhibit 66).

Ces Règlements exigent pour les navires de la catégorie du N/V "Québec" (Classe A), entr'autres prescriptions,

a) — L'érection de cloisons d'incendie sur tous les ponts, distantes d'au plus 131 pieds l'une de l'autre (art. 4);

b) — Le revêtement des structures en bois, affectées à l'usage des passagers et de l'équipage, d'une substance ignifuge (art. 4 parag. 2), c'est-à-dire d'une matière capable de résister à un incendie développant au point de contact une température de 1500 degrés F. et d'en prévenir la propagation (art. 2 parag. d).

c) — L'installation de gicleurs automatiques dans toutes les parties fermées du navire (art. 6);

d) — L'installation d'un système efficace de haut-parleurs devant servir à diriger les passagers et l'équipage dans les cas d'urgence (art. 7);

e) — L'établissement d'un service de ronde efficace et continuel (art. 9);

f)— La préparation d'une liste de postes d'incendie et de points de ralliement où les membres de l'équipage doivent se rendre en cas d'urgence, après avoir été instruits par le capitaine des fonctions qu'ils auront à remplir à ces postes (art. 10). L'article 11 de ces Règlements stipule:

11.—"Dans le cas d'un navire existant auquel il estime que les présents Règlements ne doivent pas s'appliquer intégralement le Bureau peut, avec l'assentiment du Ministre et sous réserve des conditions qu'il peut imposer, permettre des dérogations à l'une quelconque des prescriptions des présents Règlements s'il est convaincu que le navire, après observation de ces conditions, peut être utilisé sans danger".

Ces Règlements reproduisaient en substance les recommandations faites par l'honorable Juge R. L. Kellock à la suite de l'enquête sur l'incendie du N/V "Noronic".

Dans une déclaration à la Chambre des Communes, en date du 21 avril 1950, (exh. 73), le Ministre du Transport s'exprimait comme suit sur la possibilité d'appliquer ces Règlements pour la saison de 1950:

"The recommendations made by the Commissioner are to be implemented as far as conditions will permit. On existing ships, the period of time between now and the placing of these ships in commission is too short to allow compliance with all the regulations; however, the principal requierements will be implemented as many of the others as time will permit. No passenger ship will be allowed to enter into service without complying with the new regulations to the extent which is practicable".

Dès février 1950, les propriétaires de navires avaient été prévenus que de nouveaux règlements seraient édictés en vue d'assurer au public une protection plus efficace sur les navires de la catégorie qui nous intéresse; et il appert de la correspondance produite comme exhibit 73 que le Bureau d'Inspection des navires à vapeur et le Ministre mirent beaucoup d'insistance pour obtenir dès 1950 le maximum raisonnable des transformations exigées par les nouveaux Règlements.

Au cours de l'hiver et du printemps 1949-1950 les propriétaires firent effectuer des travaux de protection additionnelle sur le navire incendié et le pourvurent des nouveaux appareils énumérés comme suit à l'exhibit 13:

General Alarm System — 32 Klaxons (27 new)

Emergency Public Address System — 54 Speakers (new)

Shore Telephone (new)

Emergency Fire Pump—300 I.G.P.M.

Main Fire Pumb — 1000 I.G.P.M.

General Service Pump—300 I.G.P.M.

Fresh Water Pump—300 I.G.P.M.

Sanitary Pump—400 I.G.P.M.

Total: 2300 I.G.P.M. ; 138,000 Imperial Gallons per hour (new)

Sprinkler System (Part new).

Shore connection to Fire Lines (new)

Fire Hydrants (2 new)

9 Fog nozzles (new)

Fire Doors—"D" Deck (new)

Emergency Exit Stairs—"C" to "D" Deck (new)

Steel Doors to Laundry Chutes, etc. (new)

Engine Room Casing Windows with automatic closing shutters (new)

Steel Doors fitted to access openings between boiler rooms (new)

Escape Scuttles (one new)

Fire Resisting Bulkheads on "D" Deck (new)

Exit and Muster Signs (renewed)

Mais à raison du manque de temps et de matériel, les prescriptions concernant les cloisons d'incendie et les gicleurs automatiques ne purent être que partiellement observées avant l'ouverture de la navigation.

En présence de ces faits les propriétaires demandèrent l'émission de leurs certificats d'inspection en promettant de compléter à l'automne ce qui restait à faire.

Le Bureau d'Inspection ordonna au Surintendant de la division du St-Laurent, l'inspecteur P.-G. Gagnon, de procéder à une inspection complète du navire et de lui faire un rapport détaillé de ses constatasion, l'inspecteur Gagnon fit rapports. Après avoir rempli sa misport au Bureau des travaux effectués sur le navire et recommanda l'émission des certificats requis (Exhibit 73).

Après étude de ce rapport, le Bureau, avec l'assentiment du ministre, autorisa la mise en service du navire, à la condition que des portes d'incendie soient installées à l'extrémité des corridors sur chaque pont du navire. Dans le cas du N-V "Québec", cette condition existait déjà. Il fut entendu que les travaux seraient complétés à l'automne.

Le Président du Bureau d'Inspection, R. C. Blyth, possédant une expérience de trente ans comme inspecteur de navires, explique ainsi dans son témoignage la décision du Bureau:

"It was realized by the Board, after study of the plans on the "reports submitted that, to fully enforce compliance with the requirements, would result in the withdrawal from service of about 80 "passenger ships for major alterations, because they could not complete the work in time (p.2650).

"Gagnon's report date May 23rd "was submitted to the Board immediately. The Board reviewed the "whole situation, and, as the ship "had the full equipment required "by the regulations respecting fire "extinguishing equipment of 1937 "and, in addition, the principal "items of the new regulations of "1950, the Board was satisfied that "the equipment on board would "give reasonable protection (p.2663).

"Regarding the fire resisting "bulkheads, the requirements were "implemented in the proportion of "approximately 35% complete (p. "2671).

"Concerning the automatic "sprinkler system, the fire alarm "system, approximately 35% (p. "2671).

"That applies to the automatic "sprinkler system, the fire alarm "system was complete, 100% (p "2671).

"As far as the public address system is concerned, that was com"plete 100% (p. 2671 and p. 2672).

"In section 8 for ships tied up "at docks, concerning the exists "and alarm systems, there was the "necessary equipment (p. 2672), all "complete.

"The bulkheads and the sprinklers were the only items which "were not completed.

"It was understood that sprinklers were to be put in through"out all the passenger accomoda"tion this autumn, and plans had "been approved to that effect (p. "2675).

"I suggested to the owners to "try and arrange, while the vessel "was operating, to install the "sprinkler system (p. 2675).

"With passengers on board, they "felt it could not be done and I "agreed to wait to the end of the "season (p. 2675).

"Some of those bulkheads would "be completed this Autumn also "(p. 2676).

Mr. Lacroix, K.C.:

"Nowithstanding what you declared to Mr. Holden, I am insisting "on what I asked you before: in "taking that decision, were you "still satisfied, according to Sec"tion 11, that the ship could be "safely operated?

"A. Yes, Sir, and the Board "concurred unanimously in that "decision (p. 2676) . . .

"That means six members and "the Chairman, seven of us al"together (p. 2676).

L'inspecteur Gagnon, entendu comme témoin, rend compte de son inspection (17 au 26 mai 1950) et justifie le rapport (exhibit 73) qu'il a soumis au Bureau d'Inspection (p. 2449 et suivantes).

"C'est seulement le 21 ou le 24 "avril, dit-il, que le département a "décidé quelle sorte de protection "en asbeste serait acceptable pour "les cloisons. Quand l'ordre-en"conseil a sorti, il n'y avait rien de "que l'accommodation des chambres "des passagers était complètement "en bois, et avant qu'on trouve un "moyen de construire une cloison "qui résisterait au feu pendant une "heure de temps, à une température de 1500° F. ça a pris quelque "temps (pp. 2535-36).

"Vers le 24 d'avril, ça a été décidé, pour les couvrir d'Asbeste, de "Fibre Spray, qu'ils appellent (p. "2536).

"Le règlement est du 12 avril, "seulement aucune compagnie ne "connaissait un moyen de protéger "une cloison en bois contre le feu "pendant une heure de temps (p. "2536).

"Les compagnies comme l'Asbestos Corporation, le genre de com"pagnie qui s'occupe de protection "contre le feu, ne connaissaient "aucun moyen pour faire une cloi"son qui résisterait au feu pendant "une heure. Il a fallu s'adresser "d'un bord et de l'autre, et finale"ment, c'est Davie Shipbuilding qui "ont construit une boite en acier, "une cloisón en bois, tel que le ré"glement le demandait, et ils l'ont "mis dans la boite, et ils l'ont "chauffé pendant une heure de "temps à 1500°, et quand ils l'ont "sorti, il n'était pas pire, ça résis"tait au feu (p. 2537).

"Là, le département a décidé "d'accepter cette sorte de protec"tion sur tous les ponts, pour tous "les points, pour tous les bâtiments "partout au Canada. (p. 2537).

. . . . . .

"C'était impossible de compléter "ces deux choses avant que le ba"teau soit mis en opération. C'était "l'intention de compléter les deux à "l'automne (p. 2553).

. . . . . .

"C'est mentionné sur mon rap"port: 100% a été fait. (p. 2761) "excepté les deux item: les gicleurs "et les cloisons (p. 2762).

"J'étais satisfait de pouvoir émet"tre un certificat (p. 2762).

"Q. Les deux catégories de règlements, 1937 et 1950, vous aviez 100% des règlements appliqués, sauf sur deux item?

"A. Oui.

. . . . . .

"J'étais satisfait que le bateau "avait beaucoup plus de protection "que par les années passées, et que "je pouvais émettre un certificat. "C'est la recommandation que j'ai "faite à mon bureau chef. (p. 2508).

"Tout ce qui est exigé par le ré"glement de 1937 existait, et une "partie de ce qui est exigé par les "règlements de 1950 existait aussi, "dans la proportion de 25% à 30% "(p. 2508).

"Ces appareils apportaient un "degré raisonnable de protection "pour les passagers, selon moi "(p. 2509).

Dans les circonstances révélées par la preuve nous sommes d'avis que le Bureau d'Inspection et le ministère des Transports ont raisonnablement interprété l'article II des Règlements de 1950 en autorisant, aux conditions prescrites, l'émission du certificat de navigabilité (Exhibit 73).

REMERCIEMENTS

Les Directrices de l'Oeuvre de Protection de la Jeune Fille remercient bien cordialement toutes les personnes qui les ont encouragées par leur présence à la partie de cartes annuelle de l'Oeuvre ou par l'envoi de très jolis prix offerts chaque année en cette circonstance.

FURONCLES BOUTONS Débarrassez-vous vite de ces vilains défauts cutanés! Soignez-les rapidement avec l'Onguent Dr. Chase médicamenté, antiseptique. Calme et cicatrisant. 69c. Grand format, 6 fois plus, $2.23.

ONGUENT Antiseptique DR. CHASE 877

COURS DE PROSPECTION

Le Ministère des Mines de la province de Québec offre une série de conférences gratuites au public désireux d'apprendre à reconnaitre les minéraux, les roches, et les gisements de minerai. Ces cours seront donnés à l'endroit, aux dates, et aux heures qui suivent : —

N.D. des Anges — les 17, 18, 19 et 20 avril à 3 heures p.m.
les 16, 17, 18, 19 et 20 avril à 8 hres p.m.

Ces cours auront lieu à la Bâtisse de l'Exposition de la Société d'Agriculture. Ils seront accompagnés de projections lumineuses et de films.

Le conférencier sera le Dr Ovide Maurice, M.Sc., Ph.D. du Ministère des Mines.

Le sous-ministre
A.-O. Dufresne.

Périlleux voyage à travers le Sahara

Johannesbourg, Afrique du Sud, 10. (Reuter). Deux jeunes filles à la recherche d'aventures ont traversé seules et sans armes le désert du Sahara. Elles sont arrivées à Johannesbourg après un voyage de 17,000 milles en camion, en partant de Londres.

Il s'agit de June Capel, 27 ans, d'Australie, et de Joan Freeman, 22 ans, de l'Afrique du Sud. Elles ont fait un voyage de 1,500 milles dans le Sahara en trois semaines. Ce désert est l'un des endroits les plus dangereux du monde où même les Arabes Bédouins ne s'aventurent que rarement. Les jeunes filles sont parties de Londres au milieu de novembre. Elles se sont relayées au volant de leur camion et ont effectué elles-mêmes leurs réparations.

LES FAUSSES DENTS qui branlent ne doivent plus vous ennuyer

Bien des personnes portant des dents artificielles se sont trouvées fort embarrassées parce que leurs dentiers ont branlé, glissé ou tombé au mauvais moment. Ne vivez pas dans la crainte que cela vous arrive. Saupoudrez simplement un peu de FASTEETH, la poudre alcaline (non acide), sur vos fausses dents. Elle tient les dents plus solides de sorte que vous avez plus de confort. Ne sûrit pas. Elimine toute "odeur de dentier" (haleine de denture). Procurez-vous FASTEETH à n'importe quelle pharmacie. (a)

Un siège sans précédent contre Sale, au Maroc

Rabat, 10. (AFP) La petite ville indigène de Sale, face à Rabat, vient de soutenir un siège d'un genre tel qu'on n'en trouve pas de précédent dans les annales marocaines: des armées entières de petits crapauds sont montés à l'assaut du quartier du Mellah et ont assiégé durant deux jours l'école israélite. Au plus fort de l'invasion, on estimait à plus de 100,000 le nombre des batraciens, venus des marais salants proches remplis d'eau par les grosses pluies du mois dernier.

Les services de l'hygiène ont dû employer des quantités considérables de crésyl pour débarrasser la ville de ces indésirables assaillants.

ARRETEZ ces malaises de la gorge et ces irritations de la bouche avec Glyco-Thymoline. Si facile et agréable à employer. Calmant, adoucissant et rafraichissant. Atténue l'acidité de la bouche. Employé et recommandé par plusieurs médecins et dentistes. Demandez au vôtre. Procurez-vous-en une bouteille chez votre pharmacien aujourd'hui ! . . .

GLYCO-THYMOLINE

Le rince-bouche au goût plaisant.

PRIERE EFFICACE A MARIE, REINE DES COEURS

O Marie, Reine des Coeurs, avocat des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances ; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de Vous faire connaitre sous le titre "MARIE, REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois).

Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.
Imprimatur : J.-C. CHAUMONT.
Avec promesse de publier.
Mme J. N. M.

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?

Nous payons de Grosses Commissions à nos représentants. Nous avons encore quelques ouvertures dans presque toutes les villes ou villages de la Province. Travail à temps libre. Qualifications requises: personnes capables de rencontrer et persuader les gens. En faisant application, donnes tous les détails possibles sur vous même. Application gardée strictement confidentielle. Notre personnel est au courant de cette demande.

S'adresser à CASIER 35, ST-ROCH, Québec.

Pourquoi vous refuser la commodité d'une automobile, et pourquoi acheter une voiture qui n'a pas les avantages d'une neuve? De toute façon, une Prefect ou une Anglia, fabriquée par Ford en Angleterre, sera une véritable économie.

Comparez les prix! Ce sont, au Canada, les moins chères de toutes les nouvelles voitures de fabrication anglaise, à équipement standard. Comparez leurs prix et celui d'un modèle analogue de toute autre automobile fabriquée en Angleterre.

Comparez les frais d'emploi! Jusqu'à 40 milles au gallon d'essence... *Comparez le coût de l'entretien et du "service"!* Les voitures Ford de fabrication anglaise représentent un avantage pécuniaire parce qu'elles sont plus durables et procurent un surcroît de millage, tout en minimisant les frais de "service". (S'ils s'imposent, ils seront raisonnables — parce que, d'un littoral à l'autre, il y a plus de 1100 vendeurs autorisés qui ne sont là que pour vous être utiles!).

VOITURES FORD fabriquées en Angleterre

Les voitures neuves les moins chères au Canada

Jusqu'à 40 milles au gallon

"Service" d'un océan à l'autre

Prix (livraison dans cette localité):

Le sedan-4 portières PREFECT — **$1433** — TAXES PROVINCIALE ET LOCALES, ESSENCE ET PERMIS EN PLUS — Dépôt initial, seulement $717

Le sedan-2 portières ANGLIA — **$1313** — TAXES PROVINCIALE ET LOCALES, ESSENCE ET PERMIS EN PLUS — Dépôt initial, seulement $657

Ford MONARCH — PLUS DE 1100 VENDEURS AUTORISÉS AU CANADA — FORD • MONARCH • MERCURY • LINCOLN • METEOR — MERCURY LINCOLN Meteor

Distributeurs pour la ville et le district de :

● FORD ● MONARCH

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.

25 rue Dorchester — — Téléphone : 5-8181

DISTRIBUTEURS
MERCURY — LINCOLN — METEOR

Montcalm Automobiles inc.

"Votre garage de confiance"

JULES PRECOURT et JACQUES ARSENAULT, prop.

901, 1ère AVENUE LIMOILOU TELEPHONE : 2-5676

Un échevin a déclenché l'affaire des taxis, dit Me Gérard Lévesque

Les procureurs des propriétaires de taxis accusés d'avoir eu en leur usage des taximètres "non intacts" ont fait grand éclat hier matin des libelles apposés par le vérificateur des taximètres de la cité à l'effet que les appareils étaient "vérifiés et approuvés". En plaidant la bonne foi de leurs clients, Me François Fournier ainsi que Me Gérard Lévesque et Vincent Masson ont affirmé que "les propriétaires de taxis impliqués se croyaient à l'abri de toute poursuite".

Dans leur preuve les avocats de la défense ont fait admettre au vérificateur Ernest Lapointe qu'il savait qu'il existait plusieurs trous sur des taximètres. Le constable Lapointe a cependant affirmé que ce n'était pas là son travail. "Mes fonctions consistaient seulement à vérifier le millage et à constater si le taximètre marquait 0.55 pour le premier mille et $.30 pour le mille subséquent".

Aux remarques de ses confrères, Me Georges Delisle, greffier de la cour du recorder, ainsi que Me André Leclerc, c. r., ont déclaré que leurs confrères ne pouvaient laisser planer que "la ville avait permis la fraude" et ils ont ajouté que s'il y a eu incompétence ou si quelqu'un a manqué à son devoir l'enquête sur l'administration du taxi le déterminera.

Me Lévesque, Fournier et Masson ont plaidé bonne foi en faveur de leurs clients : Alphonse Renaud et Albini Lavoie, ce matin. Ils ont déclaré que le vérificateur des taximètres savaient que des trous existaient sur les taximètres et que la bonne foi de leur client peut même porter sur ce fait. "On permettait et on tolérait ces trous depuis plusieurs semaines et plusieurs mois", ont-ils dit.

Au début de l'audition des causes, hier matin, Me Gérard Lévesque a dit que la récente déclaration de Me Benoit Pelletier, c.r., avocat en chef de la cité, à l'effet qu'un membre du Barreau était responsable de toute l'affaire des taxis à Québec, était contraire aux faits. "La personne responsable de tous ce chichi" a-t-il affirmé "c'est un échevin et je le déclarerai en temps et lieu."

DISTINCTION : Un étudiant de l'université Queen's, de Kingston, Jack-R.-O. Walli, a été proclamé hier midi gagnant de la médaille d'or de l'Institut canadien des Mines et de la Métallurgie, actuellement en congrès, pour le meilleur travail de l'année, sur le compteur Geiger. Il a reçu sa médaille à l'issue du déjeuner au Château Frontenac.

Trois enfants victimes d'un incendie

Masson, Qué., 10 (PC) — Trois jeunes enfants sont morts hier dans l'incendie qui s'est attaqué à leur demeure de deux étages construite en bois. Leur maman était allée faire des emplettes dans une épicerie non loin de là au moment du sinistre.

Les victimes sont : Gaston, 3 ans, Lise, 2 ans et Michèle, 4 mois, enfants de M. et Mme Albert Lafrance. Le père se trouvait au travail et trois autres enfants : Jacques, 5 ans, Rolande, 6 ans et Rodolphe, 7 ans, étaient à l'école lorsque l'incendie a éclaté.

Les corps de Lise et de Gaston ont été découverts, gisant sur le plancher de la cuisine. Ils avaient été suffoqués par la fumée. Le bébé fut découvert, dans son berceau, à l'étage supérieur.

Des pompiers volontaires ont tenté de se frayer un chemin vers l'intérieur de la maison, mais ont été repoussés par les flammes.

Peu de temps après, M. Ovila Lafrance parvint à sortir les corps des deux enfants plus âgés. Des ouvriers téléphonistes qui travaillaient dans le voisinage ont essayé vainement de les faire revenir à la vie en pratiquant la respiration artificielle.

Le cuivre de Gaspé

M. A.-M. Bell, ingénieur de la Mine Noranda, a déclaré hier au congrès de l'Institut des Mines etde la Métallurgie, que l'extraction du cuivre sur une grande échelle était possible à Gaspé pour au moins une trentaine d'années.

Les gisements de cuivre, dit M. Bell, diffèrent des autres connus jusqu'ici dans l'est de l'Amérique, mais s'apparentent à certains découverts dans l'ouest des Etats-Unis. La teneur de ces gisements de la Gaspésie n'est pas très élevée, mais la quantité du minerai est considérable, précise le conférencier.

De très nombreuses communications ont été présentées à la deuxième journée du congrès de l'Institut, et six comités séparés se sont partagé les centaines de délégués inscrits aux assises annuelles au Château Frontenac.

De leur côté, M. J.-T. Wilson, professeur de géophysique à l'université de Toronto, S.-F. Kelly, et A.-P. Crosby, de l'Imperial Oil, limited, ont traité divers aspects de la géophysique.

D'autres communications de nature hautement technique ont été présentées au cours de l'avant-midi par MM. R.-E. Gilmore d'Ottawa; A.-E. Cameron et C.-L. O'Brien, sur le charbon; E.-H. Kranck, J.-A. Betty et A.-E. Moss, sur la géologie; M.-S. Badollet, G.-C. Bruce, et W.-S. Weaver, sur les minéraux industriels; John Convey, O.-W. Ellis, R.-H. Rimmer, Bruce Chalmers, R.-C. Bell, H.-R. Banks, L.-S. Renzoni, sur la métallurgie; C.-M. Beck et W.-W. Bake, sur l'extraction des métaux.

Le grand intérêt du congrès est démontré du fait de la présence à ces assises du ministre fédéral des Mines, l'hon. G. Prudham; ainsi que du sous-ministre, M. Marc Boyer, d'Ottawa, autrefois de Québec.

Réunion du comité du Palais Montcalm

Le comité municipal chargé de régler les principaux problèmes concernant l'administration du Palais-Montcalm, dont M. Théo. Genest est directeur, s'est réuni, hier après-midi, sous la présidence du pro-maire Joseph Conseiller, pour étudier certaines questions de routine. Les échevins Ulderic Bédard, Gabriel Boucher et Henri Beaupré sont membres de ce comité.

Défaite des travaillistes

Londres, 10 (PA) — La ration de fromage a servi aux conservateurs de tremplin pour défaire hier soir par 18 voix le gouvernement travailliste. Mais il ne s'agissait pas d'une motion de censure et le gouvernement, en dépit des représentations des tories réjouis, considère le vote comme de moindre importance, ce qui n'oblige pas le gouvernement Attlee à démissionner. Les conservateurs ont exigé le scrutin au cours d'un début de routine, comparativement calme, sur le problème de la ration de fromage en Grande-Bretagne. Le gouvernement a ordonné qu'elle soit réduite à deux onces par semaine ; les conservateurs en désirent trois onces comme auparavant.

Ce vote victorieux signifie plus qu'une once de fromage supplémentaire aux yeux des conservateurs. Il est survenu seulement 17 heures avant la présentation du budget. Les conservateurs ont précisé hier soir qu'il y aura maintenant un débat d'envergure sur le budget et cete fois la défaite du gouvernement entrainerait sa chute.

La Chambre allait s'ajourner hier soir après une séance de routine quand les conservateurs ont réclamé le vote sur la motion du fromage. Les conservateurs et travaillistes étalent alors peu nombreux en Chambre.

La cloche les a fait surgir de toutes parts, mais les tories ont eu le dessus et sont arrivés plus nombreux et plus rapidement. Le vote a été de 237 à 219 et 169 députés n'ont pas voté. Les conservateurs ont pointé du doigt les travaillistes en criant "démissionnez".

M. Herbert Morrison, secrétaire aux Affaires étrangères, a déclaré que le gouvernement "acceptera" la décision de la Chambre.

La température s'est faites l'alliée du gouvernement hier alors que quatre ménagères ont tenté en vain de faire un feu de joie de carnets de rationnement, en protestation contre le contrôle exercé par le gouvernement sur les aliments.

Vastes travaux à une église

Trois-Rivières, 11 (DNC) — M. le curé J.-O. Landry doit faire subir à l'église de la paroisse Saint-François d'Assise de très amples réparations, peut-être même une reconstruction complète. Il a soumis son problème à la Commission des écoles catholiques et celle-ci a prêté à la paroisse l'usage de la salle de récréation de l'école Saint-François d'Assise pour le temps des travaux. Cette école est présentement surpeuplée, mais la construction de l'école Saint-Jean-Bosco sera terminée dans quelques semaines et MM. les commissaires ont décidé d'y envoyer quelques classes de garçons dès le mois de mai pour accommoder les paroissiens qui, à ce moment-là, seront privés d'église.

A l'heure présente, trois classes sont aménagés dans la salle de récréation de l'école St-François-d'Assise que fréquentent en même temps les garçons et les filles. Les murs seront démolis pour faire place à la chapelle temporaire.

Il semble que la fabrique de St-François d'Assise n'a pu décider encore du choix qu'elle fera entre les réparations élaborées et le reconstruction totale. Nous comprenons que des experts sondent présentement les fondements de la crypte-église. Si les fondements sont assez solides — on parait en douter présentement — les paroissiens y édifieront probablement une église régulière. S'ils ne le sont pas, la fabrique les remplacerait tout simplement par un solage neuf, sur lequel elle jetterait un toit, quitte, une fois de plus, à remettre à plus tard la construction de l'église elle-même.

La construction à Trois-Rivières

Trois-Rivières, 11 (DNC) — Le premier trimestre de l'année courante accuse une baisse de moitié avec la même période de l'an dernier dans le domaine de la construction aux Trois-Rivières.

Le nombre des permis est sensiblement le même, mais les trois premiers mois de 1950 ont accumulé $352,875.00 alors que, cette année, ils ont atteint à peine $159,400.00.

La différence se fait surtout sentir dans la construction domiciliaire, alors que les vingt-deux logements du premier trimestre de 1950 se chiffraient à $334,500.00, et les vingt-six de cette année à $131,500.

C'est surtout le mois de mars qui a fait toute la différence, car, en 1950, il était de $301,850.00 pour 35 permis, Alors que cete année, il s'élève à peine à $80,000.00, pour 28 permis.

On remarquera, cependant, que le nombre de loyers nouveaux est plus élevé cete année qu'en 1950.

Services spécialisés
J.-WILFRID DUBOIS, INC.
TEL.: 5-5298
DIRECTEUR DE FUNERAILLES, salons mortuaires gratis à la disposition des familles. Embaumeur gradué L.-H. BUREAU prés. - gérant, 2 DUROCHER rés.: 7-5781.

Wilfrid Lachance Ltée
MARCHAND DE FOURRURES
ENTREPOSAGE
Tél. : 4-2458
Assortiment de manteaux faits.
108 DES COMMISSAIRES

Mort de madame Alfred Dupont

Shawinigan. (DNC) On apprendra avec regret le décès de dame Sofrida Aubry, épouse de M. Alfred Dupont, survenu, le 3 avril, à l'âge de 55 ans et 6 mois.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, son père et sa mère, M. et Mme Bélanie Aubry (née Maria Bolduc), de Shawinigan; ses fils, Alexidas Dupont, de Grand'Mère, Donat Dupont, de Shawinigan-Sud. Paul Dupont, de Srawinigan; ses filles : Mme Fernand Heapcoat, née Imelda, de Grand'Mère, Mme Hormisdas Lefebvre, née Annette, de Grand'-Mère, Mme Gaston Houle, née Desneiges, de Grand'Mère, Mme Camille Godin, née Marguerite, de Shawinigan, Mme Aimé Caron, née Lucille, de Shawinigan, Mlles Doris et Jacqueline Dupont, de Shawinigan; ses belles-filles : Mme Alexidas Dupont, née Françoise Boisvert, de Grand'Mère, Mme Donat Dupont, née Jeannette Dupont, de Shawinigan-Sud; ses frères : MM. Romuald et Eugène Aubry, de Shawinigan; ses soeurs : Mme Albert Bolduc, née Mathilda, de Shawinigan, et Mme Alfred Vincent, née Edouardina, de Shawinigan; ses beaux-frères : MM. Jeffrey Dupont, de la Pointe-du-Lac, Anselme Dupont, des Trois-Rivières, Noé Dupont, des Trois-Rivières, Napoléon Janvier, des Trois-Rivières, Albert Bolduc, de Shawinigan, Alfred Vincent, de Shawinigan; ses belles-soeurs : Mme Vve Achille Bolduc, des Trois-Rivières, Mme Vve Alphonse Bolduc, des Trois-Rivières, Mme Emile Dupont, de Shawinigan, Mme Napoléon Janvier, des Trois-Rivières, et de nombreux petits-enfants, neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu, le 7 avril dernier, en l'église St-Marc de Shawinigan, au milieu d'une grande assistance. La direction en avait été confiée aux Assurances Funéraires Rousseau & Frère, de notre ville.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Mort de monsieur Antonio Grenier

Shawinigan (DNC). M. Antonio Grenier, époux de feu Marie-Louis Caron, un des plus vieux citoyens de la Cité, est décédé, le 5 mars, à l'âge de 87 ans et 1 mois.

Le défunt laisse dans le deuil son fils, Antonio, marié à Yvette Dumaine, de Shawinigan; ses filles, Mme Alphonse Paquette, née Marie-Blanche, de Montréal, Mme Joseph Lavoie, née Marguerite, de Shawinigan-Sud, Mme Léo Duhaime, née Rose-Hélène, de Shawinigan; ses soeurs, Mme Vve Elzéar Lacerte, de St-Gérard des Laurentides, Mme Vve Philippe Cossette, de St-Tite, Mme Jean Dupont ee son mari, de Shawinigan; ses belles-soeurs: Mme Vve Antoni Grenier, de Shawinigan, Mme Joseph Auger, de St-Elie.

Les obsèques ont eu lieu, le 7 avril, en l'église St-Bernard. Les Assurances funéraires Rousseau et Frère, de Shawinigan, avaient la direction des funérailles.

Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

Ernest Lapointe

ALLUMETTES Luxor, pqt	.23	BEURRE 1ère qualité lb	.67
BLE D'INDE crème choix 20 on. 2 pour	.27	OIGNONS rouges 10 lbs	.39
SUCRE granulé 10 lbs	1.05	CONFITURES FRAISES Old City pures 24 on.	.59
MARINADES sures Raymond 24 onc.	.25	SOUPES tomates et légumes Clark 2 btes	.17
ORANGES no 288 Sunkist, doz	.39	KETCHUP Heinz bout.	.25
PAMPLEMOUSSES No 96, Floride 5 pour	.35	RINSO moyen	.41
PATATES No 1 10 lbs	.20	GRANIX moyen	.41
PATATES No 1 75 lbs	1.24	SHORTENING la lb	.37
		MELANGE GATEAUX Ogilvie avec cuillère 2 pr	.69

TELEPHONE : 5-6108 – 5-6109

In Memoriam

DUBE — Au lac Beauport, le 9 avril 1951, à l'âge de 74 ans 9 mois, est décédé M. Joseph-Odule Dubé, époux de dame Louisia Poulin.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire au Lac Beauport, à 8 heures 30, pour l'église N.-D. des Laurentides, et de là au cimetière de la paroisse. Le trajet se fera en automobile. 10avril-2fs—G82342

DUSSAULT — A Bienville, le 9 avril 1951, à l'âge de 51 ans 9 mois, est décédé M. Maurice Dussault, pharmacien, époux de dame Lucienne Carbonneau, demeurant à 121 rue Fraser, Bienville.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ des salons mortuaires J.-P. Thibault, Enr., No 9 rue Commerciale, Lévis, à 8 h. 45 pour l'église de Bienville, et de là au cimetière St-David. b—G82529

GIRARD — A Québec, le 9 avril 1951, à l'âge de 74 ans 5 mois, est décédée dame Georgiana Bédard, épouse de Monsieur Antoine Girard, demeurant au No 78, rue St-Gabriel.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures 15.

Départ de la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, No 252 rue d'Aiguillon, à 9 heures, pour l'église de St-Jean Baptiste, et de là au cimetière Belmont. 10avril-2fs—G82359

LABRIE — A l'Institut St-Joseph de la Délivrance, à Lévis, le 9 avril 1951, à l'âge de 88 ans et 10 mois, est décédée dame Georgiana Bourassa, épouse de feu M. Edmond Labrie.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 12 avril, à 9 heures.

Départ des salons funéraires de la maison Maurice Gilbert, 38, Côte du Passage, à Lévis, à 8 heures 30, pour l'église Notre-Dame de Lévis, et de là au cimetière Mont-Marie. 11avr-2fs—G82508

MAHEUX — A Ste-Thérèse de Lisieux, le 10 avril 1951, à l'âge de 54 ans 2 mois, est décédé M. Octave Maheux, époux de dame Yvonne Fitzback.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 450 rue Seigneuriale, à 8 heures 45, pour l'église Ste-Thérèse, et de là au cimetière paroissial. 11avril-2fs—G82520

MATHIEU — A Québec, le 9 avril 1951, à l'âge de 61 ans 10 mois, est décédé Joseph Mathieu, époux de dame Alphonsine Larochelle, demeurant au No 78 rue du Roi.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire de la maison Germain Lépine Ltée, No 289, rue St-Vallier, à 8.45 h., pour l'église St-Roch, et de là au cimetière St-Charles. 3 fois 9 avril—G82125

PLEAU — A Loretteville le 9 avril 1951, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Raoul Pleau, époux de dame Alice Durand.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire No 23 rue Caron, Loretteville à 8 h. 45 pour l'église de Loretteville et de là au cimetière de la paroisse. 10avril-2fs—G82203

ROY — A Québec le 9 avril 1951, à l'âge de 63 ans est décédé Sieur Horace Roy, époux de Dame Blanche Marchand.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire 865 rue St-Cyrille, à 8 heures 45, pour l'église du St-Sacrement, et de là au cimetière Belmont. 10avril-3fs—G82351

TURGEON — A Québec, le 10 avril 1951, à l'âge de 55 ans 5 mois, est décédé le docteur Elie Turgeon, époux de dame Lucie Poulin, demeurant à 91 Chemin Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures.

Départ du salon funéraire Adélard & Gustave Lépine, Incorporée, No 42, chemin Ste-Foy, à 8 heures 55, pour l'église Notre-Dame du Chemin, et de là au cimetière St-Charles. 11avr-2fs—G82516

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La Nigérie anglaise aura sa constitution

Londres, 10 (Reuters) Le roi a signé hier l'ordre d'établir un projet de constitution pour la colonie de Nigérie anglaise. C'est la seconde expérience constitutionnelle en Afrique anglaise et elle déterminera l'élection d'assemblée populaires, cette année, dans ce territoire.

Il y a six semaines seulement, une page d'histoire était écrite lorsque la Côte de l'Or devenait la première colonie anglaise en Afrique élisant un gouvernement populaire pour remplacer l'administration instaurée par Londres.

L'ordre gouvernemental d'hier prévoit l'inscription immédiate des électeurs en Nigérie anglaise. Cette dernière a une superficie de 372, 674 milles carrés de brousse, arbustes et désert avec une population de 25,000,000 d'habitants.

La Nigérie anglaise est administrés par un conseil législatif de 44 personnes, dont 4 seulement sont élues.

L'onguent pour faire pousser les cheveux

New-York, 10, (AFP) La nouvelle hormone découverte récemment par un laboratoire de Philadelphie qui, soi-disant, provoquerait la pousse des cheveux, va être l'objet de vastes expériences par plusieurs centaines de médecins américains à la disposition desquels le laboratoire en question a accepté de mettre cette hormone sous la forme d'un onguent.

Plus de 10,000 demandes de renseignements sont parvenus à la firme qui a accidentellement découvert cette panacée des chauves.

Un certain nombre de médecins des Etats-Unis recevront le produit pour traitement expérimental, au prix de $200 le gramme.

La crue de la Matapédia

Carleton, 10, (DNC) Les dangers d'inondation causés par la débâcle sont pratiquement enrayés à Matapédia où les glaces qui recouvraient les rivières Restigouche et Matapédia se sont mises en marche. Toutefois, la situation n'est pas la même pour les riverains de Broadlands. En effet, les glaces sont encore menaçantes et le niveau de la rivière atteint plusieurs pieds au-dessus du niveau normal. Quant à la circulation, elle est maintenant possible entre Québec, le Nouveau-Brunswick et la parti-est de la Gaspésie. Les dégâts causés aux voies ferrées du Canadien national ne sont pas encore réparés.

L'archevêque de Varsovie à Rome

Cité du Vatican, 10, (AFP) —Rendant compte du séjour à Rome de Mgr Stephane Vyshinski, archevêque de Varsovie et de l'audience que lui a accordée le Pape hier, "L'Osservatore Romano" écrit:

"Le Souverain Pontife a accueilli paternellement le visiteur et s'est entretenu avec lui pendant une heure sur la situation religieuse en Pologne. Sa Sainteté a reçu ensuite l'évêque de Lodz. Le séjour à Rome des deux prélats se prolongera encore pendant deux semaines".

On pense d'autre part qu'à l'occasion de la prochaine béatification de Pie X, le cardinal Adam Sapieha, archevêque de Cracovie, qui fut camérier secret participant de ce pape, pourra venir à Rome.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

Pour recevoir

7¢
Chez soi
Servez Coca-Cola
Le Coca-Cola glacé convient parfaitement
623XF
COCA-COLA LTÉE

"Elle est épatante...la SAVEUR de ce FAMEUX CAFÉ

Une BONNE tasse de café vous fait tant de bien !

Soyons reconnaissants pour toutes les bonnes choses dont nous profitons de nos jours. Et, parmi celles-là, mentionnons le *bon* café!

N'hésitez donc pas à acheter le meilleur . . . goûtez la riche saveur du Chase & Sanborn! C'est un régal pour tous que la saveur de ce fameux café d'un arome exquis, d'une consistance riche et satisfaisante!

Oui, le Chase & Sanborn vous donne *plus* des qualités essentielles d'un café supérieur! Assurez-vous donc *le maximum de valeur* pour votre argent. Demandez le Chase & Sanborn — le café préféré des Canadiens depuis 85 ans!

TOUTE LA SAVEUR QUE VOTRE TASSE PEUT CONTENIR!

Le contrôle des prix inopportun pour le moment, dit St-Laurent

Ottawa, 11. (PC) Le contrôle des prix ne sera pas imposé à brève échéance, pas plus que l'on ne verra bientôt l'instauration d'un programme d'envergure de sécurité sociale, a déclaré le t. h. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, aux représentants du Congrès des Métiers et du Travail.

Les deux propositions étaient les principales demandes du Congrès de 500,000 membres, qui présentait son mémoire annuel au cabinet.

Plus de 50 délégués, représentant le Congrès et ses principales unions affiliées, ont reçu ces réponses du premier ministre :

1. Le gouvernement est d'avis que le contrôle des prix ne serait pas avantageux pour le moment, mais il n'hésiterait pas à le mettre en vigueur s'il devenait convaincu qu'une telle mesure serait profitable.

2. Il y a encore beaucoup de "travail éducatif" à accomplir avant que le gouvernement fédéral puisse assumer le domaine de la sécurité sociale; aussi, la défense nationale devrait venir en premier lieu à l'époque que nous vivons.

3. Le lancement de programmes de construction de maisons à bas loyer grâce à la finance gouvernementale — demandé par le Congrès — serait difficile à cause des hauts prix des matériaux de construction.

4. Le premier ministre ne risquerait pas de "prédictions" en ce qui a trait à jusqu'où le gouvernement pourrait aller quant aux autres requêtes contenues dans le mémoire de 7,000 mots.

AU CHRIST-ROI

A VENDRE OU A ECHANGER

Maison de 3 logements dont 1 de 4 pièces, libre le 1er mai, possibilité de 8 pièces avec garage. Terrain de 107 par 50, sur 2 rues, belle vue sur le fleuve.

PAUL BEGIN, C.A.
601 RUE ST-JOSEPH
Lauzon — Tél.: 2756

Nous sommes à votre service 24 hres par jour pour répondre à vos appels téléphoniques. Appelez :
TEL-A-SERV 2-2024

Départs des **SAGUENAY TERMINALS**

SERVICE DES CARAIBES ET DES ANTILLES pour
SAN JUAN, LA GUAIRA, PUERTO CABELLO●, CURACAO (1), MARACAIBO*

	Montréal	Trois-Rivières	Halifax	St-Jean
S. S. "SUNMONT" (1)	18 avril		23 avril	
S.S. "SPURT" †	2 mai		7 mai	
S.S. "SUNPRINCE" (1)	16 mai		21 mai	

pour
SANTIAGO, CIUDAD-TRUJILLO, LA BARBADE, TRINIDAD ●, et DEMERARA

S.S. "POLYCREST" †			12 avril
S.S. "FEGGEN" †	25 avril		30 avril
S.S. "BISHAM HILL" †	9 mai		14 mai

pour
PORT-AU-PRINCE, KINGSTON, CRISTOBAL**, PORT LIMON (x)
PUERTO BARRIOS, BELIZE (x)

S.S. "POLYTRADER" †	7 mai	12 mai	14 mai
S.S. "A. VESSEL"	11 juin	16 juin	18 juin

pour
LA HAVANE, VERA CRUZ, TAMPICO, et les PORTS AMERICAINS DU GOLFE DU MEXIQUE

S.S. "BEECH HILL" †	23 avril	24 avril	
S.S. "A. VESSEL"	21 mai		28 mai

LIGNE CHICAGO SUEDOISE
SERVICE DES GRANDS-LACS — DES PORTS DU FLEUVE ST-LAURENT, DE LA SCANDINAVIE — DE LA BALTIQUE.

pour
Gothenburg, Copenhague, Malmo, Stockholm, Helsingfors
Montréal

S. S. "RAGNEBORG" †.....environ le 16 mai
S. S. "SIGNEBORG".....6 juin
S. S. "HELGA SMITH".....26 juin
et les autres ports scandinaves si les demandes sont en grand nombre.

* Compte tenu du volume de la cargaison offerte.
** Fret accepté pour la côte occidentale de l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud sur connaissements, avec transbordement à Cristobal, (zone panamienne).
(x) Transbordement à Cristobal (zone du canal).
† Nombre limité de passagers.
(R) Compartiment frigorifique.
● Connaissements à destination des principaux ports de mer vénézuéliens (transbordement via Port-d'Espagne et Puerto Cabello). Service hebdomadaire vers les ports de mer.

Service fréquent et régulier de MESSAGERIES CANADIENNES entre

La Trinité, Georgetown, Honduras Britannique, La Barbade, Jamaïque, et les ports d'attache
Cuba, Porto-Rico, République Dominicaine, Haïti, Curaçao
Vénézuéla, Colombie, Panama, Costa-Rica, Mexique

Départ de Montréal et Québec, selon la saison de St-Jean et Halifax, toute l'année.

ON SE RENSEIGNE AUX SAGUENAY TERMINALS, LTD., 1700 édifice Sun Life, Montréal 2, Téléphone : BElair 1571 (enregistrements poste 44; tarifs : poste 208).

SAGUENAY TERMINALS

CAMIONS "FARGO"
NEUFS 1951

LIVRAISON IMMÉDIATE
DANS TOUS LES MODELES
½ A 3 TONNES

Aussi modèles spéciaux plus lourds "F. O." 7, 8 et 9

Universal Auto Ltd.
33 de la Couronne — 777, 1ère Avenue

Buanderie des BEBES Enr.
Nous fournissons les couches, les lavons, les stérilisons et faisons la livraison 3 fois par semaine. Couches stérilisées chimiquement . . . Informez-vous à votre médecin !

355 Richelieu - Tél. : 4-9833

Gérard Couillard
NOTAIRE
131 Marie de l'Incarnation
EDIFICE CAISSE POPULAIRE DE ST-MALO
Tél.: Bur.: 4-8955 Rés.: 3-0054

BUICK A VENDRE
Modèle Spécial de Luxe 1940
Millage ordinaire, pneus neufs, six plis, avec chaufferette et système de radio, air climatisé. Le tout en parfaite condition. Cause : autre char en main. Veuillez vous adresser à 596, 2e Avenue. Tél.: 4-2289.

BUICK 1947 A VENDRE
Equipement complet, chaufferette, radio, pneus blancs et pneus d'hiver, en parfaite condition. S'adresser à la Station de la Shell Oil, coin de la rue Hollande et Chemin St-Louis, M. Jos. Barrette. Tél.: 7-2252.

Des habits pré-rétrécis exigés ?
Ou fleurs de table qui ne s'effeuillent ?
L'ANNUAIRE CLASSIFIÉ va en trouver...
Vite comme un clin d'oeil !
YELLOW PAGES ENREGISTRÉ

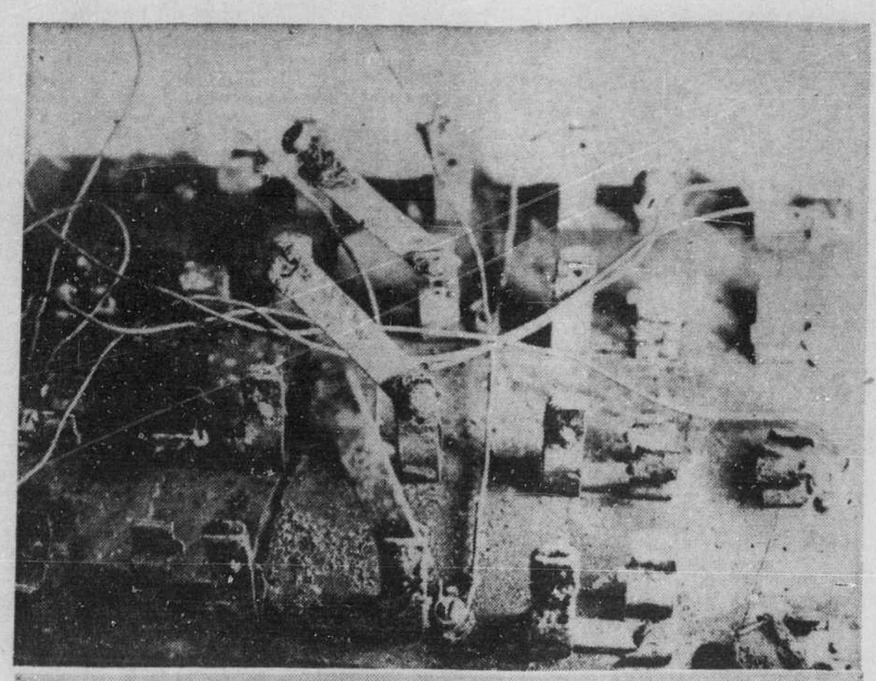

LA PREUVE QU'IL Y EUT SABOTAGE : L'un des exhibits qui ont prouvé hors de tout doute qu'il y eut sabotage à bord du bateau de croisière "Québec" qui fut incendié l'an dernier, au large de Tadoussac, est ici photographié. On voit comme était ouvert le commutateur reliant le système aéro-détecteur à l'avertisseur général d'alarme de même qu'aux lumières avertissant les officiers dans la chambre du pilote de l'endroit où le feu s'était déclaré. La position normale du commutateur lorsqu'il est en opération est horizontal. On voit, dans la photo du bas, les batteries qui alimentaient le système aéro détecteur. L'extrémité de ces batteries est dévissée, de sorte que les fils de prise de contact du système d'alarme étaient relâchés. Ces pièces du système électrique furent trouvées dans les débris du navire. (Central Press)

Dur coup aux grandes firmes par le fisc

Ottawa, 11. (PC) — Les entreprises faisant plus de $10,000 de profits par année verseront au fisc un montant additionnel de $175,000,000 l'an, 20% de plus que ce qu'elles versaient auparavant, car le taux de leur impôt vient d'être porté de 38 à 45%. Le taux de l'impôt pour les petites entreprises reste à 15%. L'augmentation pour les grosses entreprises est rétroactive au 1er janvier.

Cependant, la surtaxe ne sera point chargée quand elle sera de nature à réduire à moins de 5% de leur capital les profits des compagnies avant paiement de l'impôt provincial.

Dans son discours du budget, le ministre des Finances a aussi annoncé que les compagnies ne pourront point tenir compte, pendant quatre ans, de la dépréciation de tout nouvel immeuble ou équipement non essentiel pour fins d'impôt. Le but de cette mesure est d'empêcher toute entreprise de consacrer à des fins non essentielles des matériaux requis pour la production de défense.

Les compagnies d'utilités publiques, de télégraphe, de téléphone, de pipelines, pourront cependant tenir compte de la dépréciation de leurs immeubles et outillage. L'outillage pour l'exploitation des puits de gaz, des puits de pétrole et des forêts sera également sujet à la dépréciation. De plus, le ministre de la Production de Défense, le t. h. C.-D. Howe, pourra permettre la dépréciation des immeubles et de l'outillage des usines de défense, des fermes, des mines, des compagnies de transport et de communications et des pêcheurs.

Le nouveau budget prolonge la durée de deux concessions accordées dans des budgets antérieurs:

1.—La commutation de taxes pour trois ans, accordée aux nouvelles mines, est étendue aux mines qui commenceront à produire en 1953 et 1954.

2.—Les déductions spéciales accordées aux compagnies de pétrole et de gaz naturel, ainsi qu'aux compagnies minières, en ce qui a trait à leurs dépenses de prospection, sont étendues à une autre année.

La concession accordée l'an dernier aux compagnies privées faisant partie d'un groupe de compagnies est étendue à toutes les compagnies, sauf celles dont plus de 50 pour cent des actions appartiennent à d'autres compagnies. En vertu de cette concession, une compagnie peut retenir un montant égal aux dividendes distribués. Elle paie une taxe de 15% sur le montant retenu mais ce montant est exempt de toute autre taxe lorsqu'il est distribué.

M. Abbott s'est déclaré nullement en faveur d'une taxe sur les surplus de bénéfices.

D'ailleurs, a noté M. Abbott, les taxes sur les grosses compagnies seront de 50% dans huit provinces et de 52.6% dans le Québec et l'Ontario.

Demande à l'ONU

Auckland, Nouvelle-Zélande, 11. (Reuters) Des débardeurs en grève ont décidé aujourd'hui de demander aux Nations Unies d'intervenir auprès du gouvernement de la Nouvelle-Zélande. Les grévistes considèrent que les mesures d'urgence que le gouvernement a prises pour faire cesser leur arrêt de travail qui dure depuis huit semaines sont en contravention avec la charte des droits de l'homme.

Le budget et M. Macdonnell

Ottawa, 11. (PC) James Macdonnell, critique financier de l'opposition progressiste-conservatrice, a déclaré hier soir, à la Chambre des Communes, que le nouveau budget du gouvernement ne pourvoit point aux mesures nécessaires pour enrayer la hausse du coût de la vie et qu'il dénote "négligence et défaut" de la part du gouvernement.

Prenant la parole après que le ministre des Finances, l'hon. D.-C. Abbott, eut prononcé son discours du budget, le député de Toronto-Greenwood critiqua tout particulièrement l'attitude du gouvernement vis-à-vis les contrôles.

Chacun reconnaît, dit-il, que le ministre des Finances a un lourd fardeau à porter. Il fallait s'attendre aux nouvelles taxes. Mais tous les "chiffres ronflants" n'ont modifié en rien le fait qu'il y a "des dizaines de milliers de gens pour qui ils ne

(Suite à la page 21, 1ère col.)

Un surplus de $203,456,000 prévu par l'hon. Abbott pour 1950-1951

Ottawa, 11. (PC) Le ministre des finances du Canada, M. Douglass Abbott, a annoncé un surplus budgétaire de $203,456,000 — le cinquième consécutif depuis la fin de la guerre — pour l'année fiscale 1950-1951. En septembre, M. Abbott prévoyait que ce surplus serait de $15,000,000.

Ce surplus de $203,456,000 pour l'année finie le 31 mars dernier, se compare à un surplus de $131,525,000 en 1949-50; $595,000,000 en 1948-49; $670,000,000 en 1947-48 et $373,000,000 en 1946-47, année qui vit la fin d'une longue série de déficits budgétaires.

M. Abbott a estimé les revenus de 1950-51 à $3,106,300,000 et les dépenses à $2,901,844,000. L'année précédente, les revenus étaient de $2,580,141,000 et les dépenses de $2,448,616,000. Le surplus de 1950-51 a été appliqué à la dette nette consolidée pour la réduire à $11,441,100,000.

Les chiffres cités par M. Abbott se trouvent dans la partie fiscale de son discours qui précède celle où se trouvent les changements proposés dans l'assiette de l'impôt pour 1951-52. Le discours contient ces points saillants:

1.—Le programme du réarmement peut raviver le problème du dollar, mais ce dernier ne domine plus la scène économique canadienne comme ce fut le cas il y a deux ou trois ans;

2.—La production nationale, le revenu net national, les dépenses personnelles pour les marchandises de consommation et les services, les mises de capitaux, les gages et autres revenus des travailleurs ont été de sept à huit pour cent plus élevés qu'en 1949-1950;

3.—Un problème de main d'oeuvre se posera probablement durant l'année mais il n'y aura pas de rareté grave dans ce domaine;

4.—Les indices sont que les projets d'expansion capitale sont plus grands que la capacité de payer pour ces projets;

5.—Le gouvernement n'est pas prêts à lancer prématurément un programme de contrôles directs qui, dans les circonstances présentes, causeraient plus de confusion que de stabilité;

6.—Les gouvernements provinciaux et municipaux sont de nouveau priés de passer en revue leurs programmes de travaux de construction à la lumière de l'intérêt public général;

7o—Il y a un urgent besoin de nouvelles économies pour couvrir les augmentations de capital qui sont actuellement considérées et pour combattre la tendance des acheteurs à dépenser plus pour les biens de consommation;

UNE REVUE

Passant en revue les comptes du gouvernement pour l'année, M. Abbott a dit:

"Le fait le plus saillant des opé-

(Suite à la page 6, 3e col.)

AVIS DIVERS

COMPTABLES R.I.A. — Dîner-causerie au Cercle Universitaire, à 6 h. 30 p.m. Conférence de M. Raymond Gauvin, l.s.c., sur l'élaboration d'un système de réduction de prix coûtants.
CHARLESBOURG. — Assemblée générale mensuelle de la Chambre de commerce à la salle paroissiale, à 8 h. 30 p.m.
CERCLE GOETHE. — Réunion à la Hutte 29 de la Légion Canadienne, avenue Laurier. Causerie du R. P. Stouffe, s.s.s.
ORGANISATION LIBERALE — Comité de pratique oratoire au Club de Réforme, à 8 h p.m. Conférencier, M. Ovide Laflamme, e.e.d., ancien président du Club des Jeunes Libéraux de Laval.

Opinions de M. Abbott . . .

La hausse des prix en notre pays et la situation internationale

Ottawa, 11. (PC) Dans la première partie du discours qu'il prononçait, hier après-midi, aux Communes, le ministre des Finances, M. D. C. Abbott, a fait allusion à la situation internationale et à ses répercussions sur les affaires du Canada. Il a parlé aussi des mesures nécessaires pour lutter contre l'inflation.

Parlant de la paix, il dit:

En juin dernier, la tension internationale s'est manifestée de façon concrète en Corée. En septembre, le Parlement a appuyé de tout coeur l'attitude qu'avait prise le Gouvernement, celle de participer aux mesures destinées à repousser cette agression. Nous espérions alors que l'intervention en Corée allait bientôt se terminer de façon heureuse. Par la suite, toutefois, la tournure des événements a empiré; le gouvernement communiste de Chine a appuyé massivement les agresseurs nord-coréens. La fin de la guerre de Corée n'est pas encore en vue; de fait, certains indices donnent à croire que les troupes des Nations Unies seront peut-être mises bientôt à très rude épreuve.

La situation coréenne présage de plus grands dangers encore. Elle indique que la Russie est prête à prendre des mesures qui entraîneront le risque d'une guerre générale. Si la puissance des nations occidentales augmente, celle de la Russie augmente également. Durant les mois, voire les années qui suivront, notre sang-froid, notre disposition à sacrifier des avantages immédiats dans l'intérêt de notre sécurité future, seront mis à l'épreuve. C'est au regard de cet état de choses qu'il faut considérer le programme budgétaire.

Sans jeter un voile sur nos inquiétudes, nous sommes néanmoins fondés à croire dans certains événements de 1950 un motif d'encouragement. Comme je devrai, ce soir, m'étendre sur des questions qui nous seront moins agréables en tant que particuliers, je signale maintenant certains éléments qui sont en notre faveur. Des tâches sérieuses nous attendent. Il importe d'autant plus de bien comprendre que certains changements qui se sont produits constituent des éléments d'actif; si nous avons le temps voulu et si nous savons en profiter pleinement, nous pourrons faire en sorte que ces éléments l'emporteront sur les dangers qui nous menacent.

Le premier avantage considérable que nous avons acquis, — et il est peut-être incalculable, — c'est que le monde libre s'est rendu compte des dangers qu'il court, qu'il a revélé l'aptitude à s'entendre sur certaines lignes de conduite et à agir efficacement. Ce grand événement de 1950, nous le devons en grande partie à la vigoureuse impulsion des Etats-Unis et à la collaboration éprouvée du Royaume-Uni. N'oublions jamais que c'est de la fidèle association, éclairée et cordiale, des Etats-Unis et du Royaume-Uni que dépendent en grande partie la paix et la prospérité du monde entier.

Ne manquons pas non plus d'apprécier à sa juste valeur le sursaut que la crise a provoqué parmi les populations de l'Europe libre, surtout chez nos associés du Traité de l'Atlantique-Nord. Avec toutes ces nations, nous avons des liens de race et de parenté; nous leur sommes maintenant liés par le lien encore plus fort de principes et de buts partagés en commun. La visite dont vient de nous honorer le président de la République française a renforcé les liens que l'histoire et la culture ont forgés depuis long-

(Suite à la page 21, 1ère col.)

L'entrée en vigueur des nouvelles taxes

Ottawa, 11. (PC) Voici les dates d'entrée en vigueur des changements dans les taxes annoncées, hier soir, par le ministre des Finances, l'hon. Douglas Abbott :

L'augmentation de 20 pour cent dans l'impôt sur le revenu personnel : le premier juillet.

L'augmentation de 38 à 45.6 pour cent de l'impôt sur les corporations ayant des profits de plus de $10,000 : rétroactive au premier janvier.

L'augmentation de 8 à 10 pour cent de la taxe de vente : en vigueur immédiatement.

La taxe sur le paquet de 20 cigarettes portée de 20 à 23

(Suite à la page 21, 1ère col.)

Pour vos
RAPPORTS D'IMPOT
consultez
ROLAND L. OUELLET B.A. - L.S.C.
Bureau : 111 Côte de la Montagne
Tél. : 4-9264 — 7-8874 — 7-1416

BATEAU "METROPOLE" A VENDRE
M/V METROPOLE D'ICI LE 15 AVRIL 151. $23,500.00 COMPTANT OU A TERME. AUCUNE CONSIDERATION A MOINS DE $10,000.00 COMPTANT.
S'ADRESSER A : Jos.-A. Deschamps,
a/s Chantier Maritime de St-Laurent, Ltée, St-Laurent, I.O.
MONTMORENCY, P.Q. TEL. : 58-W Ste-Pétronille

Espace à louer
1er plancher, rue St-Jean, Carré d'Youville
16 pieds large, 97 pieds long
3 vitrines.
Donnez détail de la firme. Ecrire Casier 3069 Le Soleil

A VENDRE OU A ECHANGER
Quelques deuxième hypothèques sur maisons neuves. En plus garantie collatérale, taux 7% argent ou propriété. Casier 3089 Le Soleil.

Docteur
Vincent GAUTHIER
La Polyclinique de Québec,
257 Boulevard Charest
chirurgie générale

LOGEMENT A LOUER
118 St-Joseph, deuxième étage, en face du Woolworth, chauffé et eau chaude fournie. Conviendrait salon de coiffure, hommes de profession ou bureau d'affaires. Information : La Perfection Inc., 83 rue St-Joseph.

COMPTABLE
Demande Emploi
30 années d'expérience de banque, bilingue, marié. Bonnes références. Accepterait position dans Québec ou ailleurs.
Ecrire CASIER No 3082 LE SOLEIL.

LOGEMENT A LOUER
de 4 chambres plus chambre de bain en tuile. S'adresser à 1725 Sheppard Sillery.

BEAU CHOIX DE VETEMENTS POUR GARÇONS ET GARÇONNETS

HABITS pour adolescents, de coupe impeccable et de confection soignée dans les teintes de bleu-marine, brun, gris, modèle double-croisure, un bouton. DEUX PANTALONS
16.50 à 20.50

HABITS pour garçonnets, en tissu de haute qualité et de confection soignée pour une longue durée. Teintes de bleu-marine, teal, brun, gris. DEUX CULOTTES
10.50 à 18.50

TRENCH-COATS "HOLLYWOOD" $13.50
Ouvert le vendredi jusqu'à 9 h. p.m.
QUEBEC MODERN CLOTHING
580 ST-VALLIER - Tél.: 5-7730 - (coin St-Anselme)

POUR ALLER VOIR SA BLONDE...
le plus brillant au monde-c'est qui? Oui, c'est **Kiwi**

OUI — KIWI recolore en même temps qu'il polit. Les couleurs sont dans le cirage même: elles n'ont pas été ajoutées.

OUI — KIWI donne plus d'éclat au poli de la chaussure . . . et 2 fois plus vite, parce qu'il est fait de cires précieuses, onctueuses et parfaitement mélangées.

OUI — KIWI donne un poli plus durable. Si la neige ou la pluie le ternit, un simple frottage lui rend tout son éclat.

OUI — KIWI protège et préserve le cuir. Les cires qui le composent sont plus onctueuses et mieux raffinées . . . pénètrent plus avant dans les pores du cuir et lui conservent toute sa souplesse.

RAJEUNIT VOS CHAUSSURES
Le cirage qui donne un Eclat plus vif 2 fois plus vite

NEUF TEINTES
KIWI
QUI? OUI!
LE CIRAGE À CHAUSSURES